mes droits p
route d'Alſa
Vouerie à K
n'exigera p
mité de l'ar
la libre exp
jeſté, le Prin
temps expo
zheim, l'exc
à ſix mille f
voine, qu'il
ailleurs, en

POUR ne p
ceux du Prin
qui avoiſinen
qui recueille
des terreins
ou l'autre te
colte, librem
dre aucune ſ

LES Sujets

MANUEL

MÉDICAL.

ACCADEMIA DI MEDICINA
DI TORINO

MANUEL MÉDICAL,

PAR C. J. A. SCHWILGUÉ,

Docteur en Médecine, Professeur de Médecine et de Matière médicale, Membre de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris.

SECONDE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR,

Et par M. NYSTEN, Docteur en Médecine et Professeur de Matière médicale.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY.

A PARIS,

Chez J. A. BROSSON, Libraire, rue Pierre-Sarrazin, n°. 9.

1809.

=Тофафъ 2588 [illegible]

A M. HALLÉ,

MÉDECIN ORDINAIRE

DE

S. M. L'EMPEREUR ET ROI,

MEMBRE DE L'INSTITUT

ET DE LA LÉGION D'HONNEUR,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE,

ET AU COLLÉGE DE FRANCE.

C. J. A. SCHWILGUE.

ABRÉVIATIONS.

Adm. . . . . Administration.
Alt. . . . . Causes d'altération.
Cas part. . Cas particuliers.
Causes occ. Causes occasionnelles.
D. . . . . . Distillée.
Exc. . . . . Excipient.
Ext. . . . . Extemporané.
Inv. . . . . Invasion.
J. P. P. . . Jardin des Plantes de Paris.
L. . . . . . Linnæus.
P. . . . . . Parties. Il signifie *poids* lorsqu'il est précédé des mots *de son*.
P. ég. . . . Parties égales.
Pr. . . . . Prenez.
Préd. . . . Prédispositions.
Prép. . . . Préparations.
Proc. . . . Procédé.
Prop. . . . Proportion.
Q. dét. . . Quantité déterminée.
Q. s. . . . . Quantité suffisante.
Riv. . . . . Rivière.
Sympt. . . . Symptômes.
Temp. . . . Température.
Term. . . . Terminaison.
T. P. . . . . Toute proportion.
Trait. . . . Traitement.
Us. . . . . Usage.
?. . . . . . Signe de doute.

AVERTISSEMENT.

Ce Manuel se compose de deux parties : d'une Pharmacopée et de l'histoire très-abrégée des Maladies internes ainsi que de leur traitement.

La première partie, ou la Pharmacopée, étant uniquement destinée à l'usage du médecin, ne devoit contenir que les préparations extemporanées et magistrales; aussi n'indique-t-elle point la manière d'obtenir les corps indécomposés, les acides, les bases salifiables, les sels, les métaux, les huiles volatiles, les résines, etc., si ce n'est lorsqu'on peut les préparer extemporanément.

Elle se divise en trois sections. La première présente un tableau général des médicamens; elle indique le choix qu'il convient d'en faire, les substances qui les altèrent, les préparations qu'on peut leur

faire éprouver, et les usages principaux auxquels on les emploie. La deuxième section traite de leurs préparations en particulier ; et la troisième fait connoître les doses auxquelles on les administre, selon les effets qu'on veut produire. J'ai suivi un ordre différent dans chaque section : l'ordre chimique dans la première, l'ordre pharmaceutique dans la deuxième, et celui de ma *Matière médicale* dans la troisième.

J'ai exposé les mélanges les plus usités par les Pharmacopées modernes, ainsi que les formules des médicamens qui sont généralement employés en France sous certaines formes, par exemple, à l'état de sirops, d'alcools, etc. J'ai extrait celles-ci en grande partie de la Pharmacopée de Paris et du Code pharmaceutique des hôpitaux civils de la même ville.

J'ai ajouté le poids de marc au poids

décimal, en faveur des personnes qui ne sont pas familiarisées avec ce dernier.

La deuxième partie, c'est-à-dire, l'exposition abrégée des maladies internes et de leur traitement est distribuée d'après la classification établie par le professeur Pinel dans sa *Nosographie philosophique*, et c'est cet ouvrage qui en est la principale source (1). Relativement au traitement, je me suis borné aux règles générales. Il eût fallu entrer dans de trop longs détails pour pouvoir énumérer toutes les modifications dont il est susceptible, selon les périodes et les variétés de chaque maladie. J'ai fait connoître les substances qu'on a plus particulièrement préconisées

---

(1) Dans cette seconde édition, on a fait, d'après la troisième de la Nosographie philosophique, les changemens que comportoient les progrès de la science.

dans le traitement de certaines affections, afin que le praticien puisse en constater le degré d'utilité. Beaucoup de ces moyens ont été indiqués d'une manière trop vague ; on a rarement spécifié les cas maladifs dans lesquels on en fait usage, et on n'a que trop souvent confondu le résultat de la marche spontanée des maladies avec les effets des médicamens.

INTRODUCTION.

ARTICLE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA MANIÈRE D'OBSERVER.

Les observations sont la base de la science médicale ; mais elles ne sauroient remplir leur véritable but, si elles ne sont complètes, méthodiques, et par conséquent comparables entre elles. Il faut les écrire dans le style le plus laconique, en éloigner tout ce qui est superflu, ainsi que tout ce qui est le produit de l'imagination et même du raisonnement. La société royale de Médecine en étoit bien convaincue, lorsqu'elle indiqua à ses correspondans le plan qu'ils devoient suivre dans leur travail : c'est d'elle que j'extrais une partie de ce qui suit.

§ Ier. *Observations météorologiques.*

Les observations météorologiques les plus importantes sont celles du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, des vents et de l'état du ciel. On doit, autant que possible, les faire trois fois par jour ; savoir, au lever du soleil, vers deux ou trois heures après midi, et vers neuf ou dix heures du soir. On tient, à cet effet, un registre dont le *recto* de chaque page est divisé en 8 colonnes.

1re colonne, jours du mois.
2e, heures du jour.
3e, vents.
4e, thermomètre.
5e, baromètre.
6e, hygromètre.
7e, aiguille aimantée.
8e, état du ciel.

On consacre le verso de chaque page aux observations relatives aux maladies, à l'agriculture, aux météores singuliers, tels que le tonnerre, les aurores boréales, etc.

Vents. Les girouettes, les nuages, la fumée des cheminées, suffisent pour indiquer leur direction. Les girouettes les plus utiles sont formées de quatre branches horizontales fixes, présentant chacune l'initiale du mot qui indique le point cardinal vers lequel elles sont dirigées. On peut se contenter de diviser les vents en huit; savoir: *nord*, *nord-est* et *nord-ouest*, *sud*, *sud-est* et *sud-ouest*, *est* et *ouest*.

Thermomètre. On se sert d'un thermomètre à mercure qui soit parfaitement calibré et purgé d'air. On peut employer l'échelle de Réaumur à 80°, ou l'échelle centigrade, pourvu qu'on fasse savoir quelle est celle dont on fait usage. Il faut placer l'instrument à l'air libre, à quelque distance du mur et au nord. On doit, en l'observant, avoir soin de placer les yeux vis-à-vis l'extrémité de la colonne de mercure, car s'ils étoient placés plus haut, on jugeroit la liqueur moins élevée qu'elle ne l'est effectivement, *et vice versâ.*

Baromètre. On fait usage d'un baromètre

simple à large cuvette; les divisions doivent en être faites avec la plus grande exactitude; elles doivent même porter sur des millimètres ou des dixièmes de ligne.

Hygromètre. On peut employer l'hygromètre à cheveu de Saussure, ou celui de baleine de Deluc: on indiquera celui dont on fait usage.

Aiguille aimantée. On doit se servir d'une bonne aiguille aimantée de déclinaison; on examine sa variation diurne et périodique; on se sert, à cet effet, d'une bonne loupe qui ait au moins 2 centimètres (1 pouce) de foyer.

Variations de l'atmosphère. On indique s'il y a des brouillards, de la neige, de la pluie, etc.: on peut même indiquer la quantité de pluie à l'aide de l'*udomètre.* Pour le construire, on place sur un toit, ou sur un mur élevé de jardin, une cuvette de fer-blanc de 3 décimètres (1 pied) au moins de surface, avec des rebords d'un décimètre (4 pouces), percée ou dans son centre ou dans l'un de ses angles. Une douille soudée à cette ouverture s'adapte à un tuyau qui conduit l'eau dans une cuvette plus petite, et dont on connoît les rapports avec la grande. Pour mesurer la quantité de pluie, on plonge le double-décimètre ou un pied dans la petite cavité, et on réduit ces quantités d'après les rapports connus entre la petite et la grande.

Eudiomètre. Les proportions du gaz oxygène varient trop peu pour qu'il soit nécessaire de recourir à cet instrument. Si on vouloit s'en servir, ce seroit celui de Volta (à gaz hydrogène) qu'il faudroit préférer.

§ II. *Topographie.*

On considère successivement le sol, les eaux, l'atmosphère, les plantes, les animaux et l'homme.

Sol. On examine s'il est sablonneux, argileux, calcaire, etc.; si en fouillant on y trouve des mines, quelle est leur nature, et quelles sont les couches que l'on rencontre à une certaine profondeur. Quelles sont la longitude et la latitude du lieu, son exposition, sa hauteur relativement au niveau de la mer; s'il est situé sur la côte; s'il est bas ou élevé, etc.; si c'est un pays de montagnes ou de plaines; s'il est coupé par des rivières; quelle est leur direction; si elles sont sujettes à des débordemens; si leur mouvement est rapide ou lent; si leurs eaux sont hautes ou basses, exposées à l'ombre ou au soleil, balayées ou non par les vents, etc. Y trouve-t-on des étangs? le terrein est-il couvert de forêts? y a-t-il des marais qui se dessèchent en été, et en sort-il des exhalaisons putrides?

Eaux. Il faut examiner quelle est la qualité des eaux qu'on emploie pour l'usage économique; si elles proviennent de sources, de puits, de rivières; si elles ont un lit sablonneux, calcaire, argileux, etc.; quels sont leur odeur, leur saveur, leur degré de transparence, leur température comparée à celle de l'air, leur pesanteur; si elles déposent spontanément, si elles s'échauffent et se refroidissent facilement, si elles caillebottent le savon et durcissent les légumes; si elles précipitent

abondamment par l'acide oxalique ou par l'oxalate d'ammoniaque, par le muriate de baryte, par l'ammoniaque, par le nitrate de mercure fait à froid, etc. Il faut en faire l'analyse chimique, ou au moins rechercher à quelle espèce d'eau elles appartiennent. Il faut enfin indiquer s'il y a des eaux minérales, et quelle est leur espèce.

Atmosphère. On fait connoître quel est l'état habituel de la température, de la pesanteur et du degré d'humidité et de sécheresse de l'atmosphère. Les variations sont-elles rares ou fréquentes, subites ou lentes, considérables ou légères? Le ciel est-il ordinairement serein ou nébuleux? les orages sont-ils fréquens? les pluies sont-elles abondantes, régulières, et quel rapport ont-elles avec les autres météores? Quels sont les vents qui dominent? soufflent-ils dans certaines saisons et à des périodes déterminées?

Plantes. Il faut indiquer quelles sont les plantes potagères, médicinales et autres, qui y croissent spontanément, ou qu'on y cultive. La force de végétation est-elle considérable? Il faut désigner les végétaux par les dénominations linnéennes, et les rapporter à la méthode de Jussieu ou au système de Linnæus. Il est convenable de faire connoître leur nom vulgaire.

Animaux. On expose quelles sont les espèces d'animaux qui habitent ce pays, en passant successivement en revue les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les mollusques, les vers, les crustacées, les in-

sectes et les zoophytes. Il faut indiquer quelles sont leurs proportions respectives.

Homme. On examine la proportion des sexes; on étudie les qualités physiques des habitans, leurs tempéramens, leurs professions, leurs habitudes, leur degré d'activité et d'intelligence, leurs préjugés, leurs mœurs, leurs maladies. On observe la construction de leurs habitations, leur manière de se vêtir, leurs moyens de propreté, leur nourriture, leurs boissons, leur degré de longévité, les proportions des naissances et des décès, etc. Tous ces points de vue doivent-être envisagés comparativement aux sexes, aux âges, aux tempéramens, à l'état de célibat ou de mariage, aux professions, etc. etc.

§ III. *Observations des maladies.*

Elles se composent des points suivans.

Explorer l'état maladif. On porte d'abord son attention aux circonstances individuelles et hygiéniques, et à tout ce qui peut être regardé comme cause éloignée; on passe ensuite successivement en revue les altérations sensibles que les organes et les fonctions ont éprouvées. On observe d'abord les altérations des fonctions nutritives, de la digestion, de l'absorption, de la circulation, de la respiration, des sécrétions et de la nutrition; on examine ensuite les lésions des fonctions de relation, des sensations, de l'entendement, du mouvement, de la voix et de la parole. On termine par l'examen des altérations sur-

venues dans les fonctions qui servent à la conservation de l'espèce.

Caractériser la maladie. On isole les symptômes essentiels et caractéristiques de ceux qui sont secondaires ou qui appartiennent à d'autres maladies; on rapporte l'affection à son analogue dans un cadre nosologique; on examine si elle est simple ou compliquée, et on recherche, dans ce dernier cas, quelles sont ses complications. On observe quelle est sa période, quel est son degré d'intensité, et quelles sont ses variétés sous le rapport de l'état individuel et des causes éloignées.

Décrire la maladie. On indique d'abord le sexe, l'âge, le tempérament, la profession, l'état habituel de santé, le climat, la saison, l'état du ciel, les maladies régnantes. On passe de là à l'exposition des circonstances hygiéniques et autres, qu'on présume être les causes éloignées de l'affection.

On fait connoître le mode d'invasion de la maladie; on en décrit les symptômes jour par jour, en isolant ceux qui sont essentiels d'avec ceux qui sont secondaires et accidentels. On indique son état de simplicité ou de complication, ses différentes périodes; on expose sa terminaison, ses crises, ses récidives; et si la mort en a été la suite, on donne le résultat de l'ouverture cadavérique.

On fait enfin connoître le régime du malade, les moyens qui ont été administrés, et les circonstances hygiéniques qui ont influé sur la marche de la maladie.

Tracer une constitution médicale. On fait

les observations météorologiques avec beaucoup de soin, tant dans la saison précédente que dans la saison actuelle; on caractérise et on décrit les maladies qui surviennent. On rapproche ensuite toutes ces observations particulières vers la fin de chaque saison, et on en déduit

L'état atmosphérique de la saison actuelle et des saisons précédentes;

Les espèces de maladies qui ont régné, leur degré comparatif de fréquence, leurs complications, leurs durées, leurs terminaisons les plus ordinaires;

Les sexes, les âges, les professions, etc., qui en ont été particulièrement atteints;

Le nombre de morts et de guérisons, comparé au nombre de personnes affectées, et proportionnellement aux âges, aux sexes, aux professions, aux complications, à la durée et au traitement. C'est en suivant cette marche qu'on s'élève à la connoissance des maladies stationnaires, annuelles, etc.

Décrire une épidémie. On observe l'état atmosphérique comme dans le cas précédent; on recherche quelle est l'étendue de l'épidémie; on examine si certains cantons en sont exempts, et ce qu'ils présentent de particulier. On décrit toutes les circonstances notables qui ont précédé son invasion, telles que le dessèchement de marais, de lacs, des exhalaisons particulières, des épizooties, l'arrivée de vaisseaux, le passage de troupes, l'encombrement des hôpitaux, la direction des vents, l'état des substances alimentaires, des blés,

des viandes, des boissons, la nature des vases dans lesquels on les prépare ou on les conserve, etc. On note quelle est la classe d'individus, quels sont les cantons, les rues où l'épidémie s'est déclarée en premier lieu. On indique si la maladie se communique par contact médiat ou immédiat; si elle affecte plusieurs fois le même individu; quels sont les sexes, les âges, les professions, les tempéramens, etc., particulièrement attaqués. On recueille beaucoup d'observations particulières; on trace ensuite l'histoire générale de l'épidémie, en insistant entre autres sur ses différentes phases, et sur les circonstances qui y ont exercé quelque influence.

Cette histoire générale doit être éclairée par des ouvertures cadavériques. On doit y joindre des tables synoptiques indiquant

Les différentes espèces et complications de maladies qui ont régné ainsi que leur nombre;

Le nombre de personnes qui ont été attaquées, leurs âges, leurs sexes, leurs professions, etc.;

Le nombre de guérisons et de morts proportionnellement aux circonstances individuelles, au degré d'intensité de la maladie, aux complications, au traitement, aux périodes de l'épidémie, etc.

Décrire une maladie endémique. Le procédé est le même, si ce n'est qu'il faut porter surtout une attention très-grande à la nature du sol, à la température ordinaire, au degré habituel de sécheresse ou d'humidité, aux qualités de l'air, de l'eau, des alimens, des bois-

sons, au genre d'occupations et aux mœurs des habitans, etc.

ARTICLE II.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRAITEMENT.

On ne doit en général agir, dans les maladies, qu'après les avoir caractérisées. Le traitement doit être modifié selon leurs causes éloignées, selon leur période, selon leur degré d'intensité, selon l'état des propriétés vitales, selon leur type, selon leurs complications, et selon la terminaison vers laquelle elles tendent, etc. Il doit varier selon le sexe, l'âge, le tempérament, la profession, l'habitude, le climat, les saisons, etc.

Il faut, dans toutes les maladies, écarter les causes éloignées. Cela est surtout indispensable lorsqu'elles sont de nature à entretenir la maladie, et que celle-ci peut disparoître avec elle; telles sont les affections occasionnées par la présence de corps étrangers, par la suppression d'évacuations habituelles, de maladies locales, comme de la goutte, etc.

On doit combattre individuellement les symptômes lorsqu'ils sont très-intenses, et qu'ils entravent la marche de la maladie, lorsque celle-ci n'est pas encore caractérisée ou qu'elle est incurable.

Il est nécessaire d'avoir un soin extrême à maintenir les propriétés vitales à leur degré

d'excitation nécessaire, relativement à l'espèce de maladie et à sa période.

Il faut favoriser le développement des phénomènes critiques. Il faut, autant que faire se peut, enlever les complications, surtout lorsqu'elles entravent la marche de la maladie principale.

On ne peut et on ne doit pas guérir tous les cas maladifs; il en est qu'il est dangereux de faire cesser; telles sont les maladies critiques et beaucoup de celles qui durent depuis très-long-temps. Il en est qui sont incurables, et dont on ne peut que diminuer l'intensité. Il en est qui se terminent spontanément; mais il en est aussi qui nécessitent les moyens les plus intenses et les plus prompts; tels sont entre autres l'asphyxie, le croup, l'apoplexie, la fièvre ataxique, etc.

C'est autant dans l'hygiène que dans la matière médicale qu'il faut savoir puiser les moyens de traitement. Les médicamens doivent être faciles à trouver, simples, appropriés au sexe, à l'âge, à l'idiosyncrasie, au goût et à l'habitude; ils doivent être proportionnés à l'intensité de l'affection, et relatifs à l'espèce de maladie et à l'organe affecté.

C'est dans le traitement préservatif que l'art médical a le pouvoir le plus étendu, et obtient les résultats les plus positifs. Le siècle qui vient de s'écouler est, sous ce rapport, à la fois remarquable, et par la découverte de la *vaccine*, et par celle de la propriété désinfectante des *gaz acides*.

ARTICLE III.

DES MESURES.

§ Ier. *Mesures pondériques.*

Poids de marc.

La Livre. . . . Composée de 16 onces (500 grammes).

L'Once. . . . . Composée de 8 gros (32 grammes).

Le Gros. . . . Composé de 3 scrupules (4 grammes).

Le Scrupule. . . Composé de 24 grains (1 gramme 3 dixièmes).

Le Grain. . . . (5 centigrammes).

Poids médicinal.

La Livre. . . . Composée de 12 onces (375 grammes).

L'Once. . . . . Composée de 8 gros (32 grammes).

Le Gros. . . . Composé de 3 scrupules (4 grammes).

Le Scrupule. . . Composé de 20 grains (1 gramme 1 dixième).

Le Grain. . . . (5 centigrammes).

Poids décimal.

Le Kilogramme. Composé de 1000 grammes (2 livres, poids de marc).

L'Hectogramme. Composé de 100 grammes (3 onces).

Le Gramme. . . Unité pondérique égale au poids d'un centimètre cube d'eau distillée à l'état de glace fondante, pesée dans le vide (16 grains).

Le Centigramme. La centième partie d'un gramme ($\frac{1}{5}$ de grain).

§ II. *Mesures de capacité.*

Elles doivent être rejetées, excepté pour les médicamens dont l'action est peu intense.

Mesures anciennes.

La Pinte. . . . Contenant 32 onces d'eau distillée (1 litre).

La Chopine. . . . Contenant 16 onces d'eau distillée ($\frac{1}{2}$ litre).

Le Demi-Setier. Contenant 8 onces d'eau distillée ($\frac{1}{4}$ de litre).

Le Poisson. . . . Contenant 4 onces d'eau distillée ($\frac{1}{8}$ de litre).

Le Demi-Poisson. Contenant 2 onces d'eau distillée ($\frac{1}{16}$ de litre).

Mesures décimales.

Le Litre. . . . Contenant 1000 grammes d'eau distillée (une pinte de Paris).

Le Décilitre, . Contenant 100 grammes d'eau distillée (3 onces).

Le Centilitre. . Contenant 10 grammes d'eau distillée (2 ½ gros).

§ III. *Mesures de température.*

Le Thermomètre centigrade à mercure.

6 degrés au-dessus de zéro correspondent à 5 degrés de l'échelle de 80°.

12°	10°
20°	16°
34°	27°
50°	40°
80°	64°
100°	80°

§ IV. *Mesures de concentration.*

L'Aréomètre de Baumé réformé.

Cette réforme porte uniquement sur la portion de l'échelle destinée à mesurer les liquides plus légers que l'eau.

1 degré au-dessus de zéro correspond à 11 degrés de Baumé.

2°	12°
8°	18°
15°	25°
20°	30°
25°	35°
30°	40°
40°	50°

MANUEL MÉDICAL.

PREMIÈRE PARTIE.

PHARMACOPÉE.

SECTION PREMIÈRE.

Tableau général des Médicamens.

PRINCIPES (1).

Calorique (*matière de la chaleur*).

Chaleur.

TEMPÉRATURE de 20 à 34° (tiède).
de 35 à 50° (chaude).
de 80 à 100° (très chaude).

ADM. On choisit de bons ou de mauvais conducteurs du calorique, selon l'effet plus ou moins durable qu'on veut produire.

1°. Corps gazeux ; ex. : l'air.

2°. Corps vaporeux et liquides ; ex. : l'eau.

(1) Causes dont les effets sont constans, mais dont la nature est inconnue et la masse inappréciable. (M. HALLÉ.)

3°. Corps mous ; ex. : les cataplasmes, la pâte de froment.

4°. Corps pulvérulens ; ex. : le sable, des poudres végétales.

5°. Corps solides ; ex. : des plaques d'acier.

PRÉPARATIONS. Potion, boisson, lavement, injection, bains gazeux, vaporeux, liquides et pulvérulens ; lotion, douche, cataplasme, sachet, etc.

USAGES. Emollient, excitant, échauffant, rubéfiant, vésicatoire, escarrotique, sudorifique.

Froid.

TEMP. de 6 à 12° au-dessus de zéro.
zéro.
au-dessous de zéro.

ADM. 1°. Eau à l'état liquide, ou à celui de neige et de glace.

2°. Muriate de soude, ou d'ammoniaque, ou de chaux, mêlé avec de l'eau, ou avec de la neige. (Une partie de muriate de chaux, mêlée avec deux parties de neige, donne un froid de 4° au-dessous de zéro.)

3°. Ether sulfurique, qu'on laisse évaporer spontanément.

PRÉP. — Glace sucrée, potion, boisson, lavement, injection, bain, douche, fomentation, lotion, cataplasme.

Us. Sédatif, rafraîchissant, excitant, rubéfiant, astringent.

Lumière.

Adm. 1°. Rayons solaires, parallèles ou divergens,

2°. Rayons solaires, rendus convergens à l'aide d'un verre convexe.

3°. Corps incandescens, ex. : le fer, le charbon.

4°. Corps enflammés; ex. : le moxa.

On peut appliquer les 3e et 4e directement sur la peau, ou les maintenir à quelque distance d'elle.

Us. Excitant, rubéfiant, escarrotique.

Electricité.

Adm. 1°. *En bain.* Le sujet doit être isolé et communiquer avec le conducteur principal, pendant que la machine électrique est en action.

2°. *Par pointe.* Celle-ci doit être de bois, si on veut opérer un effet intense, et de cuivre dans le cas opposé. Plus le bois est humide et plus l'action est forte. Si on isole le sujet, il faut que la pointe communique avec la terre, ou bien il convient de placer une pointe non isolée à l'extrémité de celle qui communique avec le conducteur. Si le sujet communique avec la terre, il est nécessaire d'isoler la pointe.

3°. *Par étincelles.* L'excitateur doit être isolé lorsque le sujet ne l'est pas, et *vice versâ*. On

peut plus ou moins rapprocher l'excitateur de la peau, et laisser un intervalle plus ou moins grand entre chaque étincelle. On pratique les frictions électriques en recouvrant la peau d'un tissu de laine, et en promenant l'excitateur par-dessus.

4°. *Par commotion avec l'électromoteur* (*galvanisation*). On se borne ordinairement à cinquante couples; on humecte les rondelles avec une solution de muriate de soude ou de muriate d'ammoniaque; on met le disque de cuivre ou d'argent au bas de la pile, et celui de zinc en haut. Les parties qu'on fait communiquer avec les deux poles, doivent être dénudées et humectées avec la même solution.

5°. *Par commotion avec la bouteille de Leyde.* On laisse ordinairement entre la boule du régulateur (électromètre) de Lâne et celle de l'armure interne, la distance de 2 à 20 millimètres (1 à 9 lignes). On se sert de deux directeurs lorsqu'on veut borner la commotion.

Us. On y a recours pour exciter tout le corps, ou seulement quelque partie; pour provoquer les sécrétions, et notamment les menstrues; pour faire contracter les muscles; pour occasionner de la douleur; pour mettre en jeu le cerveau, les nerfs, les organes des sens, et pour enflammer la peau, etc.

Magnétisme.

On se sert d'acier aimanté conformé en barres, en colliers, en serre-têtes, en bracelets, en jarretières, en semelles, etc., nu, ou recouvert de velours.

Adm. On applique l'aimant directement sur le corps, ou on le tient à quelque distance de lui : l'application peut être momentanée ou continue.

Us. Sédatif.

Cas part. Les névralgies, les spasmes et les convulsions sans lésion organique et sans inflammation, etc.

CORPS INDÉCOMPOSÉS.

Gaz oxygène *(air vital, air déphlogistiqué)*.

Choix. Celui que l'on dégage du muriate suroxygéné de potasse est très-pur, et mérite la préférence. On en retire aussi de très-pur de l'oxyde de mercure rouge ; mais ce moyen est très-coûteux. Celui que fournit le nitrate de potasse contient du gaz azote. Mais si l'on n'avoit pas de muriate suroxygéné de potasse, on pourroit avoir recours à l'oxyde de manganèse, avec la précaution de jeter les premières portions du gaz qui contiennent de l'air atmosphérique ; et de laver les autres portions avant d'en faire usage, afin de leur enlever le peu d'acide carbonique qui passe sur la fin de la distillation.

Altérations. Tous les corps combustibles.

Prép. Etat gazeux pur, ou mêlé avec de l'air atmosphérique. Solution aqueuse. — Boisson, lavement, injection, bain, fomentation, douche, onguent, emplâtre, liniment.

Us. On le fait respirer pour augmenter la conversion du sang noir en sang rouge. On obtient un effet analogue en exposant aux rayons solaires des feuilles fraîches et arrosées. On le fait prendre à l'intérieur comme excitant et altérant.

Phosphore.

Alt. Le contact de l'air, les acides sulfurique et nitrique concentrés, l'acide muriatique oxygéné, les alcalis.

Prép. Solutions dans l'éther, dans l'huile fixe, dans l'alcool rectifié. — Gouttes, potion, liniment, lavement, etc.

Us. Excitant, altérant.

Cas part. Les fièvres adynamiques, l'hydropisie, la débilité des organes génitaux.

Charbon.

Choix. Celui qui a été bien lavé.

Alt. L'ignition, les acides minéraux concentrés.

Prép. — Bols, électuaire, pastilles, onguent, poudre.

Us. On le conseille pour absorber la matière

des flatuosités et de la tympanite, pour corriger la fétidité de la bouche et celle des ulcères de mauvais caractère.

Soufre.

Choix. Le soufre sublimé qui a été convenablement lavé.

Alt. La chaleur jointe au contact de l'air, les alcalis, les terres alcalines, le fer, les oxydes de beaucoup de métaux, les acides sulfurique et nitrique concentrés, l'acide muriatique oxygéné, les muriates suroxygénés, les sulfates et nitrates, à l'aide de la chaleur.

Prép. Suspension dans l'eau à l'état pulvérulent; solutions dans l'alcool, dans l'éther, dans les huiles fixes et volatiles. — Bols, pastilles, électuaire, potion, onguent, emplâtre, liniment.

Us. On s'en sert à l'intérieur, comme purgatif, et surtout comme altérant, spécialement dans les affections chroniques du poumon, de la peau, des viscères abdominaux. On l'emploie à l'extérieur dans la gale, les dartres, la teigne, etc.

ACIDES.

Acide carbonique (*air fixe*).

PROC. EXTEMP.

Pr. Carbonate de Chaux (1), grossièrement pulvérisé, quantité déterminée.
Acide sulfurique, quantité suffisante.

Si on veut l'avoir à l'état liquide, il faut le diriger à l'aide de l'appareil de Woulf, dans un flacon contenant de l'eau.

On peut le dégager extemporanément de mélanges pulvérulens, mous et liquides.

1°. *Poudres.*

Pr.	Carbonate de soude,	1 partie.
	Tartrite acidule de potasse,	3 p.
	Sucre,	2 p.

Pulvérisez et mêlez.

Ou

Pr.	Carbonate de soude,	3 p.
	Acide tartareux,	1 p.
	Sucre blanc.	3 p.

Pulvérisez et mêlez.

L'acide ne se dégage qu'au moment du mélange avec l'eau.

---

(1) Le carbonate de chaux donne 0,34 de son poids d'acide carbonique; le carbonate de magnésie, de 0,36 à 0,50; le carbonate de potasse, de 0,20 à 0,43; celui de soude, 0,16.

2°. *Cataplasmes.*

On y introduit de la craie pulvérisée, et on les arrose avec du vinaigre.

3°. *Potion.*

Pr.	Carbonate de soude,	1 gramme (18 grains.)
	Eau distillée,	1 hectogr. (3 onces.)
	Sirop acide,	30 grammes (1 once.)

Mêlez.

Il faut l'avaler dès que l'effervescence commence à avoir lieu. On peut faire ingérer d'abord le sel, puis l'acide.

4°. *Boisson*, etc.

Pr.	Carbonate de soude,	5 grammes (4 scrupules.)
	Eau de rivière,	1 kilogr. (2 livres.)

Introduisez le tout dans une bouteille que cette quantité puisse remplir; ajoutez-y aussitôt

Acide sulfurique à 66°, 2 grammes (36 grains.)

Bouchez et agitez.

Alt. Les alcalis, les terres, les oxydes métalliques.

Prép. Etat gazeux, solutions aqueuse, vineuse, etc. — Potion, boisson, lavement, bain, douche, injection, cataplasme, etc.

Us. On le fait quelquefois respirer étendu avec sept parties d'air atmosphérique, pour diminuer la conversion du sang noir en sang rouge; ex.: dans la phthisie, etc. On le fait avaler au moment où il se dégage du mélange liquide, pour

combattre des vomissemens opiniâtres. On l'emploie d'ailleurs à l'intérieur et à l'extérieur, comme altérant, rafraîchissant, diurétique. Sa propriété antiseptique n'est point démontrée.

Acide sulfurique (*acide vitriolique, huile de vitriol*).

Alt. Les alcalis, les métaux, les oxydes métalliques, tous les sels, excepté les sulfates; les substances végétales et animales.

Prép. Concentré à 66°, ou étendu dans l'eau; dissous dans l'alcool; mélangé avec l'axonge et le miel. — Potion, boisson, lavement, bain, fomentation, douche, injection, onguent.

Us. Rubéſiant, escarrotique, astringent, tonique, rafraîchissant, altérant, diurétique.

Cas part. Le scorbut, la goutte, les suppurations abondantes, la gale, les dartres, les hémorrhagies passives, les ulcères scorbutiques de la bouche.

Acide sulfureux (*esprit sulfureux volatil*).

Proc. extemp. On brûle du soufre au contact de l'air, ou bien on décompose l'acide sulfurique concentré, en l'exposant à la chaleur avec une substance métallique.

Alt. Les bases salifiables.

Prép. Etats gazeux et liquide.

Us. On s'en sert pour purifier l'air et pour exciter le sens de l'odorat.

Acide nitrique (*esprit de nitre*).

Choix. Il doit être incolore.

Proc. extemp.

Pr. Nitrate de potasse pulvérisé.
Acide sulfurique concentré, p. égale.
Mêlez à froid.

Ces quantités ne doivent pas surpasser 40 grammes (10 gros), afin d'éviter le dégagement de gaz nitreux. — Si on vouloit avoir cet acide à l'état liquide, il suffiroit de dissoudre préalablement le sel dans une quantité déterminée d'eau.

Alt. Le charbon, le phosphore, le soufre, les alcalis, les sels, les métaux, les oxydes métalliques, les substances végétales et animales.

Prép. Etat gazeux, état liquide concentré à 30°, ou étendu dans l'eau, dissous dans l'alcool, mélangé avec l'axonge et l'huile. — Potion, boisson, lavement, bain, douche, lotion, fomentation.

Us. On le volatilise pour purifier l'air; on le fait ingérer comme excitant, diurétique, altérant; on l'applique à l'extérieur, comme rubéfiant, escarrotique.

Cas part. La syphilis, les calculs urinaires de phosphate de chaux, ou de phosphate ammoniaco-magnésien?

Acide muriatique (*esprit de sel*).

PROC. EXTEMP.

Pr. Muriate de soude.
Acide sulfurique à 66°, p. égale.

Mêlez.

Ce dégagement peut avoir lieu à froid ou à chaud. — Si on veut avoir cet acide à l'état liquide, il suffit de dissoudre le sel préalablement dans partie égale de son poids d'eau.

ALT. Les alcalis, les métaux, les oxydes métalliques, tous les sels, excepté les sulfates et les nitrates.

PRÉP. Etat gazeux, état liquide concentré à 30°, ou étendu dans l'eau; solution alcoolique; mélanges avec du miel, avec de l'axonge.—Potion, boisson, lavement, bain, douche, lotion, fomentation, gargarisme.

US. On le volatilise pour purifier l'air; on le fait respirer pour exciter les sens, pour provoquer la toux; on l'applique au dehors pour cautériser et pour rubéfier; on le fait prendre à l'intérieur comme excitant, diurétique, altérant.

Acide muriatique oxygéné (*acide marin déphlogistiqué*).

Proc. extemp.

Pr.	Muriate de soude,	5 p.
	Oxyde de manganèse,	1 p.
	Eau,	2 p.
	Acide sulfurique à 66°,	3 p.

Mêlez.

Ou

Pr.	Oxyde de manganèse,	1 p.
	Acide nitro-muriatique,	q. s.

Mêlez.

Exposez ou non ces mélanges à l'action de la chaleur, selon que le dégagement doit être prompt et intense, ou lent et continuel — Si on veut avoir l'acide à l'état liquide, il faut le diriger, à l'aide de l'appareil de Woulf, dans un flacon contenant de l'eau.

Alt. Le contact de la lumière, les alcalis, les métaux, beaucoup d'oxydes, les sulfures, le savon.

Prép. Etats gazeux et liquide. — Potion, boisson, lavement, gargarisme, bain, douche, fomentation, onguent.

Us. On le volatilise pour purifier l'air; on le fait flairer pour exciter les sens et provoquer la toux; on l'emploie au dehors et à l'intérieur, comme excitant et altérant.

Acide nitro-muriatique (*eau régale*).

PROC. EXTEMP.

Pr. Acide muriatique, 2 p.
nitrique, 1 p.
Mêlez.

US. On l'emploie pour obtenir de l'acide muriatique oxygéné, à l'aide de l'oxyde de manganèse.

Acide boracique (*sel sédatif*).

ALT. Les alcalis, plusieurs sels végétaux.

PRÉP. Mélanges pulvérulent et mou; solution aqueuse. — Potion, gargarisme.

US. On s'en sert comme excitant local dans des cas d'aphthes. On l'emploie aussi pour augmenter la solubilité du tartrite acidule de potasse.

Acide oxalique (*acide du sel d'oseille.*)

ALT. L'eau ordinaire, les alcalis, les terres alcalines, les sels de chaux et de potasse, le lait, le vin.

PRÉP. Mélanges pulvérulent et mou; solution aqueuse. — Potion, boisson, poudre, pastilles.

US. Excitant, rafraîchissant, altérant.

Acide tartareux (*sel essentiel de tartre.*)

ALT. Les alcalis, les terres alcalines, les sels à

base de potasse, les carbonates, le savon, les sulfures.

Prép. *et* us. Les mêmes que ci-dessus.

Acide citrique.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, les carbonates, les sulfures, le savon.

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Acide acétique (*acide de vinaigre*).

Proc. extemp. On peut le dégager aussitôt à l'état de vapeur, en versant de l'acide sulfurique sur un acétate.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins et terreux, le tartrite de potasse et de soude, les sulfures, le savon.

Prép. États vaporeux ou liquide, concentré (*vinaigre radical*) ou étendu (*vinaigre distillé*); solution aqueuse, alcoolique. — Sirop, potion, boisson, lavement, bain, fomentation, lotion, douche, injection, gargarisme, etc.

Us. On le volatilise pour purifier l'air; on le fait flairer pour exciter les sens; on le fait prendre à l'intérieur comme excitant, rafraîchissant, diurétique, sudorifique, expectorant, astringent. On s'en sert pour combattre le narcotisme. On l'applique à l'extérieur comme excitant, astringent, rubéfiant.—Il est usité comme excipient et comme dissolvant d'autres médicamens.

Acide benzoïque (*fleurs de benjoin*).

Proc. extemp.

Pr. Benjoin, une quantité déterminée.

Exposez-le sur des charbons ardens.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines.

Prép. Etat gazeux; solutions aqueuse, alcoolique; mélanges pulvérulent et mou. — Pilules, pastilles, électuaire, sirop, potion, boisson, lotion, fomentation, onguent, etc.

Us. On le fait respirer pour provoquer la toux. On l'emploie à l'intérieur comme excitant, sudorifique, expectorant.

Gaz hydrogène sulfuré (*gaz hépatique*).

Procédé.

Pr. Sulfure de fer,	1 p.
Acide muriatique,	2 ou 3 p.

Exposez dans un appareil de Woulf à l'action d'une douce chaleur.

On peut d'ailleurs le dégager extemporanément et lentement des mélanges pulvérulens, mous et liquides, en se servant des sulfures de potasse, de magnésie ou de chaux, et de l'acide tartareux. (Le procédé est le même que celui qui est usité pour dégager l'acide carbonique.)

Alt. Le contact de l'air, les acides, les alcalis, les oxydes et sels métalliques.

Prép. Etat gazeux; solution aqueuse. — Potion, boisson, lavement, bain, fomentation, douche.

Us. On s'en sert comme altérant dans les maladies chroniques de la peau, des muscles, des viscères abdominaux, etc.: il exige la plus grande prudence.

BASES SALIFIABLES.

Magnésie (*magnésie calcinée*).

Choix. Elle doit être entièrement dépourvue d'acide carbonique.

Alt. Le contact de l'air, les acides, le carbonate d'ammoniaque, le borate sursaturé de soude, le tartrite de potasse, les sels métalliques.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou; suspensions aqueuse, laiteuse, etc. — Poudre, pastilles, potion.

Us. On s'en sert pour neutraliser l'acide de l'estomac, ainsi que les poisons acides; mais il faut alors l'ingérer dès que ceux-ci ont été avalés.

Chaux.

Alt. Le contact de l'air, les acides, les sels de magnésie et d'ammoniaque, les phosphates, les oxalates, le carbonate de potasse, celui de soude;

les sels métalliques, le savon, l'eau ordinaire, le lait, le vin.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou; solution aqueuse. — Boisson, lotion, onguent.

Us. On se sert de la chaux vive pour cautériser. On applique l'eau de chaux à l'extérieur comme dessiccatif et répercussif. On fait prendre l'eau de chaux à l'intérieur comme altérant, et rarement pour neutraliser l'acide des organes digestifs.

Potasse *(potasse caustique, pierre à cautère)*.

Alt. Le contact de l'air, les acides, les sels acidules, les sels métalliques, la plupart des sels de chaux et de magnésie, à l'exception de leurs carbonates; les sels de soude, ceux d'ammoniaque, l'eau ordinaire, le lait, le vin, les infusions et décoctions de beaucoup de végétaux, les huiles fixes.

Prép. 1°. Etat solide; 2°. solution aqueuse plus ou moins concentrée; solutions alcoolique et huileuse. — Potion, injection, liniment, onguent, trochisques.

Us. On l'emploie comme escarrotique à l'état solide, ou en solution aqueuse concentrée. On se sert de ses solutions étendues comme excitant et altérant.

Cas part. Les calculs urinaires d'acide urique et d'urate d'ammoniaque?

Soude.

Idem. La solution aqueuse concentrée porte le nom de *liqueur des Savonniers* lorsqu'elle pèse 1,5...... On préfère la soude solide à la potasse comme escarrotique.

Ammoniaque *(alcali volatil fluor)*.

PROC. EXTEMP.

Pr.	Muriate d'ammoniaque,	1 p.
	Chaux éteinte,	3 p.

Triturez et mêlez.

On peut rendre ce dégagement instantané ou lent, selon que l'on opère à froid ou à chaud. On peut d'ailleurs étendre ce mélange dans une poudre inerte; par exemp., dans du sable ou dans un corps mou, tel qu'un cataplasme.

ALT. Le contact de l'air, les acides, le lait, le vin, les sels de magnésie, les sels métalliques.

PRÉP. Etats gazeux et liquide; solutions aqueuse, alcoolique et huileuse. — Potion, boisson, lavement, liniment, fomentation, etc.

US. On l'applique à l'extérieur comme excitant, rubéfiant, escarrotique. On la fait flairer pour exciter les sens; on la fait prendre à l'intérieur comme excitant, sudorifique, altérant.

CAS PART. La morsure de vipère, la piqûre d'insectes.

SAVONS.

Savon ordinaire.

Proc. extemp.

Pr. Lessive des savonniers, 1 p.
Huile d'olives, 2 p.

Triturez.

Alt. Les acides, la chaux, les sels de magnésie, de baryte; les sels de chaux, par conséquent l'eau de puits, les sels métalliques.

Prép. Mélange mou; solutions aqueuse et alcoolique. — Pilules, potion, boisson, lavement, bain, injection, douche, fomentation, lotion, onguent, emplâtre, liniment.

Us. Excitant, altérant.

Cas part. Les affections chroniques des viscères abdominaux, les empoisonnemens avec des acides, les calculs urinaires d'acide urique et d'urate d'ammoniaque ?

SULFURES.

Sulfure de potasse (*foie de souſre*).

Procédé.

Pr. Soufre pulvérisé, 2 p.
Carbonate sursaturé de potasse, 1 p.

Mêlez.

Exposez ce mélange à l'action de la chaleur dans un creuset fermé, jusqu'à ce qu'il

passe à l'état de fusion pâteuse; versez ensuite sur une plaque froide, et déposez aussitôt dans un vaisseau bouché.

Alt. Le contact de l'air et de l'eau (il devient sulfure de potasse hydrogéné par le contact de cette dernière), les acides, beaucoup de sels à base de chaux, de magnésie et d'ammoniaque; les oxydes et sels métalliques.

Prép. Mélange mou; solution aqueuse. — Potion, boisson, lavement, bain, fomentation, douche.

Us. Les mêmes que ceux du gaz hydrogène sulfuré. On s'en sert souvent pour dégager ce dernier.

Sulfure de magnésie.

Procédé.

Pr. Carbonate de magnésie,	1 p.
Soufre pulvérisé,	3 p.

Faites fondre le soufre dans un creuset; ajoutez-y ensuite successivement le carbonate de magnésie; agitez, puis versez aussitôt sur une plaque froide, et déposez à vaisseau clos.

Alt. Comme ci-dessus.

Prép. Mélange mou; suspension aqueuse. — Potion.

Us. Les mêmes que ci-dessus. On le fait ingérer de préférence au sulfure de chaux, en ce qu'il est moins irritant.

SELS.

Sulfate de potasse (*tartre vitriolé, sel de duobus*, arcanum duplicatum).

Alt. Les acides nitrique, tartareux, oxalique, le muriate de baryte, les nitrates de plomb et de mercure.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou; solution aqueuse. — Poudre, pilules, électuaire, potion, boisson, lavement.

Us. Purgatif, diurétique, altérant.

Cas part. On s'en sert pour supprimer ou prévenir la sécrétion du lait.

Sulfate de soude (*sel de Glauber, sel d'Epsom de Lorraine*).

Alt. La potasse, le muriate de baryte, celui de chaux, le carbonate de potasse, l'acétate de potasse, le nitrate de plomb.—Il s'effleurit à l'air, et perd la moitié de son poids d'eau.

Prép. Mélange mou; solution aqueuse. — Potion, boisson, bain, fomentation, douche, lavement, etc.

Us. Purgatif, altérant.

Sulfate de magnésie (*sel de Sedlitz, sel d'Epsom anglais*).

Alt. La potasse, la soude, l'ammoniaque, la chaux, le muriate de baryte, les sels de po-

tasse, de soude, d'ammoniaque et de chaux, excepté les sulfates, le nitrate de plomb; le savon.

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Sulfate acide d'alumine et de potasse (*alun.*)

Alt. Les alcalis, quelques terres, les carbonates alcalins, les muriates de baryte, de chaux et d'ammoniaque; les nitrates de plomb et de mercure; le lait, la plupart des infusions et décoctions végétales.

Prép. On l'emploie, 1°. *cristallisé*, à l'état pulvérulent et mou ou en solution aqueuse; 2°. *calciné*, à l'état pulvérulent. (On peut le calciner extemporanément; il suffit de l'exposer dans un creuset à l'action de la chaleur, jusqu'à ce qu'il soit entièrement privé de son eau de cristallisation). — Poudre, pilules, pastilles, électuaire, sirop, potion, boisson, lavement, bain, douche, fomentation, lotion, injection, gargarisme, collyre, onguent.

Us. On emploie l'alun calciné comme cathérétique, et l'alun cristallisé comme astringent et altérant.

Cas part. Les fièvres intermittentes, les catarrhes atoniques, les hémorrhagies passives, le relâchement de la luette et des gencives, etc.

Sulfite sulfuré de soude.

Alt. Les acides, la potasse.

Prép. Etats pulvérulent et mou ; solution aqueuse. — Potion, boisson, lotion, fomentation, bain, injection.

Us. On l'emploie comme altérant, et dans les mêmes cas que les sulfures.

Nitrate de potasse *(nitre)*.

Alt. Les acides sulfurique, muriatique, oxalique et tartareux ; le sulfate de soude, l'alun, le muriate de baryte, les sulfates métalliques.

Prép. On l'emploie fondu (*cristal minéral*) et cristallisé. — L'un et l'autre à l'état de mélanges pulvérulent et mou, ou en solution aqueuse. — Poudre, pilules, électuaire, pastilles, potion, boisson, lavement, lotion, bain, douche, fomentation, injection, gargarisme, collyre, onguent.

Us. Rafraîchissant, diurétique, altérant. — Il devient poison à la dose de 30 grammes (1 once).

Cas part. Les fièvres inflammatoires, les phlegmasies aiguës, les hémorrhagies actives, le satyriasis, la nymphomanie.

Muriate de baryte *(terre pesante saline)*.

Alt. Les acides sulfurique, nitrique; les sulfates alcalins, terreux et métalliques; les carbonates alcalins, les sels de plomb et d'argent, le savon, l'eau de puits, le vin, la plupart des infusions et décoctions végétales.

Prép. Mélange mou ; solution aqueuse. — Pilules, potion, fomentation, lotion, onguent, etc.

Us. Excitant, altérant. — Il est vénéneux, même à petite dose.

Cas part. Les scrophules, les maladies chroniques de la peau et des viscères abdominaux, les vers intestinaux.

Muriate de Soude (*sel ordinaire*).

Alt. Les acides sulfurique et nitrique, la potasse, les sulfates et nitrates métalliques.

Prép. Mélange mou ; solutions aqueuse et alcoolique. — Boisson, potion, lavement, bain, douche, fomentation, lotion, injection, onguent, etc.

Us. Excitant, altérant, anthelmintique.

Muriate de Chaux.

Alt. Les acides sulfurique et nitrique, la potasse, la soude, les sulfates alcalins et terreux. — Il est déliquescent.

Prép. Solutions aqueuse et alcoolique. — Potion, boisson, lavement, bain, douche, fomentation, etc.

Us. Excitant, altérant.

Cas part. Les scrophules, les affections lentes des viscères abdominaux, les hydropisies.

Muriate d'Ammoniaque (*sel ammoniac*).

Alt. Les acides sulfurique et nitrique, la po-

tasse, la soude, la chaux, la magnésie, les carbonates alcalins et terreux, l'alun, le sulfate de magnésie, le borate sursaturé de soude, l'acétate de potasse, le tartrite de potasse, beaucoup de sels métalliques, surtout les nitrates, les acétates, les carbonates, les tartrites.

Prép. Etats et mélanges pulvérulent et mou, solutions aqueuse et alcoolique. — Pilules, bols, électuaire, potion, boisson, lavement, bain, lotion, fomentation, douche, onguent, injection, gargarisme, collyre.

Us. On l'introduit dans la bouche comme sialagogue. On l'emploie à l'intérieur comme excitant, sudorifique, diurétique, altérant. On s'en sert pour dégager de l'ammoniaque.

Cas part. Les fièvres muqueuses, les fievres intermittentes, les maladies des viscères abdominaux, des glandes lymphatiques, des mamelles, des testicules; les vers intestinaux, les contusions, les ecchymoses, la gale, les ulcérations atoniques, gangreneuses, etc.

Muriate de Potasse suroxygéné.

Alt. Tous les combustibles au moyen de la percussion; l'acide sulfurique, l'acide nitrique.

Prép. Solution aqueuse. — Potion, lotion, fomentation, lavement, injection, bain, douche.

Us. Excitant, altérant.

Cas part. Le scorbut, les affections lentes des viscères abdominaux, de la peau, etc.; la syphilis.

Borate sursaturé de Soude (*borax*).

Alt. Les acides sulfurique, nitrique, muriatique, phosphorique; les acides végétaux, la potasse, l'alun, les sels acidules en général; le sulfate de magnésie, les muriates de baryte, de chaux, d'ammoniaque; les sels métalliques.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Bols, électuaire, potion, gargarisme.

Us. Excitant, altérant.

Cas part. Les aphthes, les maladies lentes des viscères abdominaux.

Phosphate de Chaux (*corne de cerf calcinée.*)

Alt. Les acides.

Prép. Mélange mou, suspension aqueuse. — Boisson (décoction blanche), bols, électuaire.

Us. Altérant.

Cas part. La diarrhée chronique, le rachitis.

Phosphate de Soude.

Alt. Le contact de l'air (il s'y effleurit), les acides sulfurique, nitrique, muriatique; la potasse, la chaux, l'alun, le sulfate de magnésie, les muriates de chaux et de magnésie, les carbonates de potasse, de chaux, de magnésie; le tartrite de potasse, l'acétate de potasse, les sels métalliques.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Potion, boisson.

Us. Purgatif, altérant.

Carbonate de Chaux (*craie*).

Alt. Les acides minéraux et végétaux, les sels métalliques; le sulfate de magnésie, les sels acidules en général, le muriate d'ammoniaque, le phosphate de soude.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse. — Poudre, pilules, pastilles, potion, onguent.

Us. Altérant, absorbant.

Cas part. L'acide des voies digestives. On lui préfère à juste titre la magnésie.

Carbonate de Potasse.

Alt. Les acides en général, la chaux, les sulfates de soude, de magnésie; l'alun, les muriates de baryte, de soude, de chaux, d'ammoniaque; le phosphate de soude, le borate sursaturé de soude, l'acétate d'ammoniaque, le tartrite acidule de potasse, le tartrite de potasse et de soude, l'oxalate acidule de potasse, les sels métalliques, le tannin, le lait, le vin, le vinaigre.

Prép. Mélange mou, solution aqueuse. — Potion, boisson, lavement, lotion, fomentation, douche, onguent.

Us. Excitant, altérant.

Cas part. L'acide des organes digestifs, les calculs urinaires d'acide urique et d'urate d'ammoniaque? les scrophules, les affections lentes des viscères abdominaux, l'empoisonnement par l'eau distillée de laurier-cerise? On s'en sert pour dégager de l'acide carbonique; pour favoriser la suppression du lait.

Carbonate sursaturé de Potasse (*sel de tartre*).

Alt. Les mêmes que pour le carbonate de potasse.

Il est déliquescent, agit plus fortement que le précédent, et exige plus de prudence.

Carbonate de Soude (*alcali minéral*).

Alt. Les acides, les sels acidules, la potasse, la chaux, le sulfate de magnésie, les muriates de baryte, de chaux et d'ammoniaque; l'acétate d'ammoniaque, les sels métalliques, l'eau de puits, le lait, le vin, les infusions et les décoctions végétales acerbes.

Prép. *et* us. Comme le précédent. On le préfère, en ce qu'il est le plus ordinairement à l'état de sel neutre.

Carbonate de Magnésie (*magnésie douce*).

Alt. Les acides, les sels acidules, la chaux, la potasse, la soude.

Us. On l'emploie de la même manière et dans

les mêmes cas que le carbonate de chaux. Il est préférable à ce dernier; mais la magnésie pure doit lui être préférée.

Carbonate d'Ammoniaque (*alcali volatil concret*).

1°. *Carbonate d'Ammoniaque gazeux.*

Proc. extemp.

Pr.	Muriate d'ammoniaque,	1 p.
	Carbonate de chaux,	2 p.

Mêlez.

Le dégagement sera gradué si on fait le mélange à froid.

2°. *Carbonate d'ammoniaque liquide.*

Pr.	Muriate d'ammoniaque,	1 p.
	Eau distillée,	q. dét.

Dissolvez, ajoutez-y ensuite

Carbonate de soude, 1 p.

que vous aurez préalablement dissous dans quantité suffisante d'eau distillée.

Le muriate d'ammoniaque fournit à-peu-près partie égale de carbonate d'ammoniaque.

Alt. Les acides, les sels acidules, la potasse, la soude, la chaux, la magnésie; le sulfate de magnésie, le muriate de baryte, celui de chaux, les sels métalliques, les infusions et les décoctions végétales acerbes, l'eau de puits, le vin, le vinaigre, le lait.

Prép. États gazeux, liquide et cristallisé; mélanges pulvérulent et mou; solutions aqueuse, alcoolique et huileuse.—Bols, électuaire, potion, boisson, lavement, bain, fomentation, douche, lotion, injection, onguent, liniment.

Us. On le fait flairer pour exciter les sens; on l'applique à l'extérieur comme excitant, rubéfiant. On l'administre à l'intérieur comme excitant, sudorifique, altérant.

Cas part. La morsure de vipère, les fièvres adynamique et ataxique, les fièvres intermittentes, la suppression de phlegmasies cutanées.

Carbonate d'Ammoniaque pyro-huileux (*sel volatil de corne de cerf*).

Alt. *et* prép. Les mêmes que ci-dessus.

Us. On s'en sert en outre comme sédatif dans beaucoup d'affections convulsives et spasmodiques.

Oxalate acidule de Potasse (*sel d'oseille*).

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, le muriate de chaux, les sels métalliques, l'eau de puits, le lait, le vin, le savon.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Poudre, pastilles, électuaire, potion, boisson, lavement, etc.

Us. Excitant, rafraîchissant, altérant.

Tartrite acidule de Potasse (*crême et cristaux de tartre*).

Alt. Une forte chaleur, les alcalis, les terres alcalines, les carbonates.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution et suspension aqueuses. — Poudre, bols, électuaire, potion, boisson, lavement.

Us. Purgatif, diurétique, rafraîchissant, altérant.

Tartrite de Potasse (*tartre soluble, sel végétal, tartre tartarisé*).

Alt. Tous les acides, la chaux, les sulfates, nitrates, muriates, phosphates de soude, de chaux, de magnésie et d'ammoniaque; les sels métalliques.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Bols, électuaire, potion, boisson.

Us. Purgatif, diurétique, altérant.

Tartrite de Potasse et de Soude (*sel de seignette, sel polichreste*).

Idem.

Tartrite de Potasse et d'Ammoniaque.

Non usité en France.

Acétate de Potasse (*terre foliée de tartre*).

Proc. extemp.

Pr. Carbonate de potasse, q. dét.
Ajoutez
Acide acétique *ou* bon vinaigre, q. s.

jusqu'à ce que l'effervescence cesse. Filtrez.

On dose ce médicament d'après la quantité de carbonate qu'on a employée.

Alt. Le contact de l'air (il y tombe en déliquescence), les acides sulfurique, nitrique, muriatique, phosphorique, citrique, oxalique, tartareux; les sulfates de soude, de magnésie; l'alun, les muriates de baryte, de soude, de chaux, d'ammoniaque; le phosphate de soude, le tartrite de potasse et de soude, les sels métalliques.

Prép. Solutions aqueuse et alcoolique. — Potion, boisson, lavement, bain, fomentation, injection, douche.

Us. Purgatif, diurétique, altérant.

Cas part. Les affections lentes des viscères abdominaux, l'hydropisie, l'icter, etc.

Acétate de Soude (*terre foliée minérale*).

Idem.

Acétate d'Ammoniaque liquide (*esprit de Mindererus*).

PROC. EXTEMP.

Pr. Carbonate d'ammoniaque concret, q. dét.

Ajoutez

Acide acétique *ou* bon vinaigre, q. s.

jusqu'à ce que l'effervescence cesse. Filtrez.

On dose ce sel d'après la quantité de carbonate qu'on a employée.

ALT. Tous les acides, excepté l'acide carbonique; les sels acidules, les alcalis fixes, les terres alcalines, le sulfate de magnésie, les sels métalliques.

PRÉP. Solutions aqueuse et alcoolique, à l'état liquide et à celui de vapeur. — Potion, boisson, lavement, lotion, fomentation.

US. Excitant, sudorifique, diurétique, altérant.

MÉTAUX.

Oxyde d'Arsenic (*arsenic blanc*).

ALT. L'acide nitrique, les alcalis, les terres alcalines, le savon, le gaz hydrogène sulfuré, les sulfures et les hydro-sulfures. — Il est volatil.

PRÉP. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Pilules, gouttes, trochisques, lotion, onguent.

Us. On l'applique à l'extérieur comme excitant et cathérétique. On l'administre en Angleterre comme altérant dans les hydropisies et les fièvres intermittentes. — C'est un des poisons les plus violens, même à très-petite dose.

Oxyde de Manganèse (*manganèse*).

Alt. La chaleur, les acides sulfurique et muriatique.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou. — Bols, électuaire, onguent.

Us. On l'emploie à l'extérieur dans la gale, la teigne, les dartres ulcérées.

Nitrate sursaturé de Bismuth (*oxyde blanc de bismuth, magistère de bismuth*).

Alt. Les acides, l'hydrogène sulfuré, les sulfures et les hydro-sulfures, les alcalis, les terres alcalines.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou.—Poudre, pilules, onguent.

Us. Altérant, cosmétique.

Cas part. Douleurs spasmodiques de l'estomac.

Sulfure d'Antimoine (*antimoine cru*).

Alt. La chaleur jointe au contact de l'air, les alcalis, les acides sulfurique, nitrique, muriatique; le fer, surtout à l'aide de la chaleur.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou. — Bols, pastilles, tablettes, électuaire, onguent.

Us. Excitant, sudorifique, altérant.

Cas part. Les maladies chroniques de la peau, le rhumatisme chronique.

Oxyde d'Antimoine hydro sulfuré brun (*kermès minéral*).

Alt. Le contact de l'air et de la lumière long-temps continué, les acides, les alcalis, les sels acidules, le vin, le vinaigre.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse. — Poudre, pilules, pastilles, potion, onguent.

Us. Excitant, nauséabond, vomitif, sudorifique, expectorant, altérant.

Cas part. Les rhumatismes chroniques, les maladies chroniques de la peau, des poumons, des viscères abdominaux.

Oxyde d'Antimoine hydro sulfuré orangé (*soufre doré d'antimoine*).

Il varie beaucoup dans sa composition.

Prép. *et* us. *Idem*.

Oxyde d'Antimoine blanc (*antimoine diaphorétique lavé*).

Presqu'inusité de nos jours.

Tartrite de Potasse antimonié (*tartre stibié*).

Choix. Il ne faut employer que celui qui est cristallisé en octaèdres ou en tétraèdres.

Alt. Les acides, les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins, l'eau de puits, les sulfures hydrogénés, l'hydrogène sulfuré, le savon, le fer, les sels métalliques; les décoctions et les infusions de plantes acerbes, et surtout celles de quinquina, de marronnier d'Inde, de saule blanc, de fougère, de patience, de fraisier, d'écorce de chêne, de galles, d'écorce de noyer, de brou de noix, de thé, de benoîte, de bistorte, de tormentille, de roses rouges, de salicaire et de ronce.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Poudre, pilules, pastilles, potion, boisson, lavement, bain, fomentation, douche, lotion, injection, onguent, etc.

Us. On le fait prendre à l'intérieur comme excitant, nauséabond, vomitif, purgatif, expectorant, sudorifique, altérant. On l'applique au dehors comme rubéfiant, suppuratif, etc.

Muriate d'Antimoine liquide (*beurre d'antimoine*).

Proc. Pour avoir le muriate d'antimoine à l'état liquide, il suffit de l'exposer au contact de l'air.

Alt. L'eau, les terres alcalines, l'hydrogène sulfuré, les sulfures hydrogénés, les hydrosulfures.

Us. On l'applique comme escarrotique.

Oxyde de Zinc (*fleurs de zinc*).

Choix. Il faut avoir soin que celui qu'on emploie ne soit pas sophistiqué avec du carbonate de chaux.

Alt. Les acides, les alcalis, l'hydrogène sulfuré.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse. — Poudre, bols, électuaire, pastilles, potion, collyre, injection, fomentation, onguent.

Us. On s'en sert à l'intérieur comme altérant, surtout dans l'épilepsie, l'asthme spasmodique, etc. On l'emploie à l'extérieur comme excitant.

Sulfate de Zinc (*vitriol blanc*).

Choix. Il ne doit pas contenir de cuivre.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, le nitrate de potasse, les muriates de baryte, de soude, de chaux, d'ammoniaque; le borax, le phosphate de soude, les carbonates alcalins, les acétates de potasse, de soude et d'ammoniaque; les tartrites alcalins, le savon, l'acétate de plomb, le nitrate de mercure corrosif, les infusions et les décoctions végétales acerbes.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Pilules, pastilles, potion, boisson, lavement, bain, lotion, fomentation, douche, injection, collyre, onguent.

Us. Excitant, vomitif, altérant. On s'en sert à l'extérieur comme excitant et astringent.

Mercure.

Choix. Il doit être retiré du cinabre.

Alt. Les acides, le soufre, etc.

Prép. *et* us. On le fait avaler dans certains cas d'iléus. On emploie sa décoction aqueuse comme anthelmintique.

Oxyde de Mercure noir (*œthiops perse*).

Proc. extemp.

Pr. Mercure, quantité déterminée.

Triturez-le dans un mortier à large surface, avec l'excipient que vous ajouterez graduellement; continuez ainsi jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de globules mercuriels, même à l'aide de la loupe.

Alt. Les acides.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse. — On peut préparer celle-ci extemporanément.

Pr. Nitrate de mercure au minimum, q. dét.
ou
Muriate de mercure doux, *idem.*
Triturez avec
Eau de chaux, q. s.

—Poudre, pastilles, pilules, électuaire, potion, injection, onguent, emplâtre.

Us. Excitant, anthelmintique, altérant, antisyphilitique.

Oxyde de Mercure rouge (*précipité rouge*).

Choix. Il faut être certain s'il contient ou non de l'acide nitrique, et s'il est falsifié avec de l'oxyde de plomb rouge.

Alt. Le soufre, l'acide muriatique, l'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, les sulfures.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou.—Pilules, onguent, emplâtre.

Us. On l'emploie quelquefois à l'intérieur comme altérant, mais à dose très-petite. On s'en sert à l'extérieur comme excitant, escarrotique.

Muriate de Mercure doux (*mercure doux,* calomelas, aquila alba).

Choix. La plupart des pharmacopées emploient celui qui a été préparé par la sublimation du mercure, avec le muriate mercuriel corrosif: il faut qu'il ait été lavé avec de l'eau bouillante.

Alt. Les acides nitrique, muriatique oxygéné,

nitro-muriatique ; les alcalis, les terres alcalines, l'hydrogène sulfuré, le savon, les sulfures, le fer, le cuivre.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse. — Poudre sucrée, pilules, pastilles, potion, lavement, suppositoire, lotion, injection, fomentation, onguent, emplâtre.

Us. Purgatif, altérant.

Cas part. Syphilis, vers intestinaux.

Muriate de Mercure corrosif, (*sublimé corrosif, muriate suroxygéné de mercure*).

Choix. Il ne faut pas le confondre avec le muriate ammoniaco-mercuriel.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins et terreux, les infusions et les décoctions de la plupart des végétaux, les huiles fixes et volatiles, l'extractif, le tannin, le camphre, les résines, les eaux et les alcools distillés aromatiques, l'eau de puits, le vin, le lait.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solutions aqueuse et alcoolique.—Pilules, potion, boisson, lavement, bain, lotion, fomentation, injection, collyre, gargarisme, onguent, trochisques.

Us. Altérant, escarrotique.

Cas part. La syphilis, les vers intestinaux.

Nitrate neutre de Mercure au *minimum* d'oxydation.

Alt. Le contact de l'air, les acides sulfurique, muriatique, muriatique oxygéné, nitro-muriatique, phosphorique ; les alcalis, les terres alcalines, les sels alcalins et terreux, l'hydrogène sulfuré, les sulfures, les métaux, les sulfates et muriates métalliques solubles, le savon, l'eau de puits, les infusions et les décoctions végétales et animales, le vin, le lait, etc.

Prép. Mélange mou, solution aqueuse. — Pilules, pastilles, sirop, potion, lavement, injection, fomentation, lotion.

Us. Altérant, escarrotique.

Cas part. La syphilis, les scrophules.

Etain pulvérisé et en limaille.

Choix. Celui d'Angleterre.

Alt. Les acides.

Prép. Mélange mou. — Bols, électuaire.

Us. Anthelmintique.

Oxyde de Plomb rouge (*minium*).

Alt. Les acides, l'hydrogène sulfuré, les sulfures alcalins, etc.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou. — Onguent, emplâtre.

Us. Excitant, escarrotique.

Acétate de Plomb (*sel et sucre de saturne*).

Alt. Les acides sulfurique, nitrique, muriatique, boracique, phosphorique, citrique, oxalique, malique; les sels acidules, les alcalis et les terres alcalines, les sulfates, les nitrates, les muriates, les phosphates, les borates, les carbonates, les citrates, les tartrites alcalins, terreux et métalliques solubles; l'hydrogène sulfuré, les sulfures, le savon, l'eau de puits, le lait, le vin, l'infusion et la décoction de la plupart des substances végétales et animales.

Prép. Mélange mou, solution et suspension dans l'eau. — Pilules, lotion, fomentation, injection, lavement, onguent, emplâtre.

Us. Astringent, altérant.

Cas part. Les inflammations et les suppurations chroniques rebelles, les inflammations habituelles imminentes, l'ophthalmie chronique, la blennorrhée, la brûlure, etc.

Carbonate de Plomb (*céruse*).

Alt. Les acides, les alcalis, les terres alcalines, l'hydrogène sulfuré.

Prép. Poudre, mélange mou. — Onguent.

Us. *et* cas. Comme pour le précédent.

Savon de Plomb. *Voyez* Emplâtres.

Fer pulvérisé (*limaille de fer porphyrisée*).

Choix. Il ne doit pas contenir de cuivre.

Alt. L'humidité, les acides.

Prép. Mélange pulvérulent et mou, suspension aqueuse. — Poudre, pilules, pastilles, électuaire.

Us. Tonique, altérant.

Oxyde de Fer noir (*œthiops martial*).

Alt., prép. *et* us. Les mêmes que ci-dessus.

Oxyde de Fer brun (*safran de mars astringent*).

Alt. L'acide muriatique, les métaux et les corps combustibles en général, à l'aide de la chaleur.

Prép. Poudre, pilules, pastilles, électuaire, onguent.

Us. Comme ci-dessus.

Carbonate de Fer (*safran de mars apéritif*).

Alt. Les acides, les alcalis.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution dans l'eau saturée d'acide carbonique. — Poudre, pilules, électuaire, boisson, lotion, fomentation, bain, douche, injection.

Us. Tonique, altérant.

Sulfure de Fer.

PROCÉDÉ.

Pr. Fer pulvérisé, 2 p.
Soufre, 1 p.

Exposez dans un creuset, à l'action de la chaleur, jusqu'à fusion pâteuse.

Us. Pour extraire le gaz hydrogène sulfuré.

Sulfate de Fer vert (*vitriol vert*).

CHOIX. Il ne doit pas contenir de cuivre.

ALT. Le contact de l'air, l'acide gallique, les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins et terreux, les muriates, les borates, les phosphates, les tartrites, les acétates, les oxalates alcalins et terreux; les sels de mercure et de plomb, les sulfures, l'hydrogène sulfuré, le savon, le tannin; les infusions et les décoctions de beaucoup de végétaux, de tous ceux qui décomposent le tartrite de potasse antimonié, et en outre de la rhubarbe, de l'arnica, de la centaurée, de l'absinthe, de la fumeterre, de la camomille, de la millefeuille, de la germandrée, du polypode, de l'*uva ursi*, de la sabine, de la rhue, de la cascarille, du pied-de-chat, de la bardane, de la chicorée, de la douce-amère, de l'ortie, du plantain, du genet, etc.

PRÉP. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Pilules, pastilles, potions, boisson, lavement, bain, douche, fomentation, injection, collyre, gargarisme, onguent.

Us. Tonique, astringent, altérant.

Cas part. Vers intestinaux.

Tartrite de Potasse et de Fer desséché (*boule de mars*).

Alt. Les acides, l'eau de chaux, les sels de soude, de chaux, d'ammoniaque, de magnésie; l'acétate de plomb, le nitrate de mercure, les sulfates de zinc et de cuivre, les sulfures, l'hydrogène sulfuré, le savon, les substances végétales extractives et acerbes.

Prép. Solution dans l'eau. — Potion, boisson, lavement, fomentation, injection, lotion, bain, douche.

Us. Tonique, astringent, altérant.

Oxyde de Cuivre vert (*vert-de-gris*).

Alt. La chaleur, les acides, l'ammoniaque.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution partielle dans l'huile fixe. — Liniment, onguent, emplâtre, rarement pilules.

Us. Altérant, corrosif.

Sulfate de Cuivre (*vitriol bleu*).

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins, le fer, le zinc, la plupart des substances qui altèrent le sulfate de fer.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution

aqueuse. — Rarement pilules ; ordinairement lotion, fomentation, injection, collyre.

Us. Excitant, astringent, cathérétique, altérant.

Nitrate d'Argent fondu.

Alt. Le soufre, les métaux, les corps combustibles en général, les acides sulfurique, muriatique ; les alcalis, les terres alcalines, les sels alcalins et terreux, à l'exception des nitrates ; l'eau de puits, le lait, le vin.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, solution aqueuse. — Pilules, potion, lotion, fomentation, onguent, emplâtre, trochisques.

Us. En Angleterre et en Allemagne, on l'emploie intérieurement comme altérant, mais à très-petite dose : on s'en sert à l'extérieur comme excitant, escarrotique, et pour noircir les cheveux. — Il est vénéneux.

EAUX MINÉRALES.

Temp. Celle de l'atmosphère (froides).
Plus élevée que celle de l'atmosphère (thermales).

Adminis. Pures ou étendues dans de l'eau, dans du vin, du lait, etc. — Boisson, lavement, bain, lotion, fomentation, douche, injection, etc.

Us. Altérans.

Eaux acidules.

Us. Rafraîchissans, altérans.

Cas part. Maladies lentes des viscères abdominaux; affections chroniques de la peau, des muscles, des nerſs, etc.

Espèces principales.

Eaux de Châtel-Guyon (*Puy-de-Dôme*, une lieu de Riom), thermales 30°.

—Mont-d'Or (*Puy-de-Dôme*, 7 lieues de Clermont), froides et thermales 44°.

—Dax (*Landes*), thermales 25 à 27°.

—Selz (*Bas-Rhin*, 9 lieues de Strasbourg), froides.

—Neris (*Allier*, une lieue de Montluçon), thermales 60°.

—Langeac (*Haute-Loire*, 4 lieues de Brioude), froides.

Eau de Selz artificielle.

Pr. Acide carbonique, extrait par l'effervescence,	6 fois le volume de l'eau.	
Carbonate de chaux,	20 centigr.	(4 grains.)
Magnésie,	10 centigr.	(2 grains.)
Carbonate de soude,	20 centigr.	(4 grains.)
Muriate de soude,	1,20 gramm.	(22 grains.)
Eau (1)	6 hectogr.	(20 onces.)

(*M. Paul*).

---

(1) Pour préparer les eaux minérales artificielles, il faut prendre de l'eau distillée, qu'on a saturée d'air par son exposition au contact de l'atmosphère.

Eau alcaline gazeuze.

Pr. Acide carbonique, extrait par l'effervescence, 6 fois le volume de l'eau.
Carbonate de potasse, 8 grammes (2 gros.)
Eau, 6 hectogr. (20 onces.)

(*M. Paul.*)

Eaux salines.

Elles contiennent un nombre plus ou moins grand de sels, parmi lesquels il y en a plusieurs qui prédominent.

Prédominence du sulfate de magnésie.

Us. Purgatifs, altérans.

Espèces principales.

Eaux de Sedlitz et Seidschutz (*Bohême*), froides.

— d'Epsom (*Angleterre*, comté de Surry), froides.

Eau de Sedlitz artificielle.

Pr. Acide carbonique, extrait par effervescence, 5 fois le volume de l'eau.
Sulfate de magnésie, 8 grammes (2 gros.)
Eau, 6 hectogr. (20 onces.)

(*M. Paul.*)

Autre.

Pr. Sulfate de magnésie, 10 gramm. ($2\frac{1}{2}$ gros.)
Eau, 1 kilogr. (2 livres.)

Prédominence du muriate de soude.

Us. Altérans.

Espèces principales.

Eaux de Balaruc (*Hérault*, trois quarts de lieue de Frontignan), froides.

— Bourbonne-les-Bains (*Haute-Marne*, 7 lieues de Langres), thermales 46°, 69°.

Eau de Balaruc artificielle.

Pr. Acide carbonique, extrait par effervescence,	2 fois le volume de l'eau.	
Muriate de soude,	60 centigr.	(12 grains.)
Carbonate de chaux,	20 centigr.	(4 grains.)
de potasse,	20 centigr.	(4 grains.)
Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

(*M. Paul.*)

Autre.

Pr. Acide carbonique,	2 fois le volume de l'eau.	
Muriate de soude,	6,25 gram.	(1 gros 41 gr.)
de magnésie,	1,40 gramm.	(24 grains.)
de chaux,	60 centigr.	(12 grains.)
Sulfate de chaux,	60 centigr.	(12 grains.)
Carbonate de chaux,	40 centigr.	(8 grains.)
de magnésie,	5 centigr.	(1 grain.)
Eau,	1 kilogr.	(2 livres.)

(D'après l'analyse faite par Brongniart et M. Laugier).

Prédominence du sulfate et du carbonate de chaux.

Us. Altérans.

Espèces principales.

Eaux d'Aix (*Montblanc*), thermales 40 à 62°.

Eau de Contrexeville artificielle de *M. Paul.*

Pr. Acide carbonique, extrait par effervescence,	$\frac{1}{12}$ du volume de l'eau.	
Sulfate de chaux,	30 centigr.	(6 grains.)
Carbonate de chaux,	20 centigr.	(4 grains.)
Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

Eau de Plombières artificielle de *M. Paul.*

Pr. Acide carbonique, extrait par effervescence,	$\frac{1}{20}$ du volume de l'eau.	
Sulfate de chaux,	15 centigr.	(3 grains.)
Carbonate de chaux,	10 centigr.	(2 grains.)
Muriate de magnésie,	5 centigr.	(1 grain.)
Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

Prédominence du carbonate et du sulfate de soude, et présence d'une matière albumineuse (eaux savonneuses).

Us. Altérans.

Espèces principales.

Eaux de Plombières (*Vosges*), thermales 55 à 70°.

— Luxeuil (*Haute-Saône*), froides et thermales 32 à 43°.

Eau de Plombières artificielle.

Pr. Carbonate de soude,	13 centigr.	($2\frac{1}{3}$ grains.)
Sulfate de soude,	13 centigr.	($2\frac{1}{3}$ grains.)

Muriate de soude,	5 centigr.	(1 grain.)
Carbonate de chaux,	7 centigr.	($1\frac{1}{4}$ grain.)
Albumine,	5 centigr.	(1 grain.)
Eau,	1 kilogr.	(2 livres.)

(D'après l'analyse de M. Vauquelin).

Eaux ferrugineuses.

Elles contiennent du carbonate acidule de fer, ou du sulfate de fer, et quelquefois l'un et l'autre.

Présence du carbonate acidule de fer.

Us. Toniques, astringens, altérans.

Cas part. Débilités musculaire, nerveuse, gastrique, etc.; anaphrodisie, suppression menstruelle par atonie, chlorose, scrophules, etc.

Espèces principales.

Eaux de Pyrmont (*Allemagne*), froides.

— Bussang (*Vosges*).

— Spa (*Ourthe*).

— Forges (*Seine-inf.* 3 l. de Neufchâtel).

— d'Aumale (8 l. d'Abbeville).

— Bourbon-l'Archambault (*Allier*, 6 l. de Moulins), thermales 40 à 51°.

— Vichy (*Allier*, 15 l. de Moulins), 31 à 49°.

Eau de Bussang artificielle.

Pr. Acide carbonique par efferv.
3 fois le volume de l'eau.
Carbonate de soude, 30 centigr. (6 grains.)

Carbonate de fer,	3 centigr.	($\frac{1}{2}$ grain.)
Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

(*M. Paul.*)

M. Parmentier prend, par kilogramme (2 liv.) d'eau, 30 centigrammes (6 grains) de carbonate de soude, et 10 centigrammes (2 grains) de carbonate de fer.

Eau de Spa artificielle.

Pr. Acide carbonique par efferv.

	5 fois le volume de l'eau.	
Carbonate de fer,	3 centigr.	($\frac{1}{2}$ grain.)
de chaux,	10 centigr.	(2 grains.)
Magnésie,	20 centigr.	(4 grains.)
Carbonate de soude,	10 centigr.	(2 grains.)
Muriate de soude,	2 centigr.	($\frac{1}{3}$ de grain.)
Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

(*M. Paul.*)

Eau de Vichy artificielle.

Pr. Acide carbonique par efferv.

	2 fois le volume de l'eau.	
Carbonate de fer,	$\frac{1}{2}$ centigr.	($\frac{1}{10}$ de grain.)
de chaux,	10 centigr.	(2 grains.)
de magnésie,	3 centigr.	($\frac{1}{2}$ grain.)
de soude,	30 centigr.	(6 grains.)
Muriate de soude,	20 centigr.	(4 grains.)
Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

(*M. Paul.*)

Présence du sulfate de fer.

Us. Toniques, astringens, altérans, anthelmintiques.

Espèces principales.

Eaux de Passy (*Seine*, une l. de Paris), froides.
— Provins (*Seine-et-Marne*), froides.

Eau furrugineuse artificielle.

Pr.	Sulfate de fer vert,	15 centigr.	(3 grains.)
	Eau non aérée,	1 kilogr.	(2 livres.)

Présence du sulfate et du carbonate acidule de fer.

Us. Comme ci-dessus.

Eaux de Vals (*Ardèche*, 6 l. de Viviers), froides.

Eau de Vals artificielle.

Pr.	Acide carbonique par efferv.	3 fois le volume de l'eau.	
	Carbonate de fer,	2 centigr.	($\frac{1}{4}$ grain.)
	Sulfate de fer,	3 centigr.	($\frac{1}{2}$ grain.)
	Muriate de soude,	65 centigr.	(13 grains.)
	Sulfate d'alumine,	3 centigr.	($\frac{1}{2}$ grain.)
	Eau,	6 hectogr.	(20 onces.)

(*M. Paul.*)

Eaux sulfureuses.

Us. Altérans.

Cas part. Maladies cutanées chroniques, débilité et douleurs qui succèdent aux grandes blessures; paralysies, rhumatismes chroniques, affections lentes des viscères de l'abdomen et de la poitrine; syphilis invétérée, maladies occasionnées par le mercure, par le plomb, par l'arsenic.

Espèces principales.

Eaux de Bagnères-Luchon (*Hautes-Pyrénées*, vallée Luchon), thermales 30 à 62°.

— Barèges, 41 à 56°.

— Cauterets (7 lieues de Barèges), 22 à 65°.

— Saint-Sauveur (près Barèges), 37 à 40°.

— Bonnes (*Basses-Pyrénées*, 7 l. de Pau), 26 à 37°.

— Cambo (3 l. de Bayonne), 22°,

— Bains près d'Arles (*Pyrénées orientales*), 69 à 70°.

Eaux d'Aix (*Mont-Blanc*, 2 l. de Chambéry), thermales 40 à 62°.

— d'Aix-la-Chapelle (*Roër*), 36 à 75°.

— Saint-Amand (*Nord*, 3 l. de Valenciennes), 18 à 27°.

— d'Enguien *ou* de Montmorency (*Seine-et-Oise*, 4 l. de Paris), froides.

Eau de Barèges artificielle.

Pr.	Sulfure de soude,	3 parties.
	Carbonate de soude,	250 p.
	Muriate de soude,	30 p.
	Huile de pétrole,	quelques gouttes.
	Eau,	1000 parties.

Mêlez.

On verse dix à douze gouttes de cette liqueur dans une bouteille pleine d'eau.

(*M. Paul.*)

Ou

Pr. Sulfure de soude,	15 centigr.	(3 grains.)	
Muriate de soude,	30 centigr.	(6 grains.)	
Sulfure de chaux,	15 centigr.	(3 grains.)	
Eau,	1 kilogr.	(2 livres.)	

Mêlez.

On peut substituer de l'hydrogène sulfuré aux sulfures de soude et de chaux.

(*M. Parmentier.*)

Eaux sulfureuses et ferrugineuses.

Us. Ceux de ces deux genres d'eaux réunis.

Eaux de Contrexeville (*Vosges*, 4 l. de Mirecourt), froides.

Eau ferrugineuse et sulfureuse artificielle.

Pr. Sulfate de fer vert,	15 centigr.	(3 grains.)
Sulfure de soude,	10 centigr.	(2 grains.)
Sulfate de soude,	60 centigr.	(12 grains.)
Eau,	1 kilogr.	(2 livres.)

(*M. Parm.*)

MÉDICAMENS TIRÉS DES CORPS ORGANISÉS.

Substances mucilagineuses, gélatineuses et albumineuses.

Alt. Une forte chaleur, les acides concentrés.

Prép. Mucilage, gelée, solution aqueuse. — Sirops, pastilles, potion, boisson, lavement,

bain, lotion, fomentation, injection, cataplasme, onguent.

Us. Nutritifs, adoucissans.

Gomme arabique (*suc du* mimosa nilotica, L.)

Gomme de Sénégal (*suc du* mimosa Sénégal, L.)

Gomme du Pays (*suc du* prunus cerasus, domestica, etc., L.)

Prép. Pâte sucrée, pastilles, sirop, potion, boisson, fomentation.

Us. Adoucissans.

Adragant (*suc de l'*astragalus tragacantha, L.)

Prép. Pastilles, sirop, potion, looch, boisson, liniment.

Us. Adoucissant. — On l'emploie comme intermède de différentes substances médicamenteuses.

Salep (*racine préparée de différens* orchis, L.)

Prép. Gelée, potion, boisson.

Us. Nutritif, adoucissant.

Sagou (*moelle du* palma farinaria, Rumph.)

Prép. Gelée, potion, boisson.

Us. Nutritif, adoucissant.

Riz (*graine de l'*oryza sativa, L.)

Prép. Gelée, boisson.

Us. Nutritif, adoucissant.

Orge mondé et perlé (*graine de l'*hordeum vulgare , etc. L.)

Prép. Gelée, boisson.
Us. Nutritif, adoucissant.

Avoine gruée (*graine de l'*avena sativa , L.)

Prép. *et* us. *Idem.*

Guimauve (*racine, herbe et fleurs de l'*althæa officinalis , L.)

Prép. Poudre, décoction, infusion aqueuse. — Pastilles , sirop , boisson , lavement , fomentation , bain , lotion , injection , onguent , cataplasme.
Us. Adoucissant , émollient.

Mauve (*herbe du* malva rotundifolia *et* sylvestris , L.)

Prép. Poudre , infusion et décoction aqueuses. — Boisson , lavement , bain , fomentation , lotion , cataplasme.
Us. Adoucissant , émollient.

Grande consoude (*racine du* symphytum officinale , L.)

Prép. Suc , décoction aqueuse.—Sirop , boisson , lavement.
Us. Adoucissant, léger astringent.

Gélatine animale.

Choix. On préfère la chair des animaux à viande blanche, telle que celle de veau, de poulet, de grenouille; on emploie surtout les pieds de veau, la corne de cerf et les os concassés.

Prép. Gelée, solution aqueuse (bouillon). — Pâte, potion, boisson.

Us. Nutritif, adoucissant.

Cas part. Fièvres intermittentes (1)?

Albumine (*blanc de l'œuf*).

Prép. Etat écumeux, boisson.

Us. Adoucissant. — On s'en sert surtout pour clarifier différentes liqueurs, pour suspendre certains liquides, et rarement comme excipient.

Substances sucrées.

Alt. Une forte chaleur, les acides concentrés.

Prép. Poudre, solution aqueuse, extrait aqueux. — Pastilles, tablettes, potion, boisson.

Us. Nutritifs, adoucissans, quelquefois excitans. — On s'en sert souvent comme excipiens et comme moyens propres à édulcorer les médicamens qu'on prend par la bouche.

(1) Voyez Bibliothèque médicale, tom. 3, p. 333, où se trouve consigné le rapport de M. Hallé sur cette matière.

Sucre ordinaire ou de canne (*saccharum officinale*, L.)

Prép. Candi, solutions aqueuse, alcoolique, vineuse et acéteuse. — Sirop, tablettes.

Us. On se sert de la poudre de sucre candi pour exciter la conjonctive et différens ulcères atoniques. On emploie le sucre brut pour édulcorer, pour préparer les sirops, les conserves, les tablettes, les pastilles, les pâtes.

Miel.

Choix. Il faut avoir soin qu'il ne soit pas falsifié.

Prép. Miel despumé (sirop de miel), hydromel, oxymel, vin miellé.

Us. Adoucissant dans les cas d'irritation pulmonaire; purgatif. — Excipient d'électuaire, de sirops, d'onguens, etc.

Manne (*suc de plusieurs espèces de* fraxinus, L.)

Choix. Manne en larmes et en sorte. Il faut rejeter la manne grasse; elle est souvent sophistiquée.

Prép. Mélange mou, solutions dans l'eau, dans le lait, dans l'émulsion, etc. — Potion, boisson, lavement.

Us. Purgatif.

Réglisse (*racine du* glycyrrhiza glabra *et* echinnata, L.)

Prép. Poudre, suc épaissi, infusion aqueuse momentanée, extrait aqueux. — Pâte, pastilles, boisson.

Us. Adoucissant. — Moyen pour édulcorer les boissons, pour envelopper les pilules, les bols, etc.

Polypode (*racine du* polypodium vulgare, L.)

Prép. Deuxième infusion aqueuse. — Boisson.

Us. Adoucissant. — Moyen pour édulcorer.

Dattes (*drupes du* phœnix dactilifera, L.)

Figues (*baies du* ficus carica, L.)

Jujubes (*drupes du* zizyphus sinensis, Lamarck.)

Raisins de Corinthe et de Caisse (*baies du* vitis vinifera, L.)

Pruneaux (*drupes desséchés du* prunus domestica, L.)

Prép. Pulpe, décoction aqueuse. — Pâte, électuaire, boisson.

Us. Adoucissans, surtout dans les phlegmasies pulmonaires; minoratifs.

Casse (*gousse du* cassia fistula, L.)

Choix. Elle ne doit pas être fermentée.

Prép. Pulpe; extrait aqueux, infusion aqueuse. — Electuaire, potion, boisson.

Us. Purgatif. — Les pruneaux peuvent la remplacer.

Huiles fixes.

Choix. Non rances, récemment extraites, non sophistiquées.

Alt. La chaleur, le contact de l'air, les acides nitrique, et muriatique oxygéné, les oxydes, etc.

Prép. On les administre directement ou en suspension aqueuse. — Potion, boisson, lavement, liniment, injection, etc.

Us. Adoucissans, purgatifs, anthelmintiques. — Excipiens de linimens, etc.

Huile d'Olive (*olea europœa*, L.)

Prép. Comme ci-dessus.

Us. Adoucissant, purgatif. — Excipient.

Huile d'Amande (*amygdalus communis*, L.)

Prép. *et* us. *Idem.*

Huile de Ricin (*ricinus communis*, L.)

Choix.—Douce: elle est rarement la même; le plus souvent elle est sophistiquée; elle est quelquefois si âcre, qu'elle occasionne l'inflammation. On attribue son âcreté à l'embryon de la graine.

Prép. Comme ci-dessus.

Us. Purgatif, anthelmintique.

Huile de Noix (*juglans regia*, L.)

Prép. Comme ci-dessus.

Us. Anthelmintique.

Substances adipeuses.

Choix. Non rances.

Prép. Mélange mou, solutions alcoolique, huileuse. — Potion, lavement, suppositoire, onguent, liniment, emplâtre.

Us. Adoucissans. —Excipiens d'onguens, d'emplâtres, de linimens.

Beurre de Cacao (graine du *theobroma cacao*, L.)

Prép. Suspension dans l'eau, mélange mou. — Potion, pilules, suppositoires, etc.

Us. Adoucissant, peu usité, parce qu'il est souvent rance. — Excipient d'onguens, de linimens, etc.

Cire.

Prép. Fusion avec l'huile fixe (cérat). — Onguent, liniment, emplâtre, suppositoire.

Us. Adoucissant. — Excipient d'onguens, etc.

Beurre ordinaire.

Prép. On l'emploie seul, ou en fusion dans de l'eau. — Potion, boisson, lavement, onguent, liniment.

Us. Adoucissant. — Excipient d'onguens.

Axonge de Porc.

Prép. Onguent, liniment.

Us. Adoucissant. — Dissolvant et excipient.

Suif de Mouton.

Prép. Onguent, emplâtre.

Us. Comme ci-dessus.

Adipocire ou blanc de Baleine (*physeter macrocephalus.*)

Prép. Solutions alcoolique, huileuse; suspension aqueuse. — Potion, onguent, liniment.

Us. Adoucissant. — Il n'est maintenant presque plus employé à l'intérieur, car il est ordinairement rance.

Substances émulsives.

Choix. Non rances.

Prép. On en extrait l'huile, le corps adipeux, ou le mucilage, etc.; on en prépare des émulsions.

Graines de Lin (*linum usitatissimum*, L.)

Prép. On les fait macérer ou infuser dans l'eau pour en extraire le mucilage; on les soumet à la presse pour en retirer l'huile; on les pulvérise et on les fait cuire avec un peu d'eau pour en préparer des cataplasmes.

Graines de Psyllium (*plantago psyllium*, L.)

Prép. On les fait macérer ou infuser dans l'eau pour en extraire le mucilage.

Pepins de Coing (*pyrus cydonia*, L.)

Prép. Comme ci-dessus.

Amandes douces (*amygdalus communis*, L.)

Prép. Huile, émulsion.

Cacao (graine du *theobroma cacao*, L.)

Prép. Beurre. — Pâte (chocolat).

Pistaches (graines du *pistacia vera*, L.)

Prép. Emulsion verte.

Jaune d'œuf.

Prép. Pur ou en suspension aqueuse.—Boisson, liniment, onguent.

Us. Nutritif, adoucissant.—Excipient. On l'emploie aussi pour suspendre différentes substances dans l'eau.

Lait.

Alt. Les acides, les alcalis, les terres alcalines, les sels acidules, beaucoup d'oxydes et de sels métalliques, de végétaux, etc. — Il cesse de se coaguler s'il est étendu dans quatre fois son poids d'eau.

Prép. Pur ou étendu dans de l'eau, dans des infusions, etc., petit-lait.

Us. Nourrissant, adoucissant.

Cas part. Atrophie, phthisie. — Empoisonnement par des substances propres à enflammer ou cautériser le conduit alimentaire.

Espèces.

Lait de mammifères non ruminans. (Il est plus sucré et séreux que butyreux et caséeux.)

Lait de femme,
d'ânesse,
de jument.

Lait de mammifères ruminans. (Il est très-butyreux et caséeux.)

Lait de vache,
de chèvre,
de brebis.

Substances en même temps mucilagineuses, ou amilacées et extractives, ou acerbes.

Lichen d'Islande (*lichen Islandicus*, L.)

Prép. Gelée et décoction aqueuse privées ou non de la matière acerbe. — Potion, boisson, électuaire.

Us. Nourrissant et adoucissant si on le prive de sa matière acerbe; il est en même temps tonique et légérement astringent dans l'autre cas.

Cas part. Phthisie.

Chiendent (racine du *triticum repens*, L.)

Prép. Décoction aqueuse et exrait aqueux privés ou non de la matière extractive. — Boisson, électuaire.

Us. Adoucissant, léger excitant si on ne le prive pas de la matière extractive.

Orge entière (graine de l'*hordeum vulgare*, L.)

Prép. Première ou seconde décoction. — Boisson, gargarisme, pastilles.

Us. Léger excitant, ou seulement adoucissant.

Substances extractives.

Alt. Chaleur forte, eau de chaux, alun, sels métalliques.

Prép. Décoction et extrait aqueux.

Us Altérans.

Salsepareille (racine du *smilax sarsaparilla*, L.)

Prép. Décoction aqueuse.—Sirop, boisson.

Us. Sudorifique, altérant, employé surtout dans les maladies syphilitiques qui résistent aux mercuriaux et qui affectent les os.

Squine (racine du *smilax china*, L.)

Prép. *et* us. *Idem.*

Bardane (racine de l'*arctium lappa*, L.)

Prép. Décoction aqueuse. — Boisson.

Us. Altérant; employé surtout dans les maladies cutanées.

Patience (racine du *rumex acutus*, etc. L.)

Prép. Pulpe; décoction aqueuse. — Boisson, onguent.

Us. Altérant; employé surtout dans les maladies cutanées.

Bourrache (herbe et racine du *borrago officinalis*, L.)

Buglosse (herbe et racine de l'*anchusa officinalis*, L.)

Prép. Suc; décoction aqueuse, extrait aqueux. — Potion, boisson, bols, etc.

Us. Diurétique, sudorifique, altérant.

Acidules.

Citron (baie du *citrus medica*, L.)

Orange (baie du *citrus aurantium*, L.)

Prép. Suc acidule, écorce aromatique, huile volatile. — Sirop, oleo-saccharum, boisson.

Us. Le suc, comme excitant et rafraîchissant; l'huile volatile, comme excitant et sédatif.

Grenade (baie du *punica granatum*, L.)

Verjus (baie non mûre du *vitis vinifera*, L.)

Coing (pomme du *pyrus cydonia*, L.)

Prép. Suc, pulpe. — Sirop, potion, boisson.
Us. Astringent.

Tamarin (pulpe de la gousse du *tamarindus indica*, L.)

Choix. Il ne doit pas être falsifié, et ne doit pas contenir de cuivre.

Prép. Pulpe; extrait aqueux, infusion aqueuse. — Boisson.

Us. Purgatif, rafraîchissant. — On le remplace par le tartrite acidule de potasse.

Oseille (feuilles du *rumex acetosa*, L.)

Prép. Suc, infusion aqueuse.
Us. Rafraîchissant, diurétique.

Huiles volatiles.

Alt. Le contact de l'air.

Prép. Mélange avec du sucre (*oleo-saccharum*), solutions aqueuse, alcoolique, huileuse, adipeuse. — Pastilles, tablettes, potion, boisson, lotion, fomentation, lavement, injection, liniment, onguent.

Us. (A l'extérieur) excitans, rubéfians, caustiques; (à l'intérieur) excitans, sédatifs, sudorifiques.

Espèces.

Huiles volatiles	de cannelle,	de Carvi,
	de citron,	de lavande,
	d'orange,	de menthe,
	de gérofles,	de menthe poiv.
	de genièvre,	de romarin,
	de térébenthine,	d'absinthe,
	d'anis,	de sabine,
	de fenouil,	de rhue.
	pyro-zoonique rectifiée (*animale de Dippel*).	

Camphre.

Alt. Le contact de l'air, l'acide nitrique concentré, etc.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, suspension dans l'eau, solutions aqueuse, alcoolique, acétique, huileuse, adipeuse. — Pilules, pastilles, potion, boisson, lavement, lotion, fomentation, injection, liniment, onguent, emplâtre, etc.

Us. Excitant, rafraîchissant, sédatif, sudorifique.

Cas part. Fièvres ataxique et adynamique, phlegmasies cutanées adynamiques, manie, mé-

lancolie, hystérie, épilepsie, accidens convulsifs et spasmodiques variés, amaurose, affections des voies urinaires, vers intestinaux, nymphomanie, satyriase, gangrène, paralysies, rhumatismes chroniques, accidens de la suppression de la transpiration.

Térébenthines.

Alt. L'exposition au contact de l'air et à la chaleur.

Prép. On les emploie seules ou à l'état de mélange mou, de suspension dans l'eau, de solutions alcoolique, huileuse et adipeuse. — Bols, potion, lavement, onguent, liniment.

Us. Excitans, rubéfians, diurétiques, purgatifs.

Cas part. Affections chroniques des voies urinaires sans inflammation évidente.

Espèces.

Térébenthine commune (*abies taxifolia et picea*, J. P. P.)

Térébenthine de Mélèze ou de Venise (*laryx europœa*, J. P. P.)

Térébenthine (baume) de Copahu (*copaifera officinalis*, L.)

Poix.

Alt. La chaleur.

Prép On les emploie pures ou étendues dans de l'huile, dans de l'axonge, de la cire, de la

pâte, de la colle de froment. — Onguens, linimens, emplâtres, pâtes.

Us. Excitans, rubéfians, moyens pour arracher les poils.

Espèces.

Poix commune (*abies taxifolia et picea*, J.P.P.)
Elémi (*amyris zeylonica et elemiſera*, L.)

Baumes.

Alt. La chaleur, les alcalis, les terres alcalines.

Prép. Métanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse, solution alcoolique, infusion aqueuse. — Electuaire, pilules, pastilles, boisson, onguent.

Us. Excitans. — On s'en sert aussi pour volatiliser l'acide benzoïque.

Cas part. Catarrhe pulmonaire chronique, paralysie.

Espèces.

Baume de Tolu (*toluifera balsamum*, L.)

Benjoin (*styrax benzoin*, Driander.)

Styrax liquide (*liquidambar styraciflua*, L.)

Il est des substances végétales qui contiennent des baumes; telles sont la cannelle, la vanille, etc.

Substances amères.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, les acides, l'alun, les sels métalliques, la torréfaction.

Prép. Poudre, macérations et infusions dans l'eau, dans l'alcool et dans le vin; extraits aqueux et alcoolique. — Pilules, potion, boisson, lavement, fomentation.

Us Toniques.

Gentiane (*racine du* gentiana lutea, L.)

Prép. Poudre, infusions aqueuse, alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, potion, boisson.

Cas part. Débilité de l'estomac, fièvres intermittentes.

Petite Centaurée (*sommités du* chironia centaurium, Curtis).

Prép. *et* cas part. Comme ci-dessus.

Simarouba (*écorce du* quassia simaruba, L.)

Prép. *Idem.*

Cas part. Diarrhée atonique, certain cas de dysenterie à sa troisième période.

Quassia (*bois du* quassia amara, L.)

Prép. Infusion aqueuse, teinture alcoolique, extrait aqueux.

Cas part. Fièvres intermittentes.

Chicorée sauvage (*racine du* cichorium intybus, L.)

Prép. Suc, infusion et décoction aqueuses, extrait aqueux. — Boisson.

Us. Tonique, altérant.

Fiel de bœuf.

Prép. Fiel épaissi, extrait alcoolique. — Pilules.

Us. Tonique, altérant.

Cas part. Débilité des organes digestifs.

Substances amères aromatiques.

Aloès (*suc de plusieurs espèces d'aloe*).

Choix. On n'emploie que le soccotrin; rarement l'hépatique.

Prép. Solutions aqueuse et alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, potion, fomentation, suppositoire, lavement.

Us. Tonique, purgatif. — Emménagogue.

Angustura (*écorce*).

Prép. Poudre, infusion et décoction aqueuses, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, électuaire, bols, potion, boisson.

Us. Tonique. — Fébrifuge.

Colombo (*racine*).

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, électuaire, bols, potion.

Us. Tonique. — Antémétique.

Substances acerbes.

Alt. Les alcalis, les terres alcalines, les acides concentrés, les sels terreux et métalliques, les carbonates alcalins, la gélatine, l'albumine.

Prép. Poudre, infusion et décoction aqueuses, teinture alcoolique, extraits aqueux et alcoolique. — Pilules, électuaire, bols, pastilles, potion, boisson, lavement, bain, lotion, fomentation, douche, injection, gargarisme, onguent, etc.

Us. Tonique, astringent. — Fébrifuge.

Cachou (*suc épaissi du* mimosa catechu, etc. L.)

Prép. Poudre, solutions aqueuse et alcoolique, extrait aqueux. — Sirop, pastilles, pilules, électuaire, potion, injection, etc.

Cas part. Débilité de l'estomac, diarrhée par atonie.

Kino (*suc épaissi.*)

Prép. *Idem.*

Cas part. Leucorrhées et diarrhées chroniques, ménorrhagie par atonie.

Galles (*excroissances des* quercus robur *et* cerris, L.)

Prép. Poudre, infusion et décoction aqueuses, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules,

électuaire, potion, lavement, injection, onguent, etc.

CAS PART. Fièvres intermittentes, hémorrhoïdes indolentes, chute de l'anus.

Bistorte (*racine du* polygonum bistorta, L.)
Tormentille (*racine du* tormentilla erecta, L.)
Ecorce de Chêne (*quercus robur,* L.)

PRÉP. Poudre, décoction aqueuse, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, électuaire, potion, boisson, lavement, fomentation, injection, onguent, etc.

CAS PART. Comme ci-dessus.

Broux de Noix vert (*juglans regia,* L.)

PRÉP. Suc épaissi, décoction aqueuse, extrait aqueux, teinture alcoolique. — Pilules, potion, otion, lavement, injection, fomentation.

CAS PART. Vers intestinaux, syphilis invétérée, maladies chroniques de la peau, ulcères de la bouche.

Roses de Provins (*pétales du* rosa gallica, L.)

PRÉP. Poudre, infusion et décoction aqueuses. — Miel rosat, électuaire, conserve, bols, potion, boisson.

CAS PART. Diarrhée chronique, débilité de l'estomac, etc.

Balaustes (*calice et corolle non épanouis du* punica granatum, L.)

Prép. Infusion et décoction aqueuses.

Cas part. Angine et diarrhée chroniques.

Aigremoine (*feuilles de l'*agrimonia eupatoria, L.)

Argentine (*feuilles du* potentilla anserina, L.)

Potentille (*feuilles du* potentilla reptans, L.)

Salicaire (*feuilles du* lythrum salicaria, L.)

Prép. Infusion et décoction aqueuses. — Boisson, lavement, fomentation, lotion, injection, etc.

Cas part. Diarrhée chronique.

Substances amères et acerbes.

Rhubarbe (*racine du* rheum palmatum *et du* rheum undulatum, L.)

Prép. Poudre, macération et infusion aqueuses, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Sirop, pilules, électuaire, bols, potion, boisson.

Us. Tonique, astringent, purgatif.

Fumeterre (*herbe du* fumaria officinalis. L.)

Chardon béni (*herbe du* centaurea benedicta, L.)

Prép. Suc, infusion aqueuse, extrait aqueux. — Potion, boisson, lotion, fomentation, etc.

Us. Tonique, altérant.

Cas part. Maladies chroniques de la peau, des viscères abdominaux, du système lymphatique, etc.

Trèfle d'eau (*feuilles du* menyanthes trifoliata, L.)

Prép. Poudre, suc, infusion aqueuse, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, électuaire, bols, potion, boisson, lotion, etc.

Us. Tonique altérant.

Cas part. Fièvres intermittentes, maladies cutanées chroniques.

Ecorce de Saule (*salix alba*, etc. L.)

Marronnier d'Inde (*écorce de* l'esculus hippocastanum, L.)

Ecorce d'Orme (*ulmus campestris*, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, électuaire, bols, potion, boisson, lotion, etc.

Us. *et* cas part. Comme ci-dessus.

Substances amères, acerbes et aromatiques.

Quinquina (*écorce de plusieurs espèces de* cinchona).

Prép. Poudre, macération, infusion et décoction aqueuses, teinture alcoolique, extrait aqueux

par macération et par décoction, extrait alcoolique. — Poudre, pilules, électuaire, bols, pastilles, sirop, potion, boisson, lavement, fomentation, bain, injection, onguent, liniment, etc.

Us. Tonique.

Cas part. Fièvres intermittentes, et surtout les fièvres intermittentes pernicieuses, etc.

Espèces principales.

Quinquina gris *ou* de Loxa (*cinchona condaminea*, Bompland).

Quinquina orangé (*cinchona lancifolia*, Mutis).

Quinquina rouge (*cinchona oblongifolia*, Mutis).

Quinquina jaune (*cinchona cordifolia*, Mutis).

Quinquina blanc (*cinchona ovalifolia*, Mutis).

Benoîte (*racine du* geum urbanum, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique, extrait aqueux. — Pilules, électuaire, bols, potion, boisson, etc.

Us. Tonique.

Cas. Fièvres intermittentes, diarrhée atonique, aménorrhée par atonie, chlorose.

Substances âcres, plus ou moins volatiles.

Crucifères.

Prép. Il faut les employer à l'état frais, car elles perdent la plupart leurs propriétés par la dessiccation. — Suc, conserve, sirop, teinture alcoolique, eau et alcool distillés. — Electuaire, potion, boisson, gargarisme, etc.

Us. Excitant; employé surtout dans le scorbut.

Espèces principales.

Cochléaria (*herbe du* cochléaria officinalis, L.)

Cresson de fontaine (*herbe du* sysimbrium nasturtium, L.)

Cresson alénois (*herbe du* lepidium sativum, L.)

Raifort sauvage (*racine du* cochléaria armoracia, L.) On l'emploie aussi en cataplasme frais comme rubéfiant.

Moutarde (*graines du* sinapis nigra, L.) On l'emploie aussi en pâte (*sinapisme*) comme rubéfiant.

Alliacées.

Prép. Pulpe, suc, infusion aqueuse. — Sirop, potion, boisson, cataplasme.

Us. Excitant, expectorant, diurétique, rubéfiant.

Espèces principales.

Ail (*bulbe de l'*allium sativum, L.)

Oignon (*bulbe de l'*allium cepa, L.)

Scille (*bulbe du* scilla maritima, L.)

Prép. Poudre, suc, infusions acéteuse et vineuse, teinture alcoolique. — Oxymel, potion, boisson, pilules, pastilles, friction sur la peau.

Us. Excitant, nauséabond, vomitif, diurétique, expectorant, altérant.

Hellébore blanc (*racine du* veratrum album, L.)

Prép. Poudre.

Us. Sternutatoire.

Hellébore noir (*racine de l'*helleborus niger, etc., L.)

Prép. Poudre, extraits aqueux et alcoolique, teinture alcoolique. — Pilules, potion, lavement.

Us. Purgatif, altérant.

Ipécacuanha (*racine du* psychotria emetica, Mutis, *et du* calicocca ipecacuanha, Gomero).

Prép. Poudre (on préfère en général celle de l'écorce, quoique le ligneux soit pourvu des mêmes propriétés), infusion aqueuse, teintures vineuse, alcoolique. — Sirop, pastilles, pilules, potion.

Us. Vomitif, nauséabond, altérant, surtout employé dans le catarrhe pulmonaire chronique.

Jalap (*racine du* convolvulus jalappa, L.)

Prép. Poudre, teinture et extrait alcooliques (résine), infusion aqueuse. — Pilules, électuaire, potion, friction cutanée.

Us. Purgatif.

Garou (*écorce du* daphne mezereum, etc., L.)

Prép. Ecorce entière, décoction aqueuse, extrait aqueux, digestion dans l'huile et dans l'axonge. — Pilules, boisson, topique.

Us. Altérant, exutoire.

Gaïac (*bois, écorce, et extracto-résine du* guajacum officinale, L.)

Prép. *Bois et écorce :* décoction et extrait aqueux. — *Extracto-résine :* poudre, teinture alcoolique, suspension aqueuse. — Pilules, potion, boisson.

Us. Altérant, surtout dans les cas d'affections chroniques des muscles, de l'organe cutané, etc.

Seconde écorce de Sureau (*sambucus nigra,* L.)

Prép. Suc, infusion aqueuse. — Potion.

Us. Purgatif.

Nerprun (*baies du* rhamnus catharticus, L.)

Prép. Suc épaissi. — Sirop, potion, boisson.

Us. Purgatif.

Coloquinte (*fruit du* cucumis colocynthis, L.)

Prép. Poudre (il faut savoir dans quelle proportion on y a mêlé du mucilage adragant pour la préparer), extrait aqueux. — Lavement, etc.

Us. Purgatif, altérant.

Cévadille (*capsules du* veratrum sabadilla; Retzius?)

Prép. Poudre. — Pilules, potion, topique pulvérulent.

Us. Anthelmintique. Employé aussi pour détruire les poux du derme chevelu.

Staphisaigre (*graines du* delphinium staphisagria, L.)

Prép. Poudre.

Us. On s'en sert pour détruire les poux du derme chevelu.

Pyrètre (*racines de l'*anthemis pyrethrum, L.)

Prép. On la mâche entière.

Us. Sialagogue.

Muguet (*fleurs du* convallaria maïalis, L.)

Prép. Poudre.

Us. Ptarmique.

Bétoine (*feuilles du* betonica officinalis, L.)

Prép. Poudre.

Us. Ptarmique.

Gutte (*suc concret du* guttæfera vera ; Kœnig, etc.)

Prép. Extrait alcoolique, mélange mou, suspension aqueuse, solution alcoolique. — Pilules, boisson, potion.

Us. Purgatif drastique.

Cantharides (*cantharis vesicatoria*, Olivier, *insectes de l'ordre des coléoptères.*)

Prép. Poudre, teinture alcoolique, digestion dans l'huile et dans un corps adipeux quelconque, mélange mou, suspension dans l'eau. — Pilules, potion, onguent, liniment, emplâtre, fomentation et frictions cutanées.

Us. Rubéfiant, vésicatoire, suppuratif, altérant. Il ne faut les employer à l'intérieur qu'avec la plus grande prudence.

Euphorbe (*suc concret de l'*euphorbia officinalis, L., et *de l'*euphorbia antiquorum, L. et C.?)

Prép. Poudre, digestion dans un corps gras, mélanges pulvérulent et mou. — Onguent, emplâtre.

Us. Irritant, rubéfiant, sternutatoire ; mais comme tel, il exige beaucoup de prudence.

Substances odorantes peu sapides.

Fleurs de Violette (*viola odorata*, L.)

Prép. Infusion aqueuse. — Sirop, potion, boisson.

Us. Adoucissant, surtout dans les affections pulmonaires aiguës.

Roses pâles (*pétales du* rosa centifolia, L.)

Prép. Eau distillée, huile volatile. — Tablettes.

Us. Sédatif.

Fleurs de Tilleul (*tilia europœa*, L.)

Prép. Infusion aqueuse, eau distillée. — Potion, etc.

Us. Sédatif, léger excitant.

Fleurs de Sureau (*sambucus nigra*, L.)

Prép. Infusion aqueuse, sachet, vapeur, boisson, fomentation.

Us. Excitant, sudorifique.

Fleurs et feuilles de Pêcher (*amygdalus persica*, L.)

Prép Infusion aqueuse. — Sirop, potion.

Us. Léger purgatif.

Fleurs d'Acacia (*prunus spinosa*, L.)

Prép. Infusion aqueuse. — Potion, boisson.

Us. Léger purgatif.

Fleurs d'Orange (*citrus aurantium*, L.)

Prép. Eau distillée, huile volatile. — Tablettes, potion.

Us. Sédatif, excitant. — Moyen pour aromatiser les médicamens.

Pied-de-Chat (*fleurs du* gnaphalium dioïcum, L.)

Coquelicot (*pétales du* papaver rhoeas, L.)

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Bouillon blanc (*fleurs du* verbascum thapsus, L.)

Prép. Infusion aqueuse. — Potion, boisson.

Us. Adoucissant, surtout dans les affections pulmonaires aiguës.

Substances odorantes de saveur douce, contenant une huile fixe.

Prép. Huile volatile, huile mixte, poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique, eau et alcool distillés, oleo-saccharum. — Sirop, pastilles, potion, boisson, liniment.

Us. Excitans, sédatifs, surtout dans les cas de flatuosités.

Espèces.

Anis (*graines du* pimpinella anisum, L.)
Fenouil (*gr. de l'*anethum fœniculum, L.)
Carvi (*gr. du* carum carvi, L.)
Coriandre (*gr. du* coriandrum sativum, L.)
Cumin (*gr. du* cuminum cyminum, L.)
Badiane (*capsules de l'*illicium anisatum, L.)
Muscade (*gr. du* myristica moschata, TUNBERG.)
Macis (*arille du* myristica moschata, TUNBERG.)

Substances aromatiques de saveur chaude.

Musc (*produit organique du* moschus moschiferus, L.)

CHOIX. Celui de Tonquin en poche.

PRÉP. Poudre, suspension aqueuse, infusions aqueuse, alcoolique, huileuse, adipeuse. — Pilules, potion, etc.

Myrrhe (*suc concret exotique, et souvent sophistiqué.*)

PRÉP. Poudre, infusion aqueuse, extrait aqueux, teinture alcoolique. — Pilules, potion.

US. Excitant, emménagogue, sédatif; employé surtout dans les cas d'affections hystériques.

Sassafras (*bois du* laurus sassafras, L.)

Prép. Infusion aqueuse, huile volatile. — Boisson.

Us. Excitant, sudorifique.

Calamus aromatique (*racine de l'*acorus calamus, etc., L.)

Prép. Infusion aqueuse, teinture alcoolique.

Us. Excitant.

Safran (*stigmates du* crocus sativus, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Pilules, pastilles, potion, boisson, fomentation, cataplasme.

Us. Excitant, sédatif, emménagogue.

Cascarille (*écorce du* croton cascarilla, L.)

Prép. Poudre, teinture alcoolique. — Electuaire, bols, potion.

Us. Excitant; employé surtout dans des cas de fièvres intermittentes.

Cannelle (*écorce du* laurus cinnamomum, L.)

Prép. Poudre, huile volatile, infusion aqueuse, teinture alcoolique, eau et alcool distillés. — Pastilles, sirop, pilules, électuaire, potion, boisson.

Us. Excitant, tonique.

Vanille (*gousse de l'*epidendrum vanilla, L.)

Prép. Poudre, teinture alcoolique.

Us. Excitant.

Angélique (*racine de l'*angelica archangelica, L.)

Aunée (*racine de l'*inula helenium, L.)

Prép. Infusion aqueuse, teinture alcoolique.

Us. Excitant, surtout dans les cas de catarrhes pulmonaires chroniques.

Menthe poivrée (*herbe du* mentha piperita, L.)

Prép. Infusion aqueuse, eau distillée, huile volatile. — Tablettes, potion, etc.

Us. Excitant, réfrigérant, sédatif.

Lavande (*fleurs du* lavandula spica, L.)
Mélisse (*herbe du* melissa officinalis, L.)
Menthe (*h. du* mentha crispa, L.)
Basilic (*h. de l'*ocymum basilicum, L.)
Thym (*h. du* thymus vulgaris, L.)
Serpolet (*h. du* thymus serpillum, L.)
Origan (*h. de l'*origanum vulgare, L.)
Lierre terrestre (*h. du* glecoma hederacea, L.)

Prép. Infusion aqueuse, eau distillée, huile volatile, alcool distillé. — Potion, boisson, etc.

Us. Excitant, sédatif.

Substances aromatiques de saveur acerbe.

Ecorce de Grenade (*punica granatum*, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse.

Us. Tonique, astringent et excitant.

Substances aromatiques de saveur amère et acerbe.

Hysope (*herbe de l'*hyssopus officinalis, L.)
Romarin (*h. du* rosmarinus officinalis, L.)
Sauge (*h. du* salvia officinalis, L.)

Prép. Infusion aqueuse. — Potion, boisson, vapeur, etc.

Us. Excitant, sudorifique.

Chamædrys (*herbe du* teucryum chamædrys, L.)

Chamomille (*fleurs et feuilles du* matricaria chamomilla, L.)

Chamomille romaine (*fleurs et feuilles de l'*anthemis nobilis, L.)

Feuilles d'Oranger (*citrus aurantium*, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse. — Bols, électuaire, etc.

Us. Excitant, sédatif, fébrifuge.

Substances aromatiques de saveur âcre.

Poivre (*baies du* piper nigrum, L.)

Prép. Poudre, teinture alcoolique. — Pilules, pastilles, potion, lotion, fomentation, onguent.

Us. Excitant, rubéfiant.

Gérofles (*fleurs non épanouies du* caryophyllus aromaticus, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Pastilles, pilules, électuaire, potion.

Us. Excitant.

Gingembre (*racine de l'*amomum zingiber, L.)
Contrayerva (*racine du* dorstenia drakena, L.)
Zédoaire (*racine du* kæmpferia rotunda, L.)

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Substances aromatiques de saveur amère, âcre et acerbe.

Arnica (*fleurs et racine de l'*arnica montana, L.)

Prép. *Fleurs* : infusion aqueuse; *racine* : poudre, infusion et décoction aqueuses. — Bols, électuaire, boisson, potion, fomentation, etc.

Us. Excitant.

Cas part. *Fleurs* : chute et contusion, céphalalgie nerveuse, apoplexie imminente. *Racine* : fièvres adynamiques, suppurations abondantes, diarrhées chroniques.

Substances d'une odeur forte, désagréable, et de saveur variée.

Gomme-résines fétides (*sucs concrets*).

Prép. Poudre (elle doit être préparée à froid

et par simple trituration), mélanges pulvérulent et mou, suspension aqueuse, teinture alcoolique. — Pilules, potion, lavement, onguent, emplâtre.

Us. Excitans, sédatifs, employés surtout dans le cas d'hystérie, dans l'asthme, dans le catarrhe pulmonaire chronique, contre les vers intestinaux, etc.

Espèces.

Assa fétida (*ferula assa fœtida*, L.)
Sagapenum.
Ammoniacum.
Galbanum (*bubon galbanum*, L.)
Opoponax (*pastinaca opoponax*, L.)

Castoréum (*produit organique du* castor fiber, L.)

Choix. Celui de Moscovie.

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Pilules, potion.

Us. Excitant, sédatif, employé surtout dans les cas d'affection hystérique; peu usité de nos jours, en ce qu'il est souvent sophistiqué.

Rue (*herbe du* ruta graveolens, L.)

Prép. Herbe fraîche contuse, poudre, infusion aqueuse, extrait aqueux, huile volatile. — Pilules, potion, cataplasme, fomentation, etc.

Us. Excitant, emménagogue, sédatif, rubéfiant.

Matricaire (*herbe du* matricaria vulgaris, L.)

Armoise (*sommités de l'*artemisia vulgaris, L.)

Prép. Infusion aqueuse, teinture alcoolique. —Vin, sirop, potion, boisson, etc.

Us. Excitant, sédatif, emménagogue, anthelmintique.

Absinthe (*sommités de l'*artemisia absinthium, L.)

Prép. Comme ci-dessus.

Us. Excitant, employé surtout dans les cas de fièvres intermittentes; sédatif, emménagogue.

Tanaisie (*fleurs et graines du* tanacetum vulgare, L.)

Prép. Infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Potion, boisson.

Us. Excitant, sédatif, emménagogue; (graines,) anthelmintiques.

Cina, Semen Contra, Santoline, Barbotine (*graines.*)

Prép. Poudre, infusion aqueuse. — Dragées, gâteaux, bols, potion, lavement.

Us. Anthelmintique.

Serpentaire de Virginie (*racine de l'*aristolochia serpentaria, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Pilules, électuaire, potion.

Us. Excitant.

Cas part. Fièvres adynamique et ataxique.

Valériane (*racine des* valeriana officinalis *et* phu, L.)

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Cas part. Epilepsie sans lésion organique.

Cabaret (*racines et ſeuilles de l'*asarum europæum, L.)

Prép. Comme ci-dessus.

Us. Vomitif, sternutatoire.

Livèche (*racine du* ligusticum levisticum, L.)

Impératoire (*racine de l'*imperatoria ostruthium, L.)

Prép. Infusion aqueuse, teinture alcoolique.

Us. Excitant.

Substances d'une odeur de térébenthine.

Genièvre (*baies du* juniperus communis, L.)

Prép. Infusion aqueuse, eau et alcool distillés, extrait aqueux, huile volatile. — Electuaire, potion, boisson, fomentation, fumigation.

Us. Excitant, tonique, diurétique.

Chamæpitys (*herbe du* teucryum chamæpitys, L.)

Prép. Infusion aqueuse.

Us. Excitant. Employé surtout contre les fièvres intermittentes.

Sabine (*feuilles du* juniperus sabina, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique, huile volatile.—Pilules, potion, topique pulvérulent.

Us. Excitant, emménagogue, cathérétique.

Substances d'une odeur de marée et d'une saveur désagréable.

Mousse de Corse (*mélange de* fucus, *de* ceramium, *d'*ulva, etc.)

Coralline officinale (*corallina officinalis*, L. Polypier. L)

Prép. Poudre, infusion et décoction aqueuses, gelée.—Sirop, électuaire, bols, potion.

Us. Anthelmintiques.

Substances d'une odeur et d'une saveur nauséabondes.

Séné (*feuilles et gousses (follicules) du* cassia senna, L., *et du* cassia acutifolia, Lamarck.

Prép. Poudre, infusion et décoction aqueuses, extrait aqueux.—Electuaire, bols, sirop, potion, boisson, lavement.

Us. Purgatif.

Gratiole (*feuilles du* gratiola officinalis, L.)

Prép. Poudre, infusion aqueuse.—Bols, électuaire, potion, boisson.

Us. Eméto-cathartique, altérant.

Substances d'une odeur vireuse.

Opium (*suc épaissi du* papaver somniferum, L.)

Prép. Opium purifié, extrait aqueux, infusions aqueuse, vineuse et alcoolique, huileuse, adipeuse, poudre.—Sirop, pilules, électuaire, potion, lavement, injection, fomentation, liniment, onguent, collyre.

Us. Excitant, sédatif, sudorifique.

Têtes de Pavot (*capsules du* papaver somniferum, L.)

Prép. Infusion aqueuse, extrait aqueux.—Sirop, potion, fomentation.

Us. Comme ci-dessus.

Belladone (*feuilles et racine de l'*atropa belladona, L.)

Prép. Poudre, suc épaissi.—Pilules, potion, collyre.

Cas part. On l'emploie surtout contre la rage, et pour paralyser l'iris.

Pomme épineuse (*feuilles du* datura stramonium.)

Prép. Poudre, suc épaissi.

Us. Sédatif.

Jusquiame (*feuilles de l'*hyosciamus niger, L.)

Prép. Poudre, suc épaissi.

Us. Sédatif.

Ciguë (*herbe du* conium maculatum, L.)

Prép. Poudre, suc épaissi, feuilles fraîches contuses. — Pilules, fomentation, cataplasme.

Us. Sédatif, altérant.

Napel (*feuilles de l'*aconitum napellus, etc. L.)

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Morelle (*herbe du* solanum nigrum, L.)

Prép. Herbe fraîche contuse, infusion aqueuse. — Lotion, fomentation, cataplasme, onguent.

Us. Sédatif.

Douce-Amère (*tiges du* solanum dulcamara, L.)

Prép. Infusion et décoction aqueuses, extrait aqueux. — Pilules, boisson.

Us. Altérant, surtout dans les maladies chroniques de la peau.

Tabac (*feuilles du* nicotiana tabacum, L.)

Prép. Poudre, suc épaissi, fumée, Infusion

et décoction aqueuses, teinture alcoolique. — Pilules, lavement, lotion.

Us. Rubéfiant, dans le cas de gale; sternutatoire, diurétique, altérant; drastique, pris en lavement à l'état liquide et à celui de fumée.

Digitale pourprée (*feuilles du* digitalis purpurea, L.)

Prép. Poudre, suc épaissi, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Pilules, potion, friction sur la peau.

Us. Hypnotique, diurétique, sédatif de la circulation, altérant.

Cas part. Hydropisies, suppurations abondantes, scrophules, etc.

LIQUEURS FERMENTÉES.

Vin.

Alt. Le contact de l'air, surtout s'il est uni à la chaleur; les acides, surtout s'ils sont concentrés; les alcalis, les terres alcalines, les carbonates alcalins et terreux, l'alun, le muriate de baryte, l'oxalate acidule de potasse, les oxydes, et beaucoup de sels métalliques; quelquefois la gélatine et l'albumine, et souvent l'immersion des substances végétales, surtout si elles sont fraîches.

Adm. Pur, étendu dans l'eau, rendu plus actif à l'aide de différentes substances qu'on y

fait dissoudre ou macérer, mêlé avec des teintures alcooliques. — Potion, boisson, fomentation, lotion, etc.

Us. Excitant tonique. — Excipient de médicamens variés.

Vins sucrés acerbes;

Espèces:

Le vin d'Alicante.

Vins sucrés amers;

Espèces:

Les vins de Malaga,
de Madère,
de Malvoisi,
du Cap,
de Xérès, etc.

Vins acidules très-alcooliques;

Espèces:

Les vins de la Bourgogne et de la Champagne méridionale.

Vins extracto-alcooliques;

Espèces.

Les vins de Bordeaux,
de Grave,
de Pontac,
de Roussillon.

Alcool.

Choix. On préfère celui qui est retiré du vin.

Degrés de concentration (1).

0,95 à 0,91. = 8 à 15°.
0,91 à 0,88. = 15 à 20°.
0,88 à 0,85. = 20 à 25°.
0,85 à 0,82. = 25 à 30°.

Alt. Une haute température, l'inflammation, les acides minéraux concentrés, et même quelques acides végétaux, les alcalis caustiques; des oxydes et des sels métalliques, surtout à l'aide de la chaleur. — L'alcool à 30° passe à 10° par son mélange avec p. ég. d'eau, et à 2° lorsqu'on le mêle à 15 p. de ce liquide. L'alcool à 10° passe à 5° lorsqu'on y ajoute p. ég. d'eau, et à 1° lorsqu'on l'étend dans 10 p. de ce liquide.

Adm. Pur, étendu dans de l'eau, dans du vin; rendu médicamenteux par des substances différentes qu'on y fait dissoudre ou macérer. — Potion, boisson, fomentation, lotion, etc.

Us. Excitant, sédatif, rubéfiant. — Excipient de différens médicamens.

Vinaigre.

Alt. La chaleur, le contact de l'air, les alcalis, les terres alcalines, les carbonates, les

(1) Le thermomètre étant à 12° au-dessus de zéro.

oxydes métalliques, beaucoup de métaux et de sels métalliques.

Adm. Etat liquide ou de vapeur, pur, étendu d'eau, rendu plus actif par des substances différentes qu'on y fait dissoudre ou macérer. — Potion, boisson, lavement, fomentation, lotion, douche, etc.

Us. *Voyez* acide acétique, page 15.

ETHERS.

Alt. La chaleur, l'exposition au contact de l'air, l'inflammation, les acides concentrés, les oxydes qui abandonnent facilement leur oxygène.

Prép. Solutions aqueuse, alcoolique, huileuse. — Gouttes, potion, boisson, lavement, fomentation, liniment, vapeur, etc.

Us. Excitans, sédatifs, sudorifiques, réfrigérans. — Excipiens de différens médicamens.

Espèces.

Ether sulfurique.
Ether nitrique.
Ether acétique.

SECTION DEUXIÈME.

Préparations des Médicamens.

PRÉLIMINAIRES.

RÉCOLTE DES PLANTES.

RACINES. On récolte les racines annuelles vers le temps de la floraison ; les bisannuelles au commencement de la deuxième année ou au milieu de l'hiver ; les racines vivaces dans le temps de l'exfoliation ; les racines aquatiques en tout temps, excepté en hiver ; les racines charnues avant l'hiver et peu après la maturité des graines.

Ecorces. On les récolte au printemps ; on préfère celles des jeunes branches à celles du tronc et des vieilles branches.

Bois. On les récolte en hiver et au commencement du printemps ; on rejette ceux qui proviennent d'arbres ou d'arbustes trop vieux et trop jeunes.

Herbes. On les récolte dès que les feuilles sont entièrement développées, à moins qu'on ne veuille récolter les fleurs en même temps.

Fleurs. On les récolte au moment de leur épanouissement ou peu de temps après.

Fruits. On les récolte en général après leur maturité.

DESSICCATION DES PLANTES.

Racines. On les nettoie d'abord, et lorsqu'elles sont grêles, fibreuses et peu chargées d'humidité, on peut les laisser dans leur intégrité; mais si elles sont grosses et charnues, il est nécessaire de les couper par tranches On les étend ensuite sur des clayons d'osier ou sur des tamis, ou bien on les enfile pour les suspendre; et dans l'un et l'autre cas, on les dessèche à l'étuve dont on élève la température de trente à quarante degrés. — Pour dessécher les bulbes, tels que l'oignon de scille, on en sépare les squammes, on coupe ces squammes par languettes, on les étend sur des tamis ou on en fait des chapelets, et on les dessèche à l'étuve.

Ecorces. Comme elles sont en général moins chargées d'humidité que les racines, leur dessiccation exige peu de précaution, et peut se faire en les étendant au soleil ou dans un grenier bien sec.

Bois. Ils n'exigent aucune précaution particulière pour leur dessiccation.

Feuilles. Après les avoir isolées des feuilles étrangères et des feuilles mortes, on les étend dans une chambre exposée au soleil; mais il faut avoir soin de les remuer plusieurs fois par jour.

Fleurs. On les étend sur des clayons d'osier, garnis de papier gris, et on les expose au soleil

ou à l'étuve. Il est bon de les recouvrir de papier gris, pour conserver, autant qu'il est possible, leur couleur.

Semences. Il suffit de les étendre dans un endroit sec, d'une température modérée.

Fruits. Ils doivent être desséchés promptement : on les place sur des clayons, dans un four chauffé au même degré que pour cuire le pain. Au bout d'un quart d'heure, on les retire ; on les expose au soleil : on les replace ensuite dans le four ou dans une étuve, mais beaucoup moins chauffée qu'auparavant.

Les différentes parties des plantes desséchées doivent être garanties des injures de l'air. Celles qui sont aromatiques surtout exigent plus de précautions, et doivent être conservées dans des boîtes qui se ferment exactement.

PULVÉRISATION.

Avant de pulvériser les corps, il faut les priver de ce qui peut nuire à la pureté de la poudre. Les mortiers doivent être de nature à ne pas les altérer. Les poudres, surtout celles qui proviennent de substances végétales, doivent être souvent renouvelées ; il faut les conserver dans des flacons de verre bien bouchés.

Les différentes parties d'une même pilée ne sont pas toujours analoguesentre elles ; on préfère quel-

quefois les premières; par exemple, celles des racines fibreuses, comme l'ipécacuanha; d'autres fois les dernières; par exemple, celles du quinquina, du jalap.

CHAPITRE PREMIER.

Préparations indépendantes des organes avec lesquels on met les médicamens en contact.

ARTICLE PREMIER.

PULPES.

Leur préparation est subordonnée à l'état particulier des végétaux. Lorsque les substances végétales ont une consistance molle, on se contente de les piler pour les passer aussitôt au tamis. Lorsqu'elles sont desséchées, ou de texture ligneuse, on les ramollit par l'immersion dans un peu d'eau chaude, ou par la coction avec une petite quantité de ce liquide. Lorsqu'elles ont beaucoup d'eau de végétation (les oignons, les pommes), on les fait cuire à une chaleur sèche; par exemple, sous la cendre chaude.

On sépare les parties ramollies de celles qui n'en sont pas susceptibles, en les pressant sur un tamis de crin avec une spatule de bois. Il est souvent inutile de recourir à ce moyen

lorsque la pulpe doit être employée à l'extérieur.

Si la matière qui passe est trop liquide, il suffit de l'évaporer à une douce chaleur jusqu'à consistance convenable.

Pulpes les plus usitées.

Pulpes (crêmes) de graines céréales.

Proc. On prend ces graines privées de leurs tégumens; on les fait tremper dans de l'eau, et on les frotte contre un linge rude, afin d'enlever les matières hétérogènes qui y adhèrent; on les fait cuire à une douce chaleur avec une petite quantité d'eau jusqu'à ce qu'elles soient bien ramollies; on les passe ensuite avec expression. On peut édulcorer et aromatiser ces pulpes.

Pulpe de casse.

Proc. On enlève d'abord les valves de la gousse; on fait digérer le parenchyme à une douce chaleur avec un peu d'eau; on le passe ensuite au tamis. Cette pulpe ne tarde pas à fermenter : pour s'y opposer, on la fait cuire au bain-marie avec un cinquième de son poids de sucre et au-delà.

Pulpe de tamarin.

Même procédé.

Pulpe de pruneaux.

Proc. On les sépare de leurs noyaux; on les fait cuire ensuite à une douce chaleur avec un

peu d'eau jusqu'à consistance molle; on les passe au tamis. On peut édulcorer cette pulpe comme les précédentes.

ARTICLE DEUXIÈME.

SUCS.

§ Ier. *Sucs aqueux.*

Il faut d'abord enlever des plantes tout ce qui peut altérer leur suc, ou s'opposer à sa sortie; c'est ainsi qu'on rejette l'écorce dure, les pepins, les noyaux et les pédoncules des fruits, qu'on lave les herbes et les racines. On coupe ces substances menu, ou bien on les râpe selon le besoin; on les pile ensuite jusqu'à consistance molle; on se sert à cet effet d'un pilon de bois et d'un mortier de marbre ou de bois, selon la nature du suc. Il est inutile d'y ajouter de l'eau lorsque le végétal est très-succulent et que le suc est limpide; il est indispensable de le faire lorsque le végétal est ligneux ou que le suc est très-visqueux. On le passe avec expression à travers un linge, dès que la substance végétale est suffisamment ramollie.

On clarifie les sucs de manière variée, 1°. par filtration immédiate; 2°. par reposition, décantation et filtration; 3°. par coagulation à l'aide de la chaleur et par filtration (on fait l'opéra-

tion à vaisseau clos et au bain-marie toutes les fois que le suc est volatil, et on attend qu'il soit refroidi avant de déboucher pour le filtrer); 4°. par coagulation à l'aide d'un acide (exemple : le vinaigre, le suc de citron) et par filtration; 5°. par coagulation à l'aide de l'alcool et par filtration; 6°. par coagulation à la chaleur avec des blancs d'œufs battus, et par filtration.

Sucs aqueux les plus usités.

Sucs de treffle d'eau,
de fumeterre,
de chicorée sauvage,
de pissenlit,
d'oseille.

On peut les clarifier par tous les procédés.

Sucs de bourrache,
de buglosse,
de mercuriale.

La viscosité du suc de ces plantes nécessite qu'on les pile avec un peu d'eau. On peut les clarifier par tous les procédés.

Sucs des labiées,
de cerfeuil,
de cochléaria,
de cresson de fontaine,
de cresson alénois,
de raifort sauvage.

On les clarifie par le premier, le quatrième ou le cinquième procédé. Si on a recours au troisième, ce doit être au bain-marie et à vaisseau clos.

Sucs de fruits acides, de coing,
et surtout de citron, de grenade,
d'orange, de framboise,
de verjus, de groseille,
de nerprun, de mûre.

On retire ces sucs par expression, à l'exception de ceux de groseilles et de mûres, qu'il suffit d'exposer d'abord à une douce chaleur, et de placer ensuite sur un tamis pour en laisser écouler le suc. On les clarifie par le deuxième procédé. On les dépose dans des bouteilles qu'on remplit entièrement; on les recouvre ensuite d'une couche d'huile, ou bien on se contente de plonger les vases qui les contiennent dans de l'eau chaude jusqu'à ce qu'ils soient échauffés, et de les boucher aussitôt après. On les conserve dans un lieu frais.

§ II. *Sucs huileux.*

Huile d'amandes.

Proc. On choisit les amandes entières, non rances; on les frotte contre un linge rude, afin d'enlever la poussière qui adhère à leur tégument; on les réduit en poudre, et on les passe au tamis de crin; on les enferme dans un sac de toile, et on les soumet à l'action d'une forte presse.

ARTICLE TROISIÈME.

ÉMULSIONS.

Proc. Il faut choisir les graines émulsives bien entières et non rances; on les prive de leur tégument en les plongeant pendant quelques momens dans de l'eau chaude ; on les pile ensuite dans un mortier de marbre, en y ajoutant de l'eau successivement, de manière à en former une pâte très-homogène qu'on délaye dans la moitié de la quantité d'eau qui doit servir d'excipient. On passe cette liqueur à travers l'étamine, et on traite le résidu avec l'autre portion d'eau ; on passe de nouveau avec expression, et on mêle les deux liqueurs.

Alt. L'action du feu, et même une température atmosphérique élevée, les acides, l'alcool.

Adm. Sirop, boisson.

Us. Adoucissans, rafraîchissans, diurétiques. — Excipiens d'autres médicamens.

Emulsions les plus usitées.

Emulsion d'amandes.

On emploie des amandes douces; on y ajoute quelquefois $\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{10}$ de leur poids d'amandes amères pour donner à l'émulsion une saveur plus agréable. Les proportions sont d'une à vingt parties d'amandes pour cent parties d'eau (1 gros à 3 onces pour une livre d'eau.)

Emulsion de pistaches.

Même procédé. Elle est verte.

Emulsion de pignons, de graines de pavot, de lin, de chènevis, etc.

Elles sont peu usitées.

Petit-lait.

Proc. On expose le lait à une douce chaleur; on le coagule avec du vinaigre, avec du tartrite acidule de potasse, ou avec 0,001 de son poids de présure (9 grains par livre) qu'on a préalablement étendue dans un peu d'eau. On passe le lait à l'étamine dès qu'il est coagulé; on le clarifie ensuite avec du blanc d'œuf battu. On filtre la liqueur dès qu'elle est clarifiée et pendant qu'elle est encore chaude.

Pour plus d'économie, on peut remplacer le lait par du lait de beurre, ou par le sérum qu'on obtient dans la fabrication du fromage.

Le petit-lait ne tarde pas à s'aigrir.

Us. Purgatif, adoucissant. — Excipient d'autres médicamens.

ARTICLE QUATRIÈME.

MÉLANGES.

Espèces. Pulvérulens, mous, liquides, vaporeux, gazeux.

Excip. On choisit des corps inertes, ou des

substances qui aient des propriétés analogues à celles du médicament, et qui ne soient pas susceptibles de l'altérer.

Us. On les forme pour réunir des substances de propriétés analogues ou différentes; pour étendre un médicament, afin d'affoiblir son action, ou pour pouvoir le partager en plusieurs doses. Il est à cet effet convenable de prendre l'excipient dans des proportions qui puissent favoriser cette distribution. Telles sont 4, 9, 19, 49 parties sur une du médicament, si on fait usage du système décimal; et 11, 23, 35, 71, si on se sert du poids de marc.

§ Ier. *Mélanges pulvérulens.*

Proc. Il faut pulvériser isolément chaque ingrédient; on les mêle ensuite, et on les passe par un tamis plus gros que celui par lequel chaque poudre a passé. S'il y a des substances molles, on les triture avec celles qui sont sèches. On emploie souvent du sucre comme excipient lorsqu'on veut administrer le médicament à l'intérieur.

Us. On les administre directement, ou en mélange mou, en suspension, etc.

§ II. *Mélanges grossièrement comminués* (espèces.)

Proc. On comminue chaque ingrédient isolément, et on les mêle ensuite.

Us. On s'en sert pour faire des sachets, des infusions, des décoctions, etc. Les pharmacopées mêlent souvent des substances très-analogues sous le rapport de leurs propriétés médicales; mais un des ingrédiens peut ordinairement remplacer tous les autres.

§ III. *Mélanges mous.*

Consistance. Variée, depuis celle de la cire jusqu'à celle du miel.

Excipiens. Variés, selon les surfaces avec lesquelles on met le médicament en contact.

Prép. part. Electuaire, bols, pilules, pastilles, tablettes, onguent, emplâtre, suppositoire.

§ IV. *Mélanges liquides.*

Esp. Ils peuvent être faits sans ou à l'aide d'un intermède.

Excip. L'eau, le vin, etc. L'eau est employée toutes les fois qu'on se sert d'un intermède.

Prép. part. Potion, lavement, lotion, collyre, etc.

Interm. Le *mucilage adragant*. Une partie suffit pour 200 parties d'eau (9 grains pour 3 onces); on triture le médicament avec l'adragant en poudre, et on y ajoute successivement la quantité d'eau nécessaire.

Le *jaune d'œuf*. On le triture avec le médica-

ment qu'on veut suspendre, et on y ajoute successivement l'eau.

Le *blanc d'œuf*. Même procédé : il est inférieur au jaune d'œuf.

L'*alcool rectifié*. On dissout le corps d'abord dans l'alcool, et on mêle ensuite cette solution tout d'un coup avec la quantité d'eau nécessaire.

L'*acide acétique concentré*. Même procédé.

Médicamens qu'on suspend à l'aide d'intermèdes.

Le *Camphre*. A l'aide du mucilage adragant, ou mieux, à l'aide du jaune d'œuf, de l'alcool rectifié, ou de l'acide acétique concentré.

Les *résines*. Idem.

Les *gomme-résines*. A l'aide du vinaigre ou du jaune d'œuf.

Les *huiles volatiles*. A l'aide de l'alcool rectifié, de l'acide acétique concentré, ou du sucre.

Les *térébenthines*. A l'aide du jaune d'œuf.

Les *huiles fixes*. A l'aide de la moitié ou d'un cinquième de leur poids de jaune ou de blanc d'œuf.

Les *corps pulvérulens en général*. A l'aide du mucilage adragant ou du jaune d'œuf.

§ V. *Mélanges gazeux*.

Excip. L'air atmosphérique.

Proc. On remplit un vase d'eau, on le renverse sur la machine hydro ou hydrargyro-pneumatique, et on y fait ensuite entrer des volumes déterminés de gaz et d'air atmosphérique.

Us. On s'en sert pour respirer, etc.

Mélanges les plus usités de plusieurs substances médicamenteuses.

Amers et aromatiques.

Ex. *Pr.* Gentiane, 2 p.
Ecorce d'orange, 1 p.
Mêlez.

Autre.

Ex. *Pr.* Quinquina, 4 p.
Cascarille, 1 p.
Mêlez.

Autre.

Pr. Myrrhe, 4 p.
Safran, 3 p.
Aloès, 3 p.
Mêlez.

Prép. Poudre, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Electuaire, bols, potion, boisson.

Us. Tonique et excitant.

Acerbes et aromatiques.

Ex. *Pr.* Cachou, 4 p.
Cannelle, 1 p.
Mêlez.

Autre.

Ex. *Pr.* Alun, 4 p.
Cannelle, 1 p.
Mêlez.

Prép. Comme ci-dessus.

Us. Tonique, astringent, excitant.

Amers, acerbes et aromatiques.

Ex. *Pr.* Gentiane, 3 p.
Cachou, 2 p.
Cannelle, 1 p.

Mêlez.

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Acerbes et mucilagineux.

Ex. *Pr.* Cachou, 1 p.
Poudre de gomme arabique, 4 p.

Mêlez.

Prép. Solution aqueuse, mélange mou. — Pastilles, potion, etc.

Us. Doux astringent.

Camphre et mucilagineux.

Ex. *Pr.* Camphre, 1 p.
Poudre de gomme arabique, 4 p.

Mêlez.

Prép. Mélange mou, suspension aqueuse. — Pastilles, potion, etc.

Us. Sédatif non irritant.

Camphre et Nitrate de Potasse.

Ex. *Pr.* Camphre, 1 p.
Nitrate de potasse, 2 p.

Mêlez.

Prép. Mélange mou, suspension aqueuse. — Pilules, pastilles, potion, etc.

Us. Sédatif, rafraîchissant.

Camphre et aromatiques.

Ex. *Pr.* Camphre, 1 p.
Cannelle, 4 p.

Mêlez.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, teinture alcoolique, macération acéteuse, suspension aqueuse. — Pilules, électuaire, potion, boisson, fomentation, etc.

Us. Excitant, etc.

Opium et aromatiques.

Ex. *Pr.* Opium, 1 p.
Cannelle, 9 p.

Mêlez.

Autre.

Pr. Opium, 8 p.
Cannelle, 1 p.
Gerofle, 1 p.
Safran, 2 p.

Mêlez. (*Sydenham.*)

Prép. Mélanges pulvérulent et mou, infusion aqueuse, teintures vineuse, alcoolique. — Pilules, électuaire, potion, boisson, lavement, fomentation, etc.

Us. Excitant, etc.

Opium, acerbes et aromatiques.

Ex. *Pr.* Cachou, 2 p.
Cannelle, 2 p.
Opium, 1 p.

Mêlez.

Prép. Comme ci-dessus.

Opium, amers et aromatiques.

Ex. *Pr.* Quinquina, 3 p.
Cannelle, 2 p.
Opium, 1 p.

Mêlez.

Prép. Comme ci-dessus.

Opium et Camphre.

Ex. *Pr.* Opium, 1 p.
Camphre, 2 p.

Mêlez.

Prép. Comme ci-dessus.

Opium et Nitrate de Potasse.

Ex. *Pr.* Nitrate de potasse, 4 p.
Extrait aqueux d'opium, 1 p.

Mêlez.

Prép. Comme ci-dessus.
Us. Sédatif et rafraîchissant.

Opium et Ipécacuanha.

Ex. *Pr.* Opium,
Ipécacuanha, p. égale.

Mêlez. (*Dover.*)

Prép. Comme ci-dessus.
Us. Sudorifique.

Nitrate de Potasse et acerbes.

Ex. *Pr.* Cachou, *ou* pétales de roses rouges, 2 p.
Nitrate de potasse, 1 p.

Mêlez.

Prép. Mélange mou, infusion aqueuse. — Pastilles, pilules, électuaire, potion, boisson.

Us. Astringent et rafraîchissant.

Crucifères et amers.

Ex. *Pr.* Suc de cochléaria,
de fumeterre, p. égales.
Mêlez.

Prép. Potion.

Us. Tonique stimulant.

Crucifères, acides et aromatiques.

Ex. *Pr.* Suc de cochléaria, 4 p.
de citron 2 p.
Ecorce de citron, 1 p.
Mêlez.

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Végétaux âcres et amers.

Ex. *Pr.* Scille, 1 p.
Gentiane, 4 p.
Mêlez.

Prép. Mélange mou, infusion aqueuse, teinture alcoolique. — Pilule, électuaire, potion, etc.

Us. Tonique et altérant.

Végétaux âcres, amers et aromatiques.

Ex. *Pr.* Extrait d'hellébore noir, 2 p.
Myrrhe, 1 p.
Chardon béni, 1 p.
Mêlez. (*Bacher.*)

Autre.

Pr. Quinquina, 4 p.
Scille, 1 p.
Ecorce de citron, 2 p.
Mêlez.

Prép. Comme ci-dessus.

Carbonate d'Ammoniaque et amers.

Ex. *Pr.* Carbonate d'ammoniaque, 1 p.
Gentiane, 4 p.
Mêlez. (*Peyrilhe.*)

Prép. Mélange mou, solution aqueuse, alcoolique. — Potion, boisson, fomentation, etc.

Us. Tonique, excitant, etc.

Carbonates alcalins et amers.

Ex. *Pr.* Carbonate de soude, 1 p.
Gentiane, 4 p.
Mêlez. (*Peyrilhe.*)

Prép. *et* us. Comme ci-dessus.

Mercuriaux et antimoniaux.

Ex. *Pr.* Muriate de mercure doux,
Oxyde d'antim. hydro-sulfuré orangé, p. égale.
Mêlez. (*Plummer.*)

Prép. Mélanges pulvérulent et mou. — Pilules, etc.

Us. Altérant.

Mercuriaux et Ether.

Ex. *Pr.* Nitrate de mercure, 25 p.
Ether nitrique, 1 p.
Mêlez.

Prép. Solution aqueuse. — Sirop, potion.
Us. Excitant et altérant.

Mercuriaux et Opium.

Ex. *Pr.* Oxyde de mercure noir, 9 p.
Opium, 1 p.
Mêlez.

Prép. Mélanges pulvérulent et mou. — Pilules, etc.
Us. Altérant et sédatif.

Muriate de baryte et Sel de fer.

Ex. *Pr.* Muriate de baryte, 1 p.
Muriate de fer, 9 p.
Mêlez. (*Hufland.*)

Prép. Mélange mou, solution aqueuse. — Potion, pilules, etc.
Us. Tonique et excitant.

ARTICLE CINQUIÈME.

Solutions.

Excip. L'eau, l'alcool, le vin, l'acide acétique ou le vinaigre, l'éther, les huiles fixes et volatiles, les corps adipeux.

Modes. 1°. *Solution complète.* Elle peut se faire à l'aide de la trituration et de l'agitation, à chaud et à froid.

2°. *Solution partielle.* Elle se fait par macération (1), digestion (2), infusion (3), décoction (4) et distillation (5).

Proc. *Solution des corps solides.* Il est nécessaire de comminuer préalablement ces derniers : les parties des plantes doivent être desséchées, excepté lorsqu'elles perdent leurs propriétés par la dessiccation.

Solution des corps mous et liquides. La simple agitation suffit ordinairement.

Solution (condensation) des corps gazeux. On introduit une quantité déterminée de l'excipient dans le récipient; on y dirige ensuite le gaz à l'aide de tubes recourbés; ceux-ci doivent être lutés tant avec le récipient qu'avec le vase dans lequel le dégagement s'opère; l'opération doit se faire à froid.

Adm. Potion, boisson, lavement, fomentation, lotion, bain, douche, injection, etc.

---

(1) Immersion dans un liquide froid.

(2) Immersion dans un liquide dont la température est un peu plus élevée que celle de l'atmosphère.

(3) Immersion dans un liquide bouillant, qu'on laisse aussitôt refroidir.

(4) Immersion dans un liquide bouillant, qu'on entretient dans cet état pendant un temps plus ou moins long.

(5) Vaporisation et condensation du liquide dans lequel l'immersion a lieu.

Us. On dissout les médicamens pour changer leur état, pour diminuer leur degré de concentration, pour leur enlever quelques-uns de leurs matériaux, pour faciliter leur répartition en doses plus petites. Les proportions les plus convenables du dissolvant dans ce dernier cas sont 10, 100, 1000 parties pour une partie du médicament; ou bien un gros, ou une once par grain, ou par demi-grain; une livre par gros ou par scrupule.

§ Ier. *Solutions aqueuses* (eaux médicinales.)

Excip. L'eau distillée (1), l'eau de rivière. Ce choix est subordonné à l'espèce de corps qu'on veut dissoudre.

Mod. adm. *et* us. Comme ci-dessus.

Table de solubilité.

CORPS.	ESP. D'EAU.	QUANT. D'EAU.	
		froide.	bouillante.
Acide sulfurique,		toute proportion.	
nitrique,		idem.	idem.
muriatique,		idem.	idem.
muriatique oxyg.		idem.	idem.

(1) Lorsqu'on n'a pas d'eau distillée, on peut quelquefois recourir au procédé suivant : on la précipite d'abord avec quantité suffisante du corps qu'on veut y dissoudre. On la filtre, et on y dissout ensuite ce dernier dans des proportions déterminées.

CORPS.	ESP. D'EAU.	QUANT. D'EAU. froide.	bouillante.
boracique,		50 p.	3 p.
oxalique (1),	Distil.	2 p.	p. égale.
tartareux,		5 p.	p. égale.
citrique,		$\frac{1}{4}$ de son p.	$\frac{1}{10}$ de son p.
benzoïque,		100 p.	20 p.
acétique,		t. prop.	t. prop.
Gaz acide carbonique,		5 à 6 f. le vol.	
Gaz hydrogène sulfuré,		t. prop.	t. prop.
Chaux,	Distil.	450 p.	
Potasse,	Distil.	t. prop.	t. prop.
Soude,	Distil.	t. prop.	t. prop.
Ammoniaque,	Distil.	t. prop.	t. prop.
Savon,	De riv.	6 p.	
Sulfate de potasse,		16 p.	6 p.
Sulfate de soude cristall.		5 p.	$\frac{1}{2}$ de son p.
Sulfate de magnésie,		p. égale	$\frac{1}{2}$ de son p.
Alun,		10 p.	$\frac{1}{3}$ de son p.
Sulfite sulfuré de soude,		5 p.	$\frac{1}{3}$ de son p.
Nitrate de potasse,		7 p.	$\frac{1}{2}$ de son p.
Muriate de baryte (2),	Distil.	5 p.	1 $\frac{1}{2}$ p.
de soude,		3 p.	3 p.
de chaux,		p. égale.	p. égale.
suroxyg. de pot.		16 p.	2 p.
Phosphate de soude,		4 p.	2 p.
Borate sursat. de soude,		12 p.	6 p.
Carbonate de potasse (3),	Distil.	4 p.	$\frac{2}{3}$ de son p.
de soude (4),	Distil.	2 p.	
d'ammon. (5),	Distil.	2 p.	$\frac{2}{3}$ de son p.
Oxalate. acid. de pot. (6),	Distil.	80 p.	5 p.

(1) (2) (3) (4) (5) (6) Voyez la note de la page précédente.

CORPS.	ESP. D'EAU.	QUANT. D'EAU. froide.	bouillante.
Tartrite acid. de pot. (1),		700 p.	50 p.
Tartrite de potasse,		2 p.	p. égale.
de pot. et soude,		2 ½ p.	½ de son p.
Acétate de potasse,		p. égale.	p. égale.
d'ammoniaque,		t. prop.	t. prop.
Acide arsenieux,		80 p.	15 p.
Tartrite de pot. antimon.	De riv.	80 p.	40 p.
Nitrate neutre de merc. au min.	Distil.	4 p.	
Muriate de merc. cor. (2).	Distil.	20 p.	
Sulfate de zinc,	De riv.	2 p.	p. égale.
Acétate de plomb (3),	Distil.	partiellement.	
Sulfate de fert vert,		3 à 7 p.	
Tartrite de pot. et de fer,		p. égale.	
Sulfate de cuivre,		5 p.	p. égale.
Nitrate d'argent,	Distil.	6 p.	

(1) On augmente sa solubilité de la manière suivante :

Pr. Acide boracique, 1 p.
Tartrite acidule de potasse, 8 p.
Eau bouillante, 2 p.

Mêlez.

Faites-en une pâte, et agitez le mélange sur le feu dans un vaisseau de verre, de porcelaine ou d'argent; continuez ainsi jusqu'à siccité; pulvérisez. Le mélange se dissout dans sept parties d'eau bouillante.

(2) Pour faciliter son administration, on prend un kilogramme d'eau par gramme de ce sel, ou une livre par huit grains.

(3) Voyez la note de la page 123.

Gomme arabique. Soluble à froid et à chaud : elle donne la viscosité sirupeuse à quatre parties d'eau, et une viscosité légère à cent parties de ce liquide.

Adragant. Soluble à froid et à chaud : il prend la consistance de gelée avec dix parties d'eau, celle du miel avec cinquante parties, et celle de sirop avec cent parties. Il communique une saveur légérement visqueuse à cent parties d'eau ; mais il s'en sépare par le repos.

Amidon. Soluble dans l'eau bouillante, avec laquelle il se comporte comme l'adragant.

Sucre. Soluble à chaud et à froid dans la moitié de son poids d'eau, formant alors le sirop.

Extractif. Soluble à froid et à chaud.

Extractif oxygéné. Plus soluble dans l'eau bouillante que dans l'eau froide.

Tannin. Idem.

Huiles volatiles. Peu solubles.

Camphre. Peu soluble.

Gélatine. Soluble dans l'eau froide et bouillante.

Matière âcre. Soluble.

Matière narcotique. Soluble.

EAUX MÉDICINALES LES PLUS USITÉES.

Eau sulfurique (acide sulfurique étendu d'eau, esprit de vitriol.)

PROPORTIONS. Elles varient dans les différentes officines. M. Parmentier prend 8 parties d'eau sur une partie d'acide concentré. Je me sers ordinairement de cet acide pesant 10°.

Eau de soude (lessive des savonniers.)

PROP. On étend la soude dans de l'eau distillée, de manière qu'elle pèse 1,5.

Eau de chaux.

Proc. On éteint la chaux dans de l'eau; on l'étend ensuite dans ce liquide; on agite le mélange, on le laisse déposer, et on filtre la liqueur surnageante.

Eau de carbonate de potasse (liqueur de tartre par défaillance.)

Prop. Le codex de Paris expose le carbonate sursaturé de potasse à l'air, jusqu'à ce qu'il soit en déliquescence. Il est préférable de dissoudre le carbonate neutre dans le double de son poids d'eau distillée.

Eau de nitrate mercuriel (eau mercurielle.)

Prop. Le codex de Paris fait dissoudre une partie de mercure dans quantité suffisante d'acide nitrique, et étend ensuite cette solution dans 30 parties d'eau distillée.

Eaux mucilagineuses et gélatineuses.

Eau gommeuse.

Proc. Trituration, ou légère décoction.

Prop. Une partie de gomme sur 100 parties d'eau (10 grammes par kilogramme, 2 gros et demi par pinte d'eau.)

Eau de guimauve.

Proc. *Racine*. Macération, infusion ou décoction. — On rejette l'écorce. — *Feuilles* et *Fleurs*, infusion.

Prop. Une partie de guimauve pour 30 parties d'eau (30 grammes par kilogramme, une once par pinte d'eau.)

Eau de grande consoude.

Proc. *et* prop. *Idem.* — Il ne faut pas employer de vase de fer.

Eau de lin.

Proc. Macération ou infusion des graines enfermées dans un nouet de linge.

Prop. Une partie de ces graines sur 100 parties d'eau (10 grammes par kilogramme, 2 gros et demi par pinte d'eau.)

Eaux d'adragant et de salep.

Proc. Trituration ou décoction.

Prop. Une partie d'adragant ou de salep pour 500 parties d'eau (5 grammes par kilogramme, 4 scrupules par pinte d'eau.)

Eaux d'amidon et de sagou.

Proc. Décoction.

Prop. Une partie d'amidon ou de sagou pour 36 parties d'eau (30 grammes par kilogramme, une once par pinte d'eau.)

Eau de mie de pain.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Eau d'orge.

Proc. Décoction de l'orge mondé ou perlé, jusqu'à ce qu'il se laisse facilement écraser sous le doigt. — Lorsqu'on n'a que de l'orge entière, il est nécessaire de rejeter le produit des premières décoctions : on est même obligé de le faire lorsqu'on se sert de l'orge mondé.

Prop. Une partie d'orge pour 16 parties d'eau (60 grammes par kilogramme, 2 onces par pinte d'eau.)

Eau de riz.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Eau d'avoine (de gruau.)

Proc. *et* prop. *Idem.* — On rejette le produit des premières décoctions.

Eau de chiendent.

Proc. Décoction. — On enlève les fibres de la racine; on rejette le produit des premières décoctions.

Prop. *Idem.*

Eau de lichen d'Islande.

Proc. Décoction. — On fait d'abord macérer ou infuser le lichen pour lui enlever sa matière extractive; on rejette le produit de ces opérations.

Prop. *Idem.*

Eaux de veau, de poulet, etc.

Proc. Décoction.

Prop. Variable.

Eaux visqueuses et extractives.

Eau d'orge extractive.

Proc. Décoction de l'orge entière.

Prop. Une partie d'orge pour 30 parties d'eau (30 grammes par kilogramme, une once par pinte d'eau.)

Eau extractive de lichen d'Islande.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Eaux sucrées pures, ou en même temps extractives.

Eau sucrée.

Voy. Sirops.

Eau miellée (hydromel.)

Proc. Simple mélange.

Prop. Une partie de miel pour 24 parties d'eau (50 grammes par kilogramme, une once et demie par pinte d'eau.)

Eau de réglisse.

Proc. Première infusion momentanée. — On choisit la racine desséchée et privée de son écorce.

Prop. *Idem.*

Eau de polypode.

PROC. Deuxième infusion.

PROP. *Idem.*

Eau de casse.

PROC. Digestion. — On rejette les valves.

PROP. Une partie de pulpe pour 16 parties d'eau (60 grammes par kilogramme) 2 onces par pinte d'eau.)

Eau de tamarin.

PROC. Digestion. — Le vaisseau ne doit pas être de métal.

PROP. *Idem.*

Eaux de pruneaux, de dattes, etc.

PROC. Décoction.

PROP. *Idem.*

Eaux extractives peu sapides.

Eau de salsepareille.

PROC. Décoction qu'on entretient jusqu'à ce que la liqueur soit réduite au tiers ou à la moitié.

PROP. Une partie de salsepareille pour 30 parties d'eau (60 grammes par kilogramme, 2 onces par pinte d'eau.)

Eaux de squine, de bardane, de patience, etc.

PROC. *et* PROP. *Idem.*

Eaux amères.

Eau de gentiane.

Proc. Macération ou infusion qu'on entretient pendant six à douze heures. — L'amertume n'est pas en raison de la durée de l'immersion ; elle est d'autant plus désagréable que celle-ci a duré long-temps.

Prop. Une partie de gentiane pour 30 parties d'eau (30 grammes par kilogramme, une once par pinte.)

Eaux de plantes amères en général.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Eaux acerbes.

Eau de bistorte.

Proc. Décoction instantanée.—Le vase ne doit pas être de fer : il faut passer la liqueur bouillante.

Prop. Une partie de bistorte pour 60 parties d'eau (20 grammes par kilogramme, 6 gros par pinte d'eau.)

Eaux de tormentille, de cachou, de kino, de galles, d'écorce de chêne, de marronnier d'Inde, de saule blanc, etc.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Eau d'écorce de grenade.

Proc. Infusion ou décoction instantanée à vaisseau clos.

Prop. *Idem.*

Eaux amères, acerbes et aromatiques.

Eau de quinquina.

Proc. 1°. *Macération* de l'écorce pulvérisée, qu'on entretient pendant six à douze heures.

2°. *Décoction* momentanée et faite à vaisseau clos avec l'écorce pulvérisée : il faut passer la liqueur bouillante.

Prop. Une partie de quinquina pour 25 à 50 parties d'eau (25 à 50 grammes par kilogramme, 6 à 12 gros par pinte d'eau.)

Eau de benoite.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Eau de rhubarbe.

Proc. Macération, infusion, ou décoction instantanée et à vaisseau clos. — On obtient une liqueur plus saturée si on ajoute à la racine un quart de son poids de carbonate de soude.

Prop. Une partie de rhubarbe pour 50 parties d'eau (2 grammes par hectogramme, un demi-gros par 3 onces d'eau.)

Eaux âcres.

Eaux de gaïac, de tabac, etc.

Proc. *et* prop. Comme pour la salsepareille.

Eaux odorantes.

Eau camphrée.

Proc. On dissout d'abord le camphre dans de l'alcool rectifié, ou bien dans de l'acide acétique concentré, et on mêle cette solution tout d'un coup avec 1000 parties d'eau; on agite et on filtre au bout de quelques heures.

Eaux d'huiles volatiles.

Proc. On agite une huile volatile quelconque avec de l'eau et à vaisseau clos; on décante après quelques heures.

Eau de plantes odorantes.

Proc. Infusion à vaisseau clos de plantes récemment et convenablement desséchées.

Prop. Une partie de ces plantes sur 80 parties d'eau et au-delà (8 grammes par kilogramme, 4 gros par pinte d'eau.)

Eaux d'opium et de plantes vireuses en général.

Proc. *et* prop. Comme ci-dessus.

Eaux distillées de fleurs d'orange, de roses pâles, etc.

Proc. Distillation de ces fleurs fraîches au bain-marie.

Prop. Une partie de ces fleurs pour 3 parties d'eau. On en retire un tiers par la distillation. (*Code de Paris.*)

Eaux distillées de menthe poivrée, de mélisse, de camomille.

Proc. Distillation au bain-marie de ces plantes fleuries, à l'état frais.

Prop. Suffisamment d'eau pour que les plantes en soient recouvertes. On en retire deux livres par livre de plantes.

Eaux distillées d'anis, de fenouil, etc.

Proc. On fait digérer ces graines pendant vingt-quatre heures, puis on distille au bain-marie.

Prop. Une partie de ces graines pour 3 parties d'eau. On en retire la moitié. (*Code de Paris.*)

Eaux distillées de citron, d'orange, etc.

Proc. On fait macérer l'écorce pendant deux jours, puis on distille au bain-marie.

Prop. Une partie de ces écorces pour 6 parties d'eau. On en retire la moitié. (*Code de Paris.*)

Eau distillée de cannelle.

Proc. On fait digérer cette écorce pendant deux jours; puis on distille au bain de sable.

Prop. Une partie de cette écorce pour 8 parties d'eau. On en retire la moitié. (*Code de Paris.*)

§ II. *Solutions alcooliques* (alcools médicinaux.)

Choix de l'excip. *Voy.* alcool, page 100.

Modes. 1°. *Solution complète* par trituration et agitation à froid et à chaud. 2°. *Solution par-*

tielle par macération, digestion et distillation. —La macération et la digestion doivent être faites à vaisseau clos; lorsqu'on a recours à la digestion, on bouche le vase avec du parchemin perforé à l'aide d'une épingle. Les végétaux doivent être préalablement desséchés, à moins qu'ils ne perdent par-là leurs propriétés. Il faut, ainsi que l'indique M. Parmentier, ajouter l'alcool à deux reprises; on fait d'abord macérer et digérer les ingrédiens dans la première partie; lorsqu'elle est saturée, on la passe avec expression à l'étamine, et on fait digérer le résidu de nouveau dans la seconde partie; on réunit ensuite les liqueurs et on les filtre.

— La distillation doit se faire dans des vaisseaux de verre lutés, et au bain-marie. On distille à siccité toutes les fois qu'on a employé de l'alcool rectifié; lorsqu'on a fait usage d'alcool affoibli, on distille ou non à siccité, selon que l'on veut obtenir un alcool plus ou moins rectifié. On fait précéder la distillation par la macération toutes les fois que les ingrédiens ont une texture dure et sèche.

Us. On y a recours pour liquéfier les médicamens insolubles dans l'eau, ou pour ajouter à leurs propriétés médicales. Dans le premier cas, on doit les dissoudre dans le moins d'alcool possible, et dans des proportions qui puissent faciliter leur répartition en doses plus petites.

Administr. Pur, ratifiat, vin. — Gouttes, potion, boisson, lavement, fomentation, etc.

Table de solubilité.

Soufre. Soluble dans soixante parties d'alcool.

Phosphore. Très-peu soluble dans l'alcool.

Acide sulfurique. Soluble en toute proportion.

nitrique. Idem.

muriatique. Idem.

acétique. Idem.

citrique. Soluble dans six parties d'alcool à 15°.

tartareux. Idem.

oxalique. Idem.

malique. En toute proportion.

gallique. Idem.

benzoïque. Soluble dans trois parties d'alcool à 25°, et dans quinze parties d'alcool à 10°.

Ethers. Solubles en toute proportion.

Potasse pure. Soluble dans cinq parties d'alcool à 25°.

Ammoniaque. Soluble en toute proportion.

Savon. Soluble dans deux parties d'alcool à 10°, et dans partie égale d'alcool à 25°.

Muriate d'ammoniaque. Soluble dans quatorze parties d'alcool à 10°.

Carbonate neutre de potasse. Soluble dans cent trente parties d'alcool à 10°.

Carbonate d'ammoniaque. Soluble dans soixante parties d'alcool à 10°, et dans au-delà de deux cents parties d'alcool à 25°.

Acétate de potasse. Soluble dans partie égale d'alcool à 25°.

Acétate d'Ammoniaque. Soluble en toute proportion.

Tartrite de potasse et de fer. Soluble partiellement.

Muriate de mercure corrosif. Soluble dans quatre parties d'alcool à 25°.

Sucre. Soluble dans au-delà de cent parties d'alcool à 25°, et dans deux parties d'alcool à 10°.

Camphre. Soluble dans deux parties d'alcool à 25°, et dans seize parties d'alcool à 10°.

Huiles volatiles. Solubles en toute proportion.

Térébenthines, poix, baumes, extractif, extractiſ-oxygéné, tannin, résines, matière âcre, matière narcotique. Solubles dans des proportions variables.

ALCOOLS MÉDICINAUX LES PLUS USITÉS.

Alcool sulfurique (eau de Rabel.)

PROC. Simple mélange de cet acide concentré avec de l'alcool rectifié. — Cette liqueur passe spontanément à l'état d'éther.

PROP. Une partie d'acide pour 3 parties d'alcool (*Rabel*); pour 6 parties (*Dippel*); pour partie égale (*Haller*); pour 4 parties (*Schultz*).

Alcool nitrique (esprit de nitre dulcifié.)

PROC. On mêle l'acide avec l'alcool rectifié; on laisse digérer ce mélange pendant un mois, ou bien on le distille avec les précautions ordinaires.

PROP. Une partie d'acide pour 2 parties d'alcool. (*Code de Paris.*)

Alcool muriatique (esprit de sel marin dulcifié.)

PROC. Comme ci-dessus.

PROP. Une partie d'acide pour 2 parties d'alcool. (*Code de Paris.*)

Alcool de potasse (teinture âcre de tartre, *lilium de Paracelse.*)

Proc. Digestion de la potasse pure dans de l'alcool rectifié.

Prop. Une partie d'alcali pour 6 parties d'alcool. (*Code de Berlin.*)

Alcool ammoniacal (esprit de sel ammoniac vineux.)

Proc. Mélange.

Prop. Une partie d'alcali pour 2 parties d'alcool. à 30°. (*Code de Berlin.*)

Alcool éthéré (liqueur minérale d'Hoffmann.)

Proc. Mélange.

Prop. Partie égale d'alcool à 25°, et d'éther sulfurique.—On y ajoute souvent 0,008 d'huile éthérée (1 gros par livre.)

Alcool de savon (esprit de savon.)

Proc. Digestion. — Le savon doit être préalablement comminué.

Prop. Une partie de savon pour 5 parties d'alcool à 25°.

Alcool camphré. (esprit-de-vin camphré.)

Proc. Trituration à froid.

Prop. Une partie de camphre pour 32 parties d'alcool à 25°. (*Code de Paris.*)

Alcool aqueux camphré (eau-de-vie camphrée.)

PROC. *Idem.*

PROP. Une partie de camphre pour 64 parties d'alcool à 10°. (*Code de Paris.*)

Alcools de benjoin, de tolu et de styrax.

PROC. Digestion pendant plusieurs jours.

PROP. Une partie de ces baumes pour 3 parties d'alcool à 25°. (*Code de Paris.*)

Alcool de cannelle.

PROC. *Idem.*

PROP. *Idem* (*Code de Paris*). Une partie de cannelle pour 16 parties d'alcool à 10°. (*M. Parmentier.*)

Alcools d'aloès, de myrrhe, de safran, de gérofles, de quinquina, de castoréum, de cascarille.

PROC. *Idem.*

PROP. *Idem* (*Code de Paris.*)

Alcool d'absinthe.

PROC. *Idem.*

PROP. Une partie d'absinthe pour 6 parties d'alcool à 25° (*Code de Paris*), et pour 6 parties d'alcool à 10°. (*M. Parmentier.*)

Alcool de cachou.

PROC. *Idem.*

PROP. Une partie de cachou pour 3 parties d'alcool à 25°, ou 9 parties d'alcool à 10°.

Alcool d'opium.

Proc. *Idem.*

Prop. Une partie d'opium pour 20 parties d'alcool à 10°, selon le système décimal, et pour 16 parties selon le poids de marc.

Alcool de digitale pourprée.

Proc. *Idem.*

Prop. Une partie de ces feuilles récemment desséchées pour 8 parties d'alcool à 10°. (*M Lean.*)

Alcool de cantharides.

Proc. *Idem.* — On le colore quelquefois avec de l'orcanette, et on modifie son odeur avec des baies de genièvre.

Prop. Une partie de cantharides pour 128 parties d'alcool à 15° (*M. Parmentier*), ou 24 parties d'alcool à 25°. (*Code de Berlin.*)

Alcool éthéré de cantharides.

Proc. *Idem.*

Prop. Une partie de cantharides pour 10 parties d'alcool éthéré.

Alcool distillé de cochléaria.

Proc. On prend la plante fleurie et à l'état frais; on la fait macérer dans l'alcool pendant deux jours, puis on distille au bain-marie.

Prop. Dix-huit parties de cochléaria pour une

partie d'alcool à 25°. On retire tout l'alcool. (*Code de Paris.*)

Alcool distillé de cannelle.

Proc. On fait macérer la cannelle pendant plusieurs jours, puis on distille au bain-marie.

Prop. Une partie de cannelle pour 6 parties d'alcool à 10°. On retire 2 parties d'alcool. (*Code de Paris.*)

Alcool distillé de romarin (eau de la reine de Hongrie.)

Proc. On prend les branches fleuries à l'état frais ; on les fait macérer dans l'alcool à 20°, pendant quelques jours, puis on distille au bain-marie.

Prop. Parties égales. On retire tout l'alcool. (*Code de Paris.*)

Alcool de gentiane aromatisé.

Pr. Gentiane, 2 p.
Ecorce d'orange, 1 p.
Alcool à 10°, 48 p.

Faites digérer pendant 6 jours. (*M. Parm.*)

Alcool de quinquina aromatisé.

Pr. Quinquina concassé, 8 p.
Ecorce d'orange, 1 p.
Alcool à 10°, 48 p.

Procédez comme ci-dessus. (*M. Parm.*)

Alcool de scille aromatisé.

Pr. Scille desséchée et coupée menu, 8 p.
Cannelle, 1 p.
Alcool à 10°, 48 p.

Procédez comme ci-dessus. (*M. Parm.*)

Alcool de raifort composé.

Pr. Raifort sauvage frais coupé menu, 12 p.
Ecorce d'orange, 1 p.
Alcool distillé de cochléaria, 48 p.

Procédez comme ci-dessus. — Si le raifort est sec, il faut en augmenter la proportion d'un tiers. (*M. Parm.*)

Alcool aromatique composé. (vulnéraire.)

Pr. Feuilles de sauge, 1 p.
Gentiane, 1 p.
Bistorte, 1 p.
Alcool à 10°, 20 p.

Faites digérer pendant plusieurs jours.

Alcool de myrrhe, de safran et d'aloès.

Pr. Alcool de myrrhe, 4 p.
de safran, 3 p.
d'aloès, 3 p.
Mêlez. (*Code de Paris.*)

Alcool ammoniacé de gaïac.

Pr. Extracto-résine de gaïac, 1 p.
Alcool ammoniacé, 6 p.

Faites macérer. (*Code de Berlin.*)

Alcool sulfurique aromatisé. (élixir de vitriol de Mynsicht.)

Pr.	Alcool de cannelle,	24 p.
	Acide sulfurique à 66°,	1 p.

Mêlez. (*Mynsicht.*)

Alcool distillé de mélisse composé (eau de mélisse.)

Pr.	Alcool distillé de mélisse,	8 p.
	de citron,	4 p.
	de muscade,	2 p.
	de coriandre,	2 p.
	de cannelle,	1 p.
	de gérofles,	1 p.
	d'angélique,	1 p.

Mêlez, distillez au bain-marie.

§ III. *Solutions vineuses* (vins médicinaux.)

Choix. On préfère les vins sucrés de France et d'Espagne ; si on en manque, on peut en composer artificiellement avec une partie de sucre, 2 parties d'alcool à 25°, et 14 parties de vin blanc.

Modes. Solution directe ; macération ; (rarement) digestion. Les végétaux doivent être préalablement desséchés. L'immersion doit se faire à vaisseau clos ; elle ne doit pas être de longue durée. On passe à l'étamine ; on ajoute au produit

$\frac{1}{30}$ de son poids d'alcool rectifié, et on dépose à vaisseau clos,

Us. On emploie ordinairement le vin plutôt comme excipient que comme dissolvant; il s'altère d'ailleurs très-facilement durant la macération et la digestion. Aussi M. Parmentier conseille-t-il de remplacer les solutions vineuses par des mélanges de teintures alcooliques avec le vin. Il ne conserve que celles qu'on prépare avec des vins sucrés.

Admin. Potions, fomentations, etc.

Vins médicinaux les plus usités.

Vin ferrugineux (vin chalibé.)

Proc. *et* prop. On dissout une partie de tartrite de potasse ferrugineux dans 30 parties de vin.

Vin antimonié (vin émétisé.)

Proc. Solution.

Prop. Une partie de tartrite de potasse antimonié pour 20 parties de vin (1 grain par once de vin.)

Vin miellé.

Proc. Mélange.

Prop. Une partie de miel pour 5 parties de vin rouge.

Vin aromatique.

Proc. Infusion extemporanée de plantes aromatiques desséchées.

Prop. Une partie pour 10 parties de vin rouge.

Vin scillitique.

Proc. Macération pendant plusieurs jours. La scille doit être desséchée et coupée menu.

Prop. Une partie de scille pour 16 parties de vin sucré, et une partie d'alcool à 25°. (*M. Parm.*)

Vin d'ipécacuanha.

Proc. Macération pendant plusieurs jours.

Prop. Une partie d'ipécacuanha pour 16 parties de vin sucré, et une partie d'alcool à 25°. (*M Parm.*)

Vin d'ipécacuanha composé.

Pr. Poudre d'ipécacuanha,	2 p.	(60 gramm.)
Sucre pulvérisé,	1 p.	(30 gramm.)

Triturez ces deux substances pendant longtemps; introduisez ensuite ce mélange dans un grand matras, et versez par-dessus

Alcool à 10°,	16 p.	(½ litre.)

Bouchez exactement; faites digérer pendant trois jours au bain de sable et à une chaleur modérée; ajoutez ensuite

Vin blanc,	64 p.	(12 litres.)
Badiane,	½ p.	(15 gramm.)
Sucre,	2 p.	(60 gramm.)

Laissez macérer pendant six jours; agitez souvent, puis filtrez et déposez dans de petites bouteilles exactement fermées. (*M. Parm.*)

Vin d'opium composé (laudanum liquide.)

Pr. Opium choisi, 8 p.
Safran, 4 p. (1)
Gérofles, 1 p.
Cannelle, 1 p.
Vin d'Espagne, 48 p.

Faites macérer à vaisseau clos pendant plusieurs jours; exprimez, puis passez à l'étamine. (*Sydenham.*)

APPENDICE.

Vins médicinaux préparés par mélange avec une solution alcoolique.

Vin de gentiane aromatisé.

Prop. Alcool de gentiane aromatisé ci-dessus, une partie, vin rouge, 40 parties.

Vin d'absinthe.

Prop. Alcool d'absinthe, une partie; vin rouge, 20 à 40 parties.

Vin de quinquina aromatisé.

Prop. Alcool de quinquina aromatisé, une partie; vin rouge, 10 à 20 parties.

Vin de raifort composé.

Prop. Alcool de raifort composé, une partie; vin blanc, 20 à 30 parties.

---

(1) M. Parmentier ne prend que deux parties de safran.

Vin de cannelle.

Prop. Alcool de cannelle, une partie; vin rouge, 20 à 40 parties. (*M. Parm.*)

§ IV. *Solutions acétiques* (vinaigres médicinaux.)

Excip. 1°. L'acide acétique concentré. 2°. Le même acide étendu. 3°. Le vinaigre rouge et blanc. — Celui-ci a une tendance à s'altérer.

Modes. *Solution complète* par trituration, agitation à froid et à chaud.

Solution partielle par macération, digestion, distillation. Ces opérations doivent être faites dans des vaisseaux non métalliques; les végétaux doivent être desséchés. On doit faire la macération, ainsi que la digestion, à vaisseau clos. — Il ne faut pas préparer ces solutions long-temps d'avance; on prévient d'ailleurs leur altération (lorsqu'elles ont été faites avec le vinaigre) en y mêlant un dixième de leur poids d'alcool à 25°.

Us. On a recours aux solutions acétiques, 1°. pour liquéfier certains corps insolubles ou peu solubles dans l'eau. 2°. Pour ajouter à la propriété médicale des ingrédiens, ou pour la modifier.

Admin. Potion, fomentation, etc.

Table de Solubilité.

Camphre. Soluble dans partie égale d'acide acétique concentré, et dans deux cent cinquante à trois cents parties de vinaigre.

Huiles volatiles. Solubles dans partie égale d'acide acétique concentré.

Résines. Solubles dans l'acide acétique concentré, peu dans cet acide étendu.

Gommes-résines fétides. Partiellement solubles dans l'acide acétique concentré.

Matières odorante, vireuse, âcre, narcotique. Solubles dans des proportions indéterminées.

Vinaigres médicinaux les plus usités.

Vinaigre rosat (de roses de Provins.)

Proc. Digestion pendant plusieurs jours.

Prop. Une partie de pétales de roses de Provins sur 16 parties de vinaigre. (*Code de Paris.*)

Vinaigres de sauge, de romarin, de sureau, d'estragon.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Vinaigre scillitique.

Proc. Digestion pendant plusieurs jours.

Prop. Une partie de scille sur 12 parties de vinaigre. (*Code de Paris.*)

Vinaigre aromatique composé (vinaigre des quatre voleurs.)

Pr. Absinthe,	12 p.	Gérofles,	2 p.
Romarin,	12 p.	Cannelle,	2 p.
Sauge,	12 p.	Muscade,	2 p.
Menthe,	12 p.	Ail,	2 p.
Rue,	12 p.	Vinaigre,	100 p.
Lavande,	16 p.		

Faites digérer pendant douze jours; exprimez, filtrez et ajoutez

Camphre dissout dans q. s. d'alcool, 4 p.

Mèlez. (*Code de Paris.*)

§ V. *Solutions éthérées* (éthers médicinaux.)

Int. Ether sulfurique rectifié.

Modes. *Solution complète* par agitation à vaisseau clos, et dans une température peu élevée.

Solution partielle par macération et distillation.

Us. On y a recours, 1°. pour liquéfier des corps qui sont insolubles dans l'eau, et peu ou point solubles dans l'alcool. 2°. Pour ajouter aux propriétés des ingrédiens. Dans le premier cas, il ne faut employer l'éther que dans les proportions indispensables.

Adm. Gouttes, potion, friction, etc.

Table de solubilité (1).

Soufre. Assez soluble dans l'éther sulfurique.
Phosphore. Soluble dans cent parties.
Ammoniaque. Soluble en toute proportion.
Camphre. Soluble dans la moitié de son poids.
Huiles volatiles. Solubles en toute proportion.
Résines, matières âcre et narcotique. Solubles dans des proportions variables.

Ethers médicinaux usités.

Ether phosphoré.

Proc. On coupe le phosphore menu ; on l'introduit dans un flacon bouché à l'émeri, contenant de l'éther à 40° ; on bouche aussitôt, et on agite fréquemment.

Prop. Une partie de phosphore sur 100 parties d'éther (8 grains par once.) (*M. Pelletier.*)

Adm. Il faut l'employer récemment préparé, ayant une couleur opale, une odeur d'ail, et déposant du phosphore par son mélange avec l'eau et avec l'alcool. On le verse sur du sucre, ou dans un peu de sirop ou d'huile fixe.

§ VI. *Solutions huileuses* (huiles médicinales.)

Excip. Huile d'olive non rance.

Modes. *Solution complète* par trituration ou à l'aide d'une douce chaleur.

---

(1) Ce genre de recherches est encore peu avancé.

Solution partielle par macération ou par digestion à vaisseau clos.

Us. On y a recours pour liquéfier des substances qu'on veut appliquer sur la peau ou sur des tissus dénudés. — Les huiles s'altèrent facilement par la digestion.

Adm. Liniment, onguent, emplâtre.

Table de solubilité (1).

Soufre. Soluble dans quatre parties d'huile d'olives chaude, et se précipitant en partie par le refroidissement.

Phosphore. Soluble à froid dans cent parties d'huile environ. Cette huile s'altère par le contact de l'air.

Potasse, soude, ammoniaque, carbonates alcalins sursaturés. Solubles en toute proportion.

Oxydes métalliques. Partiellement et quelquefois complètement solubles à froid, et surtout à l'aide de la coction.

Huiles volatiles, camphre, térébenthine, poix. Solubles en toute proportion.

Cire. Soluble à l'aide de la chaleur; elle augmente sa consistance.

Graisse, adipocire. Solubles à chaud; mais elles se séparent en partie par le refroidissement.

Matières odorante, âcre et narcotique. Solubles dans des proportions indéterminées.

Huiles médicinales les plus usitées.

Huile ammoniacée.

Proc. On agite l'ammoniaque avec l'huile dans un vase à large goulot, qu'on bouche aussitôt,

(1) Ces recherches n'ont pas encore été assez multipliées.

PROP. Une partie d'ammoniaque sur 8 parties d'huile. (*M. Parm.*)

Huile camphrée.

PROC. Trituration.

PROP. Une partie de camphre sur 8 parties d'huile. (*M. Parm.*)

Huile rosat.

PROC. On prend les roses fraîches; on les fait digérer dans l'huile à la chaleur solaire. On exprime ensuite la liqueur, et on y fait digérer de nouvelles fleurs trois à quatre fois.

PROP. Parties égales. (*Code de Paris.*)

Huiles de camomille, de jasmin, de lys, d'hypéricum, de rue, de morelle, d'absinthe.

PROC. *et* PROP. Les mêmes.

Huile de cantharides.

PROC. Macération et digestion.

PROP. Une partie de cantharides sur 10 parties d'huile.

Huile opiacée.

PROC. *et* PROP. *Idem.*

Huiles médicinales composées.

Huile aromatique et vireuse (baume tranquille.)

Pr.	Feuilles de morelle,	2 p.
	Sommités de romarin,	1 p.
	Huile,	5 p.

Faites digérer à vaisseau clos; passez.

§ VII. *Solutions adipeuses* (axonges médicinales.)

Excip. Axonge, beurre non rance.

Modes. *Solution complète* par trituration et à l'aide d'une douce chaleur.

Solution partielle par digestion au bain-marie et à vaisseau clos. — Il faut passer la matière avec expression, à travers un linge, pendant qu'elle est encore chaude. Dans le cas où le produit contient des impuretés, il est nécessaire de le racler, couche par couche, après le refroidissement.

Us. On y a recours pour isoler des matériaux immédiats des végétaux, et pour rendre les corps gras médicamenteux. — L'axonge rancit facilement pendant ces opérations.

Adm. Onguent.

Table de Solubilité (1).

Soufre, phosphore. Solubles dans des proportions non encore déterminées.

Potasse, soude, ammoniaque. Solubles en toute proportion.

Oxydes métalliques. Solubles par trituration, et surtout à l'aide de la chaleur.

Camphre, huiles volatiles, térébenthines, poix. Solubles en toute proportion.

---

(1) Ces recherches n'ont pas encore été assez multipliées.

Matières odorante, âcre, narcotique. Solubles dans des proportions encore indéterminées.

Axonges médicinales les plus usitées.

Axonge (pommade) *de fleurs d'orange.*

Proc. Digestion des fleurs fraîches à plusieurs reprises.

Prop. Trois parties de ces fleurs pour une partie d'axonge.

Axonges (pomm.) *de jasmin, de lavande.*

Proc. *et* prop. *Idem.*

Axonge (pomm.) *de roses.*

Proc. *Idem.*

Prop. Parties égales.

Axonge de cantharides.

Proc. *Idem.*

Prop. Une partie de cantharides entières pour 10 parties d'axonge.

Axonges de garou, d'euphorbe, etc.

Proc. *et* prop. *Idem.*

Axonge de nicotiane.

Proc. *Idem*..... La nicotiane doit être à l'état frais.

Prop. Parties égales.

Axonge d'opium.

Proc. *Idem.*

Prop. Une partie d'opium pour 10 parties d'axonge.

Axonge de morelle composée (populeum.)

Pr. Morelle fraîche,
Germes de peuplier desséchés, de chaq. 1 p.
Axonge, 6 p.

Faites digérer; passez.

ARTICLE SIXIÈME.

EXTRAITS.

Espèces. Sucs épaissis.
Extraits aqueux.
Extraits alcooliques.

Proc. On exprime les sucs de la manière indiquée plus haut (page 107.) On fait macérer, digérer, infuser ou bouillir les plantes jusqu'à ce que les dissolvans ne puissent plus rien leur enlever; il faut cependant avoir attention de ne pas ajouter ceux-ci en excès. On réunit les liqueurs et on les évapore à une douce chaleur, jusqu'à consistance sirupeuse, et, autant que possible, à l'abri du contact de l'air. On enlève aux sucs la matière qui se coagule, et on ne l'y ajoute de nouveau que lorsqu'ils sont convenablement épaissis. Il faut en général dessécher ces liqueurs au bain-

marie ou à l'étuve sèche; dans ce dernier cas, on en recouvre des assiettes de faïence ou de porcelaine. — On donne aux extraits une consistance plus ou moins grande, selon l'usage auquel on les destine, et selon qu'ils s'altèrent avec plus ou moins de facilité. On les recouvre avec du lycopode, ou bien on les mêle avec un peu d'alcool rectifié.

Prép. Poudre, solutions aqueuse et alcoolique. — Pilules, électuaire, potion, etc.

Us. On les prépare pour priver une plante de ses parties volatiles, ou de ses parties inertes, et pour pouvoir administrer les médicamens sous peu de volume.

Extraits mucilagineux.

Proc. Evaporation de l'eau de graines de lin, de celle de guimauve, etc.

Extrait (gelée) *de lichen d'Islande.*

Proc. On fait cuire le lichen avec 15 parties d'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un tiers de liqueur; on passe avec expression; on y dissout ensuite un cinquième de son poids de sucre, et on l'aromatise convenablement. — On peut clarifier cet extrait avec du blanc d'œuf, s'il est nécessaire.

Extrait (gelée) *de mousse de Corse.*

Proc. *Idem.*

Extrait gélatineux (gélatine.)

Proc. On coupe menu les parties molles; on rape les cornes; on concasse les os. (Il faut réduire ces derniers en poudre s'ils sont secs, et en pulpe s'ils sont frais; il est alors convenable d'y ajouter un peu d'eau, afin que la chaleur de la percussion ne les altère point.) On fait cuire ces substances avec un peu d'eau et à une douce chaleur; on les épuise par plusieurs ébullitions successives dans de nouvelles quantités d'eau; on fait ensuite refroidir la liqueur pour pouvoir enlever la graisse; on la clarifie à l'aide de blancs d'œufs, et on l'évapore à consistance molle ou sèche. — On peut édulcorer et aromatiser cet extrait; on peut l'aciduler avec du sucre de citron.

Extraits musculaires (tablettes de bouillon.)

On les prépare avec des cuisses de bœuf, du gigot de mouton, de la rouelle de veau. Le procédé est le même que ci-dessus.

Extrait de réglisse.

Proc. Infusion et évaporation.

Extrait de casse et de tamarin.

Proc. Digestion et évaporation.

Extraits de gentiane, de petite centaurée, de chicorée sauvage, de chardon béni, d'oloès, de fumeterre, de trefle d'eau, de saule blanc, de marronnier d'Inde.

Proc. Infusion et évaporation.

Extrait de genièvre.

Proc. Infusion des baies récentes et concassées, et évaporation.

Extrait de rhubarbe.

Proc. Infusion et évaporation.

Extrait de quinquina.

Proc. Macération et évaporation (extrait sec.)
Décoction et évaporation (extrait mou.)
Digestion alcoolique et évaporation (extrait alcoolique.)

Extraits de chamædrys, d'absinthe, de séné.

Proc. Infusion et évaporation.

Extrait d'hellébore noir.

Proc. Digestion alcoolique et évaporation.

Extrait de jalap.

Proc. Digestion dans l'alcool rectifié, et évaporation.

Extraits de bistorte, de tormentille.

Proc. Décoction et évaporation.

Extrait de cachou.

Proc. Solution dans l'eau bouillante, et évaporation.

Extrait d'opium.

Proc. Ramollissement à l'aide de l'eau bouillante, et évaporation.

Extraits (sucs épaissis) *de ciguë, de pomme épineuse, de jusquiame, de belladone, etc.*

Proc. Expression des sucs, et évaporation.

Extrait d'aunée.

Proc. Infusion et évaporation.

Extraits de saponaire, de salsepareille, de bourrache.

Proc. Décoction et évaporation.

ARTICLE SEPTIÈME.

FUMIGATIONS.

Excip. Le calorique.

Prép. Variées. — Il est souvent nécessaire de recourir à l'action du feu.

Us. On dirige les fumigations vers des organes différens; par ex., vers les yeux, le nez, la bouche, les bronches; vers l'utérus; dans le gros intestin; vers des régions variées de la peau. On s'en sert aussi pour modifier l'état de l'atmosphère.

Fumigations les plus usitées.

Fumigations sulfureuses.

Proc. *et* us. *Voy*. page 10.

Fumigations nitriques.

Proc. *et* us. *Voy*. page 11.

Fumigations muriatiques.

Proc. *et* us. *Voy*. page 12.

Fumigations muriatiques oxygénées.

Proc. *et* us. *Voy*. page 13.

Fumigations benzoïques.

Proc. *et* us. *Voy*. page 16.

Fumigations acétiques.

Proc. *Voy*. page 13. Le plus ordinairement on expose du vinaigre à l'action du feu dans une capsule de verre, de faïence, etc.; il ne faut pas le répandre sur une plaque de fer chaude, comme on le fait quelquefois; car il se décompose.

Fumigations ammoniacales.

Proc. *et* us. *Voy*. page 19. On se contente souvent de brûler des substances animales; il se dégage alors du carbonate d'ammoniaque pyro-huileux.

Fumigations mercurielles.

Proc. On prend du muriate de mercure doux ou de l'oxyde de mercure sulfuré rouge (cinnabre); on les expose à l'action du feu, et on

en dirige la vapeur à l'aide d'un entonnoir de fer ou de verre.

Fumigations aromatiques.

Proc. On expose des substances aromatiques sur des charbons árdens.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Préparations relatives aux organes avec lesquels on met les médicamens en contact.

PASTILLES.

Excip. Le sucre. Sa quantité doit être telle qu'il masque la saveur du médicament, et qu'il puisse favoriser la répartition de la pâte en un nombre déterminé de pastilles.

Int. Le mucilage adragant.

Proc. On pulvérise, ou bien on ramollit le médicament; on le mêle ensuite ãvec le sucre pulvérisé; on y ajoute le mucilage et l'aromate; on forme du tout une pâte qu'on divise en un nombre déterminé de pastilles. — C'est la quantité du médicament qu'il faut prendre pour base de la division de la pâte en pastilles.

Us. Adoucissans, excitans, toniques, absorbans, altérans, etc., employés surtout dans les maladies des voies de la déglutition et de la respiration.

Table de proportion des substances qu'on emploie plus particulièrement à l'état de pastilles.

Noms des médicamens.	Quant. de sucre.	Aromates.
Soufre, 1 p.	2, 4, ou 9.	Eau de fl. d'orang.
Charbon,	p. égale.	*Id.*
Magnésie,	½, ou p. égale.	*Id.*
Acide benzoïque,	9, 19.	
citrique,	4, 9.	Huile vol. de citr.
tartareux,	9.	*Id.*
oxalique,	49.	*Id.*
Alun,	2, 4, 9.	*Id.*
Nitrate de potasse,	4, 9.	
Oxydes d'ant. hydro-sulf.	9, 19.	
Tartrite de potasse antim.	9, 19, 49.	Eau de fl. d'orang.
Oxyde de mercure noir,	4, 9.	
Muriate de merc. doux,	4, 9.	
Oxyde de fer,	2, 4, 9.	Cannelle.
Gomme arabique,	p. ég. ou 2 p.	Eau de fl. d'orang.
Poudre de guimauve,	p. ég. ou 2 p.	*Id.*
Adragant,	p. ég.	*Id.*
Cachou, ou kino,	p. ég. ou 4 à 9.	Ambre, gérofles, violette, cann.
Rhubarbe,	2, 4, 9.	
Cannelle,	p. ég ou 4.	
Muscade,	*id.*	
Gérofles,	*id.*	
Musc,	*id.*	
Ipécacuanha,	9, 19, 49.	Eau de fl. d'orang.
Scille,	*id.*	

PATES GOMMÉES.

Excip. Le sucre et la gomme arabique.

Procédé.

Pr. Poudre de gomme arabique choisie, 1 p.

Faites dissoudre à une douce température dans

Eau, 4 p.

Ajoutez-y ensuite

Sucre très-blanc pulvérisé, 1 p.

Faites dissoudre; passez à l'étamine, et faites ensuite évaporer jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus à la peau.—Si on veut donner beaucoup plus de consistance à cette pâte, on la coule dans des capsules de fer-blanc ou de papier, et on la fait dessécher dans une étuve sèche de 40 à 50°. Pour lui donner beaucoup de blancheur, on la mêle avec du blanc d'œuf battu au moment où elle a la consistance de miel; et on l'évapore ensuite jusqu'à ce qu'elle n'adhère plus au dos de la main. On l'aromatise convenablement au moment où on y mêle les blancs d'œufs.

Us. Adoucissant, surtout dans les affections pulmonaires.

Pâtes les plus usitées.

Pâtes de guimauve,
de réglisse,
de jujubes.

Pour les préparer, on remplace l'eau par l'infusion ou la décoction de l'une ou de l'autre de ces substances.

TABLETTES.

Excip. Le sucre cuit à la plume.

Proc. On fait dissoudre, à l'aide de la chaleur, 8 parties de sucre dans une partie d'eau; on retire la solution du feu dès qu'elle est achevée, et on y ajoute aussitôt les huiles volatiles, les corps pulvérulens ou ramollis. On étend ce mélange sur une surface lisse, enduite d'huile, et on le divise en portions de grandeur et de forme variées: on peut aussi le couler par gouttes. Toutes les fois que le médicament est liquide et aqueux, on s'en sert à la place de l'eau. Si on veut donner aux tablettes l'aspect granuleux, on réduit une partie du sucre en poudre très-fine, et l'autre en poudre plus grosse; on dissout la première dans la quantité d'eau indiquée, et on retire le vase du feu, à la première ébullition, pour y ajouter l'autre portion.

Us. Les mêmes que ceux des pastilles.

Tablettes les plus usitées.

Tablettes de menthe poiv.,	de nitrate de potasse,
de roses,	de fleurs d'orange,
d'anis,	de gérofles,

Tablettes d'acides oxaliq.,		d'alun,
	citrique,	de cannelle,
	tartareux,	de citron.

Les proportions des sels, des acides, etc., sont les mêmes que pour les pastilles.

SIROPS.

Excip. Le sucre et l'eau.

Proc. On fait dissoudre 2 parties de sucre bien blanc et concassé dans une partie d'eau pure, d'une infusion ou d'une décoction aqueuse, ou bien d'un suc clarifié, etc. Cette solution doit se faire à une douce température; elle doit avoir lieu au bain-marie et à vaisseau clos toutes les fois que le liquide est volatil. On passe la liqueur à l'étamine pendant qu'elle est encore chaude : elle doit peser 32° à chaud et 34° à froid.

Si on se sert de cassonade, il est nécessaire de la clarifier; à cet effet, on la dissout dans environ partie égale d'eau bouillante; on passe la liqueur à l'étamine; on l'expose ensuite de nouveau sur le feu avec des blancs d'œuf battus; dès qu'elle est suffisamment clarifiée, on la coule de rechef à l'étamine, et on la fait évaporer à consistance sirupeuse.

On n'ajoute l'eau distillée avec laquelle on aromatise le sirop, qu'au moment de son refroidissement.

Us. Adoucissans, excitans, toniques, sédatifs,

astringens, vomitifs, purgatifs, diurétiques, sudorifiques, emménagogues, altérans, etc.

Sirops les plus usités.

Sirop benzoïque (sirop de Tolu.)

Pr.	Acide benzoïque,	1 p.
	Eau,	100 p.

Faites dissoudre; ajoutez ensuite

Sucre blanc pulvérisé, 200 p.

Faites dissoudre au bain-marie et à vaisseau clos; passez.

Ou

Pr.	Baume de Tolu,	1 p.
	Eau,	4 p.

Faites bouillir à vaisseau clos; passez, dissolvez-y, au bain-marie et à vaisseau clos,

Sucre blanc pulvérisé, 8 p.

Passez.

Sirop de limon.

Pr.	Suc de limon clarifié,	1 p.
	Sucre blanc pulvérisé,	2 p.

Faites dissoudre au bain-marie et dans des vases de verre.

Sirops de coings, de vinaigre, de vinaigre framboisé.

Même procédé.

Sirop tartareux.

Pr. Acide tartareux cristallisé, 1 p.
Eau distillée de citron, 3 p.

Faites dissoudre; mêlez ensuite avec

Sirop simple, 50 p.

Sirop alumineux.

Pr. Alun, 1 p.
Eau bouillante, 2 p.

Dissolvez; mêlez ensuite aussitôt avec

Sirop simple bouillant, 20 à 40 p.

Sirop nitré.

Pr. Nitrate de potasse, 1 p.
Eau bouillante, 2 p.

Dissolvez; mêlez ensuite aussitôt avec

Sirop simple bouillant, 7 p.

Sirop antimonié.

Pr. Tartrite de potasse antimonié, 1 p.
Eau distillée bouillante, 80 p.

Dissolvez; ajoutez ensuite

Sucre blanc pulvérisé, 160 p.

Faites dissoudre au bain-marie.

Sirop mercuriel.

Pr. Nitrate de mercure cristallisé, 1 p.
Eau distillée, 3 p.

Dissolvez; mêlez-le ensuite à froid avec

Sirop simple fait à l'eau distillée, 200 p.

On peut ajouter

Ether non acide, ½ p.

Ce sirop doit être préparé extemporanément. (*M. Bouillon-Lagrange.*)

Sirops de muriate de baryte, de muriate mercuriel corrosif.

Même procédé.

Sirop de gomme arabique.

Pr. Gomme arabique choisie, 1 p.
Eau, 20 p.

Faites dissoudre à une douce chaleur; passez à l'étamine, puis dissolvez

Sucre, 40 p.

Sirop de guimauve.

Pr. Racine de guimauve, 1 p.
Eau, 20 p.

Faites bouillir pendant quelques minutes; passez à l'étamine, puis dissolvez

Sucre blanc, 40 p.

Sirop de grande consoude.

Proc. Le même.

Sirop adragant.

Pr. Adragant choisi, 1 p.
Eau, 100 p.

Dissolvez à une douce chaleur; ajoutez ensuite

Sucre, 200 p.

Dissolvez à une douce chaleur et passez.

Sirop de capillaire.

Pr. Capillaire de Canada, 1 p.
Eau bouillante, 8 p.

Faites infuser à vaisseau clos pendant deux heures: passez à l'étamine, puis dissolvez

Sucre blanc pulvérisé, 16 p.

Faites infuser à vaisseau clos, dans ce sirop bouillant,

Capillaire de Canada, 1 p.

Sirop d'absinthe.

Même procédé.

Sirop de pêcher.

Pr. Fleurs *ou* feuilles fraîches de pêcher, 1 p.
Eau bouillante, 2 p.

Faites infuser à vaisseau clos; passez, ajoutez

Sucre blanc pulvérisé, 4 p.

Dissolvez au bain-marie et à vaisseau clos; passez; faites infuser à vaisseau clos, dans ce sirop bouillant,

Fleurs *ou* feuilles fraîches de pêcher, 1 p.

(*M. Parm.*)

Sirop de cannelle.

Pr. Eau distillée de cannelle, 1 p.
Sucre blanc pulvérisé, 2 p.

Faites dissoudre au bain-marie et à vaisseau clos.

Sirops de fleurs d'orange, d'écorce de citron.

Même procédé.

Sirop de violettes.

Pr. Pétales de viol. fraîche privés de leurs onglets, 1 p.
Eau bouillante, 2 p.

Faites digérer dans un vaisseau d'étain bien clos, pendant huit à douze heures, à une température de 35 à 50°; passez, laissez déposer; ajoutez

Sucre blanc pulvérisé, le double de l'infusion.

Faites dissoudre au bain-marie et à vaisseau clos; passez.

Sirop de quinquina.

Pr. Quinquina choisi pulvérisé, 1 p.
Eau, 20 p.

Faites bouillir instantanément à vaisseau clos; passez aussitôt : ajoutez

Sucre blanc pulvérisé, 40 p.

Dissolvez au bain-marie et à vaisseau clos.

Sirop de cochléaria.

Pr. Suc de cochléaria clarifié, 1 p.
Sucre blanc pulvérisé, 2 p.

Faites dissoudre au bain-marie et à vaisseau clos.

Us. Dépuratif, antiscorbutique.

Sirop de cochléaria composé (anti-scorbutique du code de Paris.)

Pr. Suc exprimé de p. ég. de cochléaria, de beccabunga, de cresson de fontaine, de raifort sauvage,	48 p.
Suc d'oranges amères,	20 p.
Cannelle pulvérisée,	$\frac{1}{2}$ p.
Ecorce d'oranges amères,	1 p.

Faites macérer à vaisseau clos jusqu'à ce que le suc soit clair et prenne une odeur vineuse; dissolvez-y ensuite, au bain-marie et à vaisseau clos,

Sucre blanc pulvérisé, p. ég. à celle du suc vineux.

Us. Dépuratif, anti-scorbutique.

Sirop d'orgeat.

Pr. Amandes douces privées de leur tégument,	4 p.
Amandes amères,	1 p.
Eau,	24 p.

Faites une émulsion; ajoutez

Sucre blanc pulvérisé,	36 p.

Dissolvez au bain-marie; laissez refroidir, puis ajoutez

Eau distillée de fleurs d'orange,	1 p.

Us. Rafraîchissant.

Sirop de rhubarbe. (Il remplace le sirop de chicorée.)

Pr. Rhubarbe choisie,	1 p.
Cannelle,	$\frac{1}{5}$.
Carbonate de soude,	$\frac{1}{5}$.
Eau bouillante,	8 p.

Faites digérer pendant six heures ; passez ; ajoutez

Sucre blanc pulvérisé, 16 p.

Dissolvez à vaisseau clos ; passez.

Us. Tonique, purgatif.

Sirop de séné. (Il remplace le sirop de pommes.)

Pr.	Séné,	1 p.
	Fenouil,	$\frac{1}{10}$.
	Eau bouillante,	8 p.

Faites infuser à vaisseau clos ; passez ; dissolvez-y, au bain-marie et à vaisseau clos,

Sucre blanc pulvérisé, 16 p.

Us. Purgatif.

Sirop d'ipécacuanha.

Pr.	Ipécacuanha,	1 p.
	Eau,	8 p

Faites infuser à vaisseau clos ; passez, dissolvez-y, au bain-marie et à vaisseau clos,

Sucre blanc pulvérisé, 16 p.

Us. Nauséabond, vomitif.

Sirop de nerprun.

Pr.	Sirop de nerprun vineux,	3 p.
	Sucre blanc pulvérisé,	2 p.

Dissolvez au bain-marie ; passez. (*Code de Paris.*)

Ou

Pr. Suc épaissi (rob) de nerprun, 1 p.

Faites dissoudre dans

Sirop simple chaud, 5 p.

Passez à l'étamine (*M. Parm.*)

Us. Purgatif.

Sirop d'opium (diacode.)

Pr. Extrait aqueux d'opium, 1 p.
Sirop simple, 20 ou 32 p.

Délayez l'extrait dans une très-petite quantité d'eau; mêlez-le ensuite avec le sirop bouillant; passez à l'étamine. (*M. Parm.*)

Us. Calmant.

Sirop de salsepareille.

Pr. Salsepareille, 1 p.
Eau, q. s.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'elle ne dissolve plus rien; faites ensuite évaporer la liqueur jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que le quintuple de la salsepareille; faites-y dissoudre

Sucre blanc, 5 p.

Us. Sudorifique.

Sirop de gaïac.

Proc. *et* us. *Idem.*

Sirop de salsepareille composé (dit de Cuisinier.)

Pr.	Salsepareille,	1000 p. (2 livres.)
	Séné,	60 p. (2 onces.)
	Anis,	*idem.*
	Roses pâles,	*idem.*
	Fleurs de bourrache,	*idem.*
	Sucre,	1000 p. (2 livres.)
	Miel,	*idem.*

Faites bouillir la salsepareille avec sept fois son poids d'eau, jusqu'à ce que celle-ci ne dissolve plus rien; évaporez ensuite la liqueur jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une quantité égale à celle de la salsepareille; faites infuser dans cette décoction le séné, l'anis, les roses pâles et la bourrache; passez; faites ensuite bouillir le résidu pendant une demi-heure dans 1000 parties d'eau; mêlez cette décoction à la précédente; faites-y dissoudre le sucre et le miel, et faites cuire à consistance de sirop. (*M. Parmentier.*)

Us Sudorifique.

Cas part. Syphilis.

MIELS.

Excip. Le miel cuit à consistance de sirop.

Prép. *Voy.* miel despumé.

Us. Ceux des sirops.

Miel despumé (sirop de miel.)

Pr. Miel blanc, une quantité déterminée.

Exposez-le à une douce chaleur, ajoutez-y un

peu d'eau dès qu'il commence à se gonfler ; laissez-le reposer, écumez et ajoutez

Eau chaude, la quantité nécessaire pour lui donner la consistance sirupeuse.

Miel rosat.

Pr.	Pétales de roses de Provins desséchés,	1 p.
	Calices de roses desséchés,	$\frac{1}{2}$.
	Miel blanc,	6 p.
	Eau,	4 p.

Faites infuser et digérer les pétales et les calices dans l'eau, au bain-marie, pendant douze heures ; passez à l'étamine ; ajoutez ensuite le miel ; écumez, et faites cuire à consistance sirupeuse.

Us. Détersif, astringent.

Adm. Gargarisme, injection, lavement.

Oxymel simple.

Pr.	Vinaigre blanc,	$1\frac{1}{2}$ p.
	Miel blanc,	6 p.

Faites liquéfier le miel à une douce chaleur dans le vinaigre, dans un vase de faïence ; évaporez à consistance sirupeuse ; écumez et passez à l'étamine.

Us. Expectorant.

Oxymel scillitique.

Même procédé et mêmes proportions que pour le précédent.

Us. Expectorant, incisif, diurétique.

Miel mercurial.

Pr. Suc de mercurial,
Miel, de chaq. p. ég.

Faites cuire à consistance sirupeuse; écumez et passez à l'étamine.

Us *et* adm. Lavemens laxatifs.

ÉLECTUAIRES (opiats).

Excip. Le *Miel*. A l'état mou, ou à celui de sirop bien cuit. — On le préfère lorsqu'on veut donner la forme électuaire à des poudres.

Le *Sirop*. On choisit celui qui a été préparé avec de la cassonade, en ce qu'il se cristallise moins facilement. — On le préfère lorsqu'on veut convertir des pulpes à l'état d'électuaire; on peut, à cet effet, choisir des sirops qui participent des propriétés du médicament.

Le *sucre pulvérisé*, et moitié de son poids d'une eau aromatique.

L'*extrait de genièvre*, la *pulpe de pruneaux*, etc.

Proc. On ne les prépare qu'extemporanément, car ils s'altèrent avec beaucoup de facilité. — Les proportions des excipiens varient selon la propriété absorbante des ingrédiens. Mais lorsqu'on veut étendre ceux-ci dans une quantité d'excipient plus grande que celle qui est strictement nécessaire, on les mêle préalablement avec une poudre végétale inerte, ou qui participe de leurs propriétés médicales.

Us. Toniques, excitans, astringens, purgatifs, altérans, etc.

Table de proportion.

SUBSTANCES.	QUANT. D'EXCIPIENS.
Poudres arides et pesantes, 1 p.	$\frac{1}{2}$ p.
Acides et sels non déliquescens,	$\frac{1}{1}$ p.
Acides et sels déliquescens,	$\frac{1}{10}$.
Poudres végétales,	2 à 3 p. de sirop, et 3 à 4 p. de miel.
Gommes-résines fétides,	p. égale.
Pulpes,	t. p. de sirop.

BOLS.

Excip. *Le miel*, *le sirop*, *les pulpes végét.*, *la poudre de réglisse*, *le sucre pulvérisé*,

Proc. On les prépare par la trituration, et on les saupoudre avec de la poudre de réglisse ou avec du lycopode. C'est d'apres le poids du médicament qu'on détermine le nombre des bols. On doit les préparer extemporanément.

Us. Ceux des électuaires.

Choix d'excipiens.

Les *poudres arides et pesantes* exigent l'intermède de la gomme arabique ou d'une poudre végétale.

Les *acides et sels cristallisables* prennent cette forme plus facilement, si on les mêle préalablement avec une poudre végétale.

Les *térébenthines* nécessitent la poudre de réglisse, ou mieux le sucre pulvérisé.

PILULES.

Excip. Le *sirop*, le *miel*,
l'*alcool*, l'*eau*,
la *poudre de réglisse*,
la *mie de pain* avec p. ég. de sucre et quant. suffis. d'eau,
l'*amidon* et le *mucilage adragant*.

Proc. On a recours à l'action du pilon ; on doit entourer les pilules avec de la poudre de réglisse ou avec du lycopode, mais nullement avec des feuilles d'or ou d'argent. On en détermine le nombre d'après le poids du médicament.

Us. Ceux des potions.

Choix d'excipiens.

Les *poudres arides* exigent l'intermède d'un peu de poudre végétale, pour pouvoir faire pâte avec le sirop ou le miel.

Exemp. Les oxydes d'antimoine hydro-sulfurés,
le muriate de mercure doux,
l'oxyde de mercure noir.

Les *sels solubles*, et *facilement décomposables*, peuvent prendre pour excipiens la mie de pain avec le sucre et l'eau, ou l'amidon et le mucilage adragant.

Exemp. Le muriate mercuriel corrosif,
le nitrate de mercure,
le sulfate de cuivre ammoniacé,
le nitrate d'argent,
le muriate de baryte.

Le *savon* prend cette forme avec les poudres végétales.

Le *camphre*, avec un peu de gomme arabique, et le miel, ou le sirop.

Les *extraits mous* et les *sucs épaissis*, avec une poudre végétale : on préfère celle de la même plante.

Les *gommes-résines fétides* prennent cette forme avec un peu d'alcool, d'eau, ou de vinaigre.

Les *extraits secs* peuvent se mêler directement avec le sirop, ou n'exigent que très-peu de poudre inerte.

Les *poudres végétales* se mêlent directement avec le sirop ou le miel.

POTIONS.

VOLUME. Un à 2 décilitres (3 à 6 onces.)

EXCIP. L'*eau*, le *vin*, l'*alcool*, etc.

TEMP. Variée.

PRÉP. Des infusions, des décoctions, des solutions, des suspensions simples ou composées, de saveur et d'odeur variées. — On les édulcore avec 30 à 60 grammes (une à 2 onces) de sirop ou de sucre. — On les aromatise avec l'eau de fleurs d'orange, etc. — On change leur couleur en rouge à l'aide du sirop de vinaigre framboisé, en bleu à l'aide de celui de violette, en vert avec ce dernier et un peu de carbonate alcalin.

US. Adoucissans, excitans, toniques, astringens, vomitifs, purgatifs, sudorifiques, diurétiques, sédatifs, etc., etc.

Espèces principales.

Loochs, potions visqueuses et douces.

Juleps, potions liquides et douces.

Mixtures, potions troubles, de saveur et d'odeur variées.

BOISSONS.

Volume. Un litre (une pinte.)

Excip. L'*eau*, le *vin*, l'*émulsion*, etc.

Temp. Variée.

Prép. Des infusions, décoctions, solutions ou mélanges aqueux, vineux, etc. — Elles doivent être limpides, peu sapides et peu odorantes. — On les édulcore avec 30 à 60 grammes (une à 2 onces) de sirop ou de miel, ou 10 à 20 grammes (2 à 6 gros) de réglisse ou de polypode.

Elles prennent le nom d'*apozèmes* lorsqu'elles sont saturées.

Us. Les mêmes que ci-dessus.

BAINS.

Volume. Deux cent vingt à deux cent cinquante litres (pintes) pour le bain d'un adulte.

Excip. L'eau, du sable, du vin, etc.

Temp. Variée.

Prép. Des infusions, des décoctions, des solutions, des mélanges, etc.

Us. Adoucissans, toniques, excitans, astringens, rubéfians.

DOUCHES, FOMENTATIONS, LOTIONS, INJECTIONS, COLLYRES, LAVEMENS, GARGARISMES.

Excip., temp., prép. *et* us. Les mêmes que pour les bains.

ONGUENS (pommades).

Excip. L'*axonge* de porc, récente et bien lavée.

Le *beurre frais*.

Le *cérat mou* (l'huile-cire.) (1)

Le *jaune d'œuf*.

Le *savon* ramolli dans partie égale d'alcool.

Le *miel*.

La *cire*. — On l'emploie pour convertir les huiles médicinales à l'état d'onguent ; on l'y fait fondre dans la proportion d'un tiers ou d'un quart.

Le *savon*. — On s'en sert pour donner la consistance d'onguent aux solutions alcooliques ; on l'y fait dissoudre dans la proportion de parties égales ou d'un tiers.

Prép. Des solutions dans l'axonge, dans l'huile, ou dans l'alcool (*voy.* solutions adipeuses, huileuses, alcooliques) ; des mélanges avec l'un ou l'autre des excipiens indiqués ci-dessus.

Us. Adoucissans, excitans, astringens, rubéfians, suppuratifs, sédatifs et cathérétiques.

---

(1) On peut rendre ces trois excipiens plus légers, en y incorporant quantité suffisante d'eau pure, ou d'une eau aromatisée. On peut les aromatiser aussi à l'aide d'huiles volatiles, et les colorer en rouge, en jaune, en bleu et en vert, à l'aide de l'orcanette (racine de l'*anchusa tinctoria*, L.), du curcuma (racine du *curcuma longa*, L.), du prussiate de fer, et d'un mélange de ce dernier avec le curcuma.

Table de Miscibilité.

CORPS.	AXONGE.
Soufre, 1 p.	p. égale.
Charbon,	p. égale.
Acides sulfurique,	8 p.
nitrique,	4 p. à froid.
boracique,	p. égale.
cristallisables,	p. égale.
Chaux,	p. égale.
Sels cristallisables,	$\frac{1}{2}$ p.
Oxyde d'arsenic,	$\frac{1}{5}$.
Sulfure d'antimoine,	$\frac{1}{5}$.
Tartrite de potasse antimonié,	2 p.
Oxydes d'antim. hydro-sulfurés,	2 p.
Oxyde de mercure noir,	$\frac{1}{6}$.
Oxyde de mercure rouge,	$\frac{1}{5}$.
Muriate de mercure doux,	$\frac{1}{5}$.
Muriate de mercure corrosif,	$\frac{1}{5}$.
Oxyde de zinc,	p. égale.
Sulfate de zinc,	$\frac{1}{2}$ p.
Oxyde de plomb rouge,	$\frac{1}{4}$.
Carbonate de plomb,	$\frac{1}{4}$.
Acétate de plomb,	$\frac{1}{2}$ p.
Oxydes de fer,	$\frac{1}{2}$ p.
Carbonate de fer,	$\frac{1}{2}$ p.
Sulfate de fer,	$\frac{1}{2}$ p.
Oxyde de cuivre vert,	p. égale.
Oxyde de cuivre brun,	p. égale.
Sulfate de cuivre,	$\frac{1}{2}$ p.
Nitrate d'argent,	$\frac{1}{2}$ p.
Huiles volatiles,	4 p.
Camphre,	toute proportion.
Térébenthines,	$\frac{1}{2}$ p.
Poix,	$\frac{1}{4}$.

CORPS.	AXONGE.
Gommes-résines fétides,	$\frac{1}{2}$ p.
Cachou,	2 p.
Euphorbe,	p. égale.
Benjoin,	p. égale.
Styrax liquide,	$\frac{1}{2}$ p.
Opium,	2 p.
Cantharides,	2 p.
Poudres végétales,	2 p.

Onguens les plus usités.

Cérat mou (huile-cire.)

Pr. Cire blanche ou jaune, 1 p.

Faites fondre au bain-marie dans

Huile d'olives ou d'amandes, 3 ou 4 p.

Agitez jusqu'à refroidissement. — On peut y incorporer quantité suffisante d'eau pure, d'eau aromatisée, ou d'eau végéto-minérale. On obtient, dans ce dernier cas, le cérat de Goulard ou de saturne.

Us. Calmant, adoucissant, dessiccatif.

Onguent (pommade) *oxygéné.*

Pr. Acide nitrique à 30°, 1 p.
Axonge, 15 p.

Faites liquéfier l'axonge dans un vase de faïence, de verre ou de porcelaine; ajoutez l'acide; faites bouillir légèrement, et ajoutez jusqu'à entier refroidissement; exposez la masse, pendant une demi-heure, dans de l'eau de pluie ou de rivière

bouillante ; laissez ensuite refroidir, et séparez l'axonge de l'eau. (*M. Fourcroy.*)

Us. Excitant.

Cas part. Gale, syphilis.

Onguent de soufre.

Pr. Soufre, 1 p.
Axonge, 4 p.
Mêlez.

Us. Excitant.

Cas part. Gale.

Onguent de térébenthine.

Pr. Thérébenthine, 1 p.
Axonge ou jaune d'œuf, 1 ou 4 p.
Mêlez.

La première proportion forme le *baume d'Arcœus*, la seconde l'*althéa :* on a le *digestif* si on se sert de jaune d'œuf pour excipient.

Us. Relâchans, suppuratifs.

Onguent de poix noir (basilicum.)

Pr. Poix commune,
noire, de chaq. 1 p.
Axonge ou cérat, 2 p.

Faites fondre et bouillir légèrement ; passez à travers un linge. On peut remplacer la poix noire avec le double de poix blanche.

Us. Suppuratif.

Onguent mercuriel noir double.

Pr. Mercure,
Axonge, de chaq. p. égale.

Triturez dans un mortier très-espacé avec un pilon à large surface, jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus de globules métalliques à l'aide de la loupe.

Us. Excitant, résolutif.

Cas part. Syphilis.

Onguent mercuriel gris.

Pr. Mercure, 1 p.
Axonge, 8 p.

Triturez comme ci-dessus;

Ou

Pr. Onguent mercuriel double, 1 p.
Axonge, 7 p.

Mêlez. (*Code de Paris.*)

Us. Excitant.

Cas part. Vermine.

Onguent mercuriel rouge.

Pr. Oxyde de mercure rouge, 1 p.
Axonge, 16 ou 20 p.

Triturez.

Us. Excitant.

Cas part. Ulcères vénériens et autres, ophthalmies chroniques.

Onguent mercuriel citrin.

Pr. Mercure, 1 p.
Acide nitrique, $1\frac{1}{2}$ p.

Exposez ce mélange à une douce chaleur, dans

un vaisseau de verre, jusqu'à ce que le mercure soit dissous ; mêlez-le ensuite avec

Axonge sur le point de se figer, 10 p.

Coulez promptement sur un grand carré de papier.

Us. Excitant.

Cas part. Gale.

Onguent de plomb noir (de la Mère.)

Pr.	Oxyde de plomb demi-vitreux finement pulv.,	1 p.
	Axonge,	6 p.

Faites chauffer en agitant jusqu'à ce que l'union soit exacte, et la couleur brune.

Us. Suppuratif.

Onguent de styrax.

Pr.	Styrax liquide,	1 p.
	Axonge,	4 p.

Mêlez à froid, ou à l'aide d'une douce chaleur.

Us. Suppuratif.

Onguent d'opium.

Pr.	Opium,	1 p.
	Axonge ou cérat,	10 p.

Mêlez ;

Ou

Pr.	Huile d'opium,	1 p.
	Cire,	2 p.

Faites liquéfier à une douce chaleur ;

Ou

Pr. Axonge d'opium.

Us. Calmant.

Onguent de Morelle composé (populeum.)

Voy. axonge de morelle composée, pag. 156.

Onguent de cantharides.

Pr. Cantharides pulvérisées, 1 p.
Axonge ou cérat, 10 p.

Mêlez;

Ou

Pr. Poudre de cantharides, privée de son odeur par une ébullition prolongée, 1 p.

Ou

Pr. Extrait aqueux de cantharides, 1 p.
Axonge, 10 p.

Mêlez;

Ou

Pr. Huile de cantharides, 1 p.
Cire, 3 p.

Faites liquéfier au bain-marie;

Ou

Pr. Axonge de cantharides.

Us. Vésicant, suppuratif.

EMPLATRES.

Excip. — L'*emplâtre de plomb.* — On peut malaxer ou piler avec lui les substances auxquelles il doit donner la consistance d'emplâtre; on l'em-

ploie au moment où il commence à se refroidir. — Il s'altère par plusieurs substances, tels que les alcalis, les carbonates, les acides, beaucoup de sels alcalins, terreux et métalliques. Les emplâtres qu'il forme sont très-cohérens.

L'*emplâtre de poix.* — Ce n'est qu'en malaxant, et non en pilant, qu'on peut donner, à l'aide de ce moyen, la consistance d'emplâtre.

L'*emplâtre de cire-huile.* — On peut triturer et piler avec lui les substances qu'on veut administrer à l'état d'emplâtre : l'union en est instantanée, mais peu intime.

La *cire.* — On ne l'emploie que lorsqu'on veut convertir des huiles ou des graisses médicinales à l'état d'emplâtre ; on l'y fait fondre dans les proportions indiquées ci-dessous.

Prép. Ce sont des solutions dans l'huile et dans l'axonge auxquelles on donne une consistance plus marquée en y faisant fondre de la cire ; des mélanges opérés en triturant, fondant, malaxant, ou pilant le médicament avec un des excipiens indiqués ci-dessus (1). Les ingrédiens doivent être pulvérisés ou ramollis ; les substances volatiles doivent être mêlées à froid. — On malaxe les emplâtres avec de l'huile ou de l'eau, selon qu'ils contiennent des substances solubles ou insolubles

---

(1) On peut les aromatiser, les colorer comme les onguens.

dans l'eau. On leur donne ordinairement une forme cylindrique.

Us. On les étend sur des linges pour les appliquer sur la peau ; on leur donne la forme de cône de la longueur de 4 à 5 centimètres (un pouce et demi à 2 pouces) et de l'épaisseur du doigt, qu'on introduit dans le rectum (suppositoires) ; on en fait des masses oblongues qu'on introduit dans le conduit auriculaire (auditif externe), dans les narines, dans l'urètre, dans le vagin, etc. — On prépare maintenant des suppositoires, des bougies, des pessaires, etc., avec du caoutchouc. On s'en sert comme agglutinatifs, excitans, sédatifs, rubéfians, vésicatoires, cathérétiques, etc.

Table de Miscibilité.

CORPS.	Emplâtre de plomb.	Emplâtre de poix.	Emplâtre de cire.
Soufre, 1 p.	p. égale.	$\frac{1}{2}$.	p. égale.
Acides et sels cristallisabl.	p. égale.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{5}$.
Chaux,	2.	p. égale.	p. égale.
Oxyde d'arsenic,	$\frac{2}{3}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{4}$.
Tartrite de potasse antim.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.
Oxyde d'ant. hydro-sulf.	p. égale.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{5}$.
Oxyde de mercure noir,	$\frac{1}{2}$.	p. égale.	$\frac{1}{5}$.
Oxyde de mercure rouge,	$\frac{1}{2}$.	p. égale.	$\frac{2}{5}$.
Muriate de merc. doux,	$\frac{1}{2}$.	p. égale.	$\frac{1}{5}$.
Muriate de merc. corrosif.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.
Oxyde de zinc,	p. égale.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.
Sulfate de zinc,	p. égale.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.
Oxyde de plomp rouge,	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{10}$.
Acétate de plomb,	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{9}$.

CORPS.	Emplâtre de plomb.	Emplâtre de poix.	Emplâtre de cire.
Oxydes de ſer,	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{6}$.
Sulfate de fer,	p. égale.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{2}$.
Oxyde de cuivre,	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.
Sulfate de cuivre,	$\frac{3}{4}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{5}$.
Nitrate d'argent,	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{4}$.
Camphre,	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{7}$.
Gommes-résines fétid. (1),	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{2}$.
Benjoin,	$\frac{1}{2}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{5}$.
Cachou,	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{6}$.
Euphorbe,	$\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{4}$.	$\frac{1}{7}$.
Opium (2),	t. prop.	t. prop.	t. prop.
Poudres végétales,	p. égale.	p. égale.	p. égale.
Savon,	2 p.	p. égale.	p. égale.

Emplâtres les plus usités.

Emplâtre de plomb (emplâtre simple, savon de plomb, diachylum.)

Pr. Oxyde de plomb rouge, ou demi-vitreux, finement pulvériſé, 1 p.
Huile d'olives, ou autre non siccative, 2 p.

Faites cuire avec quantité suffisante d'eau, que vous renouvellerez à mesure qu'elle s'évaporera; continuez ainsi jusqu'à ce que la masse devienne blanche, homogène, qu'elle se précipite au fond de l'eau, et ne pétille point sur les char-

---

(1) Elles peuvent prendre la consistance d'emplâtres, si on les ramollit à l'aide d'un peu d'eau, d'alcool aqueux, ou de vinaigre.

(2) Voyez la note précédente.

bons ardens; retirez-la ensuite du feu, et malaxez-la avec de l'eau.

Us. Résolutif, agglutinatif.

Emplâtre de poix.

Pr. Poix de Bourgogne purifiée,
Cire jaune, de chaque p. égale.

Faites fondre à une douce chaleur; agitez jusqu'au refroidissement; malaxez.

Us. Maturatif.

Emplâtre de savon.

Pr. Savon blanc et dur ratissé, 1 p.
Emplâtre de plomb, 6 p.

Faites fondre et cuire jusqu'à consistance d'emplâtre.

Us. Résolutif.

Emplâtre de savon camphré.

Pr. Camphre, 1 p.
Emplâtre de savon, 10 p.

Réduisez le camphre en poudre à l'aide de l'alcool; mêlez-le ensuite avec l'emplâtre de savon ramolli et sur le point de se refroidir.

Us. *Idem.*

Emplâtre de plomb gommé (diachylum gommé.)

Pr. Galbanum,
Ammoniacum,
Sagapenum, de chaque 1 p.

Triturez, ou délayez-les dans quantité suffisante de vinaigre; mêlez-les ensuite avec

Térébenthine, 1 p.

D'un autre côté,

Pr. Emplâtre de plomb,
Cire jaune,
Poix-résine, de chaque 27 p.

Faites fondre à une douce chaleur; introduisez les ingrédiens dans ce mélange au moment où il est à demi-refroidi. (*M. Parmentier.*)

Us. Résolutif, agglutinatif.

Emplâtre mercuriel.

Pr. Onguent mercuriel double, 1 p.
Emplâtre de plomb, 3 p.

Faites liquéfier à une douce chaleur.

Ou

Pr. Oxyde de mercure noir, 1 p.
Emplâtre de plomb, 4 p.

Mêlez.

Us. Résolutif.

Sparadraps.

Sparadrap emplastique (toile Gautier).

Pr. Emplâtre de plomb, ou un autre, quant. dét.
Térébenthine, quant. suf.

Faites liquéfier l'emplâtre, ajoutez-y la térébenthine; versez ensuite et étendez ce mélange, à

l'aide d'un couteau de fer légèrement échauffé, sur des bandes de toile fine attachées aux bords d'une table; lissez cette toile avec un cylindre de bois bien uni.

Us. Agglutinatif.

Sparadrap d'ichtyocolle (taffetas d'Angleterre).

Pr. Ichtyocolle coupée menu, 1 p.
Eau, 16 p.

Faites dissoudre à une douce chaleur, passez; étendez avec un pinceau sur du taffetas serré et mince, fortement assujéti; laissez sécher chaque couche, et appliquez-en de nouvelles jusqu'à ce que le taffetas soit suffisamment gommé; recouvrez le tout d'une couche d'alcool de baume du Pérou.

Us. Agglutinatif.

PATES.

Elles sont aux cataplasmes ce que les emplâtres sont aux onguens.

Excip. La farine d'orge ou de froment, etc., et quantité suffisante d'eau ou de vinaigre. — Il est des substances pulvérulentes qui font directement pâte avec l'eau, sans l'intermède de la farine.

Prép. On fait de simples mélanges. — On pulvérise à cet effet, ou bien on ramollit d'abord le médicament; on le mêle ensuite avec de la farine, et on y ajoute enfin quantité suffisante d'eau ou de vinaigre.

Us. Excitans, rubéfians, vésicatoires. — On se sert quelquefois de la pâte de farine pour maintenir des couches de substances pulvérulentes sur la peau; par exemple, la poudre de cantharides.

Pâtes les plus usitées.

Pâte de moutarde (sinapisme.)

Pr.	Graine de moutarde pulvérisée,	1 p.
	Farine d'orge,	2 p.
	Vinaigre,	q. s.

Mêlez. — On peut varier ces proportions.

CATAPLASMES.

Excip. La mie de pain, ou la farine et l'eau. — Il est des substances pulvérulentes qui, par elles-mêmes, peuvent prendre cette forme. — On peut remplacer l'eau par tout autre liquide aqueux qui participe des propriétés du médicament. — Le cataplasme de mie de pain devient quelquefois l'excipient de poudres, de liquides, de matières pulpeuses, etc.

Prép. Variée. Quelquefois on a recours à la coction avec un peu d'eau, d'autres fois à la coction sous la cendre chaude. Il est des cas où l'on se contente de piler une herbe fraîche jusqu'à ce qu'elle ait la consistance de pulpe.

Us. Emolliens, rubéfians, vésicatoires, astringens, sédatifs, etc., etc.

Cataplasmes les plus usités.

Cataplasmes de mie de pain, de farine de graines de lin, de mauve.

Proc. Prenez ces substances préalablement pulvérisées; faites-les cuire avec un peu d'eau à consistance de bouillie.

Us. Emolliens.

Cataplasmes de pomme et d'oignon.

Proc. Faites cuire ces substances sous la cendre jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment ramollies.

Us. *Idem.*

Cataplasme de ciguë.

Coupez cette herbe fraîche menu; pilez-la ensuite jusqu'à ce qu'elle soit convenablement ramollie.

Us. Sédatif.

Cataplasme de poix.

Pr.	Farine de froment,	1 p.
	Vinaigre,	16 p.
	Poix,	3 p.

Faites cuire la farine avec le vinaigre à consistance de colle; passez celle-ci à travers le tamis, pour enlever les grumeaux qu'elle peut contenir; mêlez-y ensuite, pendant qu'elle est chaude, la poix purifiée et fondue; agitez jusqu'à ce que l'union soit bien intime.

Us. Contre la teigne.

LINIMENS (1).

Excip. L'huile d'olive ou d'amande, pure, ou rendue plus consistante à l'aide de $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{5}$ de cire.

L'alcool rendu visqueux à l'aide de la moitié de son poids de savon.

Le jaune d'œuf.

Le mucilage adragant, etc.

Prép. Des solutions complètes ou partielles dans l'huile ou dans l'alcool; des suspensions dans l'huile, dans le mucilage ou le jaune d'œuf.

Us. Adoucissans, excitans, rubéfians, sédatifs, etc.

Linimens les plus usités.

Liniment ammoniacal (volatile.)

Voyez *huile ammoniacée*, page 152.

Liniment camphré.

Voyez *huile camphrée*, page 153.

Liniment opiacé.

Voyez *huile opiacée*, page 153.

Ou

Pr. Alcool ou vin d'opium, 1 p.
Huile d'olive, 9 p.

Mêlez et agitez.

---

(1) On peut les colorer et les aromatiser comme les onguens.

SECTION TROISIÈME.

Usages et doses des Médicamens.

TONIQUES.

Admin. On les applique sur toutes les surfaces et sous toutes les formes.

Cas part. La deuxième et la troisième période des fièvres muqueuses, les fièvres adynamiques et ataxiques, les phlegmasies adynamiques, la troisième période des catarrhes aigus, les catarrhes chroniques, les hémorrhagies passives, le scorbut, les névroses avec atonie, les scrophules, les hydropisies idiopathiques, les affections vermineuses, etc.

1.° *Application gastrique.*

La gentiane. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains.) — L'extrait aqueux, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains). — L'infusion aqueuse, par verres.

La petite centaurée, *idem.*

Le quassia amer. — L'infusion aqueuse, par verres.

Le colombo. — La poudre, un demi-gramme à un gramme, etc. (9 à 18 grains, etc.). L'infusion, par verres.

L'angustura, *idem.*

L'aloès, 10 à 15 centigrammes (2 à 3 grains).

Le trefle d'eau. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains). Le suc, un à 2 hectogrammes (3 à 6 onces). — L'extrait, 25 centigrammes (5 grains). — L'infusion aqueuse, par verres.

La rhubarbe. — La poudre et l'extrait, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains). — L'infusion aqueuse, par verres.

L'extrait de camomille, 25 à 50 centigrammes (5 à 10 grains).

L'extrait d'absinthe, *idem.*

Le quinquina. — La poudre, un demi-gramme à un gramme, etc. (9 à 18 grains, etc.). — Les extraits, 25 à 50 centigrammes (5 à 10 grains). — L'infusion et la décoction aqueuses, par verres.

La benoite, *idem.*

Le cachou, 10 à 15 centigrammes (2 à 3 grains) très-étendus.

Le kino, *idem.*

Le fer pulvérisé, 15 à 25 centigrammes (3 à 5 grains).

L'oxyde de fer noir, *idem.*

L'oxyde de fer brun, *idem.*

Le carbonate de fer, *idem.*

Les eaux minérales ferrugineuses acidules, par verres.

Formule composée.

Pr. Quinquina, 8 p.
Oxyde de fer, 1 p.
Mêlez.

On peut l'administrer sous la forme de bols ou d'électuaire. La dose est de 25 à 50 centigr., etc. (5 à 9 grains, etc.).

Autre.

Pr. Rhubarbe, 8 p.
Alun, 1 p.
Cachou, 1 p.
Mêlez.

On peut l'administrer en électuaire, bols, infusion aqueuse. La dose est de 25 à 50 centigram. (5 à 9 grains).

Autre.

Pr. Gentiane, 8 p.
Oxyde de fer rouge, 1 p.
Cachou, 1 p.
Mêlez.

On peut l'administrer en bols et en électuaire. La dose est de 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

2°. *Application intestinale.*

Les eaux amères, les eaux acerbes étendues, les eaux ferrugineuses.

3°. *Application cutanée.*

Idem.

4°. *Applications oculaire, buccale, gutturale, etc.*

Idem.

ASTRINGENS.

Admin. Comme ci-dessus. L'effet est plus marqué si le médicament est à l'état liquide et d'une température froide. — Il faut en général l'étendre dans la quantité d'excipient nécessaire pour qu'il prenne une saveur acerbe. — On y unit quelquefois l'opium avec avantage.

Cas part. Les catarrhes chroniques, les hémorrhagies passives, les sueurs colliquatives, etc.

1°. *Application gastrique.*

Le cachou, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

Le kino, *idem.*

La tormentille. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains). — L'extrait, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains). — La décoction aqueuse, par verres.

La bistorte, *idem.*

Les galles, *idem.*

L'alun, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

L'acide sulfurique, 25 à 50 centigrammes, etc. (5 à 9 grains).

Les glaces sucrées. — L'eau très-froide.

L'alcool à 10°.

Le verjus, 30 grammes, etc. (une once, etc.).

Le sirop de coing, *idem.*

Le vinaigre. — Le sirop de vinaigre, *idem.*

Le tartrite de potasse et de fer, 1 gramme, etc. (18 grains, etc.).

Le sulfate de fer, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains.)

Formule composée.

Pr. Alun,
Cachou, ou sangdragon, de chaque p. égale.
Mêlez.

On peut l'administrer en bols ou en électuaire. La dose est de 25 à 50 centigrammes, etc. (5 à 9 grains).

Autre.

Pr. Cachou, 6 p.
Alun, 3 p.
Opium, 1 p.
Mêlez.

On peut l'administrer en bols, en électuaire, en infusion aqueuse La dose est de 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains), etc.

2°. *Application intestinale.*

Des lavemens avec la décocion d'écorce de chêne, de tormentille, de bistorte, de galles; avec les solutions de sulfate de fer, d'alun; avec de l'eau très-froide; avec l'acide sulfurique ou le vinaigre, convenablement étendus.

3°. *Application cutanée.*

Des fomentations, des cataplasmes, des bains avec le liquide précédent, ainsi qu'avec la solution d'acétate de plomb.

4°. *Application sur les tissus dénudés.*

Les moyens précédens; des onguens avec le cachou, l'alun, l'acétate de plomb, etc.

5°. *Application oculaire.*

Des collyres avec 0,01, ou 0,05 de leur poids (5 à 10 grains par once d'eau) d'alun, de sulfate de zinc, d'acétate de plomb, de sulfate de cuivre; avec de l'alcool à 10°, etc; avec la solution de cachou.

6°. *Application gutturale.*

Des pastilles, des sirops ou de simples solutions d'alun, de cachou; l'acide sulfurique et le vinaigre, convenablement étendus.

7°. *Applications urétrale et vaginale.*

Des injections avec 0,01 à 0,05 de leur poids (5 à 10 grains par once d'eau) de sulfate de zinc, d'alun, de sulfate de cuivre, d'acétate de plomb, de cachou, de galles; avec l'alcool étendu, etc.

EXCITANS.

Adm. Comme ci-dessus.

Cas part. Les fièvres adynamiques et ataxiques, les phlegmasies adynamiques, les catarrhes chroniques, la gangrène, la pustule maligne, la délitescence de phlegmasies cutanées, la rétention ou l'apparition incomplète d'éruptions critiques, les rhumatismes chroniques, les névroses avec atonie, les paralysies, la syncope, les scrophules, les hydropisies idiopathiques. — Il est des substances qu'on emploie plus particulièrement dans chacun de ces cas.

1°. *Application gastrique.*

Les huiles volatiles, 25 à 50 centigrammes (5 à 10 gouttes).

Le camphre, 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains), qu'on renouvelle à de courts intervalles.

Le vin, par cuillerées, par verres.

L'alcool à 10°, 20 à 30 grammes, etc. (6 gros, une once, etc.).

Les eaux distillées aromatiques, 30 à 60 gramm. (une à 2 onces).

Les infusions aqueuses aromatiques, par verres.

L'éther, 1 à 2 gramm., etc. (18 à 36 grains, etc.)

L'ammoniaque, 25 à 50 centigrammes, etc. (5 à 9 grains, etc.), convenablement étendue.

Le carbonate d'ammoniaque, un demi-gramme, un à 2 grammes (9, 18, 36 grains).

L'acétate d'ammoniaque, *idem*.

Le muriate d'ammoniaque, *idem*.

L'acide benzoïque, 25 à 50 centigrammes, etc. (4 à 9 grains, etc.).

Les baumes, un demi-gramme à un gramme, etc. (9 à 18 grains).

Les térébenthines, *idem*.

Le musc, 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains), qu'on renouvelle à de courts intervalles.

Le castoréum, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

La myrrhe, *idem*.

Les gommes-résines fétides, *idem*.

Le safran, *idem*.

La cannelle, *idem*.

La vanille, *idem*.

Les gérofles, *idem*.

Le calamus aromatique. — La poudre, *idem*. L'infusion, par verres.

La serpentaire de Virginie, *idem*.

L'arnica, *idem*.

L'absinthe. — L'infusion, par verres.

L'armoise, *idem*.

La camomille. — La poudre, un demi-gramme à un gramme, etc. (9 à 18 grains). — L'infusion, par verres.

La camomille romaine, *idem*.

Le chamædrys, *idem*.

Le chamæpitys, *idem*.

La sauge, *idem*.

L'angélique. — L'infusion, par verres.

La livèche, *idem.*

L'impératoire, *idem.*

L'aunée, *idem.*

L'écorce d'orange.—La poudre, un à plusieurs grammes (18 grains et au-delà).—L'infusion, par verres.

Les feuilles d'oranger, *idem.*

Le café, *idem.*

L'opium, un centigramme (un 5e de grain), renouvelé à de courts intervalles.

La ciguë.—La poudre et le suc épaissi, un à 5 centigrammes (un 5e de grain à un grain).

Le napel, *idem.*

La belladone, 5 à 10 centigrammes (un à 2 grains).

La sabine.—La poudre, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

Le genièvre.—L'extrait aqueux, 2 à 4 grammes (un demi-gros à 1 gros).—L'infusion, par verres.

La digitale pourprée.—La poudre, un à 15 centigrammes (un 5e de grain à 3 grains).—L'alcool, un gramme (18 grains), etc.

Les crucifères.—Le suc, un demi, un à 2 hectogrammes (une once et demie, 3 à 6 onces).—Le sirop, 30 grammes (une once).

Les alliacées, *idem.*

La scille.—La poudre, 5 centigrammes (1 grain), qu'on renouvelle à des intervalles rapprochés.—L'oxymel, par cuillerées.—L'alcool, un à plusieurs grammes (18 grains, etc.).

L'ipécacuanha. — La poudre, un à 2 centigrammes ($\frac{1}{5}$ à $\frac{1}{2}$ grain), qu'on renouvelle à des intervalles variés. — Le sirop et le vin, par cuillerées.

Le gaïac. — L'extracto résine, un demi gramme à un gramme, etc. (9 à 18 grains, etc.). — Le bois; la décoction concentrée, par verres.

L'acide sulfurique, un demi-gramme à un gramme, etc. (9 à 18 grains), convenablement étendus.

L'acide nitrique, 4, 6, 8, 10 grammes (un gros et demi à 2 gros) convenablement étendus.

L'acide muriatique, *idem*.

L'acide muriatique oxygéné, *idem*.

L'acide citrique, 25 à 50 centigrammes, etc. (5 à 9 grains).

L'acide tartareux, *idem*.

L'acide oxalique, *idem*.

L'acide acétique, convenablement étendu, par verres.

L'acide carbonique, *idem*.

Les carbonates de potasse ou de soude, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

Le muriate de baryte, un à 15 centigrammes (un 5e de grain à 3 grains).

Le muriate suroxygéné de potasse, 25 à 50 centigrammes, etc. (5 à 9 grains).

Le muriate de chaux, un demi-gramme, un à 2 grammes (9, 18 à 36 grains).

L'acétate de potasse, *idem.*

Les autres sels alcalins et terreux, 2, 4, 6 à 8 grammes (un demi-gros, un gros et demi à 2 gros).

Le soufre, 10, 25 à 50 centigrammes (2, 4, à 9 grains, etc.).

L'hydrogène sulfuré. — L'eau hydro-sulfurée, par verres.

Le sulfure de magnésie, un à 2 grammes (18 à 36 grains), etc.

Le sulfite sulfuré de soude, *idem.*

Le sulfure d'antimoine, un demi-gramme, un à 2 grammes (9, 18 à 36 grains, etc.).

Les oxydes d'antimoines hydro-sulfurés, brun et orangé, 1 à 2 centigrammes (un 5e de grain à un demi-grain), qu'on renouvelle à de courts intervalles.

Le tartrite de potasse antimonié, *idem.*

L'oxyde de zinc, 5 centigrammes à un gramme, etc. (1, 5, 9 à 18 grains).

Le sulfate de zinc, 5 à 10 centigrammes (un à 2 grains).

Le nitrate sursaturé de bismuth, 10 à 15 centigrammes (2 à 3 grains).

L'oxyde de mercure noir, 2 à 5 centigrammes (un demi-grain à un grain), etc.

Le muriate de mercure doux, *idem.*

Le muriate de mercure corrosif, un à 3 centigrammes (un 5e de grain à un demi-grain).

Le nitrate neutre de mercure au minimum d'oxydation, un à 5 centigrammes (un 5e de grain à un grain).

Le sulfate de fer vert, 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains).

Le sulfate de cuivre ammoniacé, 1 à 2 centigrammes (un 5e de grain à un demi-grain).

La décoction concentrée de végétaux peu sapides, par verres.

Formules composées.

Voyez Camphre et aromatiques, page 117.
Opium et camphre, p. 118.
Opium et aromatiques, p. 117.
Opium, amers et aromatiques, p. 118.
Opium, acerbes et aromatiques, p. 117.
Alcools acides, p. 138.
Alcools alcalins, p. 139.
Alcool éthéré, *ibid.*
Alcool camphré, *ibid.*
Alcools aromatiques, p. 140. — 144.
Vin aromatique, p. 145, 147.
Vin d'opium composé, p. 147.
Vinaigre scillitique, p. 149.
aromatique, p. 150.
Ether phosphoré, p. 151.
camphré, *ibid.*
ammoniacal, *ibid.*
opiatique, *ibid.*

Potion.

Pr. Ammoniaque,	1 gramme (18 grains).	
Infusion d'arnica,	1 hectogr. (3 onces).	
Sirop d'absinthe,	30 grammes (1 once).	

Mêlez.

Autre.

Pr. Camphre,	½ gramme (9 grains).
Ether,	2 grammes (½ gros).
Ammoniaque,	1 gramme (18 grains).
Infusion de sauge,	1 hectogr. (3 onces).
Sirop de cannelle,	30 grammes (1 once).

Mêlez.

2°. *Application intestinale.*

Des lavemens avec la térébenthine, l'alcool, le camphre, le vin, etc. — On triple ou on quadruple en général les doses indiquées ci-dessus.

3°. *Application sur la peau et sur les tissus dénudés.*

Des linimens et des onguens avec les huiles volatiles, avec le camphre, avec l'ammoniaque, les térébenthines, la poix, le styrax, etc.

Des fomentations avec l'alcool, avec l'alcool camphré, le vin ou le vinaigre aromatique, etc.

4°. *Application oculaire.*

Des collyres avec le camphre, avec les huiles volatiles étendues, avec 0,01 de leur poids (5 grains

par once d'eau distillée) de carbonate de cuivre ammoniacé. On prépare ce dernier de la manière suivante.

Pr. Oxyde de cuivre vert (vert-de-gris), 1 p.

Dissolvez dans

Carbonate d'ammoniaque liquide, 16 p.

Des vapeurs d'éther, d'ammoniaque, etc.

5°. *Application buccale.*

Un collutorium avec l'alcool, avec l'infusion de sauge, avec l'alcool de cochléaria.

Le muriate de soude, le camphre, le poivre, et d'autres substances aromatiques.

6°. *Applications urétrale et vaginale.*

Des injections avec 0,01 à 0,05 de leur poids (5 à 10 grains par once d'eau distillée) de muriate de mercure corrosif, d'huile volatile, d'ammoniaque, d'éther, de camphre, d'oxyde de cuivre ammoniacé.

EXCITANS et TONIQUES.

Adm. *et* cas part. Comme ci-dessus.

Moyens. Réunion des excitans et des toniques. (La nature nous en pré ente des exemples dans la sauge, le chamædrys, etc.)

EXCITANS et ASTRINGENS.

Adm. *et* cas part. Comme ci dessus.

Moyens. Réunion des excitans et des acerbes.

RUBÉFIANS.

Adm. On les applique sur la peau ainsi que sur quelques membranes muqueuses, et sous toutes les formes.

1°. *Inflammation de la peau.*

Cas part. La menace de délitescence de phlegmasies cutanées, d'éruptions critiques; la suppression de différentes maladies de la peau, les rhumatismes chroniques, les paralysies; l'imminence d'apoplexie, d'inflammation des membranes séreuses, de maladies organiques. — Les fièvres adynamiques, les fièvres ataxiques, l'asphyxie, la syncope; différens cas de névroses.

Moyens propres à rubéfier promptement une grande étendue.

Les frictions sèches. — Les frictions électriques et galvaniques. — La flagellation. — L'urtication. — L'exposition aux rayons solaires. — Des frictions avec le liniment ammoniacal, avec l'alcool de cantharides, avec les huiles volatiles.

Moyens propres à rubéfier une étendue limitée et d'une manière plus lente.

Les ventouses sèches,

La pâte (sinapisme) ou le bain de moutarde,

L'emplâtre ou la pâte faits avec 0,5 à 0,2 ($\frac{1}{20}$ $\frac{1}{5}$) de leur poids de cantharides,

Le cataplasme de raifort sauvage frais.

Moyens propres à rubéfier très-lentement.

La poix de Bourgogne. — On la ramollit dans de l'eau chaude ; on l'étend quelquefois dans partie égale de cire.

L'emplâtre ou la pâte faits avec 0,1 à 0,05 ($\frac{1}{10}$ $\frac{1}{20}$) de leur poids de cantharides ou de moutarde.

Vésicatoires.

La poudre de cantharides. — On en saupoudre une couche d'emplâtre simple ou de pâte de froment.

Des fomentations avec l'alcool de cantharides, ou avec l'alcool éthéré de ces mêmes insectes.

Des fomentations avec l'alcool, l'eau, ou l'huile ammoniacés très-concentrés.

L'application momentanée de l'eau bouillante, ou de corps mous élevés à la même température.

2°. *Inflammation de la membrane muqueuse de l'oreille.*

Cas part. Des affections variées de l'ouïe et des dents.

Moyens. Le suc d'oignon,
L'alcool de cantharides.

3°. *Inflammation des membranes muqueuses de l'urètre et du vagin.*

Cas part. Des métastases de l'inflammation de ces membranes.

Moyens. L'eau ammoniacée.—On l'y injecte.

ESCARROTIQUES.

Adm. On les applique sur la peau, sur les membranes muqueuses les plus extérieures, sur les tissus dinudés accidentellement. — On les emploie à l'état solide, pulvérulent, mou et liquide.

Cas part. La pustule maligne, l'anthrax, les morsures d'animaux enragés et venimeux, certains cas de cancers, la gangrène humide, certains cas d'apoplexie, d'épilepsie; la carie vertébrale, le hoquet, et d'autres névroses opiniâtres, etc.

Moyens. L'acide sulfurique à 66°. — On l'applique à l'aide d'un pinceau.

L'acide nitrique à 30°, *idem.*

L'acide muriatique à 30°, *idem.*

Le muriate d'antimoine liquide, *idem.*

Le nitrate de mercure liquide, *idem.*

L'ammoniaque à 18°, *idem.*

La potasse liquide pesant 1,5, *idem.*

La potasse, ou la soude solide. — On les maintient à l'aide d'un emplâtre fenêtré.

La chaux vive. — On l'applique à l'état d'onguent ou d'emplâtre.

L'oxyde de mercure rouge, *idem.*

Le nitrate d'argent fondu. — On l'applique directement.

L'oxyde d'arsenic. — On l'applique en poudre et en pâte.

Le muriate de mercure corrosif, *idem.*

Trochisques mercuriels blancs.

Pr.	Muriate de mercure corrosif,	1 p.
	Amidon,	2 p.
	Mucilage adragant,	q. s.

Mêlez, faites des trochisques. — On peut y ajouter de l'opium si on le juge convenable.

(Code de Paris.)

Trochisques mercuriels rouges (de minium.)

Pr.	Oxyde de plomb rouge,	1 p.
	Muriate de mercure corrosif,	2 p.
	Mie de pain desséchée et pulvérisée,	8 p.
	Eau distillée,	q. s.

Mêlez ; faites des trochisques oblongs.

(Code de Paris.)

Escarrotique arsenical de frère Côme, ou de Rousselet.

Pr.	Oxyde d'arsenic,	1 p.
	Cinnabre,	40 p.
	Cendre de peau tannée,	$\frac{1}{5}$.
	Sangdragon,	$\frac{1}{3}$.

Réduisez chaque substance isolément en poudre impalpable; mêlez-les ensuite dans un mortier de verre. — On peut administrer ces escarrotiques à l'état de poudre, de boue, d'onguent, d'emplâtre, etc.

ATONIQUES.

Adm. Comme les toniques.

Cas part. Les fièvres angioténiques (inflammatoires) les phlegmasies aiguës, surtout à leur première période; les hémorrhagies actives, etc.

1°. *Application gastrique.*

Les eaux mucilagineuses et gélatineuses convenablement édulcorées, par verres; tels que le petit-lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, l'eau de riz, l'eau d'orge, l'eau de gomme arabique, l'eau amilacée.

Les sirops mucilagineux, tels que ceux de gomme arabique, d'adragant, de grande consoude, de guimauve, convenablement étendus.

Les pâtes et les pastilles gommées et amilacées.

Les huiles fixes non rances, 4 à 8 grammes (1 à

2 gros), etc. — On doit leur préférer les substances précédentes.

L'émulsion, par verres.

Le lait coupé, *idem*.

La gomme arabique. — Dose arbitraire.

L'adragant, *idem*.

Le salep, *idem*.

Le sagou, *idem*.

La racine et les feuilles de guimauve, *idem*.

Les fruits doux. — *idem*.

Formules composées.

Looch blanc du code de Paris.

Pr.	Adragant en poudre,	1 gramm. (18 grains).
	Sucre,	30 gramm. (une once).
	Huile d'amandes,	30 gramm. (une once).
	Emulsion,	1 hectogr. (3 onces).
	Eau dist. de fleurs d'orange,	8 gramm. (2 gros).

Triturez l'adragant avec le sucre; ajoutez assez d'émulsion pour faire un mucilage; mêlez avec l'huile, et faites un mélange homogène que vous étendrez dans l'émulsion; aromatisez avec l'eau de fleurs d'orange. — On le prend par cuillerées.

Looch avec le jaune d'œuf, du code de Paris.

Pr.	Jaune d'œuf, n° 1.	
	Huile d'amandes,	60 gramm. (2 onces).
	Sucre,	30 gramm. (une once).
	Eau,	1 hectogr. (3 onces).
	Eau dist. de fleurs d'orange,	8 gramm. (2 gros).

Triturez l'huile avec le jaune d'œuf et le sucre;

étendez ensuite ce mélange dans l'eau, et aromatisez-le.

Julep simple.

Pr. Gomme arabique,	2 à 4 gramm.	(½ à 1 gros).
Infusion de violette,	1 hectogr.	(3 onces).
Sirop de guimauve,	30 gramm.	(une once).

Dissolvez la gomme; ajoutez ensuite le sirop. — On peut varier ces potions à l'infini, en modifiant la dose de la gomme, en remplaçant le sirop et l'infusion par d'autres moyens équivalens.

2°. *Application intestinale.*

Des lavemens avec l'amidon, avec l'eau de guimauve, avec le jaune d'œuf, avec l'huile d'olive étendue dans un jaune d'œuf, etc.

3°. *Application cutanée, etc.*

Des bains, des fomentations, des lotions tièdes, des vapeurs avec l'eau de guimauve, l'eau de lin, l'eau amilacée, le lait. — Le mucilage de coing ou de lin. — Des cataplasmes de mie de pain, de lin, de mauve. — Des linimens avec de la crême, de l'huile d'olive. — L'axonge, le beurre, le cérat, etc.

4°. *Application oculaire.*

Des vapeurs tièdes, des collyres avec l'eau de guimauve, avec l'eau de lin, etc.

5°. *Applications buccale et gutturale.*

Des gargarismes avec l'eau de guimauve, le lait, etc.; la décoction de figues, etc. dans du lait. — Des pastilles de gomme arabique; le looch, etc.

6°. *Applications urétrale, vaginale, etc.*

Des injections tièdes, des bains tièdes, des bains de vapeurs faits avec des eaux mucilagineuses, telles que celles de mauve, de guimauve, etc.

SÉDATIFS.

Adm. Comme ci-dessus.

Cas part. Des douleurs, des spasmes, des convulsions sans cause matérielle, sans fièvre intense, sans inflammation, et sans pléthore.

1°. *Application gastrique.*

L'opium, 5 centigrammes (1 grain). — L'extrait aqueux, 5 centigrammes. — Le sirop d'opium, 30 grammes (une once). — L'alcool d'opium, 1 gramme (18 grains). — Le vin d'opium composé, *idem*.

L'alcool à 10°, 30 grammes, etc. (une once et au-delà).

L'éther, 1, 2 à 4 grammes, etc. (un scrupule, un demi-gros à un gros).

Le camphre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains).

Les huiles volatiles, 25 à 50 centigrammes (5 à 10 gouttes).

Le musc, 25 à 50 centigrammes, etc. (5 à 10 grains).

Le safran, un demi-gramme à 1 gramme (9 à 18 grains).

Les gommes-résines fétides, 25 à 50 centigram., 1 gramme (5 à 9, 18 grains, etc.).

L'eau distillée de fleurs d'orange, 30 à 60 grammes (une à 2 onces).

Les plantes aromatiques, et surtout les fleurs de tilleul, la mélisse, la menthe, l'absinthe, l'armoise, etc., en infusion, etc., par verres.

Formules composées.

Voyez Opium et camphre, page 118.
Ether camphré, 151.
opiatique, *ibid.*

Potion.

Pr.	Extrait aqueux d'opium,	5 centigr. (1 grain).
	Ether,	1 gramm. (18 grains).
	Eau dist. de fleurs d'orange,	30 gramm. (1 once).
	Infusion de safran,	1 hectogr. (3 onces).

2°. *Application intestinale.*

L'opium, 10 à 15 centigrammes (2 à 3 grains).

Le camphre, 1 à 4 grammes (18 grains, à un gros), etc.

Et tous les autres moyens à dose triple ou quadruple.

3°. *Application sur la peau et sur les tissus dénudés.*

Des frictions avec 15 à 20 centigrammes (3 à 4 grains) d'opium, avec le camphre, etc.

Des lotions, des fomentations, des bains tièdes avec l'eau d'opium, l'eau de morelle, etc.

Des onguens, des linimens avec l'opium, la morelle, le camphre, la belladone, la jusquiame.

Des cataplasmes avec la cigüe, la belladone, la jusquiame, la morelle, etc.

4°. *Application oculaire.*

Des vapeurs et des collyres d'eau d'opium, de vin ou d'alcool d'opium, d'eau camphrée, d'eaux distillées aromatiques (d'eau de roses), de solution de sucs épaissis de belladone ou de jusquiame.

5°. *Application gutturale.*

Des gargarismes, des loochs avec l'eau d'opium, avec le sirop d'opium, avec le camphre. — Des pastilles, des loochs d'opium, de camphre, etc.

6°. *Application bronchique.*

La vapeur de l'eau d'opium, de l'eau de morelle, de l'eau camphrée, de l'éther. — Le gaz hydrogène.

7°. *Applications urétrale et vaginale.*

La vapeur des solutions et infusions sédatives déjà indiquées. — Des injections avec l'eau d'opium, l'eau de morelle, l'eau éthérée, l'eau camphrée, etc.

MOYENS POUR PROVOQUER DES HÉMORRHAGIES.

ADM. On les administre ordinairement par la bouche ou par l'anus.

CAS PART. La suppression d'hémorrhagies habituelles, ou la tendance à une hémorrhagie critique, sans qu'il existe de symptômes d'irritation.

1°. *Moyens pour provoquer les menstrues* (emménagogues.)

Les gommes-résines fétides, dose excitante.
Le safran, *idem.*
L'armoise, *idem.*
L'absinthe, *idem.*
L'aloès, dose tonique.
Les ferrugineux, *idem.*
La galvanisation, l'électrisation.
Des vapeurs chaudes dirigées vers l'utérus.
Des pédiluves chauds.
Des sangsues à la vulve.

2°. *Moyens pour provoquer les hémorroïdes.*

L'aloès, doses purgative et tonique.

Le soufre, *idem.*

Le gaz acide carbonique.

Des sangsues à l'anus.

L'eau chaude en vapeurs.

3°. *Moyens pour provoquer l'hémorrhagie nasale.*

De forts sternutatoires.

Des vapeurs chaudes dirigées vers le nez.

Titillation mécanique.

RAFRAICHISSANS, et MOYENS POUR RALENTIR LE POULS.

Adm. On les administre ordinairement à l'intérieur.

Cas part. Les fièvres inflammatoires, les phlegmasies aiguës, les hémorrhagies actives et traumatiques, la phthisie pulmonaire. — Les moyens doivent varier dans ces différens cas.

1°. *Action directe.*

La phlébotomie.

L'artériotomie.

2°. *Application gastrique.*

L'alcool de digitale pourprée, 25 à 50 centi-

grammes, etc. (10 à 50 gouttes, etc.), renouvelés à de courts intervalles.

Le nitrate de potasse, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains).

Le camphre, un demi-gramme (9 grains).

L'union du camphre et du nitrate de potasse (page 116), 25 à 50 centigrammes (4 à 9 grains).

Les sels neutres très-étendus d'eau.

Les émulsions; surtout celles des cucurbitacées.

Des tranches de citron, d'orange, etc.

Des poudres sucrées, des pastilles, ou des tablettes d'acide citrique, d'acide tartareux, d'acide oxalique, d'oxalate acidule de potasse, de nitrate de potasse.

Des boissons acidules convenablement édulcorées.

Limonade.

Pr.	Suc de deux citrons.	
	Sucre,	60 grammes (2 onces).
	Eau,	1 litre (une pinte).

Ou

Pr.	Acide citrique cristallisé,	2 grammes (½ gros).
	Sucre,	60 grammes (2 onces).
	Oléo-saccharum citri,	1 gramme (18 grains).
	Eau,	1 litre (une pinte).

Ou

Pr.	Sirop de limon,	60 grammes (2 onces).
	Eau,	1 litre (une pinte).

Mêlez.

Limonade avec l'acidule tartareux.

Pr. Tartrite acidule de potasse, 2 gramm. (½ gros).
Sucre, 60 gramm. (2 onces).
Oléo-saccharum citri, 1 gramm. (18 grains).
Eau bouillante, 1 litre (une pinte).

Mêlez.

Limonade avec l'acide tartareux.

Pr. Acide tartareux concret, 2 gramm. (½ gros).
Sucre, 60 gramm. (2 onces).
Oléo-saccharum citri, 1 gramm. (18 grains).
Eau, 1 litre (une pinte).

Mêlez.

Ou

Pr. Sirop tartareux, 60 grammes (2 onces).
Eau, 1 litre (une pinte).

Mêlez.

Limonade avec l'oxymel.

Pr. Oxymel simple, 60 grammes (2 onces).
Eau, 1 litre (une pinte).

Mêlez.

Limonade avec le sirop de vinaigre (oxycrat).

Pr. Sirop de vinaigre, 60 grammes (2 onces).
Eau, 1 litre (une pinte).

Mêlez.

Limonade sulfurique (limonade minérale).

Pr. Acide sulfurique à 66°, 2 grammes (½ gros).
Sirop simple, 60 grammes (2 onces).
Eau, 1 litre (une pinte).

Ou

Pr. Sirop sulfurique, 60 grammes (2 onces).
Eau, 1 litre (une pinte).

Emulsion nitrée.

Pr. Nitrate de potasse, 1 gramme (18 grains).
Emulsion, 1 litre (une pinte).
Sirop, 60 grammes (2 onces).

Mêlez.

Emulsion camphrée.

Pr. Camphre, 1 gramme (18 grains).
Adragant, 1 gramme (18 grains).
Sucre, 60 grammes (2 onces).
Emulsion, 1 litre (une pinte).

MOYENS POUR ACCÉLÉRER LA RESPIRATION.

Adm. On les fait respirer; on les introduit dans l'estomac; on les applique sur la peau.

Cas part. L'asphyxie, différens cas de dyspnée, etc.

Moyens. La respiration du gaz oxygène plus ou moins étendu d'air atmosphérique.

L'introduction des excitans dans l'estomac, et surtout celle des huiles volatiles, de l'ammoniaque, etc.

La provocation de nausées et de vomissemens.

La rubéfaction de la peau.

L'excitation de l'odorat.

L'électrisation et la galvanisation des muscles du thorax, etc.

MOYENS POUR AFFAIBLIR LA RESPIRATION.

Adm. Comme ci-dessus.

Cas part. Les phlegmasies aiguës des poumons, la phthisie, etc.

Moyens. L'inspiration du gaze hydrogène, celle du gaz acide carbonique étendu dans 7 parties d'air atmosphérique, celle de vapeurs tièdes, celle de l'éther.

L'introduction de moyens atoniques dans l'estomac, dans le gros intestin; l'application de ces mêmes moyens sur la peau.

MOYENS POUR PROVOQUER LA TOUX.

Adm. On les fait respirer.

Cas part. La présence de corps étrangers dans les voies aériennes, la deuxième et troisième période du croup, etc.

Moyens. Les vapeurs du vinaigre, de l'acide muriatique, de l'acide muriatique oxygéné.

La fumigation de l'acide benzoïque.

STERNUTATOIRES.

Adm. On les introduit dans les narines à l'état de poudre, plus rarement à l'état liquide et de vapeur.

Cas part. L'asphyxie, la syncope, la présence de corps étrangers dans les voies aériennes; l'in-

vasion de maladies dangereuses qu'on veut supprimer dès leur début, le hoquet, etc.

Moyens. Le tabac.

Les feuilles de cabaret.

L'hellébore blanc convenablement étendu.

Le muguet.

La bétoine.

Formule composée.

Pr. Poudre	d'hellébore blanc,	1 p.
	de feuilles de cabaret,	24 p.

Mêlez. (*St.-Ange.*)

Autre.

Pr. Poudre	de marjolaine,		
	de bétoine,		
	de muguet,	de chaque,	2 p.
	de cabaret,		1 p.

Mêlez. (*Code de Paris.*)

SIALAGOGUES.

Adm. On les introduit dans la bouche à l'état solide, pulvérulent, mou, liquide ou vaporeux. Il en est quelques-uns qu'on fait absorber par la peau.

Cas part. L'odontalgie, l'otalgie, la névralgie faciale, la céphalalgie, l'ophthalmie habituelle, la paralysie de la langue.

Moyens. La racine de pyrèthre : on la fait mâcher.

Celle de la ptarmique, *idem.*

Le tabac, *idem.*

Le poivre, *idem.*

Les gérofles, *idem.*

L'oxyde de mercure noir. — On en fait des frictions sur les lèvres ou sur la peau, ou bien on l'administre à l'intérieur à dose altérante.

Le muriate de mercure doux, *idem.*

ERRHINS.

Adm. Comme les sternutatoires.

Cas part. La suppression de la sécrétion habituelle du mucus nasal, la céphalalgie, l'ophthalmie, l'odontalgie, l'otalgie, etc.

Moyens. Le tabac.

Tous les sternutatoires deviennent de simples errhins par l'habitude qu'on contracte de leur usage.

EXPECTORANS.

Adm. On les fait respirer; on les introduit dans l'estomac sous la forme de pastilles, de looch, etc.

Cas part. La deuxième et la troisième période du catarrhe pulmonaire aigu, de la péripneumonie, l'asthme humide, la coqueluche.

Moyens. Le soufre, 10 à 20 centigrammes (2 à 4 grains et plus). — Pastilles, looch.

L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun, 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains). — Pastilles, looch.

L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé, *idem.*

L'oxymel scillitique, 4 à 8 grammes (1 à 2 gros).

L'ipécacuanha, 1 centigramme, etc. (un 5e de grain). — Les pastilles. — Le sirop, 30 grammes (une once). — Le vin, 15 à 30 grammes (une demi-once à une once).

Le tartrite de potasse antimonié, un centigramme (un 5e de grain). — Pastilles, sirop, vin, julep.

Le polygala senega. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains). — L'infusion, par cuillerées.

Les alliacées. — Le suc, le sirop, par cuillerées.

Formule composée.

Potion expectorante.

Pr. Infusion de polygala, 1 hectogr. (3 onces).
Oxymel scillitique, 4 grammes (1 gros).
Mêlez.

SUDORIFIQUES.

Adm. On les administre à l'intérieur; on les préfère alors à l'état liquide et chauds. Le sujet doit être placé dans un milieu dont la température soit élevée.

Cas part. La suppression de la transpiration ou de la sueur, des efforts insuffisans d'une sueur critique, l'hydropisie, etc.

1°. *Application cutanée.*

Les frictions huileuses.
Le bain de sable chaud.
L'étuve.

2°. *Application gastrique.*

Les infusions aromatiques chaudes, surtout celles de sassafras, de sureau, de sauge, etc.

Les boissons vinaigrées chaudes.

Les décoctions concentrées de salsepareille, de squine, de gaïac.

L'ammoniaque, le carbonate d'ammoniaque, l'acétate d'ammoniaque, à dose excitante.

L'opium seul ou uni à l'ipécacuanha (page 118). 25 à 50 centigrammes (4 à 9 grains).

Des nausées, le vomissement.

DIURÉTIQUES.

Adm. On les administre ordinairement à l'intérieur, plus rarement en lavement, quelquefois en friction sur la peau, ou en bain. Il faut employer ces moyens à l'état liquide, leur donner une température froide, et placer le sujet dans un milieu dont la température ne soit pas élevée. — Les excipiens des médicamens internes peuvent être l'eau, l'infusion de genièvre, l'émulsion, le vin blanc, la décoction de bourrache, etc.

Cas part. La diminution de la sécrétion urinaire dépendante d'un état d'atonie, l'hydropisie, etc.

1°. *Application gastrique.*

Les baies de genièvre. — L'infusion aqueuse, par verres. — L'huile volatile, 25 à 50 centigrammes (5 à 9 grains).

L'infusion et la décoction de plantes nitrées et acidules ; par ex., de bourrache, de buglosse, de pariétaire, d'oseille, etc.

L'oxymel scillitique, 4 à 8 grammes (1 à 2 gros).

La térébenthine, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains).

La digitale pourprée. — L'alcool, 25 à 50 centigrammes, etc. (10 à 20 gouttes, etc.).

Le tabac. — L'alcool, *idem.*

L'acétate de potasse, un à 4 grammes (18 grains à 1 gros).

Le nitrate de potasse, *idem.*

L'éther nitrique, 1 à 2 grammes (18 à 36 grains).

L'alcool de raifort, 4 à 8 grammes (1 à 2 gros, etc.).

L'alcool étendu d'eau.

Le vin blanc acidule.

Les acides très-étendus d'eau.

Les sels neutres très-étendus d'eau.

Formule composée.

Potion diurétique.

Pr. Acétate de potasse, 4 grammes (1 gros).
Alcool de raifort, 30 grammes (une once).
Infusion de genièvre, 1 hectogr. (3 onces).
Mêlez.

2°. *Application cutanée.*

La térébenthine, 8 à 16 grammes (2 à 4 gros).

La poudre de scille, 4 à 8 grammes (1 à 2 gros).

La digitale pourprée. — L'alcool, 2 à 4 grammes, etc. (un demi-gros à un gros, etc.).

2°. *Application intestinale.*

La térébenthine, 4 à 8 grammes (1 à 2 gros).

La digitale pourprée. — L'infusion.

Le vinaigre scillitique, 8 à 16 grammes (2 à 4 gros).

SUPPURATIFS DU DERME.

1°. *Vésicatoires suppurans.*

Adm. On les applique sous la forme d'onguent.

Caspart. Des ulcères, et des maladies variées de la peau qu'on veut supprimer, ou qui se sont supprimées, et qui menacent des organes importans à la vie; l'imminence de maladies organiques, ou d'une congestion vers un organe essentiel.

Moyens. Les cantharides. *Voy.* page 188.

2°. *Exutoires.*

1°. *Exutoire de Leroy.*

Pr. Ecorce de garou fraîche ou convenablement desséchée, de grandeur variée.

Faites-la tremper dans du vinaigre ou dans de l'eau tiède pendant environ une demie-heure.

On l'applique par sa surface interne, après avoir frotté convenablement la peau avec du vinaigre

2°. *Exutoire de M. Wauters.*

Pr. Oliban,	2 p.
Poivre,	1 p.
Muriate de soude décrépité,	1 p.

Pulvérisez chaque substance isolément; faites-la ensuite digérer pendant environ douze heures avec

Savon,	36 p.
dans	
Alcool à 25°,	36 p.

Faites cuire jusqu'à consistance d'onguent; agitez ensuite jusqu'à refroidissement. On l'applique étendu sur de la toile.

VOMITIFS.

1°. *Nausées.*

Adm. On fait prendre les vomitifs à petite dose et très-étendus.

Cas part. On y a recours pour aider l'expec-

toration, pour favoriser la sueur et l'apparition d'éruptions critiques.

Moyens. L'ipécacuanha, 1 à 5 centigrammes (un 5e à un grain). — Pastilles, sirop.

Le tartrite de potasse antimonié, 1 à 2 centigrammes (un 5e à un demi-grain). — Pastilles, sirop, solution aqueuse.

L'oxymel scillitique, par cuillerées.

L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun, 1 à 2 centigrammes (un 5e à un demi-grain). — Poudre sucrée, pastilles, potion.

L'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé, *idem*.

2°. *Vomissement sans secousse.*

Cas part. L'embarras gastrique qui complique des fièvres inflammatoires, des fièvres adynamiques très-intenses, des phlegmasies aiguës d'organes essentiels à la vie, des hémorrhagies actives, l'état de gestation, des hernies mal maintenues; l'empoisonnement avec des narcotiques et avec des substances qui enflamment lentement.

Moyens. La titillation de la luette.

Des boissons tièdes abondantes.

L'ipécacuanha, un gramme (18 grains).

Le tartrite de potasse antimonié, 5 centigramm. (1 grain) très-étendu d'eau.

3°. *Vomissement avec secousse.*

Cas part. L'imminence d'affections graves, par

exemple, du croup, de l'apoplexie séreuse; la présence de corps étrangers dans les voies aériennes, etc.

Moyens. Le tartrite de potasse antimonié, 5 à 10 centigrammes (2 grains), en solution aqueuse.

ANTÉMÉTIQUES.

Le colombo, dose tonique. *Voyez* page 198.

Le gaz acide carbonique. — Poudre, potion. *Voyez* page 8.

PURGATIFS.

1°. *Purgation minorative.*

Adm. On administre les minoratifs par la bouche, ou en lavement. On favorise leur action à l'aide de boissons gélatineuses.

Cas part. L'embarras intestinal, une constipation coexistante avec une fièvre inflammatoire, avec une phlegmasie aiguë très-intense, etc.

1°. *Application gastrique.*

Le miel, 30 grammes à 2 hectogrammes (une à 6 onces).

La manne, 30 à 60 grammes (une à 2 onces).

Les pruneaux. — Leur décoction concentrée, par verres.

La casse. — La pulpe, 30 à 60 grammes (une à 2 onces). — L'eau de casse, par verres.

Les huiles fixes d'olives, d'amandes ou de ricin, 30 à 60 grammes, etc. (une à 2 onces, etc.).

1°. *Application intestinale.*

Le miel, 1 hectogramme, etc. (3 onces, etc.).

Le miel mercurial, *idem.*

2°. *Purgation cathartique.*

Adm. Comme ci-dessus.

Cas part. L'embarras intestinal, la constipation.

1°. *Application gastrique.*

Le séné. — La poudre, 4 grammes (1 gros). — L'infusion aqueuse, de 8 à 16 grammes (2 à 4 gros), par double décilitre (6 onces) d'eau.

Le jalap. — La poudre, un à 2 grammes (18 à 36 grains). — La résine, un demi-gramme (9 grains) etendue dans beaucoup d'eau ou dans une émulsion.

La rhubarbe. — La poudre, 2 grammes (demi-gros). — L'infusion aqueuse, de 8 à 16 grammes par double décilitre (6 onces) d'eau. — Le sirop, 30 grammes (une once).

L'aloès, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains).

Les fleurs de pêcher. — L'infusion aqueuse, de 4 à 8 grammes (un à deux gros). — Le sirop, 30 grammes (une once).

Le sulfate de soude cristallisé, 15 à 30 gramm. (une demi-once à une once).

Le sulfate de magnésie, *idem.*

Le tartrite de potasse et de soude, *idem.*

Le phosphate de soude, 30 à 60 grammes (une à deux onces).

Le tartrite acidule de potasse, 15 à 20 grammes (une demi-once à une once).

Le tamarin.—La pulpe, 30 à 60 grammes (une à 2 onces).—L'eau, par verres.

Le tartrite de potasse antimonié, 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains), dissous dans 10,000 parties d'eau.

Le sulfate de potasse, 8 à 16 grains (2 à 4 gros).

Le muriate de mercure doux, un gramme (18 grains).

2°. *Application intestinale.*

Le muriate de soude, 30 à 60 grammes, etc. (une à 2 onces, etc.).

Le sulfate de soude, *idem.*

3°. *Application cutanée.*

Le jalap.

L'aloès.

3°. *Purgation drastique.*

Adm. On administre les drastiques par la bouche ou en lavement; on prescrit peu de boisson avant et après qu'ils ont été pris; on les emploie concentrés.

Cas part. Le début de l'apoplexie, du croup, de l'angine tonsillaire; l'asphyxie, les hydropisies, les dyspnées chroniques, etc.

1°. *Application gastrique.*

Moyens. Le jalap, à dose plus grande et plus concentrée que ci-dessus.

Le nerprun. — Le roob, 15 à 30 grammes (une demi-once à une once). — Le sirop, 30 à 60 grammes (une a 2 onces).

La gutte, 5 centigrammes (1 grain), qu'on renouvelle jusqu'à ce que l'effet soit obtenu.

La gratiole. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains). — L'infusion aqueuse, un à 2 grammes (18 à 36 grains).

L'hellébore noir. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains).

2°. *Application intestinale.*

Le séné. — La décoction concentrée, de 8 à 16 grammes (2 à 4 gros).

Le tabac. — La décoction concentrée, de 30 grammes (une once) par litre d'eau.

Le tartrite de potasse antimonié, 15 à 20 centigrammes (3 à 4 grains) dans 8 décilitres d'eau.

Formules composées.

Electuaire.

Pr. Manne,
Pulpe de casse,
Huile d'amandes,
Sirop de guimauve, de ch. 30 gramm. (1 once).
Eau de fleurs d'orange, 8 gramm. (2 gros).

Mêlez. (*Tronchin*).

Potion.

Pr.	Séné,	4 grammes (1 gros).
	Suc de citron,	4 grammes (1 gros).
	Ecorce de citron,	2 grammes (½ gros).
	Eau,	1 à 2 hectogr. (3 à 6 onces).

Faites infuser.

Electuaire.

Pr.	Séné en poudre,	2 gramm. (½ gros).
	Poudre aromatique,	1 gramm. (18 grains).
	Miel *ou* pulpe de pruneaux,	7 gramm. (2 gros).

Mêlez ; faites un électuaire.

Cet électuaire se rapproche beaucoup de celui qui est connu sous le nom de *lénitif*.

Autre.

Pr.	Séné en poudre,	2 gramm. (½ gros).
	Rhubarbe,	1 gramm. (18 grains).
	Tartrite acidule de potasse,	2 gramm. (½ gros).
	Miel *ou* pulpe de pruneaux,	4 gramm. (1 gros).

Mêlez ; faites un électuaire.

Cet électuaire se rapproche beaucoup de celui qui est connu sous le nom de *catholicum double*.

Potion.

Pr.	Manne,	30 grammes (1 once).
	Séné,	4 à 8 grammes (1 à 2 gros).
	Rhubarbe,	4 grammes (1 gros).
	Sulfate de soude,	16 grammes (½ once).
	Anis,	1 gramme (18 grains).
	Eau,	1 à 2 hectogr. (3 à 6 onces).

Faites infuser le séné, l'anis et la rhubarbe ; dissolvez ensuite le sel et la manne ; passez.

Autre.

Pr. Résine de jalap, ½ gramme (9 grains).
Adragant, ½ gramme (9 grains).

Ou

Jaune d'œuf, n° 1,
Sucre, 20 à 40 grammes (6 à 12 gros).

Mêlez, ajoutez

Eau de fleurs d'orange, 4 grammes (1 gros).
Eau ou émulsion, 1 à 2 hectogr. (3 à 6 onces).

Poudre.

Pr. Muriate de mercure doux,
Résine de jalap, de chaque ½ gramme (9 grains).

Mêlez; faites une poudre que vous administrerez en pilules ou en électuaire.

Autre.

Pr. Oxyde de mercure noir, 25 centigr. (4 ½ grains).
Résine de jalap, ½ gramme (9 grains).

Mêlez comme ci-dessus.

Ce mélange se rapproche beaucoup des pilules mercurielles du *codex* et de celles connues sous le nom de *Belloste*.

Si on n'a pas d'oxyde on prend

Mercure,
Sucre, de chaque 25 centigrammes (4½ grains).

On triture jusqu'à l'oxydation complète du

mercure. — On peut administrer ce mélange en pilules, bols ou électuaire.

ÉMÉTO-CATHARTIQUES.

Admin. On les administre par la bouche.

Cas. Ceux qui nécessitent à la fois le vomissement et la purgation.

Moyens.

La gutte. *Voyez* page 239.

La gratiole. — La poudre, un demi-gramme à un gramme (9 à 18 grains.) — L'infusion, par cuillerées.

L'hellébore noir. *Voyez* page 239.

Formule composée.

Pr. Phosphate de soude,

Ou

Sulfate de magnésie,

Ou

Sulfate de soude, 10 à 30 gramm. (2 ½ gros à 1 once).
Tartrite de pot. ant. 5 à 15 cent. (1 à 3 grains).
Eau de rivière, ½ à 1 litre.

Dissolvez.

Autre.

Pr. Une des potions purgatives indiquées ci-dessus.

Dissolvez-y

Tartrite de potasse antim. 5 centigr. (1 grain).

MOYENS DÉSINFECTANS.

Acide sulfureux.

On le dégage par le procédé indiqué page 10. — On s'en sert pour désinfecter les vêtemens et des lieux peu espacés.

Acide muriatique.

On le dégage par le procédé indiqué page 12. — 50 grammes (12 gros et demi) de muriate de soude, et 40 grammes (10 gros) d'acide suffisent pour une étendue de 190 mètres (2900 pieds) cubes.

Acide muriatique oxygéné.

On le dégage par le premier procédé indiqué page 13. — 40 grammes (10 gros) de muriate de soude, 8 grammes (2 gros) d'oxyde de manganèse pur, 16 gramm. (4 gros) d'eau, et 24 gramm. (6 gros) d'acide sulfurique à 66° suffisent pour la même étendue.

Acide nitrique.

On le dégage par le procédé indiqué page 11. — 40 grammes (10 gros) de nitrate de potasse et d'acide sulfurique suffisent pour la même étendue. Si celle-ci est plus grande, il faut multiplier les

appareils : mais chacun ne doit contenir que la quantité indiquée ci-dessus.

Vinaigre.

On le dégage par les procédés indiqués pages 15 et 161.

DEUXIÈME PARTIE.

NOSOGRAPHIE INTERNE.

CLASSE PREMIÈRE.

FIÈVRES.

ORDRE PREMIER.

Fièvres inflammatoires.

GENRE Ier. *Fièvre inflammatoire continue simple.*

Prédispositions et causes occasionnelles. L'adolescence, l'âge adulte, la pléthore, le tempérament sanguin, les saisons et les climats froids, le passage subit du chaud au froid, une nourriture abondante, un excès d'intempérance, la suppression d'hémorrhagies habituelles, l'époque de la première menstruation, la rétention des menstrues, la gestation, le passage subit d'une vie exercée à l'inaction, les passions fortes.

Elle est sporadique, rarement épidémique.

Invasion. Subite, avec horripilation ou tremblement.

Symptômes. Pouls dur et plein, peau chaude et halitueuse, face gonflée et rouge, oppression des forces, douleurs vagues.

Type. Continu, paroxysmes très-légers.

Durée. Vingt-quatre heures, un à trois septénaires.

Terminaison. Une sueur copieuse, des hémorrhagies.

Traitement. Il faut diminuer la trop grande irritation, écarter tout ce qui pourroit l'occasionner, et favoriser les évacuations critiques.

Les moyens curatifs sont : la saignée lorsque la fièvre est trop intense et qu'il y a menace de congestion vers un organe ; des boissons délayantes et mucilagineuses, des lavemens analogues, des bains tièdes, des substances propres à rafraîchir; tels que le nitrate de potasse, le tartrite acidule de potasse, les acides végétaux étendus.

ORDRE II.

Fièvres bilieuses ou gastriques.

Prédisp. et causes occ. Le tempérament bilieux, un état de débilité, une température chaude et sèche ; l'habitation dans les hôpitaux, les prisons, les vaisseaux, les lieux marécageux ; les écarts de régime, l'usage d'alimens difficiles à digérer, un exercice immodéré, ou une vie sédentaire, des excès d'études, des chagrins concentrés, un emportement de colère, surtout après le repas.

Elles sont sporadiques, épidémiques et endémiques.

Inv. Frisson.

Sympt. Pouls fort et fréquent; peau chaude, âcre et brûlante au toucher; bouche amère, langue couverte d'un enduit muqueux, blanc ou jaunâtre; soif grande, épigastre douloureux à la pression, céphalalgie frontale, sentiment de brisement dans les membres.

Types. Continu, rémittent ou intermittent.

Durée. Un, deux, trois, quatre, cinq à six septénaires.

Term. Le vomissement, une diarrhée, la sueur, une urine sédimenteuse.

GENRE II. *Fièvre bilieuse ou gastrique continue* (1).

Type. Continu; un ou deux paroxysmes réguliers pendant le jour ou vers le soir.

Durée. Un, deux ou trois septénaires.

Trait. Il faut combattre l'embarras gastrique lorsqu'il existe, diminuer l'irritation à l'aide de

---

(1) GENRE ANNEXE. *Embarras gastrique.*

Trouble de la digestion, nausées, vomissemens, ou diarrhée avec coliques.

ESPÈCE 1re. *Embarras stomacal.*

Sympt. Douleur à l'épigastre, perte de l'appétit, nausées; vomissement de matières jaunâtres ou verdâtres;

boissons mucilagineuses et acidules et de lavemens analogues, prévenir tout ce qui peut augmenter la maladie, et tout ce qui peut tendre à la faire passer à l'état d'adynamie; il faut enfin favoriser les évacuations critiques.

GENRE III. *Fièvre bilieuse ou gastrique rémittente.*

Type. Rémittent; accès d'abord vagues, puis réguliers; simples paroxysmes vers le déclin.

---

bouche amère, langue recouverte d'un enduit muqueux blanc ou jaunâtre. — Présence ou absence d'un mouvement fébrile, et d'autres phénomènes sympathiques, partiels ou généraux.

Term. Un vomissement spontané ou provoqué.

Trait. Le vomissement.

ESPÈCE 2e. *Embarras intestinal.*

Sympt. Coliques, borborygmes, flatuosités, tension des parois abdominales, diarrhée, lassitudes spontanées, douleurs vagues dans les cuisses et les jambes, surtout aux genoux.

Trait. La purgation minorative ou cathartique.

ESPÈCE 3e. *Cholera morbus.*

Sympt. Vomissemens répétés avec des efforts très-grands, déjections alvines simultanées et très-abondantes, anxiétés, resserrement des parois abdominales, pouls petit, et dans peu d'heures abattement extrême.

Trait. Il faut diminuer l'excès d'irritation à l'aide de boissons et de lavemens mucilagineux et gélatineux, telles que l'eau d'orge, l'eau de veau, l'eau de poulet. Il convient, vers la fin, de recourir à de légers sédatifs.

Durée. Six septénaires, rarement deux.

Trait. Analogue à celui de la fièvre gastrique continue. Il faut commencer, vers la fin de la deuxième période, à soutenir les forces du malade à l'aide d'alimens légérement nourrissans, et de substances amères.

GENRE IV. *Fièvre bilieuse ou gastrique intermittente.*

Causes. L'habitation auprès des marais et des lacs pleins d'eau bourbeuse et infecte.

Type. Intermittent ; des accès toutes les vingt-quatre ou quarante-huit ou soixante-douze heures. —Leur invasion a lieu, pendant le jour, quelques heures avant ou après-midi ; elle est accompagnée d'un sentiment de froid entre les épaules, et d'un tremblement plus ou moins fort, ou d'un frissonnement général sans tremblement.

ESPÈCE 1re. *Type quotidien.*

Accès toutes les vingt-quatre heures, lesquels se correspondent tous les jours.

ESPÈCE 2e. *Type tierce.*

Accès toutes les quarante-huit heures.

Elle présente quelquefois la variété *double-tierce*, dont les accès reviennent toutes les vingt-quatre heures, et se correspondent tous les deux jours.

ESPÈCE 3e. *Type quarte.*

Accès toutes les soixante-douze heures.

Trait. Il convient de les abandonner à elles-mêmes jusqu'au septième ou huitième accès. On a ensuite recours aux amers seuls, ou réunis aux acerbes : tels sont la gentiane, la petite centaurée, l'angustura, le trefle d'eau, la camomille, la benoite, l'écorce de saule, celle d'orme, de marronnier d'Inde, et surtout le quinquina. On administre ce dernier en poudre ; on y ajoute de l'opium, si le malade est très-irritable ou dans un état de diarrhée ; du nitrate de potasse ou du tartride acidule de potasse, s'il y a pléthore ; du muriate d'ammoniaque, s'il y a atonie. On l'associe aux purgatifs lorsqu'il y a embarras intestinal. — On a aussi préconisé l'opium, l'éther, le carbonate et le muriate d'ammoniaque, la gélatine, etc.

ORDRE III.

Fièvres pituiteuses ou muqueuses.

Prédisp. et causes occ. L'enfance, le sexe féminin, le tempérament lymphatique, un état de débilité, une température froide et humide, l'habitation dans des lieux marécageux, une nourriture de mauvaise qualité, l'usage des farineux, des écarts de régime, l'abus des purgatifs, la présence de vers dans le canal alimentaire, une vie sédentaire, des excès d'études, des passions tristes.

Elles sont sporadiques, épidémiques et endémiques.

Invas. Horripilation.

Sympt. Pouls foible, peu fréquent; chaleur modérée entremêlée de froid; sueur peu abondante et d'une odeur aigre; sécrétions copieuses de mucosités, aphthes, salivation plus ou moins prolongée; par intervalle difficulté d'uriner, éruptions cutanées fugaces de formes variées; douleurs contusives dans les membres, état de langueur générale, somnolence, morosité, abattement moral.

Types. Continu, rémittent et intermittent.

Durée. Plusieurs septénaires.

Term. La salivatioh, des aphthes, des éruptions cutanées, la sueur, l'urine sédimenteuse.

GENRE V. *Fièvre muqueuse continue.*

Espèce 1re. *Fièvre muqueuse continue simple.*

Type. Continu; paroxysmes le soir.

Durée. Un, deux à six septénaires.

Trait. Il convient ordinairement de faire vomir dès le début; on préfère à cet effet l'ipécacuanha; on l'administre même pendant plusieurs jours à dose tonique; on favorise les déjections alvines à l'aide de la rhubarbe. Dans la deuxième période, on emploie les toniques et les excitans en général; tels sont surtout la gentiane, le quinquina, les amers aromatiques, les alcools et les

vins amers et aromatiques, tels que le vin d'absinthe, les ammoniacaux, etc. : il est souvent nécessaire d'interposer l'usage des purgatifs. Dans la troisième période, on poursuit l'usage des mêmes moyens, et on y joint des substances nourrissantes faciles à digérer.

ESPÈCE II. *Fièvre muqueuse vermineuse.*

Elle est souvent épidémique; elle présente les signes de la présence des vers réunis avec ceux de l'espèce précédente.

Elle exige le traitement des fièvres muqueuses et celui des affections vermineuses.

ESPÈCE III. *Synoque muqueuse.*

Douteuse.

ESPÈCE IV. *Fièvre gastrique muqueuse.*

Réunion des symptômes propres aux fièvres gastriques et muqueuses. — Le traitement est le même que celui des fièvres muqueuses.

GENRE VI. *Fièvre muqueuse rémittente.*

ESPÈCE Ire. *Fièvre muqueuse rémittente quotidienne.*

Sympt. Des accès tous les vingt-quatre heures.

Type. Rémittent; simples paroxysmes vers le déclin.

Durée. Cinq à six septénaires.

Term. Souvent accompagnée de sueur.

Trait. Il est le même que celui de la fièvre muqueuse continue.

Espèce ii. *Fièvre muqueuse rémittente, double-tierce et tierce.*

Sympt. Des accès en tierce de deux jours l'un, ou tous les jours avant midi, avec des frissons violens. Point d'intermission ; du reste, il y a des symptômes très-variables, soit pour l'intensité, soit pour les circonstances accessoires.

Trait. Le même que ci-dessus.

Espèce iii. *Fièvre muqueuse rémittente quarte.*

Sympt. Des accès toutes les soixante-douze heures. Point d'intermission.

Trait. Idem.

Complications. *Fièvre muqueuse rémittente, et embarras gastrique.*

Fièvre muqueuse bilieuse rémittente.

GENRE VII. *Fièvre muqueuse intermittente.*

Espèce 1re. *Fièvre muqueuse intermittente tierce.*

Type. Intermittent. L'invasion des accès a lieu le soir, tous les deux jours, avec un sentiment de froid aux pieds ; la chaleur se prolonge durant la nuit avec moiteur ; il y a un état de langueur durant l'apyrexie.

Espèce ii. *Fièvre muqueuse intermittente quotidienne.*

Des accès toutes les vingt-quatre heures.

Espèce iii. *Fièvre muqueuse intermittente quarte.*

Des accès toutes les soixante-douze heures.

Trait. Le même que ci-dessus, si ce n'est qu'on insiste davantage sur l'usage du quinquina; on ne l'emploie néanmoins pas de manière à supprimer les accès, mais seulement à dose tonique.

ORDRE IV.

Fièvres adynamiques ou putrides.

Prédisp. et causes occ. Un état de débilité, une température humide, l'habitation dans des lieux étroits où il y a entassement d'un grand nombre d'individus, et où l'atmosphère n'est point renouvelée; le défaut de propreté, une mauvaise nourriture, l'abus des plaisirs vénériens, des fatigues extrêmes, des veilles et des études prolongées, une tristesse profonde, la crainte.

Elles sont sporadiques, épidémiques, endémiques, et quelquefois contagieuses.

Invas. Lente ou brusque.

Sympt. Pouls foible, peu fréquent; peau âcre et brûlante au toucher; forces dans un état de prostration; face pâle et affaissée, stupeur, rêvasseries ou léger délire, langue noire et sèche, haleine et déjections alvines fétides. — Il peut y avoir constipation, météorisme, excrétion invo-

lontaire des matières fécales et de l'urine, pétéchies, parotides, etc.

Types. Continu, rémittent, ou intermittent.

Durée. Un, deux à trois septénaires.

Term. Une sueur abondante, l'urine sédimenteuse, des parotides.

GENRE VIII. *Fièvre adynamique putride continue.*

ESPÈCE 1re. *Fièvre adynamique continue simple.*

Sympt. Ceux de l'ordre.

Type. Continu.

Durée. Un à deux septénaires.

Trait. Il consiste à relever les forces. On fait d'abord vomir avec le tartrite de potasse antimonié, s'il existe un embarras gastrique; on fait ensuite usage de boissons acidulées et légérement toniques. Dans la deuxième période, on se sert d'excitans plus énergiques, tels que le vin, l'alcool, les vins et les alcools amers et aromatiques, le camphre, la serpentaire, etc. On rubéfie la peau à l'aide de sinapismes, de vésicatoires fixes ou ambulans. Lorsqu'il survient du délire, on prescrit le vin, on place le malade dans un lieu frais, on lui applique des compresses froides au front et des cataplasmes chauds aux jambes, etc. Se manifeste-t-il des sueurs colliquatives, on se sert de boissons fraî-

ches, acidules et astringentes : y a-t-il diarrhée, on administre la rhubarbe, etc. On combat la constipation à l'aide du tartrite de potasse antimonié en lavage, les hémorrhagies à l'aide de l'alcool sulfurique ou de cet acide étendu d'eau. Il faut d'ailleurs renouveler fréquemment l'air, changer souvent les vêtemens du malade, le tenir dans un état de propreté, détruire les émanations fétides qui s'en dégagent, etc.

Espèce II. *Fièvre inflammatoire adynamique ou putride.*

Des apparences d'une fièvre inflammatoire pendant les trois ou quatre premiers jours d'une fièvre adynamique, suivies des symptômes propres à cette dernière dans le reste du cours de la maladie.

Trait. On emploie souvent avec avantage les rafraîchissans joints aux toniques.

Espèce III. *Fièvre gastro-adynamique* (*bilioso-putride*).

Réunion de symptômes propres aux deux ordres de fièvres: la fièvre gastrique prédomine au début, et la fièvre adynamique se manifeste depuis le cinquième ou le sixième jour jusqu'à la fin.

Trait. Il convient de réunir les excitans et les toniques avec les purgatifs ou les vomitifs.

Variété. *Fièvre jaune.* Elle diffère de la fièvre gastro-adynamique ordinaire, en ce qu'elle

est très-intense dès le début, très-rapide dans sa marche, en raison de la chaleur des climats où elle se développe; et souvent accompagnée de jaunisse, de vomissemens noirs et d'hémorrhagies. — Elle est quelquefois contagieuse, mais seulement dans certaines circonstances.

Trait. Encore peu connu. Evacuans, toniques, excitans.

ESPÈCE IV. *Fièvre mucoso-adynamique* (*pituitoso-putride*).

Sympt. Réunion des symptômes des deux ordres de fièvres.

Trait. Celui de ces deux ordres de fièvres.

GENRE IX. *Fièvre adynamique rémittente.*

ESPÈCE 1re. *Fièvre adynamique rémittente simple.*

Sympt. Ceux de l'ordre.

Type. Rémittent; des accès réguliers ou irréguliers, quotidiens ou tierces dans le cours de la maladie, de simples paroxymes vers la fin.

Durée. Longue.

Trait. Le même que celui de la fièvre adynamique continue, si ce n'est qu'il faut nourrir le malade convenablement.

Les complications sont encore peu connues.

GENRE X. *Fièvre adynamique intermittente.*

Accès quotidiens, double-tierce, tierce ou quarte, présentant les caractères de l'ordre. Intermission complète.

Les complications sont encore peu connues.

ORDRE V.

Fièvres ataxiques (ou malignes).

Prédisp. et causes occ. Un état de débilité; l'habitation près des marécages et dans des lieux étroits dont l'atmosphère est viciée par un grand nombre d'individus, et n'est point renouvelée; l'abus des plaisirs vénériens, des veilles et des études prolongées, un chagrin profond et continu.

Elles sont sporadiques, épidémiques, endémiques et contagieuses.

Invas. Symptômes fugaces et vagues.

Sympt. Lésions fugaces variées de l'état du pouls, de la couleur et de la chaleur de la peau, de la respiration, des sensations, de l'entendement, de la voix et de la locomotion. C'est ainsi que le pouls est alternativement fort et foible, régulier et irrégulier; la chaleur inégalement répartie, augmentée ou diminuée; les yeux sont ternes ou fixes, brillans et rouges; l'ouïe est très-sensible ou très-obtuse, la peau insensible ou très-irritable; il y a délire ou état soporeux,

convulsions et état tétanique, ou prostration des forces et soubresauts des tendons; il y a parfois aphonie.

Types. Continu, rémittent ou intermittent; paroxysmes et accès très-irréguliers.

Durée. Variée.

Term. Rarement des évacuations critiques; souvent la mort.

GENRE XI. *Fièvre ataxique continue.*

ESPÈCE 1re. *Fièvre ataxique simple.*

Type. Continu, paroxysmes irréguliers.

Elle prend quelquefois le caractère contagieux.

Trait. Il convient d'exciter fortement. On emploie à cet effet les amers, seuls ou unis aux acerbes, la décoction de quinquina, les alcools et les vins amers et aromatiques, le camphre, les ammoniacaux. On rubéfie des régions différentes de la peau, à l'aide des cantharides, de la moutarde, des huiles volatiles, de l'ammoniaque.

1re Variété. *Fièvre lente nerveuse.*

Sympt. Les mêmes que ceux de l'espèce simple, mais moins intenses. Les symptômes cérébraux surtout peu prononcés.

Durée. Longue. Trois ou quatre septénaires et même au-delà.

Trait. Comme ci-dessus. Il est souvent nécessaire d'y associer un peu de nourriture. Il faut relever le courage du malade.

2e Variété. *Fièvre cérébrale.*

Causes occ. Très-variées, surtout une disposition naturelle ou acquise à l'apoplexie, un état antérieur de paralysie, de démence, etc.

Sympt. Ceux indiqués ci-dessus, surtout un état comateux, et la rougeur de la face.

Trait. Dès que le malade est menacé de congestion, il convient d'appliquer des rubéfians et des vésicatoires aux pieds et aux jambes, et des topiques froids sur la tête; on joint à ces moyens l'usage intérieur des excitans les plus actifs. Il reste peu de ressource lorsque la congestion est formée; c'est alors qu'on rubéfie la tête à l'aide de la poudre ou de l'alcool de cantharides, etc.

Espèces compliquées.

Sympt. Réunion des symptômes de cet ordre et de ceux de l'un ou de plusieurs des ordres précédens.

Trait. Il est relatif aux complications.

GENRE XII. *Fièvre ataxique pernicieuse rémittente.*

Continuité de la fièvre avec des retours réguliers ou irréguliers d'accès, sous le type quotidien, double-tierce, tierce, quarte, marqués par des symptômes anomaux, comme coma, cardialgie, cholera-morbus, syncopes, froid glacial, aphonie, dyspnée, etc.

Espèces simples. Aussi multipliées qu'il y a de lésions différentes.

Espèces compliquées. Peu connues.

Trait. Il faut employer la poudre de quinquina, à la dose de 20 à 30 grammes (6 à 8 gros). On la fait prendre à une distance éloignée de l'accès qu'on veut supprimer, et durant la rémission. On partage cette dose en plusieurs portions : la première prise doit être de 4 gros, et les autres d'un gros ou d'un demi-gros. Si cette substance occasionne le vomissement ou la purgation, il est convenable de lui associer de l'opium. — Durant l'accès, on ne peut que modérer l'intensité des symptômes, et prévenir ou arrêter des congestions fâcheuses.

GENRE XIII. *Fièvre ataxique pernicieuse intermittente.*

Prédisp. et causes occ. L'habitation dans des lieux insalubres ; des exhalaisons qui se dégagent des marais, des étangs, des égouts, et surtout de leurs dépôts plus ou moins infects, après la retraite ou l'évaporation des eaux.

Sympt. Accès de fièvre sous le type quotidien, double-tierce, tierce ou quarte, exaspérés par quelque symptôme dominant, violent et dangereux, comme un cholera-morbus, un flux dysenterique, une cardialgie violente, des sueurs colliquatives, le délire, des douleurs néphrétiques,

une attaque d'épilepsie, des convulsions, etc. Intermission complète entre les accès.

Espèces simples. Aussi multipliées que les troubles qui prédominent.

Espèces compliquées. Peu connues.

Trait. Celui des fièvres ataxiques rémittentes.

ORDRE VI.

Fièvres pestilentielles ou adénonerveuses (pestes).

Etat fébrile présentant les phénomènes adynamiques ou ataxiques, accompagné de l'éruption de bubons, de charbon ou de pustules d'une couleur foncée ou livide.

GENRE XIV. *Peste continue, peste du Levant.*

Espèce simple.

Causes occ. Des émanations subtiles qui se dégagent du corps des pestiférés, se propagent à une petite distance par l'atmosphère, adhèrent à la laine, à la toile, aux poils, à la soie, aux fruits couverts de duvet, mais non aux métaux, ni aux autres corps lisses; se détruisent promptement par l'immersion de l'objet infecté dans l'eau ou le vinaigre, par la fumigation, par le froid, et par une exposition prolongée à l'air libre.

Sympt. Premier degré. Fièvre légère sans dé-

lire, bubons. Presque tous les malades guérissent promptement et facilement.

Deuxième degré. Fièvre, délire et bubons. Le délire s'appaise vers le cinquième jour, et se termine, ainsi que la fièvre, vers le septième. Plusieurs guérissent.

Troisième degré. Fièvre, délire considérable, bubons, charbon ou pétéchies, séparément ou réunis ; symptômes ordinaires aux fièvres ataxiques, mais plus intenses. Rémission ou mort du troisième au sixième jour ; très-peu de guérisons.

Trait. préservatif. Interdire toute communication avec les objets et les personnes infectés. — Désinfecter les objets en les plongeant dans du vinaigre, ou bien en les exposant à l'action des fumigations sulfureuses, nitriques ou muriatiques oxygénées. — Faire des frictions huileuses sur tout le corps, jusqu'à ce qu'il survienne une sueur très-abondante. — Pratiquer des fonticules, mais faire en sorte qu'ils suppurent avant qu'on s'expose à la contagion. — Eviter toute affection morale débilitante. — Faire usage de toniques et d'excitans.

Trait. curatif. Provoquer d'abord des sueurs et des vomissemens avec secousse générale, employer les moyens indiqués contre les fièvres ataxiques, favoriser la suppuration des bubons.

Espèces compliquées. Avec les fièvres des ordres précédens.

GENRES XV et XVI. *Fièvres pestilentielles ou adénonerveuses, rémittentes et intermittentes.*

Point ou peu connues.

APPENDICE AUX FIÈVRES ESSENTIELLES.

Fièvres hectiques ou lentes.

Fièvres d'une durée longue et indéterminée, avec consomption des forces et émaciation.

GENRE XVII. *Fièvre hectique continue.*

Type. Continu.

GENRE XVIII. *Fièvre hectique rémittente.*

Type. Rémittent.

Trait. Extrêmement variable pendant la lésion primitive qui a donné lieu à la maladie.

CLASSE DEUXIÈME.

PHLEGMASIES (1).

ORDRE PREMIER.

Phlegmasies cutanées.

Rougeur plus ou moins étendue, boutons ou pustules avec chaleur, douleur ordinairemen brû-

(1) Nous croyons inutile d'indiquer les complications des phlegmasies avec les fièvres.

lante et prurigineuse, précédés ou accompagnés de fièvre, et terminés par desquammation ou par dessiccation.

GENRE Ier. *Variole.*

Eruption cutanée générale, épidémique et contagieuse, de boutons, puis de pustules arrondies qui se terminent par dessiccation, précédée d'un mouvement fébrile.

ESPÈCE 1re. *Variole discrète.*

Causes occ. Un virus particulier, lequel se communique par contact médiat ou immédiat, ou par inoculation.

Inv. Mouvement fébrile, lésions vagues et anomales variées.

Sympt. Des tubercules rouges, plus ou moins rapprochés les uns des autres, paroissent le quatrième jour à la face, au cou, au thorax, aux membres supérieurs, à l'abdomen et aux membres inférieurs; ils s'élèvent, se convertissent en boutons, puis en pustules entourées d'une aréole rouge, et s'emplissent à leur sommet d'un liquide d'abord diaphane, puis opaque et blanc, lequel s'écoule, se dessèche et forme des croûtes qui tombent successivement. — Le mouvement fébrile reparoît de nouveau lors de la suppuration.

Durée. Quatorze jours.

Term. La dessiccation.

Trait. préserv. L'inoculation de la vaccine. — Il

est préférable d'inoculer de bras à bras. On recueille le vaccin à l'époque où il est limpide et visqueux, c'est-à-dire du troisième au cinquième jour de la période d'irritation.

Trait. curatif. Il consiste uniquement dans le régime. On prescrit la diète et des boissons acidulées, à l'époque de la fièvre d'éruption, et un peu de nourriture lorsqu'elle cesse. On emploie quelques bains tièdes vers la dessiccation : c'est aussi alors qu'il est quelquefois nécessaire de recourir aux purgatifs.

Espèce II. *Variole confluente.*

Causes occ. Idem.

Sympt. L'éruption a lieu vers le troisième jour de la contagion ou plutôt ; les pustules sont très-rapprochées, pâles, plates, peu élevées ; elles contiennent une humeur transparente, incolore, brune, noire ou rouge, souvent fétide ; s'élargissent et se confondent. Elles se rompent vers le huitième jour, laissent écouler du pus, se dessèchent, et forment des croûtes dont la chute peut être retardée jusqu'au vingt ou vingt-cinquième jour. — Cet état passe quelquefois à la gangrène ; il s'accompagne souvent d'un état érysipélateux à la face, de la salivation chez les adultes, et de la diarrhée chez les enfans. L'état fébrile se continue et s'exaspère même durant le cours de la maladie.

Trait. Il exige beaucoup de circonspection ;

car il doit varier selon les complications et le degré d'intensité.

GENRE II. *Varicelle.*

Sympt. Boutons qui se développent après une fièvre de courte durée, passent à peine à l'état de suppuration, mais se dessèchent dans l'espace de peu de jours, et sans laisser de cicatrice.

Trait. Régime, boissons acidulées.

GENRE III. *Rougeole.*

Causes occ. Une sorte de contagion qui se communique par le contact médiat ou immédiat.

Inv. Mouvement fébrile, larmoiemens, coryza, toux. Ces phénomènes se continuent pendant la maladie.

Sympt. Des taches rouges peu ou non élevées au-dessus de la peau, semblables à des morsures de puces, et séparées les unes des autres par des interstices anguleux, paroissent le troisième ou quatrième jour, d'abord à la face, puis au cou, au thorax, aux membres supérieurs, à l'abdomen et aux membres inférieurs; elles restent ainsi pendant sept jours environ, puis disparoissent dans l'ordre de leur éruption.

Durée. Neuf jours.

Term. La desquammation de l'épiderme, la délitescence, surtout lorsque la rougeole est compliquée avec les fièvres adynamiques ou ataxiques.

Trait. Il consiste presque uniquement dans le régime et dans des boissons délayantes. Les moyens particuliers sont subordonnés aux complications.

GENRE IV. *Scarlatine.*

Causes occ. Une sorte de contagion qui se communique par le contact médiat ou immédiat.

Inv. Fièvre, rougeur et douleur à la gorge, gêne de la déglutition. Cet état se continue durant la maladie.

Sympt. Taches irrégulières, d'un rouge écarlate, accompagnées de prurit et de chaleur locale, qui sont à peine élevées au-dessus de la peau, disparoissent par la pression et reparoissent immédiatement après, se manifestent d'abord à la face, puis au cou, au thorax, aux membres supérieurs, à l'abdomen et aux membres inférieurs, et prennent successivement une teinte foncée; durent pendant sept à neuf jours, puis disparoissent dans l'ordre de leur éruption.

Durée. Neuf jours.

Term. La desquammation de l'épiderme; la délitescence et la gangrène de l'affection gutturale, surtout dans les cas de complication avec les fièvres adynamiques et ataxiques.

Trait. Il consite dans le régime et dant l'emploi de mucilagineux à l'intérieur. Il doit d'ailleurs varier selon les complications.

GENRE V. *Erysipèle.*

Causes occ. L'insolation, les applications topiques irritantes, l'usage de certains alimens, l'affection d'organes plus ou moins éloignés.

Il est ordinairement local; il est souvent périodique ou habituel, fixe ou ambulant; il est ordinairement sporadique.

Inv. Un mouvement fébrile, qui dure deux ou trois jours, et se continue durant le cours de la maladie.

Sympt. Tuméfaction légère, inégalement circonscrite; rougeur vive qui disparoît par la pression, et reparoît immédiatement après; sentiment de douleur brûlante et prurigineuse, et de chaleur âcre.

Durée. Sept, neuf à quatorze jours.

Term. La desquammation de l'épiderme, quelquefois la gangrène, la délitescence, la métastase.

Trait. Il faut s'abstenir de topiques, et surtout de corps gras. On fait prendre à l'intérieur des boissons acidulées. On provoque le vomissement toutes les fois qu'il y a embarras gastrique.

GENRE VI. *Zona.*

Légère tuméfaction et rougeur pâle se développant au tronc sous la forme de ceinture, surmontées de pustules très-rapprochées, blanches

ou rouges ; chaleur et douleur brûlante ; sentiment de tension.

Durée. Vingt-cinq à trente jours.

Term. La dessiccation des pustules, la formation de croûtes, et la desquammation de l'épiderme.

Trait. Le même que celui de l'érysipèle. Il convient de nourrir légérement le malade dès les premiers jours.

GENRE VII. *Miliaire.*

Causes occ. Une constitution foible, le sexe féminin, les lieux bas et humides, une mauvaise nourriture, une vie sédentaire, des affections morales tristes, l'abus des sudorifiques dans le cours des maladies aiguës. Elle n'est pas contagieuse.

Sympt. Eruption de boutons rouges, peu volumineux, sur toute la peau, précédée de fièvre, de sueur aigre, de picotement sur la peau, passant à l'état de pustules très-petites, blanches ; et de courte durée.

Trait. Il convient d'éviter la grande chaleur, d'employer même les moyens indiqués pour modérer la sueur : les boissons doivent être délayantes et légérement acidulées.

GENRE VIII. *Urticaire.*

Sympt. Eruption de taches rouges, prurigineuses, plus ou moins élevées au-dessus de la peau,

analogues à l'effet de l'application d'orties (*urtica urens*, L.) sur la peau, disparoissant par la pression et dans les momens de rémission, pour reparoître lors de l'exacerbation.—Elle se termine par la desquammation.

Trait. On n'emploie aucun moyen curatif particulier.

GENRE IX. *Pemphigus.*

Sympt. Éruption successive de vésicules sur différentes parties de la peau, et même sur les membranes muqueuses, du volume d'une amande, qui contiennent une sérosité jaunâtre, et s'affaissent dans l'espace de trois à quatre jours.

Trait. On se borne à combattre les accidens qui surviennent durant le cours de l'éruption.

GENRE X. *Dartres.*

ESPÈCE 1re. *Dartre miliaire.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition congénitale, une délicatesse et une sensibilité très-grandes de la peau, l'été, les pays chauds, une mauvaise nourriture, la mal-propreté, des passions tristes; les scrophules, le scorbut, le virus syphilitique, le défaut d'allaitement, la suppression du flux hémorroïdal, des menstrues, d'évacuations habituelles, de la goutte; l'habitude de la masturbation.

Elle est ambulante, et se supprime pendant quelque temps pour reparoître après.

Sympt. Amas de vésicules séreuses, prurigineuses, entourées d'un petit limbe rouge, qui se dessèchent, tombent en petites écailles, et se reproduisent de nouveau dans le même ordre.

Espèce ii. *Dartre pustulo-croûteuse.*

Causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Pustules plus ou moins étendues, qui suppurent, forment des croûtes plus ou moins épaisses et consistantes, et laissent après elles la peau saine ou ulcérée.

Espèce iii. *Dartre écailleuse.*

Causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Ecailles blanchâtres, de volume varié, un peu élevées au-dessus de la peau, lesquelles tombent spontanément, et laissent à nu le derme rouge, sec, et nullement entamé.

Espèce iv. *Dartre ulcérée et rongeante.*

Prédisp. et causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Ulcération de portions plus ou moins étendues de la peau, peu douloureuse, ou accompagnée de douleur aiguë et brûlante; de couleur rouge vive, entourée d'inflammation, d'écailles ou de pustules.

Trait. Leur suppression subite est souvent dangereuse. Il faut combattre les causes occasionnelles. —On a préconisé le régime végétal, les purgatifs, le soufre, l'hydrogène sulfuré et les sulfures, les acides minéraux, les ammoniacaux, le muriate de baryte, les mercuriaux, les antimo-

niaux, la squine, la fumeterre, le gaïac, la salsepareille, la douce-amère, la ciguë, le trefle d'eau, la pensée (*viola tricolor*, L.), les bains, les fonticules, les vésicatoires; les applications locales du soufre, des mercuriaux, de l'oxyde de manganèse, des composés de plomb, du suc de tabac, du vinaigre, de la décoction de brou-de-noix, de la solution de borax; la rubéfaction de la partie affectée, etc. — Les moyens locaux doivent nécessairement varier, selon le degré d'irritation, selon que l'affection est ancienne ou récente, par cause externe ou interne, etc., selon l'espèce particulière de la maladie.

GENRE XI. *Teigne.*

ESPÈCE 1re. *Teigne porrigineuse.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance jusqu'à la puberté, un état de sécheresse de la peau, une mauvaise nourriture, le défaut de propreté, les scrophules, le virus syphilitique. — Elle ne paroît ordinairement contagieuse que lorsque la peau est excoriée.

Elle occupe le derme chevelu; quelquefois elle s'étend aussi sur d'autres parties du corps.

Sympt. Légère desquammation de l'épiderme, suintement d'une humeur qui se dessèche en écailles furfuracées, et en une matière pulvérulente, non adhérente. — L'engorgement des glandes,

lymphatiques occipitales précède et suit souvent l'éruption.

Espèce II. *Teigne faveuse.*

Prédisp. et causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Tubercules arrondis, déprimés en godet à leur centre, de couleur jaune grisâtre, lesquels s'accroissent, se réunissent, et forment ainsi des croûtes épaisses et informes qui reparoissent à mesure qu'on les enlève.

Espèce III. *Teigne rugueuse.*

Prédisp. et causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Tubercules irréguliers, inégaux, bosselés, d'un gris brun, sans excavation à leur centre.

Espèce IV. *Teigne amiantacée.*

Prédisp. et causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Petites écailles très-fines, d'une couleur argentine et nacrée, lesquelles entourent les cheveux, et les suivent, et ressemblent à l'amiante.

Espèce V. *Teigne muqueuse.*

Prédisp. et causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Pustules ou vésicules suivies d'ulcérations superficielles, desquelles s'écoule une humeur ténace qui ressemble à du miel corrompu.

Trait. Il faut maintenir la tête dans un état de propreté; on diminue l'irritation à l'aide de corps gras ou de cataplasmes émolliens; on entretient la suppuration à l'aide de ces mêmes corps.

On applique des substances excitantes lorsque l'irritation a cessé. — On a préconisé l'eau alcaline, la solution de carbonates alcalins, de savon, de muriate de soude; la décoction de tabac, le soufre, le muriate de mercure doux, l'oxyde de manganèse, le mélange de soufre et de charbon, le cataplasme de ciguë, l'ammoniacum ramolli à l'aide du vinaigre, un vésicatoire sur la partie affectée, l'évulsion mécanique des cheveux; et enfin le cataplasme de poix (page 196); on l'applique a l'aide de bandelettes de toile claire, et on renouvelle son application tous les deux ou trois jours, jusqu'à ce que l'affection ait disparu. Si la maladie est ancienne, il est quelquefois convenable d'établir un exutoire.

GENRE XII. *Gale.*

Prédisp. et causes occ. La négligence des moyens de propreté, une peau délicate, l'*acarus scabiei*, L., la communication avec un galeux, par le contact immédiat ou médiat.

ESPÈCE 1re. *Gale spontanée.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance, le sexe féminin, la vieillesse, l'âge critique, la mal-propreté, surtout dans un âge avancé; l'usage d'alimens de mauvaise qualité. — Elle est quelquefois critique.

Les caractères et la marche des pustules qui

constituent cette maladie, n'ont encore été décrits qu'avec peu d'exactitude.

Trait. On fait usage de bains, d'un régime végétal, de boissons faites avec de la bardane, de la patience ou de la salsepareille; on fait usage à l'intérieur du soufre et des purgatifs. — On ne doit employer les topiques qu'avec beaucoup de prudence.

ESPÈCE II. *Gale par contagion.*

Causes occ. L'*acarus scabiei*, L., la communication avec un galeux, par contact immédiat ou médiat.

Sympt. Boutons solitaires ou agglomérés qui se développent d'abord sur le dos de la main, dans les intervalles des doigts, aux jointures, peu sur le tronc et les membres, passent à l'état de pustules, et sont accompagnés d'un sentiment d'ardeur et de prurit incommode, surtout le soir et pendant la nuit, et forment des croûtes par l'écoulement et le desséchement de l'humeur qu'ils contiennent.

Trait. Des frictions avec l'onguent de soufre, avec l'onguent mercuriel citrin, avec un mélange de soufre et de muriate d'ammoniaque, ou de muriate de mercure doux; des lotions avec la décoction de tabac, des frictions avec l'huile de dentelaire. Il est quelquefois nécessaire de faire précéder et suivre l'emploi de ces moyens de celui d'un ou de plusieurs purgatifs, surtout si l'affection est an-

cienne. — La propreté et les bains font partie intégrante de ce traitement.

GENRE XIII. *Psydracia.*

Sympt. Eruption psoriforme qui diffère de la gale en ce qu'elle ne doit pas son origine au ciron, et en ce qu'elle n'estpas contagieuse. Elle termine quelquefois des maladies fébriles.

Trait. Les bains, les sucs amers, le soufre à l'intérieur, les purgatifs, la décoction des bois sudorifiques.

Phlegmasies cutanées gangréneuses.

GENRE XIV. *Pustule maligne.*

Prédisp. et causes occ. Les professions de tanneurs, de boucher, de fermier, de vétérinaire, etc. Une sorte de contagion provenant des animaux malades ou morts du charbon, et qui se communique à l'homme par un contact immédiat ou médiat, par l'inoculation, par la respiration ou la déglutition.

Symptômes. — Variété proéminente. 1°. Démangeaison incommode, mais légère; formation d'une vésicule séreuse qui devient brunâtre, se rompt et laisse échapper une ou deux gouttes d'une sérosité roussâtre. 2°. Formation d'un petit tubercule dur et rénitent, mobile, de la forme et du volume d'une lentille. Sentiment de chaleur

d'érosion et de cuisson ; en même temps, la surface de la peau est tendue et luisante. — Le tubercule central devient brunâtre et insensible ; il est gangrené. 3°. Le mal pénètre dans le tissu cellulaire, fait des progrès ultérieurs, et devient une affection générale qui est accompagnée de symptômes ataxiques.

Variété déprimée. Prurit assez fort qui dure plusieurs jours. Le second jour, point noir semblable à la morsure d'une puce ; phlyctènes circonscrites et régulières qui se rompant, donnent issue à une sérosité rousse, et laissent à sec une surface noire, comme charbonnée, qui adhère peu aux parties soujacentes.

Variété non contagieuse. Enflure élastique, incolore, plus ou moins étendue, qui s'accroît rapidement, présente à son centre une petite dureté circulaire peu élevée, et à son sommet une pustule lenticulaire à base profonde, noire ou livide. Il n'y a ni rougeur ni chaleur locale. Les intestins participent ordinairement à cet état.

Trait. Il faut aussitôt arrêter les progrès de l'infection, et circonscrire l'affection à l'aide des scarrifications et des caustiques, surtout à l'aide des acides sulfurique et muriatique concentrés, du nitrate d'argent, du muriate d'antimoine. On favorise la suppuration dès que la gangrène est bornée. S'il y a complication de fièvre ataxique, il faut, aux moyens déjà indiqués, joindre

l'usage topique du camphre, du quinquina, de l'alcool aromatique, etc., et employer les moyens indiqués pour le traitement des fièvres ataxiques.

ORDRE II.

Phlegmasies des membranes muqueuses.

GENRE XV. *Ophthalmie.*

Prédisp. et causes occ. La présence d'un corps étranger, la contusion de l'œil, la suppression de quelque évacuation naturelle ou artificielle, l'impression du froid après un exercice violent.

1re Variété. *Sympt.* Peu de rougeur à la conjonctive, sentiment de chaleur, de pesanteur et de picotement dans les yeux; larmoiement, les paupières légérement entr'ouvertes.

Durée. Quatre à cinq jours.

Term. La résolution, ou le passage à l'état d'ophthalmie chronique.

2e Variété. Sentiment de chaleur brûlante dans les yeux, impossibilité de soutenir l'impression de la lumière la plus foible, larmoiement continuel, la conjonctive teinte d'un rouge foncé et tuméfiée.

Durée. Sept à onze jours.

Term. Comme ci-dessus; quelquefois l'ulcéra-

tion, le leucoma, et différentes affections du sens de la vue.

Trait. Si l'ophthalmie est légère, on prescrit le repos, un lieu obscur et des boissons délayantes; si elle est forte, et qu'il y ait en même temps irritation générale, il est nécessaire de pratiquer une saignée, et d'appliquer des sangsues dans le voisinage de l'œil. Les collyres doivent être mucilagineux dans le commencement, excitans et astringens vers la fin.

GENRE XVI. *Corysa.*

Sympt. Céphalalgie frontale, sentiment de prurit et de pesanteur dans les sinus; éternuemens, larmoiement, sécrétion du mucus nasal d'abord diminué, puis augmenté. Il passe quelquefois à l'état chronique.

Trait. S'il est aigu, on n'emploie aucun moyen particulier, à moins que les symptômes ne soient portés à un degré intense, et alors on dirige des vapeurs émollientes vers les fosses nasales. — S'il est chronique, on combat la cause qui l'entretien.

GENRE XVII. *Otite ou catarrhe de l'oreille.*

Caus. occ. La présence d'un corps étranger, des coups sur l'oreille, l'endurcissement du cérumen.

1re Variété. *Catarrhe du conduit auriculaire (auditif externe).*

Sympt. Sentiment de douleur gravative dans l'oreille, rougeur et gonflement de l'intérieur du conduit auriculaire; tintemens et bourdonnemens d'oreille; suppression du mucus de ce conduit, suivie bientôt après de l'écoulement d'un liquide d'abord limpide, puis opaque, blanc et consistant; ouïe affoiblie, parties voisines tuméfiées.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. 1°. Résolution; 2°. passage à l'état de phlegmasie chronique.

2e Variété. *Catarrhe de la cavité du tympan.*

Sympt. Sentiment de douleur lancinante qui se propage du tympan au pharynx et dans toute la tête, et augmente par le moindre mouvement de celle-ci; ouïe très-sensible, dure ou fausse. — Lésions variées des organes contigus, telles que la sécheresse des narines et de l'arrière-bouche, la céphalalgie, l'insomnie, le délire, un état de fureur, l'épilepsie, des convulsions.

Term. L'explosion d'un liquide opaque et fétide par le conduit auriculaire ou dans la gorge; l'épaississement de la membrane du tympan; la sortie, la carie des osselets; la surdité, le tintement d'oreille continuel.

Trait. On diminue l'irritation trop grande de la première période, à l'aide de vapeurs tièdes,

d'huile fixe non rance, d'eaux mucilagineuses; il est quelquefois nécessaire d'y ajouter un peu d'opium, si la douleur est très-forte et l'inflammation peu marquée. On emploie des toniques et des aromatiques vers la fin.

GENRE XVIII. *Angine gutturale.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance, l'adolescence, l'impression subite du froid, la déglutition de substances irritantes, la suppression d'écoulemens habituels.

1re Variété. *Angine tonsillaire.*

Sympt. Sentiment de douleur gravative et de chaleur dans l'arrière-bouche, lequel se propage dans l'oreille; un ou les deux tonsilles, ainsi que le voile du palais, rouges, tuméfiés, parsemés de points blancs; suppression de la sécrétion muqueuse de la gorge, puis expuition de mucosités filantes et visqueuses, et ensuite d'un mucus blanc, jaunâtre, opaque et consistant; déglutition gênée et douloureuse, surtout celle des liquides. Lorsque le gonflement est très-considérable, il occasionne une suffocation imminente, le délire, l'assoupissement, etc.

Durée. Marche aiguë ou chronique; ordinairement sept à quatorze jours.

Term. La résolution, la suppuration des tonsiles, la métastase sur quelques viscères, l'induration.

2e Variété. *Angine pharyngée.*

Sympt. Rougeur bornée au pharynx, déglutition douloureuse sans aucune gêne de la respiration; les boissons sont rejetées par les narines, et déterminent une toux convulsive; du reste, les mêmes phénomènes que ci-dessus.

Trait. L'affection est-elle simple, on emploie des boissons et des potions mucilagineuses; on dirige des vapeurs tièdes vers la gorge: est-elle intense, on cherche à la prévenir ou à la suffoquer dès son début, en provoquant un vomissement avec secousse, en injectant des substances âcres dans les gros intestins, et en rubéfiant les pieds, en même temps qu'on dirige des vapeurs tièdes vers la gorge, et qu'on applique des sangsues sur les parties latérales du cou. — Les gargarismes doivent être toniques et excitans vers la fin.

GENRE XIX. *Angine trachéale.*

ESPÈCE 1re. *Angine laryngée des adultes.*

Prédisp. et causes occ. Les mêmes que celles des autres angines; en outre l'inspiration de vapeurs ou de gaz irritans.

Elle n'est ni épidémique, ni endémique.

Sympt. Sentiment de douleur gravative et de chaleur dans l'intérieur de la gorge, lequel augmente par la pression, et force à étendre le cou en arrière; point de rougeur visible dans

l'arrière-bouche, respiration très-difficile, voix aiguë et sifflante, toux rauque, expectoration d'abord nulle, puis visqueuse et consistante. — Pouls petit et foible, anxiétés extrêmes, agitation.

Type. Continu.

Durée. Trois à sept jours.

Term. 1°. La résolution; 2°. la suffocation: elle survient souvent dès les premiers jours; 3°. le passage à l'état de phlegmasie chronique et de phthisie laryngée.

Trait. Comme celui de l'espèce précédente. On fait respirer des vapeurs tièdes.

Espèce II. *Croup, ou angine laryngée des enfans.*

Prédisp. et causes occ. Les mêmes que ci-dessus.

Elle est épidémique, endémique et sporadique.

Inv. Les symptômes d'un léger rhume pendant un ou deux jours.

Sympt. Voix aiguë et glapissante, semblable au cri d'un jeune coq; respiration difficile et sifflante, léger sentiment de douleur dans le cou, toux rauque, expectoration d'abord nulle, puis limpide et visqueuse, enfin consistante, opaque et couenneuse. — Pouls petit, foible et intermittent; anxiétés, agitation.

Type. Des rémissions irrégulières.

Durée. Quatre à cinq jours.

Term. La résolution, souvent la suffocation.

Trait. On cherche à le supprimer, dès son début, à l'aide de pédiluves chauds, de sternutatoires, de vomitifs, de lavemens irritans ; on diminue l'irritation locale à l'aide de sangsues, par l'inspiration de vapeurs tièdes et de l'éther, et souvent par l'application d'un vésicatoire sur le cou. Vers une époque plus avancée, on fait respirer le vinaigre, afin de provoquer la toux et l'expectoration de la couenne. — On a préconisé le polygala senega, et les mercuriaux.

GENRE XX. *Catarrhe pulmonaire.*

Préd. et causes occ. La température humide, et en général le passage subit d'une chaleur plus ou moins grande à un froid humide.

Il est quelquefois épidémique et endémique.

Inv. Des lassitudes spontanées, une débilité plus marquée.

Sympt. Sentiment de douleur générale et obtuse dans tout le thorax, qui paroît suivre le trajet des bronches, n'augmente point par les grandes inspirations ni par la pression extérieure, mais par la toux ; sentiment de chaleur, de pesanteur et de tiraillement dans le thorax ; toux, expectoration d'abord nulle, puis visqueuse et opaque ; respiration fréquente et peu gênée ; *decubitus* possible sur tous les côtés. Etat fébrile, paroxysmes le soir souvent accompagnés d'alternatives de chaud et de froid.

Durée. De quatre, sept, neuf, onze, vingt-un à soixante jours.

Term. 1°. La résolution accompagnée de crachats blancs et opaques, de sueur, d'urine sédimenteuse, et quelquefois d'hémorrhagie nasale, surtout dans la jeunesse ; 2°. passage à l'état de catarrhe chronique et de phthisie muqueuse.

Trait. On prescrit d'abord les mucilagineux. Vers la seconde période, on y ajoute de légers excitans, et surtout les plantes aromatiques, les ammoniacaux, l'oxymel, les scillitiques, etc.; et vers la fin, les excitans unis aux toniques. — Si le catarrhe est chronique, on prescrit les excitans et les toniques, l'exercice du corps, une bonne nourriture : on évite l'humidité de l'air.

GENRE XXI. *Gastrite.*

Préd. et causes occ. Des accès répétés de liqueurs alcoolisées, une boisson froide prise après un violent exercice ou après un emportement de colère, des alimens ou des médicamens irritans; des poisons, une métastase goutteuse.

Sympt. Sentiment de douleur tensive dans la région précordiale, lequel augmente par la pression extérieure, par l'ingestion des liquides, même les plus doux; chaleur brûlante qui se propage jusqu'aux tégumens; sentiment de plénitude dans l'estomac, anxiétés, efforts continuels de vomissement, soif brûlante. — Hoquet,

respiration gênée, état fébrile, pouls petit et fréquent.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. 1°. La résolution; 2°. le passage à l'état de phlegmasie chronique; 3°. la gangrène; 4°. le squirrhe et le cancer.

Trait. On combat aussitôt la cause présumée de la maladie. — On diminue la trop grande irritation à l'aide de la saignée, de bains, de potions, de boissons, de lavemens adoucissans et de topiques émolliens. Ce n'est qu'en petite quantité à-la-fois qu'on prescrit même les mucilagineux à l'intérieur. On ne peut combattre le vomissement à l'aide du gaz acide carbonique, de l'opium ou du colombo, que lorsque l'irritation a cessé. — On a recours à de légers toniques et excitans vers la fin.

GENRE XXII. *Entérite.*

Prédisp. et causes occ. L'intussusception d'une portion d'intestin dans une autre; l'endurcissement de matières sèches dans l'intestin, un état spasmodique, une compression étrangère, une hernie, des poisons, des substances âcres, des purgatifs violens pris à l'intérieur. La métastase de différens exanthèmes, de la goutte, du rhumatisme; les variations brusques de l'atmosphère, une nourriture mal-saine.

Sympt. Douleurs fixes dans une partie de l'ab-

domen, avec le sentiment d'une chaleur brûlante; tumeur oblongue et rénitente vers le siége de la douleur, vomissemens, diarrhée ou constipation; fièvre, pouls petit, irrégulier. — Il prend quelquefois une marche chronique.

Trait. Il présente la plus grande analogie avec celui de la gastrite. Il faut, dans l'un comme dans l'autre, diminuer la trop grande irritation par les moyens connus. Dans le cas de constipation, on donne les laxatifs. Lorsque la maladie est chronique, on se contente de combattre les symptômes les plus urgens.

GENRE XXIII. *Catarrhe intestinal.*

Espèce 1re. *Diarrhée.*

Prédisp. et causes occ. Une mauvaise nourriture, des substances âcres prises à l'intérieur, des purgatifs violens, ou administrés à contre-temps, des poisons, des vers intestinaux, un obstacle qui ferme le conduit intestinal, l'intussusception d'une portion d'intestin dans une autre, des métastases d'affections cutanées.

1re Variété. *Diarrhée muqueuse.*

Sympt. Douleur passagère, vive et lancinante dans une portion de l'abdomen; déjections alvines d'abord supprimées, puis blanches, opaques et consistantes.

Durée. Variée.

Term. La résolution; le passage à l'état de

phlegmasie chronique, d'ulcération, ou de squirrhe.

Trait. Comme ci-dessus.

2e Variété. *Diarrhée séreuse.*

Evacuation très-prompte et très-considérable d'un liquide limpide.

Trait. Inconnu.

ESPÈCE II. *Dysenterie.*

Préd. et causes occ. La chaleur humide, le passage subit d'une température très-élevée à une autre très-froide; le rassemblement de beaucoup d'hommes dans un même lieu, comme dans les prisons, dans les vaisseaux, les hôpitaux; une nourriture mal-saine, le défaut de propreté.

Elle est souvent épidémique et contagieuse.

Sympt. Sentiment de commotion dans le colon transverse, et de cuisson dans le rectum; vaines et fréquentes envies d'aller à la selle, tranchées, resserrement extrême du rectum; déjections alvines d'abord supprimées, puis liquides, visqueuses, quelquefois sanguinolentes, et devenant ensuite consistantes, opaques, d'un blanc jaunâtre. — Etat fébrile.

Durée. Variée.

Term. La résolution, le passage à une phlegmasie chronique.

Trait. On débute souvent par l'emploi de l'ipécacuanha, comme vomitif et révulsif. On prescrit ensuite les mucilagineux et les gélatineux en po-

tion, boisson, et, s'il est possible, en lavement. On joint l'usage de frictions cutanées et de vêtemens de laine aux moyens indiqués ci-dessus. Dans la seconde période, on favorise l'évacuation du mucus accumulé dans les intestins, à l'aide de purgatifs minoratifs ou cathartiques, et de lavemens analogues. On nourrit légérement. Dans la troisième période, on prescrit des amers et des aromatiques pour relever le ton de l'intestin ; tels sont la camomille, la rhubarbe, le simarouba, la cannelle, etc. L'opium ne doit être administré qu'avec réserve.

GENRE XXIV. *Catarrhe vésical.*

Préd. et causes occ. L'usage des cantharides, de la sabine, de la térébenthine, etc. ; des calculs urinaires, des injections irritantes dans la vessie, l'application prolongée de la sonde, les progrès d'une blennorrhagie, les métastases d'une affection dartreuse, rhumatismale, goutteuse, psorique.

1re Variété. *Catarrhe vésical aigu.*

Sympt. Sentiment de douleur gravative, de picotemens et de chaleur brûlante dans la région de la vessie ; état de tension de la région supubienne, douloureuse au toucher ; sentiment de pesanteur au périnée ; efforts fréquens, douloureux, et souvent inutiles pour uriner ; excrétion de l'urine douloureuse, difficile ou im-

possible ; urine d'abord très-visqueuse, filante, quelquefois mêlée de sang, puis blanche, déposant un sédiment blanc, jaunâtre, opaque, homogène, floconneux ou couenneux, qui se coagule par la chaleur, et se prend en matière visqueuse et tremblante avec la potasse caustique. — Lésions variées d'autres organes ; etc. ; telles que la constipation, l'érection douloureuse, un sentiment de titillation dans le gland, le hoquet, le vomissement, un état fébrile.

Durée. Variée.

Term. 1°. La résolution ; 2°. le passage à l'état de phlegmasie chronique, à celui d'ulcération, de squirrhe, de cancer.

2e Variété. *Catarrhe vésical chronique.* Douleurs périodiques, intolérables, à la région du périnée ; excrétion urinaire difficile ; urine plus ou moins visqueuse ; anxiétés.

Trait. Si le catarrhe est aigu, on prescrit les mucilagineux en boisson et en lavement, des bains et des fomentations émollientes. Dans la seconde et la troisième période, on y joint l'usage de légers toniques et aromatiques. Le catarrhe est-il chronique, on a recours aux amers et aux acerbes, tel que le cachou. — On a préconisé la bousserole, le pareira brava, etc. On injecte quelquefois avec succès, dans la vessie, des liquides toniques et excitans, telle est l'eau d'orge coupée avec l'eau de

Barèges. On varie d'ailleurs le traitement selon les causes.

GENRE XXV. *Blennorrhagie urétrale.*

Préd. et causes occ. L'usage intérieur de cantharides, de la bière, de diurétiques âcres en général, des injections irritantes ; le coït avec une personne infectée; le défaut de propreté, des métastases arthritiques et dartreuses.

Sympt. Sentiment de titillation et de prurit dans la partie de l'urètre qui est sous le frein ; orifice de l'urètre douloureux, rouge et gonflé; nul écoulement, ou celui d'un liquide d'abord limpide, jaunâtre, puis opaque, consistant et jaune-verdâtre ; érections involontaires et douloureuses, émission de l'urine douloureuse et accompagnée de chaleur locale. — Il y a quelquefois tension douloureuse de l'urètre, courbure du pénis, gonflement dur et douloureux de la prostate. L'inflammation peut se propager jusque dans la vessie et jusqu'aux uretères.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. La résolution, la métastase, le passage à l'état de phlegmasie chronique, à celui d'ulcération ; le rétrécissement de l'urètre, et la formation de callosités dans son intérieur.

Trait. Dans la première période, on prescrit des mucilagineux et des boissons délayantes, des lavemens émolliens, des bains tièdes : on proscrit

tout aliment stimulant. Dans la seconde et troisième période, on emploie des moyens légérement toniques, qu'on augmente graduellement, s'il est nécessaire.

GENRE XXVI. *Leucorrhée.*

Prédisp. et causes occ. Des injections irritantes, le virus syphilitique, le coït immodéré, la masturbation, le déplacement de l'utérus, l'affection des tissus soujacens, un état de débilité générale, et toutes les fautes que l'on peut commettre relativement à l'hygiène.

ESPÈCE Ire. *Leucorrhée locale.*

Sympt. Sentiment de prurit léger à la vulve, lequel s'étend dans le vagin et jusque dans l'utérus; émission de l'urine plus ou moins douloureuse; méat urinaire quelquefois rouge et douloureux; sentiment de douleur gravative dans la région supubienne, laquelle se propage vers l'iléum, les lombes, les nymphes, le périnée, la partie supérieure des cuisses; nul écoulement, ou celui d'un liquide d'abord visqueux et limpide, puis blanc, opaque et jaunâtre.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. La résolution, le passage à l'état de phlegmasie chronique, à un état d'ulcération, à celui de squirrhe et de cancer.

ESPÈCE II. *Leucorrhée constitutionnelle.*

Les symptômes indiqués ci-dessus ont une

marche chronique, et sont accompagnés d'un état de pâleur et de langueur générale, d'un sentiment de tiraillement dans l'estomac, de la perte de l'appétit, de la lenteur dans les mouvemens.

Trait. Comme ci-dessus. Si l'affection est constitutionnelle, il faut réunir tous les moyens hygiéniques et pharmaceutiques propres à augmenter le ton général et local; tels sont un air vif et sec, une bonne nourriture, un vin généreux, des frictions cutanées, un exercice journalier, des vapeurs et des injections aromatiques.

GENRE XXVII. *Aphtes.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance, la vieillesse, le tempérament lymphatique, l'habitation dans le Nord, dans des lieux humides et marécageux, les saisons pluvieuses, le défaut de propreté, une mauvaise nourriture.

Les aphtes ont leur siége aux gencives, dans l'intérieur de la bouche, sur la langue, le palais, les tonsiles, dans l'œsophage, l'estomac, les intestins.

1re Variété. *Aphtes des adultes.*

Sympt. Tubercules superficiels, petits et ronds, blanchâtres, d'un jaune foncé, livides ou noirs, qui naissent dans la bouche, en occupent successivement les différentes parties, et se terminent par desquammation.

Trait. Cette variété ne nécessite que des boissons acidulées lorsqu'elle est peu intense, et des toniques lorsqu'elle tend à la gangrène. — On a préconisé le borate sursaturé de soude.

2e Variété. *Muguet* ou *aphtes des enfans.*

Sympt. Rougeur légère et chaleur brûlante du palais, sécheresse et tuméfaction de la langue; points blanchâtres qui paroissent d'abord au frein de la langue ou aux gencives, puis à la commissure des lèvres et dans tout l'intérieur de la bouche, sont discrets ou confluens. — Dans ce dernier cas, le mouvement des lèvres et la déglutition sont gênés; il y a état fébrile, débilité toujours croissante, assoupissement, etc.

Term. La desquammation ou la formation d'escarres qui laissent à nu des ulcères gangreneux d'un jaune plus ou moins foncé.

Trait. préserv. Eviter la malpropreté, un air humide et impur, la mauvaise nourriture, et l'allaitement artificiel.

Trait curatif. Comme celui de la variété précédente. On touche les aphtes avec de l'acide sulfurique ou de l'acide muriatique étendus dans huit fois environ leur poids de miel rosat, avec une décoction d'orge entière, de quinquina, et d'autres moyens proportionnés à l'état local de la bouche.

ORDRE III.

Phlegmasies des membranes séreuses.

GENRE XXVIII. *Phrénésie* (1).

Prédisp. et causes occ. La jeunesse, l'habitation dans des climats chauds, des veilles prolongées, l'exposition à un soleil ardent, l'abus de l'alcool et des narcotiques en général ; les contusions et les divisions du péricrâne et du crâne, l'application d'irritans et de caustiques sur le derme chevelu, des métastases quelconques.

Inv. Délire, fièvre plus ou moins vive.

Sympt. Sentiment de douleur vive, lancinante, et chaleur dans la région du front ou de l'occiput ; gonflement douloureux des tégumens du crâne, sentiment de compression du cerveau, insomnie opiniâtre, ou sommeil troublé par des tressaillemens et des rêves effrayans; délire presque toujours furieux, état de stupeur ou de coma ; conjonctive rouge, la vue et l'ouïe très-sensibles ou très-obtuses; cris confus, langue tremblante, convulsions et tremblemens des muscles de la face, du tronc et des membres. —Etat fébrile, pulsations fortes des artères céphaliques (carotides),

---

(1) Les caractères extérieurs sont encore trop peu tranchés jusqu'ici, pour distinguer l'inflammation de l'arachnoïde de celle du tissu propre du cerveau.

pouls dur, respiration rare et profonde, soif, sécheresse de la bouche, nausées, vomissemens bilieux, peau sèche, urine limpide, etc.

Durée. Marche très-aiguë. — Quelquefois chronique.

Term. 1°. La résolution; 2°. l'exhalation d'un liquide séreux ou purulent; de là le coma, des convulsions ou la paralysie, des soubresauts des tendons; 3° la gangrène; 4°. passage à l'état chronique.

Trait. On cherche à déterminer une irritation révulsive, à l'aide de pédiluves chauds, de vésicatoires et de sinapismes appliqués aux pieds ou aux genoux, de frictions sur les membres inférieurs, de clystères irritans, de purgatifs, etc., de saignées de pieds, de sangsues appliquées à l'anus ou à la vulve, sur les parties latérales de la tête. On applique des fomentations émollientes sur la tête; on prescrit des boissons rafraîchissantes; on conseille un air frais, la position verticale de la tête, l'éloignement de tout ce qui peut frapper les sens.

GENRE XXIX. *Pleurésie.*

Prédisp. et causes occ. Les mêmes que celles de la péripneumonie.

Inv. Frissons suivis de chaleur.

Sympt. Douleur latérale pongitive ou lancinante, qui augmente par les efforts de la toux,

par l'inspiration, et lorsqu'on presse sur les intervalles intercostaux; *decubitus* impossible sur le côté douloureux, respiration peu ou point gênée lorsqu'on refoule les viscères abdominaux vers le thorax, toux, peu ou point d'expectoration. — Etat fébrile; pouls tantôt dur et fort, tantôt petit.

Durée. Aiguë ou chronique : des paroxysmes vers le soir.

Term. 1°. La résolution vers le quatrième ou cinquième jour; elle est marquée par une sueur abondante, le flux hémorroïdal, la diarrhée, une urine sédimenteuse, l'expectoration d'un mucus opaque et blanc, le transport de la douleur au dos, à l'épaule ou aux mains; 2°. la formation d'adhérences; 3°. l'exhalation d'un liquide séreux ou purulent; la respiration devient alors extrêmement gênée; le *decubitus* impossible sur le côté opposé au siége de l'inflammation; la suffocation est imminente lorsqu'on refoule les viscères abdominaux vers le thorax; on entend un son obscur lorsqu'on percute les parois de la poitrine; il y a fièvre hectique. 4°. Le passage à l'état de plegmasie chronique.

Trait. Application, dès le début, des sangsues sur le lieu douloureux, et d'un vésicatoire immédiatement après. — Les délayans et mucilagineux.

GENRE XXX. *Péricardite.*

Prédisp. et causes occ. Le tempérament sanguin, les exercices immodérés, les travaux forcés de l'esprit, l'abus des liqueurs alcooliques, l'usage de boissons à la glace; la suppression d'hémorrhagies habituelles, celle de la transpiration; des métastases variées, l'inflammation des parties voisines; des coups sur la région du cœur.

Sympt. Sentiment de chaleur dans tout le côté gauche du thorax, qui se concentre peu après vers la région du cœur; douleur pongitive dans cette région, respiration haute et gênée, pouls fréquent, dur, rarement irrégulier; les deux pommettes, et surtout la gauche, d'un rouge vif. Vers le troisième jour, traits de la face altérés, anxiété constante, agitation continuelle, respiration haute, pénible, entrecoupée; palpitations légères, défaillances incomplètes, d'autant plus éloignées les unes des autres que la marche de la maladie est plus lente; pouls petit, fréquent, dur, souvent irrégulier; frissons fugaces, infiltration générale. — Ces symptômes sont souvent obscurs, surtout lorsque la marche est très-aiguë, et que les parties voisines participent à l'état d'inflammation.

Durée. Elle varie beaucoup; elle est en raison de l'intensité des symptômes; elle peut être très-aiguë, presqu'aiguë et chronique. De là des variations dans l'intensité des symptômes; ceux-ci

sont extrêmement obscurs dans les variétés chronique et très-aiguë.

Term. 1°. La résolution; 2°. l'exhalation d'un liquide séreux ou purulent, laquelle est ordinairement suivie de la mort.

Trait. Le même que celui de la pleurésie. Les saignées générales et locales doivent être employées avec plus de célérité et plus sévèrement dans le premier degré que dans le deuxième, dans celui-ci que dans le troisième; immédiatement après les saignées, il convient d'appliquer de larges vésicatoires sur la partie douloureuse.

GENRE XXXI. *Péritonite.*

ESPÈCE 1re. *Péritonite simple.*

Prédisp. et causes occ. L'habitude de l'intempérance, l'abus des liqueurs alcooliques; des chagrins prolongés, le passage subit d'un air chaud à un air froid, la suppression subite des menstrues, la métastase d'une affection cutanée.

Sympt. Douleurs lancinantes dans l'abdomen, qui augmentent par la pression, souvent même par le toucher le plus léger, par les efforts de la respiration, par les différens mouvemens des membres et du tronc; abdomen tuméfié et météorisé, hoquet, vomissemens, constipation ou diarrhée. — Etat fébrile, pouls petit, concentré, quelquefois irrégulier; face pâle, les joues et les tempes caves, front ridé, traits altérés et comme tirés

en haut vers la racine du nez, la peau sèche ou couverte d'une sueur froide, les différentes sécrétions supprimées.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. 1°. La résolution; 2°. l'exhalation d'un liquide séreux ou purulent; de là la tuméfaction de l'abdomen, la fluctuation, etc. 3°. Le passage à la gangrène; de là l'affaissement subit des parois abdominales. 4°. La conversion à l'état de phlegmasie chronique.

Trait. L'analogie indique, dès le début, l'application de sangsues à la vulve, à l'anus ou autour de l'abdomen, et immédiatement après, un vésicatoire sur les parois abdominales. On combat la constipation à l'aide de lavemens de miel et de purgatifs minoratifs. — On emploie des fomentations tièdes, des bains tièdes, des boissons mucilagineuses et gélatineuses. — On a préconisé l'emploi de l'ipécacuanha, dès le début, à dose nauséabonde. — Nonobstant ces moyens, l'affection est souvent mortelle.

ESPÈCE II. *Péritonite des femmes en couche, ou fièvre puerpérale.*

Prédisp. et causes occ. A celles de l'espèce précédente, il faut joindre l'extrême susceptibilité des nouvelles accouchées, la vivacité de leurs affections morales, et l'état particulier dû à la sécrétion du lait et à l'écoulement des lochies.

Sympt. Les mêmes que ceux de l'espèce pré-

cédente, et en outre les mamelles affaissées, les lochies le plus souvent supprimées.

Durée, term. et *trait.* Comme ci-dessus.

ORDRE IV.

Phlegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.

GENRE XXXII. *Phlegmon.*

Causes occ. Une compression, des ligatures, des contusions, des fractures, un virus quelconque, et en général la présence d'un corps étranger.

Sympt. Rougeur, douleur, chaleur et tension locales.

Durée. Sept à quatorze jours.

Term. La résolution, la délitescence, la métastase, le passage à la suppuration, à la gangrène, à l'induration.

Trait. Purement hygiénique, excepté dans les cas où l'affection est trop ou trop peu intense. Il faut des mucilagineux, des émolliens dans le premier cas, et des excitans dans l'autre.

GENRE XXXIII. *Oreillons.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance et la jeunesse, l'exposition au froid et à l'humidité. Cette maladie attaque rarement deux fois le même individu : elle règne souvent épidémiquement.

Sympt. Tuméfaction sous l'une et quelquefois sous les deux oreilles, avec chaleur, douleur, tension, et fièvre légère. Cet état augmente jusqu'au quatrième jour, diminue ensuite, et disparoît entièrement les jours suivans.

Term. Résolution, souvent métastase vers les testicules ou les mamelles, rarement suppuration.

Trait. On doit entretenir la liberté du ventre, et recouvrir les oreillons de flannelle, pour favoriser l'exudation locale qu'ils présentent souvent.

GENRE XXXIV. *Péripneumonie.*

Prédisp. et causes occ. L'âge adulte, une constitution robuste, l'impression subite d'un air froid ou d'une boisson froide immédiatement après un exercice violent; l'exercice forcé des poumons par le chant.

Inv. Sentiment de frisson et de chaleur.

Sympt. Douleur latérale profonde et pongitive, laquelle n'augmente ni par la pression extérieure, ni par les fortes inspirations, mais plutôt lors de l'expiration; respiration difficile, *decubitus* possible sur le côté douloureux, toux, expectoration de matières muqueuses pures ou sanguinolentes, rougeur des pommettes. — Etat fébrile, pouls fort et dur, paroxysmes le soir.

Durée. Ordinairement aiguë.

Term. 1°. La résolution vers le premier ou

le deuxième septénaire; alors l'expectoration de matières blanches opaques, l'urine trouble, sédimenteuse, de la sueur. 2°. La carnification dès les premiers jours; alors une difficulté extrême de respirer, de la suffocation. 3°. La suppuration aiguë : le pus peut stagner, être rejeté par la bouche ou s'épancher dans la cavité thorachique à la suite de l'usure de la plèvre pulmonaire. 4°. La suppuration chronique : de là un état de fièvre hectique, la consomption. 5°. La gangrène : alors l'expectoration de matières fétides, etc.

Trait. On emploie la saignée si l'inflammation et la fièvre sont intenses; ou bien on applique seulement des sangsues sur le côté douloureux, lorsqu'il n'y a pas de pléthore générale. On maintient l'inflammation à un degré convenable d'irritation, à l'aide des mucilagineux tièdes administrés en potion, en boisson, en lavement, et appliqués en fomentations sur le côté douloureux. — Si elle n'est pas suffisante, on emploie l'oxymel scillitique, l'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré, etc., à dose expectorante. — La rubéfaction du côté douloureux est souvent avantageuse dès le commencement, immédiatement après l'application des sangsues; elle convient aussi lorsque la maladie tend à l'état chronique. — On favorise l'expectoration, la sueur, les hémorrhagies et les éruptions critiques. — On a préconisé l'emploi des mercu-

riaux et de l'opium, dès que les symptômes d'irritation ont été suffisamment combattus.

GENRE XXXV. *Cardite.*

Prédisp. et causes occ. Celles de la péricardite.

Sympt. Ceux de la péricardite, mais plus intenses. — On indique, comme caractéristiques, une *douleur vive, poignante et profonde dans la région du cœur, la fréquence plus grande des syncopes*; mais ces symptômes se manifestent aussi dans la péricardite qui accompagne la cardite.

Marche. Aiguë ou lente.

Term. La suppuration, l'ulcération, la gangrène, le ramollissement, l'état gras du tissu du cœur.

Trait. Celui de la péricardite.

GENRE XXXVI. *Hépatite.*

Prédisp. et causes occ. Le tempérament mélancolique, une vie sédentaire, l'habitation dans un climat chaud, une contusion à l'hypochondre droit, les plaies de la tête, les fractures du crâne, une chute sur les pieds, sur les genoux, sur les fesses; un accès de colère, la suppression des hémorroïdes, l'abus des liqueurs alcoolisées.

Sympt. Douleur obtuse, pulsative et profonde,

avec un sentiment de chaleur dans l'hypochondre droit et dans l'épigastre, laquelle n'augmente pas lors de l'inspiration; *decubitus* sur le côté gauche plus pénible que sur le côté droit. — Cardialgie, anxiétés, constipation ou déjections alvines blanchâtres; quelquefois vomissement accompagné de l'amertume de la bouche, la conjonctive et la peau sèches et de couleur jaunâtre, urine souvent rouge et verdâtre, état fébrile.

Ces symptômes varient lorsqu'il y a en même temps inflammation de la membrane séreuse de la face convexe du foie; on éprouve alors une douleur lancinante qui se prolonge au cou, à l'épaule, à la clavicule, et augmente par l'inspiration, par la toux et par la pression; l'hypochondre droit est tuméfié, et le *decubitus* impossible sur ce côté. Lorsque la membrane séreuse de la face concave est en même temps enflammée, la douleur, qui est lancinante, n'augmente point par la pression, le *decubitus* sur le côté gauche est douloureux; il y a anxiété, nausées, vomissement, amertume de la bouche, etc.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. 1°. La résolution vers le premier ou le deuxième septénaire; elle est accompagnée de diarrhée, d'hémorrhagie nasale du côté droit, de flux hémorroïdal, de l'apparition des menstrues, de sueur. 2°. La suppuration aiguë ou chronique. Le pus stagne, ou bien il se fait jour au dehors

par l'hypochondre droit, ou dans la cavité thorachique, dans les bronches, dans la cavité abdominale, dans l'intérieur du canal intestinal. 3°. L'induration. 4°. La gangrène.

Trait. On applique des sangsues à l'anus ou sur le côté douloureux, et un vésicatoire immédiatement après. On emploie la saignée si les symptômes inflammatoires sont très-intenses; on administre des mucilagineux, tant en potion et boisson qu'en lavement, des fomentations émollientes.— On a préconisé le muriate mercuriel doux.

GENRE XXXVII. *Néphrite.*

ESPÈCE 1re. *Néphrite simple.*

Prédisp et causes occ. Le tempérament sanguin, une vie sédentaire, l'excès de table, une contusion aux lombes, l'équitation forcée, le cahot de voitures, l'emploi imprudent de diurétiques très-forts, la suppression de différentes maladies locales.

Sympt. Sentiment de douleur gravative ou pongitive, de chaleur brûlante, et de pesanteur aux lombes; urine supprimée ou diminuée, aqueuse, muqueuse ou sanguinolente. — Etat fébrile, phénomènes sympathiques variés, tels que le refroidissement des mains et des pieds, nausées, vomissement, flatuosités, coliques, état de constipation opiniâtre, excrétion de l'urine difficile et douloureuse, rétraction des testicules, engour-

dissement de la cuisse du même côté, douleurs à l'aine, au pubis, le long des uretères, et quelquefois dans tout l'abdomen.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. 1°. La résolution et des excrétions critiques variées, tels que la sueur, le flux menstruel ou hémorroïdal, etc.; 2°. la suppuration: le pus pénètre au dehors par les lombes ou se fait jour dans le colon, dans la cavité abdominale, dans les uretères; dans ce dernier cas, l'urine est blanche, dépose un sédiment blanc jaunâtre, coagulable et non liquéfiable par la chaleur. 3°. L'induration. 4°. La gangrène.

Trait. On emploie des mucilagineux en boisson et en lavement, des bains, et des fomentations avec de l'eau tiède, plus ou moins mucilagineuses; des saignées locales aux lombes ou à l'anus.—On a préconisé le camphre, les émulsions et le muriate de mercure doux, tant à l'intérieur qu'au dehors.

Espèce ii. *Néphrite calculeuse.*

Prédisp. et causes occ. Les mêmes que celles de l'espèce précédente; de plus l'origine de parens arthritiques ou sujets à des affections calculeuses.

Sympt. Douleur vive et brusque dans la région lombaire, dysurie et sentiment d'ardeur en urinant; cette douleur disparoît par intervalle, et se renouvelle toutes les fois qu'un mouvement change

la position des calculs ou rend leur irritation plus vive. L'urine est muqueuse, contient quelquefois de petits calculs inégaux, grenus, rudes, anguleux, qui sont ordinairement composés d'acide urique, et rarement d'oxalate de chaux. — Etat fébrile, nausées, vomissement, etc.

Si le calcul est volumineux ou raboteux, et qu'il ne puisse être expulsé des reins, il occasionne des douleurs vives et profondes avec un sentiment de constriction, de compression ou celui d'une vrille qui semble percer le tissu même du rein : l'urine est visqueuse et quelquefois sanguinolente. Si le calcul est porté dans les uretères, il donne lieu à des mouvemens convulsifs et sympathiques de l'estomac, du diaphragme ou des muscles abdominaux.

Durée. En général, marche chronique.

Term. La résolution, la suppuration et la destruction du tissu propre des reins.

Trait. On emploie des boissons aqueuses abondantes, des eaux mucilagineuses. — On a préconisé l'usage de l'eau alcaline gazeuse (page 49), celui de l'eau de chaux, de l'écorce intérieure de tilleul, l'abstinence des boissons fermentées, et une grande sobriété dans le régime.

GENRE XXXVIII. *Metrite* (inflammation de l'utérus).

Prédisp. et causes occ. Des manœuvres imprudentes pendant un accouchement laborieux,

l'usage de moyens violens pour provoquer l'avortement, des coups sur la région supubienne, surtout durant la gestation; la suppression brusque des menstrues et des lochies, l'abus des plaisirs vénériens.

Sympt. Sentiment de douleur vive et déchirante, de chaleur âcre et de pesanteur dans l'abdomen; tumeur douloureuse dans la région du pubis lorsque le fond de l'utérus est enflammé; l'orifice utérin dur, ferme, retiré sur lui-même et très-douloureux au toucher; le vagin et les nymphes gonflés et douloureux; les lochies, les menstrues, le mucus utérin et vaginal supprimés.— Etat fébrile, lésions variées des organes voisins et de ceux qui sympathisent avec l'utérus, tels que la constipation, le ténesme, la strangurie, des douleurs dans les cuisses, mouvemens du tronc douloureux, des douleurs des mamelles, le vomissement, des syncopes, le délire.

Durée. Marche très-aiguë ou chronique.

Term. 1°. La résolution : elle s'accompagne de l'écoulement des menstrues et des lochies, de l'apparition de la sueur, d'une urine sédimenteuse, etc. 2°. La suppuration : le pus stagne, ou bien il se fait jour à l'aine, par le vagin, dans le rectum, dans la vessie urinaire, dans la cavité abdominale. 3°. La gangrène; celle-ci s'accompagne de la disparition subite de la douleur et des symptômes de fièvre adynamique. 4°. L'induration

ou le squirrhe : cet état se manifeste surtout à l'extérieur de l'orifice utérin par le gonflement et la résistence de cette partie, un sentiment de pesanteur dans l'utérus, une extrême sensibilité au moindre contact, et des douleurs lancinantes qui se renouvellent par intervalles. La maladie fait peu à peu des progrès, et dégénère en cancer utérin.

Trait. On prescrit des saignées à l'anus, à la vulve ou aux aines; des vapeurs tièdes dirigées vers l'utérus, des fomentations et des lavemens tièdes.

ORDRE V.

Phlegmasies des tissus musculaire, fibreux et synovial.

GENRE XXXIX. *Rhumatisme musculaire.*

Prédisp. et causes occ. Le tempérament sanguin, des excès d'intempérance, les saisons et les climats froids, le passage subit d'un état de chaleur à l'impression du froid.

Inv. Frisson suivi de chaleur.

Sympt. Douleurs tensives, déchirantes dans le tissu propre des muscles, devenant excessives au moindre mouvement et par la pression; sentiment de chaleur âcre, tension sans changement de couleur à la peau, lassitudes et pesanteurs locales, les mouvemens gênés et très-douloureux. — Etat fébrile, pouls dur et fréquent.

Type. Ces symptômes sont fixes, ou bien ils se suppriment pour reparoître successivement dans des lieux diffférens.

Durée. Marche aiguë ou chronique.

Term. 1°. La résolution : elle s'accompagne de sueur, d'urine sédimenteuse, de phlegmasies cutanées, etc.; 2°. une métastase sur les organes de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre; 3°. l'exhalation d'un liquide visqueux et tremblotant, ou d'une humeur purulente autour des muscles et des tendons affectés, et l'épaississement des ligamens; 4°. le passage à l'état de phlegmasie chronique; douleurs vagues et peu vives, non lancinantes, lesquelles sont ramenées par des écarts de régime et par des vicissitudes atmosphériques.

Trait. Dans le rhumatisme aigu, le repos, la diète, une température chaude et des boissons adoucissantes ou légérement sudorifiques. La saignée s'il y a pléthore générale. — Dans le rhumatisme chronique, rubéfaction d'une étendue plus ou moins grande de peau; boissons excitantes et sudorifiques. — On a préconisé le gaïac, l'ammoniaque et ses composés, le camphre, le soufre, le sulfate d'antimoine, etc.

GENRE XL. *Rhumatisme fibreux.*

Prédisp. et causes occ. Comme ci-dessus.

Sympt. Douleur aiguë, déchirante, se pro-

pageant le long des portions du système fibreux, augmentant par les mouvemens, la distension des ligamens ou des aponévroses.

Trait. Les bases sont les mêmes que celles des rhumatismes musculaires.

GENRE XLI. *Goutte.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition héréditaire, un tempérament pléthorique, une nourriture succulente, l'usage immodéré des liqueurs fermentées, l'abus des plaisirs vénériens, l'intermission brusque d'une vie active, des études et des veilles prolongées, la suppression d'une hémorrhagie habituelle.

1re Variété. *Goutte régulière.*

Sympt. Sentiment de douleur vive, dilacérante, tensive, pongitive, comprimante, etc. qui survient brusquement dans une des articulations des pieds, augmente par le moindre mouvement et par la pression la plus légère, devient de plus en plus intense, et diminue à mesure que l'articulation malade se gonfle et rougit, que la transpiration survient, et que l'urine dépose un sédiment briqueté.

Type. Périodique; l'invasion a lieu le soir ou pendant la nuit; l'attaque dure jusqu'au jour suivant ou pendant vingt-quatre heures; elle reparoît à un degré moindre pendant plusieurs jours et à peu près à la même heure, et dis-

paroît enfin pendant un temps plus ou moins long, suivant que la goutte est récente ou invétérée. Les attaques continuent ainsi à se renouveler plus ou moins fréquemment en parcourant successivement la plupart des articulations; mais au bout d'un certain temps, et dans certaines circonstances, la maladie prend un caractère d'atonie remarquable, et finit, dans un âge avancé, par difformer les articulations affectées, soit en désorganisant les parties qui les composent, soit en y développant des nodosités et des concrétions d'une nature particulière (d'urate de soude).

2e Variété. *Goutte irrégulière.*

Sympt. L'affection des articulations diminue ou disparoît subitement; paroît en même temps l'affection grave de quelque viscère. — L'affection de l'estomac s'annonce par des anxiétés, des vomissemens, une cardialgie violente; celle de la poitrine, par des palpitations, la dyspnée, des syncopes, la phthisie; celle de la tête, par des vertiges, une céphalalgie violente, un état comateux, la paralysie.

Trait. Dans la goutte régulière, on maintient l'articulation malade à une douce température, et dans une légère moiteur, en l'enveloppant de flanelle et de taffetas gommé. — On diminue les douleurs excessives à l'aide d'un liniment camphré ou opiatique. — On évite avec soin tout ce qui

peut supprimer la maladie. — Dans les intervalles on retire un grand succès de la diète végétale, de l'exercice. Si la goutte est déplacée, il faut aussitôt la rappeler à son lieu primitif, à l'aide de moyens propres à rubéfier. Si elle se porte sur l'estomac, les poumons, on emploie en même temps l'éther sulfurique, ou d'autres moyens analogues. — La goutte atonique nécessite l'emploi des toniques, des excitans. — On a préconisé le gaïac, l'extrait de napel, l'acide sulfurique, les bains hydro-sulfurés, le sulfure de chaux antimonié, l'eau chaude en grande quantité, etc.; mais nous n'avons rien de précis pour l'emploi de ces différens moyens.

CLASSE TROISIÈME.

HÉMORRHAGIES.

ORDRE PREMIER.

Hémorrhagies des membranes muqueuses.

GENRE Ier. *Epistaxis, ou hémorrhagie nasale.*

Prédisp. et causes occ. La jeunesse, le tempérament sanguin, la bonne chère, l'abus de boissons alcoolisées, l'exercice du corps immodéré, ou bien une vie trop sédentaire; l'appli-

cation à l'étude, l'exposition prolongée au soleil, l'irritation locale de la membrane muqueuse du nez, l'éternuement.

Elle est souvent périodique et critique.

Inv. Refroidissement des mains et des pieds, gonflement des vaisseaux de la face, avec un sentiment de tension et de chaleur, tintemens d'oreille, céphalalgie susorbitaire, vertiges, vue de corps brillans, rouges et enflammés; quelquefois gonflement des hypochondres et de l'épigastre.

Sympt. Sentiment de prurit, de picotement et de plénitude dans l'intérieur du nez, écoulement d'un sang liquide et rouge par le nez ou par les arrières-narines.

Trait. On doit se garder de supprimer cette hémorrhagie lorsqu'elle est critique. Si elle provient d'un état pléthorique, il s'agit de combattre celui-ci à l'aide d'un régime convenable, de la diète, des boissons acidulées. Lorsqu'elle est passive et qu'elle menace de trop affoiblir le malade, on emploie des applications d'eau froide, d'eau vinaigrée aux mains, au scrotum, aux tempes et au front; on en fait inspirer par le nez; et si cela ne suffit point, il est quelquefois nécessaire de tamponner l'intérieur des fosses nasales avec de la charpie imbibée d'eau alumineuse, d'eau ou d'alcool sulfuriques.

GENRE II. *Hémoptysie.*

Espèce 1re. *Hémoptysie par irritation locale.*

Prédisp. et causes occ. L'impression de vapeurs minérales, la compression et la gêne de la poitrine, des efforts violens et soutenus du chant et de la déclamation, le refroidissement des extrémités.

Elle est souvent périodique.

Inv. Sentiment de pesanteur et de constriction dans le thorax, refroidissement des extrémités.

Sympt. Sentiment de chaleur et de douleur sous le sternum ou plus profondément; picotement dans le larynx, sentiment de bouillonnement dans le conduit aérien, suivi de l'expectoration d'un sang écumeux, rouge et vermeil.

Espèce ii. *Hémoptysie par pléthore générale.*

Prédisp. et causes occ. L'âge adulte, un régime trop nourrissant, le défaut d'exercice, l'amputation d'un membre; la diminution, l'interruption ou la cessation d'une autre hémorrhagie, ou d'une saignée habituelle.

Sympt. Comme ci-dessus.

Espèce iii. *Hémoptysie par une disposition originaire.*

Prédisp. et causes occ. L'âge adulte, la poi-

trine mal conformée, les épaules élevées, un état de maigreur, une susceptibilité très-grande.

Sympt. Toux sèche et incommode, sentiment d'irritation et de chaleur dans la poitrine, expectoration d'un sang mêlé de mucosités; à la longue, dépérissement, fièvre lente, et tous les signes précurseurs de la consomption.

Trait. Il doit varier selon les causes et selon que l'hémorrhagie est active ou passive. On combat la pléthore et l'irritation extrême à l'aide de petites saignées, d'acides végétaux, du nitrate de potasse, du repos, tant du corps que de l'ame, et en faisant respirer un air frais: on rappelle les hémorrhagies supprimées. — L'hémorrhagie est-elle passive, c'est à l'acide sulfurique convenablement étendu, à l'alun, au cachou, au quinquina, et à la bonne nourriture qu'il faut recourir. Une position verticale, le repos absolu, le silence, la respiration d'un air frais, l'usage de boissons acidulées, nitrées, mucilagineuses et émulsionnées, sont les moyens qu'il faut mettre en usage pendant l'écoulement. Des nausées provoquées à l'aide de l'ipécacuanha, la rubéfaction de la région dorsale, et même d'autres parties du corps; de petites saignées renouvelées à différens intervalles, un exercice modéré, le séjour à la campagne, la réunion du nitrate de potasse avec le cachou ou la poudre de rose, sont en général les moyens indiqués dans les intervalles.

GENRE III. *Hématémèse.*

Espèce 1re. *Hématémèse accidentel.*

Prédisp. et causes occ. Une chute ou un coup porté sur l'épigastre, l'action d'une substance délétère prise à l'intérieur, un emportement violent de colère, l'immersion des pieds ou des mains dans l'eau froide, la suppression ou la cessation des menstrues, l'interruption d'une autre hémorrhagie.

Il est périodique.

Sympt. Sentiment de pression, de pesanteur et de douleur profonde ou pongitive dans l'épigastre et les hypochondres; anxiétés, quelquefois état de syncope; vomissement d'un sang rouge et liquide, ou noir et grumelé, qui est souvent mêlé avec de la bile, du mucus et des alimens; quelquefois déjections alvines analogues.

Trait. On doit combattre les causes dans l'intervalle de l'hémorrhagie. Lorsque le sang coule, il convient d'éloigner tout ce qui peut provoquer le vomissement; il faut en même temps chercher à favoriser la circulation capillaire des autres parties. Aussi applique-t-on des fomentations tièdes aux extrémités; on entretient des déjections alvines à l'aide de lavemens doux. Le vomissement est-il trop intense, on applique des sangsues ou des ventouses sur la région épigastrique; on fait

prendre en même temps des acides végétaux, de l'acide carbonique gazeux, ou de l'acide sulfurique très-étendu; on y associe quelquefois avantageusement un peu d'opium.

Espèce ii. *Mèlœna.*

Prédisp. et causes occ. L'usage contre-indiqué d'un vomitif ou d'un purgatif, la suppression d'une autre hémorrhagie, une affection morale très-vive. — Il accompagne souvent des affections organiques de viscères abdominaux, ou bien il succède à des fièvres aiguës ou intermittentes.

Il est souvent périodique.

Sympt. Cardialgies, angoisses extrêmes, état de pâleur et de débilité considérable, ou même de syncope; refroidissement des pieds et des mains, puis retour de la chaleur, pouls plus fort, plus grand, et vomissement d'un sang noir.

Trait. Il doit être subordonné aux causes. On prescrit, pendant le cours de l'hémorrhagie, des mucilagineux qu'il est quelquefois nécessaire d'aciduler. Tissot employait l'eau de tamarin, les émulsions, l'eau d'orge et des lavemens mucilagineux.

GENRE IV. *Flux hémorroïdal.*

Prédisp. et causes occ. L'âge avancé, la bonne chère; le passage subit d'une vie active

à l'oisiveté ; l'abus des purgatifs et surtout de l'aloès ; la colère ; une affection mélancolique ou hypochondriaque.

Sympt. Déjections alvines d'un sang vermeil, noir, liquide ou coagulé, précédées ordinairement de douleur générale, de froid des extrémités, de chaleur fugace, etc.

Trait. Il faut combattre les causes de cette évacuation. Tant qu'elle existe, on se contente, si elle est excessive, de la modérer par la position horizontale, les boissons rafraîchissantes, les laxatifs, l'éloignement de la chaleur extérieure, les fomentations froides sur les lombes, le périnée et à l'intérieur des cuisses. Lorsqu'elle est devenue habituelle, il faut la respecter ; et si alors elle se supprime, on doit la rappeler en dirigeant des vapeurs vers le rectum, en faisant appliquer des sangsues à l'anus ; en administrant l'aloès à l'intérieur.

GENRE V. *Hématurie.*

ESPÈCE 1re. *Hématurie accidentelle.*

Prédisp. et causes occ. Un état de pléthore, l'excès de boisson, l'équitation trop fréquente, l'usage des cantharides, de la térébenthine, de la scille, de la sabine, etc. ; des contusions sur les lombes ou sur le pubis, un effort pour soulever des fardeaux.

Sympt. Ils varient suivant l'espèce de cause

occasionnelle. — L'hématurie dépend-elle d'un état de pléthore et de l'équitation, le sang qui sort avec l'urine est pur et abondant; cet écoulement se déclare soudain, et revient par intervalles sans être accompagné de douleurs dorsales. — Tient-elle à l'abus des médicamens employés contre les calculs rénaux, la douleur et l'hémorrhagie augmentent par l'usage de ces moyens, et diminuent lorsqu'on les suspend. — Est-elle produite par l'usage des cantharides, elle est accompagnée d'une ardeur vive et d'un priapisme violent. — Est-elle due à une chute ou à une contusion, on éprouve une vive douleur dans la partie affectée.

Ils varient encore selon le siége de l'hémorrhagie. — Lorsqu'elle a son siége dans les reins, alors elle s'accompagne d'un sentiment de douleur et de chaleur aux lombes, lequel s'étend jusqu'à la région supubienne; l'urine est rouge. Si le sang s'est coagulé dans les uretères, on observe que les douleurs des lombes et du pubis ne cèdent pas au cathétérisme; s'il est coagulé dans la vessie, on éprouve alors un sentiment de pesanteur et du gonflement au pubis, des envies fréquentes d'uriner, un sentiment d'ardeur à l'anus et de prurit au gland, de la constipation. — L'hématurie des uretères est accompagnée d'un sentiment de douleur et de tension le long de ces conduits. — L'hématurie de la ves-

sie se manifeste conjointement avec un sentiment de douleur et de pesanteur au-dessus du pubis; le sang n'est point mêlé avec l'urine, ou ne l'est que foiblement; l'excrétion de celle-ci est douloureuse et difficile. — L'hématurie de l'urètre se reconnoît à une douleur qu'on rapporte à un des points de ce canal; le sang est rouge, liquide et pur; il sort sans effort, à moins qu'il n'ait préalablement reflué dans la vessie.

Espèce II. *Hématurie sénile.*

Prédisp. et causes occ. Un âge avancé, l'excès de bonne chère, une vie constamment sédentaire, interrompue par un mouvement violent; la suppression du flux hémorroïdal, de toute autre hémorrhagie, ou d'une saignée habituelle.

Sympt. Comme ci-dessus.

Trait. C'est surtout ici qu'il doit varier selon les causes. — De là l'utilité des mucilagineux, des émulsions, de l'eau camphrée dans certain cas; tandis qu'il faut recourir d'autres fois à l'acide sulfurique, à l'alun, à l'eau de tormentille, aux ferrugineux, etc.

GENRE VI. *Hémorrhagie utérine.*

Espèce 1re. *Ménorrhagie.*

Prédisp. et causes occ. Une vie sédentaire, un régime trop nourrissant, l'interruption d'une autre hémorrhagie ou d'une saignée habituelle,

l'abus des liqueurs alcoolisées ; un exercice violent, les secousses d'une voiture, ou une affection morale vive durant la menstruation ; des attaques d'hystérie, une irritation locale occasionnée par des pessaires, par des injections irritantes, par la masturbation, par un coït immodéré.

Sympt. Ecoulement très-abondant de sang par le vagin, ou les signes d'une hémorrhagie occulte. — Sentiment de tension et de gonflement dans les hypochondres, douleur gravative et compressive autour des lombes ; refroidissement des membres, pâleur de la face, fréquence du pouls, ardeur vive à l'intérieur, constipation, etc.

Trait. Il doit varier selon les causes occasionnelles et le tempérament. Si l'irritation est grande, on prescrit les mucilagineux, le repos, la diète, l'abstinence de tout excès, le calme moral, des bains de siége tièdes ; on combat la constipation à l'aide de minoratifs. — Lorsque la débilité succède à la période d'irritation, on passe par degrés à l'usage des amers, des acides minéraux, du quinquina. — Si la ménorrhagie est passive, on prescrit les astringens généraux et locaux, tels que l'alun, le cachou, l'acide sulfurique convenablement étendu, le vinaigre, la glace, etc.

ESPÈCE II. *Aménorrhée.*

Prédisp. et causes occ. Très-variées et sou-

vent opposées, un état pléthorique ou celui d'épuisement, etc.

Sympt. La non apparition des menstrues aux époques indiquées, ou une diminution très-grande de cet écoulement.

Trait. Il doit varier selon les causes occasionnelles, selon la constitution individuelle, selon que la suppression est subite ou lente. De là vient que les sédatifs, les toniques et les débilitans peuvent également ramener l'écoulement menstruel dans quelques circonstances.

Espèce III. *Déviation des menstrues.*

Prédisp. et causes occ. Très-multipliées.

Sympt. Une hémorrhagie périodique de tout autre organe que de l'utérus, laquelle coïncide avec la menstruation.

Trait. On ne les combat que lorsqu'elles affectent des organes essentiels à la vie. Il faut bien éviter de supprimer subitement les hémorrhagies supplémentaires avant d'avoir rappelé les menstrues.

CLASSE QUATRIÈME.

NÉVROSES.

ORDRE PREMIER.

Névroses des sens.

1er SOUS-ORDRE. *Névroses de l'ouïe.*

GENRE Ier. *Dysécie (dureté de l'ouïe).*

Prédisp. et causes occ. L'habitude d'entendre des sons bruyans, des éternuemens fréquens, des efforts pour jouer des instrumens à vent, des vomissemens répétés comme à bord d'un vaisseau, l'embarras gastrique, l'état de grossesse, des bains chauds, des métastases fébriles, la suppression de la salivation, de quelque hémorrhagie, d'une affection cutanée, la goutte anomale.

Sympt. Premier degré. Tintemens d'oreille, apparence d'un bruit analogue à celui d'une eau qui coule, sons semblables à ceux des cloches.

Deuxième degré. Perception foible, tandis que les corps sonores et l'air qui prolonge le son, peuvent exciter une sensation très-forte.

Trait. Varié comme les causes. — On a préconisé l'électrisation par pointes, le galvanisme, la rubéfaction de la membrane du conduit auriculaire, etc.

GENRE II. *Paracousie.*

Sympt. Audition confuse lorsque les sons sont aigus et forts, mais facile lorsqu'ils sont foibles; d'autres fois audition différente à chaque oreille.

Trait. Comme ci-dessus.

GENRE III. *Tintouin.*

Sympt. Son importun et imaginaire qui ne répond nullement aux vibrations de l'air extérieur.

Trait. Comme ci-dessus.

GENRE IV. *Surdité complète.*

Prédisp. et causes occ. L'absence ou l'atrophie du nerf acoustique, sa compression par des tumeurs dans le cerveau, par l'épanchement du sang ou d'un liquide lymphatique; l'imperméabilité du conduit auditif externe par la coalition de ses parois, par des tumeurs glanduleuses, par une membrane contre nature, par des ulcères, par l'accumulation et l'épaississement du cérumen, par des corps étrangers, par son oblitération, etc.; des vices de la membrane du tympan, son relâchement ou sa tension; l'ossification des membranes de la fenêtre ovale ou ronde; du sang, du pus ou des mucosités extravasés dans la cavité du tympan; l'absence, la carie ou la luxation des osselets de l'ouïe.

Sympt. Abolition entière des fonctions de l'ouïe, et impossibilité d'entendre les sons les plus

foibles comme les plus plus forts, et les plus long-temps prolongés.

Trait. Comme ci-dessus.

2e SOUS-ORDRE. *Névroses de la vue.*

GENRE V. *Berlue.*

Sympt. Vue d'un objet qui n'existe pas, comme de mouches, d'une espèce de réseau, etc.

Trait. Variable comme les causes.

GENRE VI. *Diplopie.*

Sympt. Vue double des objets qui sont simples.

Trait. Comme ci-dessus.

GENRE VII. *Héméralopie*, ou *vue diurne.*

Prédisp. et causes occ. L'âge avancé, l'immobilité et le resserrement de la pupille; la diminution de la sensibilité de la rétine; des excès d'étude, l'habitude de voir certains objets très-éclairés.

Sympt. Faculté de distinguer les objets à la lumière, mais confusion de la vue à mesure que le soleil se couche sous l'horizon, et enfin ses fonctions rendues nulles jusqu'à ce que cet astre répande de nouveau sa lumière.

Trait. Il doit varier comme les causes.

GENRE VIII. *Nyctalopie*, ou *vue de nuit.*

Prédisp. et causes occ. L'opacité du cristallin dans le milieu et non dans ses bords, l'extrême sensibilité de la rétine, l'habitation dans des lieux

obscurs, l'inflammation de l'uvée, qui force l'iris à se contracter à une grande lumière, la dentition, les vers intestinaux, des suppressions variées.

Sympt. Faculté de distinguer les objets à une foible lumière ou dans les ténèbres, impossibilité de les distinguer à une grande lumière.

Trait. Varié selon les causes.

GENRE IX. *Amaurose.*

Prédisp. et causes occ. L'exercice immodéré de la vue, surtout dans des lieux très-éclairés; l'impression d'une trop vive lumière; des veilles opiniâtres, la compression, la contusion et la déchirure du nerf susorbitaire; la compression ou la lésion organique du nerf oculaire (optique); l'abus des alcooliques et des narcotiques; des coups ou une chute sur la tête, l'impression violente du froid, des bains très-chauds, les efforts de l'accouchement, l'abus des plaisirs vénériens, la suite des maladies aiguës, la suppression d'une hémorrhagie habituelle, une affection hystérique, un état de débilité ou de pléthore générale, des affections morales vives.

Sympt. Abolition ou diminution de la vue sans vice manifeste. — L'invasion est brusque ou précédée de douleur de tête, de vertiges, d'un état d'assoupissement, de tintement d'oreille. — Le type et continu ou périodique.

Trait. Il doit varier comme les causes. — On a préconisé l'application topique de la glace, l'électrisation par pointes, des vésicatoires et des sétons à la nuque, etc.

ORDRE II.

Névroses des fonctions cérébrales.

1er SOUS-ORDRE. *Comata.*

GENRE X. *Apoplexie.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition physique particulière, caractérisée par le cou court, la tête volumineuse, les épaules larges, la face colorée, etc.; des bains tres-chauds, des excès d'intempérance, une vie sédentaire, des études forcées; des affections morales vives, une chute sur la tête, la suppression d'une hémorrhagie ou d'une autre évacuation habituelle, un état maladif de l'estomac; des affections du cœur, etc.

Elle est sujette aux récidives.

Sympt. Premier degré. Céphalalgie gravative, somnolence, lenteur et difficulté dans l'exercice des fonctions des sens, légère distorsion des lèvres, gêne dans les mouvemens de la langue, sentiment de formication ou d'engourdissement dans les membres d'un côté, difficulté ou impossibilité de les mouvoir.

Deuxième degré. Diminution très-notable, ou même abolition des fonctions des sens et de l'entendement, stupeur profonde ou état comateux, perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement dans une moitié du corps; peu d'altération dans la respiration, qui devient seulement stertoreuse vers la fin, pouls fort et développé. — Invasion subite ou lente. — Terminaison par la santé, par une hémiplégie ou par la mort.

Trait. Varié selon les causes, selon qu'il y a ou non congestion sanguine vers le cerveau. — L'apoplexie est-elle sanguine, on place le malade dans un lieu frais et dans une position telle que la tête et la poitrine soient plus élevées que le reste du corps; on enlève toutes les ligatures, on pratique des saignées aux pieds ou à la jugulaire, on applique des sangsues à l'anus ou aux tempes, au cou, à l'occiput; on fait des applications froides sur la tête, et en même temps des applications chaudes et rubéfiantes aux membres inférieurs; on prescrit à l'intérieur des acides végétaux étendus, des sels neutres ou acidules. — L'apoplexie est-elle séreuse, on applique des vésicatoires à la nuque, entre les épaules, ou aux jambes, selon qu'elle est imminente ou déclarée; on administre des lavemens irritans et des boissons excitantes, telles que l'arnica, les ammoniacaux, etc. On pratique des frictions ammoniacales le long du rachis. — Si l'apoplexie est nerveuse, on unit les sédatifs

avec les révulsifs. — Du reste on doit varier les moyens selon les causes occasionnelles. On doit en outre combattre, à l'aide des moyens appropriés, la disposition à contracter cette maladie et les accidens qu'elle laisse après elle.

GENRE XI. *Catalepsie.*

Prédisp. et causes occ. Une constitution sensible ou mélancolique, une forte contention d'esprit, des affections morales très-vives, la présence de vers dans les intestins.

Sympt. Immobilité et persévérance dans la position qu'on avoit avant l'attaque, qu'on soit assis, debout, ou couché; les yeux restent ouverts, ou fermés s'ils l'étoient auparavant; perte du sentiment et du mouvement; suspension des fonctions de la vue et de l'ouïe, ainsi que de celles de l'entendement.

Trait. Il doit varier selon les causes.

GENRE XII. *Epilepsie.*

ESPÈCE 1re. *Epilepsie cérébrale.*

Prédisp. et causes occ. Une irritabilité extrême, un état pléthorique, des excès d'intempérance, l'abus des liqueurs alcoolisées, la suppression de quelque hémorrhagie, l'excès dans les plaisirs vénériens.

Inv. Subite, ou précédée de vertiges, d'assoupissement, de coloration de la face, de cardialgie.

Sympt. Perte de connoissance, chute si l'on est debout, renversement du corps, distorsions des yeux, convulsions des membres abdominaux et thorachiques, gonflement successif de l'abdomen, de la poitrine et du cou, avec un sentiment de strangulation; couleur rouge, pourprée ou violette de la face.

Marche. Durée de l'attaque de cinq à vingt minutes. — Retour régulier ou irrégulier des attaques.

ESPÈCE II. *Epilepsie sympathique.*

Prédisp. et causes occ. Tout âge, tout sexe, toute constitution.

Inv. Sentiment de châtouillement, de douleur ou d'engourdissement dans la partie qui est le foyer de la maladie, lequel se dirige ensuite vers la tête.

Sympt. Comme ci-dessus.

ESPÈCE III. *Epilepsie accidentelle.*

Causes occ. Une irritation étrangère exercée sur quelque partie, tels que des coups sur la tête, etc.

Sympt. Comme ci-dessus.

Trait. Il doit varier selon les causes. De là l'impossibilité de guérir celles qui proviennent d'une affection organique, ou dont on ne peut reconnoître la cause. — On peut quelquefois prévenir l'attaque par la respiration de l'ammoniaque, au moment où ses préludes se manifestent. — On a

préconisé la valériane, les feuilles d'oranger, l'assa fœtida, l'huile pyro-zoonique, les extraits de jusquiame, de pomme épineuse et de belladone, le camphre, le musc, l'oxyde de zinc, le sulfate de cuivre ammoniacé, l'*agaricus muscarius*, le suc des alliacées, celui du *sedum acre*, etc.; les aimans, la formation d'une escarre sur la partie antérieure de la suture sagittale, etc. — Les médecins savent ce qu'on peut attendre de ces différens moyens.

2e SOUS-ORDRE. *Vésanies.*

GENRE XIII. *Hypochondrie.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition particulière qui est quelquefois héréditaire, l'âge adulte, le sexe masculin, des excès répétés d'intempérance, l'abus des médicamens, le passage brusque d'une vie active et agitée, au calme et au repos; des travaux excessifs de cabinet; des affections morales vives; des suppressions d'hémorroïdes, de menstrues, etc., l'affection organique d'un ou de plusieurs viscères abdominaux.

Sympt. Lésions de la digestion. Expuition fréquente, nausées, dégoût alternant avec un appétit vorace, tensions par intervalle, gonflement et pulsation irrégulière de l'abdomen, douleur gravative de l'estomac et des intestins après le repas, éructations, rapports acides, coliques va-

gues, borborygmes, flatuosités incommodes, constipation ou diarrhée.

Lésions fugaces. Palpitations du cœur, sentiment irrégulier de chaleur à la face, difficulté de respirer; urine par intervalle limpide et abondante, céphalalgie, tintemens d'oreille, vertiges, inquiétudes, anxiété, tristesse profonde, inégalité du caractère, défiance ombrageuse, terreurs paniques pour la plus légère cause et même sans motif, plaintes continuelles sur des maux imaginaires, délire spécialement sur ce qui concerne la santé.

Marche. Retour irrégulier des symptômes; leur suspension durant la grossesse et durant le cours de fièvres intermittentes.

Term. Quelquefois le scorbut, la consomption, la fièvre hectique.

Trait. Il consiste dans l'application des règles de l'hygiène, plutôt que dans l'emploi de moyens pharmaceutiques; il doit d'ailleurs varier selon les causes. Les objets dont on retire le plus d'avantages, sont le séjour à la campagne dans la belle saison, une vie sobre et réglée, l'abstinence des liqueurs alcooliques, l'entretien des sécrétions et des autres évacuations habituelles, l'exercice et surtout l'équitation, la culture, les voyages, la distraction, des conversations agréables, des affections morales gaies. Les médicamens ne sont le plus souvent employés que pour calmer momen-

tanément quelques affections nerveuses, ou pour agir sur l'imagination du malade.

GENRE XIV. *Mélancolie.*

ESPÈCE Ire. *Délire sur un objet unique.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition particulière, souvent héréditaire, caractérisée par de la maigreur, la couleur plombée de la face, un caractère très-irascible, des passions fortes, de l'aversion pour le mouvement; l'abus des narcotiques et des alcooliques; l'excès dans les plaisirs de l'amour, la suppression d'affections habituelles, une vie sédentaire, surtout immédiatement après une vie active; des excès d'étude, des chagrins profonds, la tristesse, la frayeur, un amour violent, la jalousie, l'affection organique de quelque viscère abdominal.

Sympt. Erreur de perception et délire sur un objet unique.

Marche. Type continu ou intermittent. — Périodes régulières ou irrégulières.

ESPÈCE II. *Mélancolie avec penchant au suicide.*

Prédisp. et causes occ. Celles indiquées ci-dessus; de plus le dégoût de la vie, qui tient au dépérissement de la santé; la nullité qu'entraîne l'abus extrême du plaisir, un sentiment trop énergique de ses devoirs, une imagination qui multi-

plie à l'infini et exagère les malheurs de la vie, un état de fanatisme.

Sympt. Abattement du courage, choix particulier d'un genre de mort, recherche de la solitude pour se livrer uniquement à des idées et à des projets de se détruire, conviction qu'on est privé de l'entendement et qu'on ne peut remplir les devoirs de la vie. Le penchant au suicide est quelquefois lié à un état de fanatisme.

Trait. Il est en grande partie le même que celui de l'hypochondrie. — L'emploi des médicamens doit être subordonné à l'état de force ou de foiblesse, à l'espèce de cause occasionnelle, aux symptômes les plus inquiétans. — On a préconisé le camphre, la digitale pourprée, la belladone, la ciguë, la gratiole, l'hellébore noir, etc.

GENRE XV. *Manie.*

ESPÈCE 1re. *Manie sans délire.*

Prédisp. et causes occ. Une éducation négligée et l'habitude de se livrer à tous les caprices de la jeunesse, une affection morale très-vive, une ambition exaltée, une dévotion extatique.

Sympt. Nulle lésion notable dans les fonctions des sens et de l'entendement, mais perversion de la volonté; impulsion aveugle à des actes de violence, ou même d'une fureur sanguinaire, sans qu'on puisse assigner une idée dominante; aucune

illusion de l'imagination qui soit la cause de ces funestes penchans.

Marche. Type continu ou périodique.

Espèce ii. *Manie avec délire.*

Prédisp. et causes occ. Des écarts extrêmes de régime, des travaux forcés, l'exposition prolongée aux rayons du soleil, des excès d'études et de veilles, des passions vives et emportées, des maladies aiguës.

Sympt. Lésion d'une ou de plusieurs fonctions de l'entendement, avec des émotions gaies ou tristes, extravagantes ou furieuses.

Marche. Type continu ou intermittent. — Retours réguliers ou irréguliers.

GENRE XVI. *Démence.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition innée ou dépendante de la vieillesse, des excès d'intempérance, l'abus des plaisirs vénériens, des coups sur la tête, des attaques d'apoplexie, une frayeur vive, des excès d'études dirigées sans méthode.

Sympt. Succession rapide, ou plutôt alternative non interrompue d'idées isolées et d'émotions légères et disparates, mouvemens désordonnés et actes continuels d'extravagance, oubli plus ou moins complet de tout état antérieur, abolition ou diminution marquée de la faculté d'apercevoir les objets, oblitération du jugement, activité continuelle sans but et sans dessein, et sorte d'exis-

tence automatique ; quelquefois oubli ou confusion des mots et des signes propres à rendre les idées.

GENRE XVII. *Idiotisme.*

Prédisp. et causes occ. Une conformation originaire, l'abus des saignées et des bains dans le traitement de la manie, l'excès des plaisirs vénériens, l'usage des narcotiques; des coups violens sur la tête, des études forcées, des attaques d'apoplexie, une joie extrême ou une frayeur vive.

Sympt. Oblitération plus ou moins absolue des fonctions de l'entendement et des affections morales; rêvasserie douce avec des sons à demi-articulés, ou taciturnité et perte de la parole par le défaut d'idées; caractère doux ou colère.

Trait. Il faut éloigner le maniaque de sa famille et de ses occupations ordinaires, séparer les furieux de ceux qui sont dans un état de calme ou convalescens, faire reparoître les affections supprimées, combattre la constipation opiniâtre, recourir à l'exercice, à la distraction, savoir inspirer les affections morales convenables, diriger l'entendement, favoriser les crises, etc.; en un mot, varier le traitement selon une infinité de circonstances qu'il est impossible d'exposer ici. — On a préconisé beaucoup de moyens; mais la plupart ne peuvent convenir que dans certains cas; tels sont les bains tièdes généraux, les bains de surprise,

les douches, les purgatifs, l'hellébore, la coloquinte, la gratiole, l'électricité, le galvanisme, etc.

GENRE XVIII. *Somnambulisme.*

Prédisp. et causes occ. L'adolescence, un tempérament nerveux ou sanguin, une imagination vive, une sensibilité morale extrême; quelquefois une disposition inconnue.

Sympt. Mouvement du corps excité spontanément ou provoqué pendant le sommeil, regard plus animé, agilité plus marquée, ou même un nouveau degré de dextérité dans ses fonctions habituelles; répétition des actions ordinaires faites durant la veille, ou bien efforts nouveaux suivant les objets singuliers dont l'imagination est frappée.

Trait. Il consiste à préserver les somnambules des dangers auxquels ils peuvent s'exposer dans leurs courses nocturnes, et à les soustraire à l'influence de certaines causes occasionnelles qui peuvent entretenir ou aggraver leur état.

GENRE XIX. *Hydrophobie.*

ESPÈCE 1re. *Hydrophobie spontanée.*

Prédisp. et causes occ. Des écarts extrêmes de régime, des travaux forcés à l'ardeur du soleil, une frayeur vive, un emportement violent. — Il n'y a quelquefois point de cause déterminante connue.

Inv. Le jour même, ou peu de temps après la cause qui l'a produite.

Sympt. Voy. l'espèce suivante.

Trait. Il consiste dans l'emploi des sédatifs, et surtout de l'opium, du camphre, etc.

Espèce II. *Hydrophobie communiquée par contagion.*

Causes occ. La morsure d'un animal enragé, ou l'application de la salive sur la peau ou sur la bouche, la respiration de l'haleine d'un hydrophobe.

Signes précurs. Inquiétude, tristesse, pusillanimité, sommeil très-agité, perte de l'appétit; le lieu de la morsure se boursoufle, devient douloureux et s'ouvre.

Inv. Trente à quarante jours après la contagion.

Sympt. Sentiment d'ardeur et de constriction à la gorge, déglutition difficile, soif très-vive, horreur des liquides et des corps brillans, crachotement fréquent d'une salive écumeuse. — Regard étonné et farouche, fureur, grincement des dents, envies de mordre, anxiété, chaleur brûlante à l'épigastre, agitation continuelle, convulsions. — Pouls dur, inégal; respiration gênée.

Marche. Renouvellement de ces symptômes par le simple aspect des liquides et des corps brillans. Dans l'intervalle, abattement et morosité; peu après, foiblesse du pouls, pâleur de la face,

froid des extrémités, lipothymie, convulsions, et la mort.

Trait. On doit cautériser la morsure dans les trente-six heures, à l'aide du muriate d'antimoine liquide, de la potasse liquide, de l'acide nitrique ou du fer rouge. Il est convenable d'entretenir l'irritation de la plaie, en la recouvrant d'un vésicatoire qu'on fait suppurer le plus long-temps possible. — On a préconisé en outre l'usage interne de différens médicamens; tels sont entre autres les mercuriaux (30 grammes d'onguent mercuriel double en friction pour trois jours), les bains de mer, le musc, l'opium, la belladone, les cantharides, les scarabées (*meloe scarabœus*, L.), l'ammoniaque, le galvanisme, etc.

ORDRE III.

Névroses de la locomotion et de la voix.

1er SOUS-ORDRE. *Névroses de la locomotion.*

GENRE XX. *Névralgies.*

Prédisp. et causes occ. L'impression du froid, des coups, des contusions, la déchirure de filamens nerveux, des tubercules sur le trajet d'un nerf, sa compression; des suppressions variées, etc.

Sympt. Douleur vive, déchirante, quelquefois et surtout dans son commencement, avec tor-

peur ou formication, plus souvent avec pulsations, élancemens et tiraillemens successifs, sans rougeur, sans chaleur, sans tension et gonflement apparens de la partie. — Elle revient par accès plus ou moins rapprochés, est souvent irrégulière, et fixée sur un tronc ou sur une branche de nerf. Dans le temps du paroxysme, elle se propage et s'élance du point primitivement affecté sur toutes ses ramifications, les parcourt rapidement comme un éclair jusque dans leurs dernières ramifications et les suit dans leurs diverses connexions ; elle les affecte toutes ensemble ou successivement les unes après les autres ; d'autres fois elle se borne plus particulièrement à un ou deux de ses filamens. — Phénomènes variés selon les parties auxquelles les filamens nerveux se rendent; de là des spasmes, des frémissemens convulsifs, le gonflement momentané des veines, les pulsations plus fortes, plus grandes et plus fréquentes des artères voisines; la lésion des sensations, etc.

Trait. Varié selon les causes. — On a préconisé le quinquina, l'opium, le camphre, l'application de la glace, les frictions avec l'éther, les exutoires, dans le trajet du nerf affecté, les frictions mercurielles, les antimoniaux, l'alcool ammoniacé de gaïac, la pomme épineuse, l'aconit, la belladone, l'extrait de ciguë, le guy de chêne, la graine de moutarde entière, l'incision du nerf affecté, l'excision du tubercule, le magnétisme, l'électricité, etc.

ESPÈCE Ire. *Névralgie frontale.*

Sympt. Douleur qui part du trou sourcilier, se répand au front, à la paupière supérieure, au sourcil, à la caroncule lacrymale, à l'angle nasal des paupières, et quelquefois à tout le côté de la face. — La paupière est souvent fermée, l'œil douloureux et rouge; il y a excrétion de larmes âcres et brûlantes, douleur sourde dans un des sinus frontaux, sécheresse des cavités nasales. — Périodes régulières ou irrégulières.

ESPÈCE II. *Névralgie susorbitaire.*

Sympt. Douleur qui part ordinairement du trou susorbitaire, se porte à la joue, à la lèvre supérieure, à l'aile du nez, à la paupière inférieure, à l'angle nasal des paupières; quelquefois aux dents, au palais, à la luette, à la base de la langue, ou à toute la face. — Il y a quelquefois excrétion de salive, de mucus nasal, et contraction spasmodique des muscles des lèvres. — Périodes ordinairement irrégulières.

ESPÈCE III. *Névralgie maxillaire.*

Sympt. Douleur qui part du trou mentonnier, se porte au menton, aux lèvres, à la tempe, aux dents, à la langue. — Périodes ordinairement irrégulières.

ESPÈCE IV. *Névralgie ilio-scrotale.*

Sympt. Douleur qui part de la crête de l'ilium, suit le cordon des vaisseaux testiculaires et se porte au scrotum. — Resserrement de ce dernier, ré-

traction des testicules, nulle altération dans la sécrétion de l'urine.

Espèce v. *Névralgie fémoro-poplitée* (*ischias nervosa postica*, Cotunni).

Sympt. Douleur qui part de l'échancrure ischiatique, se répand au scrotum, à la face poplitée de la cuisse, se propage sur le bord péronier de la jambe jusqu'au dos du pied, et semble quelquefois partir du pied pour remonter à la cuisse. — Type d'abord continu, puis intermittent. — Périodes irrégulières.

Espèce vi. *Névralgie fémoro-prétibiale* (*ischias nervosa antica*, Cotunni).

Sympt. Douleur qui part de l'aine, se répand sur le devant de la cuisse, s'étend principalement sur le côté interne de la jambe, à la malléole interne et au dos du pied.

Espèce vii. *Névralgie plantaire.*

Sympt. Douleur bornée à l'étendue des nerfs plantaires.

Espèce viii. *Névralgie cubito-digitale* (*ischias nervosa cubitalis*, Cotunni).

Sympt. Douleur qui part ordinairement du cou, passe sous l'épitrocklée de l'humérus, se porte au dos et au bord externe de la main, et se propage quelquefois le long du bras.

Espèce ix. *Névralgie anomale.*

Sympt. Douleur ordinairement chronique, dont le siége varie à l'infini.

GENRE XXI. *Tétanos.*

Espèce 1re. *Tétanos des nouveaux nés.*

Prédisp. et causes occ. La sensibilité extrême de l'âge tendre dès les premiers jours de la naissance, l'habitation dans les îles de l'Amérique, l'impression d'un air froid ou d'un vent de mer.

Sympt. Agitations, difficulté de prendre le sein de la nourrice, resserrement de la mâchoire inférieure; quelquefois contraction simultanée des muscles fléchisseurs et extenseurs, soit avec permanence, soit avec des retours plus ou moins irréguliers.

Espèce II. *Tétanos traumatique.*

Causes occ. Des contusions, des luxations, des blessures, l'irritation d'un filet nerveux, la convalescence d'une fracture ou d'une blessure.

Sympt. Douleurs dans différentes parties du corps, puis resserrement des mâchoires, roideur tétanique de certaines parties ou de toute l'habitude du corps, soit passagère, soit permanente. — Quelquefois lésion des fonctions des sens ou de l'entendement, tremblemens, salivation, syncope, traits de la face plus ou moins altérés, sa couleur plus ou moins vive, lésion de la respiration et de la voix, ou leur état d'intégrité.

Espèce III. *Tétanos par affection morale.*

Prédisp. et causes occ. Une sensibilité morale très-vive, des chagrins profonds, une frayeur

vive, des emportemens de colère, des méditations assidues.

Sympt. Comme ci-dessus.

Espèce iv. *Tétanos par irritation interne.*

Prédisp. et causes occ. Des sucs dégénérés des voies alimentaires, la présence de vers dans les intestins, des évacuations abondantes, des métastases, des fièvres.

Sympt. Comme ci-dessus.

Trait. Il doit varier comme les causes de la maladie. — On a préconisé l'opium et les carbonates alcalins, soit isolément, soit alternativement, le musc, le castoréum, l'éther, l'assa fœtida, le quinquina, les sudorifiques, les bains tièdes, les mercuriaux, etc.

GENRE XXII. *Convulsions.*

Sympt. Contraction musculaire involontaire, générale ou partielle, suivie d'un état alternatif de relâchement, accidentelle ou habituelle, sans perte de connoissance.

Trait. Il varie comme les causes de la maladie.

GENRE XXIII. *Paralysie.*

Prédisp. et causes occ. L'interruption d'une hémorrhagie habituelle, d'un émonctoire quelconque, d'un ulcère; l'habitude de l'ivresse, des coups sur la tête, une terreur, surtout durant la menstruation, des chagrins profonds.

Sympt. Diminution plus ou moins marquée, ou abolition du mouvement volontaire par le défaut de contractilité de certains muscles.

Trait. Il est subordonné aux causes et au siége de la paralysie. — On a préconisé les excitans et les toniques, et entre autres la valériane, l'arnica, le musc, les ammoniacaux, l'oxyde de zinc, l'alcool de coloquinte, l'électricité, le galvanisme; la rubéfaction de la peau à l'aide de la poudre ou de l'alcool de cantharides, et à l'aide de l'huile ammoniacale; les frictions sèches et aromatiques, l'urtication, les douches, le moxa, le soufre, les sulfures, les eaux thermales hydro-sulfureuses et acidules.

2e SOUS-ORDRE. *Névroses de la voix.*

GENRE XXIV. *Voix convulsive.*

Prédisp. et causes occ. Encore peu connues.

Sympt. D'abord difficulté de parler, puis succession de sons articulés discordans, les uns aigus et les autres graves, indépendante de l'influence de la volonté, et occasionnée par des contractions désordonnées des muscles qui allongent ou raccourcissent le conduit aérien, ou de ceux qui concourent à ouvrir ou à fermer la glotte.

Trait. On a préconisé l'usage des sédatifs, la rubéfaction de la partie antérieure du cou, etc.

GENRE XXV. *Aphonie.*

Prédisp. et causes occ. La section, la ligature ou la compression des nerfs trachéaux (récurrens); l'abus de liqueurs alcoolisées, des chutes sur la tête, la suppression d'une hémorrhagie, les suites de la variole, la présence de vers dans les intestins, l'éruption laborieuse des menstrues.

Sympt. Impossibilité de rendre des sons quelconques, par la paralysie des muscles du larynx, ou de les articuler, par la paralysie de la langue.

Trait. Il doit varier selon les causes.

ORDRE IV.

Névroses des fonctions nutritives.

1er SOUS-ORDRE. *Névroses de la digestion.*

GENRE XXVI. *Spasme de l'œsophage.*

Prédisp. et causes occ. Une constitution délicate et nerveuse, l'usage de boissons froides, surtout après un emportement de colère; un dégoût extrême, une imagination fortement frappée; une irritation étrangère portée dans l'œsophage, dans l'estomac ou les intestins.

Sympt. Déglutition difficile ou même impossible, obstacle opposé à la descente du bol alimentaire dans le conduit de l'œsophage par la contraction de ses fibres musculaires; d'ailleurs

point de douleur dans ce conduit, point d'autre lésion de la santé.

Trait. Il doit varier selon les causes. — On a préconisé les sédatifs, et entre autres le camphre à grande dose.

GENRE XXVII. *Cardialgie.*

Sympt. Sentiment d'anxiété et resserrement douloureux dans l'épigastre, avec un sentiment de défaillance.

Trait. Il varie comme les causes.

GENRE XXVIII. *Pyrosis.*

Sympt. Sensation de chaleur ardente dans l'estomac, qui se propage le long de l'œsophage jusqu'à la gorge, et est suivie de l'éructation d'un liquide limpide, très-acide.

Trait. Comme ci-dessus.

GENRE XXIX. *Vomissemens.*

Prédisp. et causes occ. La présence de corps étrangers et irritans dans l'estomac, le duodénum, et en général dans le tube intestinal; la distention ou l'atonie de l'estomac, l'irritation de la luette, l'aspect d'un objet dégoûtant, la gestation; des coups ou une chute sur la tête, la présence de calculs dans les reins et les uretères; l'éruption de la variole, la suppression du flux menstruel, la métastase d'une affection cutanée.

Sympt. D'abord douleur vive à l'épigastre, quelquefois anxiétés et hoquet, puis contraction spasmodique de l'estomac et vomissement.

Trait. Il doit varier selon les causes. — On a préconisé le dégagement de l'acide carbonique à l'état de gaz dans l'estomac, le colombo, les amers, les sédatifs, etc., le nitrate sursaturé de bismuth, etc.

GENRE XXX. *Dyspepsie.*

Sympt. Digestion lente, pénible et quelquefois douloureuse.

GENRE XXXI. *Boulimie.*

Sympt. Faim trop grande et souvent insatiable.

GENRE XXXII. *Pica.*

Sympt. Aversion pour les mets ordinaires, et envie de ceux qu'on a généralement en aversion.

Trait. Comme ci-dessus.

GENRE XXXIII. *Colique nerveuse.*

Sympt. Sentiment de tortillement, particulièrement autour de l'ombilic ou dans le trajet du colon; douleur que la pression n'augmente pas, et soulage même quelquefois.

Trait. Les antispasmodiques, les carminatifs.

GENRE XXXIV. *Colique de plomb.*

Prédisp. et causes occ. L'habitude de manier les différens oxydes et sels de plomb ; les professions de peintres en bâtimens, de plombiers, faïenciers, fondeurs, potiers d'étain, lapidaires, vitriers, cartiers, mineurs, passe-talonniers, cordonniers pour femme ; l'usage de vins sophistiqués par des sels de plomb, celui d'une eau ou de mets qui ont séjourné dans des vaisseaux de plomb et au contact de l'air ; l'habitation dans des appartemens nouvellement peints.

Sympt. Douleur abdominale sourde, peu durable ; déjections alvines difficiles et douloureuses, puis constipation opiniâtre, tranchées ressenties vers l'ombilic, rétraction de l'abdomen peu ou point douloureuse au toucher, nausées, vomissemens. — Difficulté ou impossibilité d'uriner, douleurs vagues, paralysies, tremblemens ou convulsions, surtout des membres supérieurs ; pouls dur et lent, respiration peu ou point gênée.

Ces symptômes cèdent ordinairement, à l'aide d'un traitement méthodique, vers le septième ou le huitième jour ; d'autres fois il survient de l'amaigrissement et la fièvre lente.

Méthode curative de l'hôpital de la Charité de Paris.

Le jour de l'arrivée du malade, on lui administre le purgatif suivant.

Pr.	Séné,	15 grammes ($\frac{1}{2}$ once).
	Eau,	q. s.

Faites bouillir momentanément, passez et ajoutez

Sulfate de soude,	15 grammes ($\frac{1}{2}$ once).
Vin antimonié,	120 grammes (4 onces).

Dans la journée, on donne la boisson suivante.

Pr.	Casse en bâton concassée,	5 hectogr. (une livre).
	Eau,	1 kilogr. (2 livres).

Faites bouillir, passez, faites-y dissoudre

Sulfate de soude,	30 gram. (une once).
Tartrite de potasse antim.	15 centigr. (3 grains).

Quelquefois on ajoute

Sirop de nerprun,	30 gram. (une once).

Le soir on administre le lavement suivant.

Pr.	Huile de noix,	2 hectogrammes (6 onces).
	Vin rouge,	4 hectogrammes (12 onces.).

On donne à l'intérieur

Thériaque,	6 grammes ($1\frac{1}{2}$ gros).

On y incorpore, suivant le besoin,

Opium,	7 centigrammes ($1\frac{1}{3}$ grain).

Le deuxième jour, au matin, on fait prendre

Tartrite de potasse antim. 30 centigr. (6 grains).
Eau tiède, 2 hectogr. (8 onces).

A prendre en deux fois

Quand le malade a vomi, on lui fait prendre la boisson suivante.

Pr. Gaïac,
Squine,
Salsepareille, de chaq. 4 grammes (1 gros).
Eau, 3 kilogr. (6 livres).

Faites bouillir pendant une heure, réduisez à 2 kilogrammes (4 livres), ajoutez

Sassafras, 30 grammes (une once).
Réglisse, 15 grammes ($\frac{1}{2}$ once).

Faites infuser et passez.

Le soir on lui fait prendre le lavement d'huile et de vin, et la thériaque. Le troisième jour on donne l'eau de casse, mais sans tartrite de potasse antimonié, le lavement purgatif, la boisson de gaïac composée.

Le soir on prescrit le lavement d'huile et de vin, et la thériaque.

Le quatrième jour on administre le purgatif suivant.

Pr. Séné, 8 grammes (2 gros).
Eau, $2\frac{1}{2}$ hectogrammes (8 onces).

Faites réduire à 2 hectogrammes (6 onces), passez et ajoutez

Sulfate de soude, 15 grammes (½ once).
Jalap, 4 grammes (1 gros).
Sirop de nerprun, 30 grammes (une once).

On fait prendre pour boisson la décoction de gaïac composée.

Le soir, on administre le lavement d'huile et de vin et la thériaque.

Le cinquième jour, on emploie le lavement purgatif, la décoction de gaïac composée, ou l'eau de casse sans tartrite de potasse antimonié.

Le soir on prescrit le lavement d'huile et de vin, la thériaque.

Le sixième jour, *idem*.

Le malade est ordinairement guéri à cette époque : on continue la décoction de gaïac composée encore pendant quelques jours.

GENRE XXXV. *Iléus.*

Sympt. Vomissement réitéré des matières, contenues dans l'estomac, et dans les intestins, avec constipation opiniâtre, anxiété et douleur vive autour de l'ombilic ou dans le trajet du colon.

Trait. Les antispasmodiques.

2e SOUS-ORDRE. *Névroses de la respiration.*

GENRE XXXVI. *Asthme convulsif.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition particulière, l'hypochondrie, des exhalaisons malfai-

santes, l'impression d'un air froid, des alimens pris après un emportement de colère, le dérangement dans le flux menstruel ou hémorroïdal, la suppression d'une saignée habituelle, la répercussion d'une affection cutanée, la rétrocession de la goutte.

Inv. La nuit, par des pandiculations, des bâillemens, de la somnolence.

Sympt. Vers minuit ou quelques heures après, réveil, douleurs vagues, difficulté de respirer, sentiment de compression et de resserrement du thorax, nécessité de prendre une position verticale et de rechercher un air froid et renouvelé; lenteur de l'inspiration et de l'expiration, avec sifflement; sons entrecoupés et à peine articulés, toux convulsive, pâleur de la face, état ordinaire du pouls, soif, chaleur, urine incolore et inodore. — Cet état dure pendant plusieurs heures; il disparoît successivement; la toux est alors suivie d'une expectoration muqueuse, l'urine est sédimenteuse, le sommeil revient, la respiration est moins difficile, néanmoins elle est gênée dans une position horizontale ou au moindre mouvement; on éprouve une distention flatulente de l'estomac après le repas. — Pareille attaque se renouvelle pendant plusieurs nuits pour disparoître pendant un temps plus ou moins long; elle peut être renouvelée par l'impression du froid et du chaud, par des odeurs fortes, par la respiration de va-

peurs irritantes et par des affections morales vives.

Trait. Il doit varier selon les causes. — On a préconisé l'assa fœtida, le galbanum, la valériane, le musc, le castoréum, le carbonate d'ammoniaque pyro-huileux, l'éther sulfurique, l'opium, le safran, l'ipécacuanha à dose nauséabonde, l'inspiration du gaz hydrogène, etc.

GENRE XXXVII. *Coqueluche.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance, une constitution détériorée, le passage rapide du vent du nord au vent du midi, la présence de matières altérées dans le conduit alimentaire, la répercussion de quelques affections cutanées.

Sympt. Efforts extrêmes de la toux, et suite non interrompue de plusieurs expirations pour une seule inspiration; sifflement, anxiétés, gonflement des veines de la tête, pulsations plus fortes des artères de cette partie, coloration de la face, quelquefois hoquet, éternuemens; et, par la violence de la toux, déjections involontaires de l'urine et des matières fécales; enfin, expectoration muqueuse ou vomissement de mucosités et d'autres substances contenues dans l'estomac. — Après la quinte, la respiration est précipitée, il y a abattement, appétit vorace et retour à la santé. — Les quintes sont courtes et irrégulières quant à l'époque de l'invasion et quant à la durée; elles

sont provoquées par l'exercice, par un repas copieux, par des odeurs fortes, par la respiration de vapeurs irritantes et par des affections morales.

Trait. On a préconisé l'emploi de l'ipécacuanha ou du tartrite de potasse antimonié, à dose nauséabonde; le sénéga, les scillitiques, le muriate mercuriel doux, le musc, le castoréum, l'opium, le camphre, les extraits de jusquiame et de belladone, l'assa fœtida, l'ammoniacum, l'oxyde de zinc, la rubéfaction des pieds, des mollets et de la région épigastrique.

GENRE XXXVIII. *Asphyxie.*

ESPÈCE 1re. *Asphyxie par défaut d'air respirable.*

Causes occ. Le séjour dans une atmosphère très légère, l'introduction de corps étrangers dans les voies aériennes, la submersion, la présence de mucosités chez le nouveau né, la compression de la trachée, le gonflement considérable de l'arrière-bouche, la respiration d'un air non renouvelé, celle du gaz hydrogène, du gaz azote.

Sympt. Suspension de la respiration, puis de la circulation, des sensations, des fonctions de l'entendement, de la voix et de la locomotion.

Trait. Il faut d'abord enlever ce qui s'oppose à l'introduction de l'air; c'est ainsi qu'on retire les mucosités du nouveau né à l'aide d'une barbe

de plume, qu'on introduit une sonde dans le larynx si l'arrière-bouche est tuméfiée, qu'on pratique la bronchotomie, etc., etc. On excite ensuite les organes respiratoires, en exposant le corps à une grande flamme, en pratiquant des frictions sèches, ammoniacales, alcooliques, etc., sur différentes régions du corps; en usant de sternutatoires et de lavemens irritans, par exemple, d'une décoction de tabac; en titillant la luette, en électrisant ou galvanisant les parois du thorax et le diaphragme; en insufflant de l'air atmosphérique par les narines dans les poumons, et enfin en introduisant différens excitans dans la bouche dès que le malade peut avaler.

Espèce II. *Asphyxie par strangulation.*

Causes occ. Un lien fortement serré autour du cou, ou une compression exercée sur cette partie. — Il y a quelquefois en même temps compression du conduit aérien, des artères et des veines céphaliques (carotides et jugulaires), et fracture ou luxation de l'une des deux premières vertèbres cervicales; d'autres fois seulement compression du conduit aérien et des vaisseaux; dans quelques cas, uniquement compression du conduit aérien : ce dernier cas rentre dans l'espèce précédente.

Sympt. Variés, selon que la compression s'est bornée au conduit aérien, ou qu'elle a agi sur les vaisseaux et sur la moelle allongée. — De là, simple

asphyxie, asphyxie et apoplexie, ou asphyxie et paralysie générale

Trait. Varié, selon les effets indiqués ci-dessus.

Espèce iii. *Asphyxie par la respiration d'un gaz délétère.*

Causes occ. La respiration des gaz qui se dégagent des cimetières, des prisons, des mines, des marais, des puits, des caves, des substances végétales, en fermentation, des charbons incandescens, de substances animales en putréfaction, de certaines fosses d'aisance lorsque la vidange est opérée; tels que du gaz acide carbonique, du gaz hydrogène sulfuré, du gaz hydrogène carboné, etc.; l'habitation dans des lieux imprégnés des émanations de végétaux odorans.

Sympt. Trouble, suspension, ou même abolition des sensations, de l'entendement et de la locomotion; de là une céphalalgie gravative, des tintemens d'oreille, la vue double, l'abolition de la vue et de l'ouïe, la perte de connoissance, l'assoupissement, un état de stupeur, le coma, le délire, des convulsions, et quelquefois une mort prompte, ou la continuation de la lésion des sensations et de la locomotion.

Trait. Il faut promptement éloigner le malade du lieu méphitisé, et l'exposer au grand air, lui faire avaler, s'il est possible, de l'eau vinaigrée; faire usage de lavemens analogues ou de lavemens irritans; par exemple, de sulfate de soude, de

séné, etc; faire des aspersions froides sur la peau, ou des frictions sèches ou ammoniacales, etc.; irriter le sens de l'odorat, titiller la luette, insuffler de l'air dans les poumons par les narines.

On a recours au lait de chaux et à la ventilation pour saturer l'acide carbonique des lieux méphitisés; à l'acide muriatique oxygéné, au sulfate de fer et à la ventilation, pour neutraliser le gaz hydrogène sulfurc et l'hydro-sulfure ammoniacal qui méphitisent les fosses d'aisance, etc.

3e SOUS-ORDRE. *Névroses de la circulation.*

GENRE XXXIX. *Palpitations.*

Sympt. Mouvemens du cœur précipités, irréguliers, rappelés par les moindres affections morales.

Trait. Les sédatifs, l'éloignement des causes qui ont donné lieu à la maladie.

GENRE XL. *Syncope.*

Prédisp. et causes occ. Un tempérament nerveux, un état de débilité, suite de longues maladies; des hémorrhagies excessives ou un état de pléthore, des affections morales vives, la vue d'un objet dégoûtant ou effrayant, l'antipathie; des affections organiques du cœur ou de l'aorte, l'évacuation subite du sérum de l'ascite ou du pus d'un grand abcès, un effort considérable, une

douleur vive, l'inanition; des lésions particulières de l'estomac ou de quelque viscère abdominal; la présence de vers dans les intestins, une affection hystérique.

Inv. Subite ou lente : dans ce dernier cas, sentiment de malaise dans la région du cœur, pouls imperceptible, face pâle, extrêmités froides, foiblesse extrême, vertiges, tintemens d'oreille.

Sympt. Diminution ou suspension des battemens du cœur et du pouls, puis de la respiration, de l'entendement, des sensations, de la voix, de la locomotion, et de toutes les autres fonctions. — Sueur froide, surtout au front. — Durée de quelques minutes, puis retour gradué à la santé, avec un sentiment d'anxiété considérable vers la région du cœur, et quelquefois avec des vomissemens et des convulsions.

Trait. Il faut d'abord éloigner autant que possible les causes occasionnelles, placer le malade dans un lieu frais, exciter l'odorat à l'aide de l'ammoniaque, de l'acide acétique concentré, et quelquefois à l'aide de gommes-résines fétides, etc.; faire des aspersions d'eau froide sur la face, le front, les tempes, etc.; placer le malade dans une position horizontale, etc.

ORDRE V.

Névroses de la génération.

1er SOUS-ORDRE. *Névroses génitales de l'homme.*

GENRE XLI. *Anaphrodisie.*

Prédisp. et causes occ. Des attouchemens trop fréquens du pénis, surtout avant la puberté, des excès d'onanisme, une imagination fortement frappée, un amour trop ardent, des hémorrhagies excessives, la paralysie des muscles ischio-soupéniens (ischio-caverneux).

Sympt. Foiblesse extrême, ou impossibilité de l'érection du pénis; sensibilité très-vive, accompagnée, le plus souvent, d'une émission involontaire de sperme au moindre attouchement.

Trait. Il doit varier comme les causes.

GENRE XLII. *Dyspermasie.*

Prédisp. et causes occ. L'âge avancé, l'habitude de la masturbation, une tension trop forte du pénis par excès de vigueur; le relâchement des organes génitaux de la femme.

Sympt. Emission tardive ou empêchée du sperme dans l'acte vénérien, quoique l'homme jouisse de tous les attributs de la virilité.

Trait. Le même que ci-dessus.

GENRE XLIII. *Satyriase.*

Prédisp. et causes occ. Une continence forcée ou l'abus du coït, une puberté tardive, le développement précoce des organes génitaux, le crétinisme, le défaut de propreté dans les vêtemens, une affection dartreuse déterminée vers l'urètre.

Sympt. Penchant irrésistible à répéter fréquemment l'acte vénérien, et faculté de le soutenir sans épuisement; odeur forte exhalée par la peau, disposition à tomber dans un état de démence, ou dans une exaltation qui conduit à la manie, si l'impulsion pour l'union des sexes est contrariée.

Trait. Tous les moyens de distraction, les voyages, l'agriculture, etc. — On a préconisé le camphre.

GENRE XLIV. *Priapisme.*

Prédisp. et causes occ. L'usage intérieur des cantharides, une irritation produite par un calcul dans la vessie, la blennorrhagie.

Sympt. Tension forte et douloureuse du pénis, avec un sentiment d'ardeur brûlante et sans aucun penchant à l'action vénérienne.

Trait. Varié comme les causes. — Le camphre.

2e SOUS-ORDRE. *Névroses génitales de la femme.*

GENRE XLV. *Nymphomanie*, ou *fureur utérine.*

Prédisp. et causes occ. La puberté, des lectures lascives, une contrainte sévère et un état de retraite, l'habitude de l'onanisme, la sensibilité extrême de l'utérus, une affection dartreuse fixée sur les organes sexuels.

Sympt. Premier degré. Imagination sans cesse absorbée par des objets lascifs et obscènes, tristesse, inquiétude, taciturnité, recherche de la solitude, combat intérieur entre le sentiment de pudeur et l'impulsion des desirs effrénés.

Deuxième degré. Abandon aux penchans vénériens, oubli de toutes les règles de la pudeur et de la bienséance, regards et propos agaçans, sollicitations et instances à l'approche de l'homme, perte d'appétit et de sommeil; dépérissement, si le penchant irrésistible à l'acte vénérien est contrarié.

Troisième degré. Obscénité dégoûtante, fureur aveugle, délire maniaque.

Trait. Il faut éloigner tout ce qui peut entretenir cet état; on prescrit des occupations suivies. — On a préconisé le nitrate de potasse, les émulsions nitrées, le camphre, etc.

GENRE XLVI. *Hystérie.*

Prédisp. et causes occ. Une grande sensibilité physique ou morale, la diminution ou la suppression de la menstruation, de la leucorrhée, l'abus des plaisirs vénériens, ou leur privation après en avoir long-temps joui; des émotions vives et fréquentes, des conversations et des lectures voluptueuses.

Inv. Bâillemens, vertiges, engourdissement des membres, urine limpide, rougeur et pâleur alternatives de la face, pleurs involontaires ou éclats de rire.

Sympt. Sentiment d'une boule, ou impression froide ou chaude qui semble partir des environs de l'utérus, se porter ensuite vers l'estomac et les parties supérieures, avec danger de suffocation, tension et dépression; ou bien gonflement extrême des parois abdominales; constipation opiniâtre, sputation copieuse. — Pouls petit et irrégulier, palpitations du cœur, refroidissement des extrémités, et, suivant la violence des accès, gonflement de la poitrine et du cou, couleur rouge violette de la face, perte absolue de connoissance, mouvemens convulsifs des membres, du tronc et de la tête, ou bien leur roideur tétanique; enfin, dans les accès les plus intenses, suspension de la circulation et de la respiration, mort apparente ou réelle.

Marche. Type intermittent. — Retour irrégulier ou régulier des attaques.

Trait. On doit combattre les causes et réunir les circonstances hygiéniques les plus propres à s'opposer au renouvellement des attaques. Celles-ci n'exigent pas de moyens particuliers lorsqu'elles sont au premier ou deuxième degré, si ce n'est lorsqu'elles sont trop intenses ; c'est ainsi qu'on emploie quelquefois avec avantage les gommes-résines fétides. La respiration de l'acide acétique et celle de l'ammoniaque les exaspèrent ordinairement. Dans le troisième degré, il faut réunir les moyens les plus propres à rappeler la malade à la vie.

CLASSE CINQUIÈME.

LÉSIONS ORGANIQUES.

ORDRE PREMIER.

Lésions organiques générales.

1er SOUS-ORDRE. *Lésions organiques affectant en même temps la plupart des tissus.*

GENRE Ier. *Syphilis.*

Causes occ. La communication du virus syphilitique par contact immédiat ou médiat aux organes génitaux, à l'anus, à la bouche, aux ma-

melles; ou par inoculation au-dessous de l'épiderme, quelquefois par simple application sur la peau, ou de père en fils par la voie de la génération.

Sympt. locaux. Blennorrhagie, chancres, bubons, pustules humides.

Sympt. génér. Ils se manifestent après les premiers, ou sans avoir été précédés par eux, à des distances variées de l'époque de la contagion et sur des organes différens. — *Système muqueux.* Catarrhes. Ulcères dont le centre est blanc, couenneux, dont les bords sont élevés et entourés d'une aréole rouge, lesquels paroissent au gland, à la vulve, aux amygdales, à la luette, à la membrane palatine. — *Derme.* Taches petites, circulaires, isolées, rouges, de couleur de cuivre, quelquefois larges, étendues et couvertes de croûtes sèches, furfuracées, qui paroissent à la racine des cheveux, au front, aux joues et au cou. Ulcères couenneux à leur centre, élevés et calleux à leurs bords, qui laissent suinter un liquide ichoreux et paroissent dans toutes les régions, mais rarement au-dessous des genoux. Tubercules durs et calleux, pustules peu élevées qui se dessèchent en une matière écailleuse furfuracée, se développent aux commissures des lèvres, aux ailes du nez, au front, aux tempes, aux poignets, aux mains, aux cuisses, aux fesses, aux lombes, et s'étendent quelquefois sur tout le corps. Excroissances sessiles ou pédiculées,

douloureuses ou indolentes, dures ou spongieuses, sèches ou suppurantes, rouges ou incolores, de formes variées (crêtes, condylomes, verrues, poireaux, choux-fleurs). Fissures dures, sèches ou suppurantes qu'on remarque à la paume des mains et à la plante des pieds. Etat rugueux de l'épiderme et du corion. — *Glandes lymphatiques*. Inflammations susceptibles de résolution ou de suppuration, qui affectent particulièrement les glandes de l'aine, de l'aisselle et du coude. — *Os*. Douleurs aiguës ou chroniques, fixes ou vagues, qui augmentent en général la nuit et par la chaleur du lit. Tuméfaction du périoste et du tissu osseux (périostoses et exostoses). Carie, surtout aux os nasaux, palatins, maxillaires, au vomer, à l'os frontal, au sternum, à la clavicule, au radius, au cubitus, à l'apophyse coracoïde, au tibia, etc. — *Organes variés*. Inflammation et suppuration des poumons, végétations et excroissances des valvules mitrales et sigmoïdes, ainsi que de l'intérieur des cavités du cœur, etc.; alopécie, cécité, surdité, douleurs vagues dans les muscles, dans les articulations, dans les organes génitaux; fièvre hectique, consomption.

Trait. Les moyens les plus efficaces sont les mercuriaux, la salsepareille, le gaïac, le *carex arenaria*, L., l'*astragalus escapus*, L., etc. Parmi les mercuriaux, on emploie surtout l'oxyde mercuriel noir, le muriate de mercure doux et le

muriate mercuriel corrosif. On les administre par la bouche, en lavement, et en friction sur la peau ou sur les gencives et les lèvres.

L'*oxyde de mercure noir*, 2 grammes (un demi-gros) par friction; 2 à 25 centigrammes ($\frac{1}{3}$ à 5 grains) à l'intérieur.

Le *muriate de mercure doux*, 2 à 3 grammes (36 à 52 grains) par friction; 10 à 25 centigrammes (2 à 5 grains) à l'intérieur.

Le *muriate mercuriel corrosif*, un demi-gramme (9 grains) par friction à la plante des pieds, et 2 centigrammes ($\frac{1}{3}$ de grain) à l'intérieur, en pilules, ou en solution dans de l'eau distillée.

Les végétaux indiqués ci-dessus en décoction concentrée et en sirop. (*Voyez* eau et sirop de salsepareille, etc.)

GENRE II. *Yaws.*

Sympt. Eruption, sur la peau, de boutons qui présentent quelque analogie avec les framboises.

Trait. Les sudorifiques, les eaux thermales sulfureuses, les mercuriaux.

GENRE III. *Scorbut.*

Prédisp. et causes occ. Une température froide et humide, le défaut de renouvellement de l'atmosphère et de propreté, la disette, l'usage d'alimens peu nourrissans ou tendans à la putré-

faction ; des fatigues excessives, ou une inaction prolongée ; des affections morales tristes.

Il n'est pas contagieux.

Sympt. Premier degré. Gencives rouges, molles, tuméfiées, saignant par le moindre frettement ; haleine fétide ; taches rouges, bleuâtres, noirâtres, et livides sur la peau ; face pâle, livide, bouffie ; lassitudes générales, aversion pour l'exercice, état de fatigue au moindre mouvement, état de tristesse.

Deuxième degré. Gencives fongueuses, très-fétides ; tendance à des hémorrhagies passives par les membranes muqueuses du nez, des bronches, de l'estomac, des intestins, de l'utérus ; par les reins, par la vessie ; induration et œdématie des membres inférieurs ; ulcères fongueux dont les bords sont livides, boursouflés ou durs, et qui rejettent un liquide noirâtre, fétide, sanguinolent ; impossibilité de marcher, contracture des muscles fléchisseurs et de la jambe.

Troisième degré. Ulcérations fongueuses très-fétides, hémorrhagies passives excessives, dyspnée, syncopes fréquentes au moindre mouvement, et quelquefois par la seule exposition au contact de l'air ; hydropisies, découragement porté à l'excès, hypochondrie. — Mort.

Trait. Les moyens curatifs sont en grande partie tirés de l'hygiène ; tels sont les soins de propreté, l'habitation dans des lieux secs, éclairés

par les rayons solaires, l'usage d'alimens végétaux ou animaux de bonne qualité, celui de bon vin, un exercice modéré, des affections morales agréables, la distraction. — Les végétaux âcres de la famille des crucifères paroissent devoir être employés de préférence dans le premier et le second degré de la maladie, et les fruits sucrés et acides dans le troisième.

Le traitement local doit varier selon les symptômes. On touche les ulcères de la bouche avec l'acide muriatique étendu; on fomente les ulcères cutanés avec du vin, de l'alcool, ou du vinaigre aromatiques et camphrés; on combat les hémorrhagies passives avec l'acide sulfurique, l'alun, etc.

GENRE IV. *Scrophules.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance, la révolution que produit l'adolescence ou la puberté; une constitution particulière caractérisée par la tuméfaction des lèvres et des ailes du nez, une peau fine et colorée, des cheveux blonds, des yeux bleus, la tuméfaction du ventre, le développement précoce de l'esprit et des organes génitaux, la fréquence des affections de la peau et des membranes muqueuses, etc. L'habitation des gorges de montagnes, des lieux humides, obscurs et froids, des lieux marécageux, l'allaitement par une nourrice enceinte ou scrophuleuse; l'usage, durant l'enfance, d'alimens farineux non fermentés, les

suites de maladies cutanées, le virus syphilitique.

Elles sont héréditaires, endémiques, non contagieuses; elles disparoissent pour reparoître dans la même partie, ou dans d'autres régions.

Sympt. Première période. Tuméfactions dures, irrégulières, indolentes des glandes lymphatiques du cou, de l'aisselle et des autres parties du corps. Phénomènes d'une excitation générale, à laquelle succède bientôt un état d'atonie.

Deuxième période. Augmentation de volume, ramollissement, puis fluctuation de ces tumeurs; aspect d'abord luisant, puis couleur bleuâtre, rougeâtre et azurée de la peau qui les recouvre; formation d'ulcères dont les bords sont durs, élevés, tuméfiés, rugueux, décollés, d'un rouge livide, dont la suppuration est claire et grumelée, et se continue pendant long-temps, lesquels se cicatrisent, et sont souvent remplacés par l'affection analogue d'autres glandes.

Troisième période. Carie des os, état fongueux des ulcères, état squirrheux des glandes, fièvre hectique, consomption.

Trait. Il consiste autant dans l'emploi des moyens hygiéniques que dans celui des moyens pharmaceutiques: tels sont l'habitation dans des lieux spacieux et aérés, chauds et secs; la précaution d'éviter l'air froid et humide, la propreté, l'usage des vêtemens chauds, d'alimens nourrissans faciles à digérer, et en même temps excitans, celui du bon

vin, l'exercice, surtout en plein air, des frictions sèches et aromatiques sur tout le corps, l'exposition aux rayons solaires, la distraction, des passions gaies. — Parmi les moyens pharmaceutiques, on a surtout préconisé les amers, les ferrugineux, les crucifères, les aromatiques, le quinquina, l'opium, la jusquiame, la ciguë, la belladone, la douce-amère, les carbonates alcalins, les ammoniacaux, le muriate de baryte, le muriate de chaux, la digitale pourprée, l'oxyde de mercure noir, le nitrate de mercure au minimum d'oxydation, le muriate de mercure doux, les antimoniaux, les bains d'eaux acidules, d'eaux hydrosulfurées, l'électricité, etc.

GENRE V. *Rachitis.*

Prédisp. et causes occ. Le fœtus, l'enfance, depuis six mois jusqu'à sept ans, l'époque de la dentition, le sexe féminin, un état scrophuleux, l'habitation dans des contrées froides et humides, dans des lieux bas, humides et obscurs; une mauvaise nourriture, le défaut d'exercice, de longues maladies.

Sympt. Raccourcissement et ramollissement des os longs, gonflement de leurs extrémités; déviation du rachis, difformité du thorax et du bassin. — Lésions variées de la digestion, amaigrissement, intelligence très-grande, ou imbécillité. Symptômes des scrophules.

Trait. Le même que celui des scrophules. — On a préconisé la garance (racine du *rubia tinctorum*, L.), la racine du *rumex aquaticus*, L., l'acide phosphorique, et des moyens mécaniques pour redresser les os déviés et les maintenir dans leur véritable direction.

GENRE VI. *Eléphantiasis des Grecs.*

Prédisp. et causes occ. Une disposition héréditaire, la contagion.

Elle peut se borner à une ou aux deux jambes, ou s'étendre sur tout le corps.

Sympt. Difformité de la face, chute des poils, des cheveux, derme squirrheux avec des tubercules durs, inégaux, plus ou moins volumineux, passant par degrés à un état d'ulcération. — Diminution progressive de l'action des sens, lassitude spontanée, voix foible et enrouée, haleine fétide, respiration difficile.

2e SOUS-ORDRE *Lésions organiques affectant indifféremment tel ou tel tissu.*

GENRE VII. *Eléphantiasis des Arabes.*

Prédisp. et causes occ. L'habitation des côtes de la Norwège, de la Suède et de tous les pays polaires; l'usage de poissons pour nourriture, la profession de pêcheur.

Sympt. *Premier degré.* Gonflement des pieds, ulcérations brunes, foncées ou violettes avec écou-

lement sanieux aux bras, aux cuisses et à la face. — Débilité générale, douleur des membres et du tronc, voix rauque.

Deuxième degré. Formation de tubercules durs, insensibles, recouverts de croûtes épaisses, grises ou blanchâtres dans différentes parties du derme, volume énorme et informe des pieds et des jambes.

Troisième degré. Chute des doigts et des membres. — Abolition de l'action des sens.

Trait. On a conseillé une bonne nourriture, l'exercice du corps, les sucs d'herbes, les boissons de salsepareille, de gaïac, de douce-amère et de patience; le soufre, les antimoniaux, les bains avec des eaux mucilagineuses et aromatiques, puis avec l'eau de mer; les eaux thermales, les bains de vapeurs, la décoction de *ledum palustre*, L., celle de tabac. — On panse les ulcères avec de l'alcool de myrrhe et d'aloès, avec les onguens de térébenthine et de styrax, puis avec des solutions de potasse, de muriate d'ammoniaque, etc. On se sert dans les Indes d'un mélange fai tavec l'oxyde d'arsenic, le poivre, une espèce de *cuscuta* et le suc de limon.

GENRE VIII. *Tubercules.*

ESPÈCE 1re. *Tubercules pulmonaires* (phthisie pulmonaire tuberculeuse).

Prédisp. et causes occ. Une disposition con-

génitale, des abus de liqueurs alcoolisées, des hémorrhagies et autres évacuations excessives, l'épuisement par l'allaitement, la suppression de maladies cutanées, de sécrétions et d'exhalations habituelles; le virus syphilitique, des travaux immodérés de l'esprit, des chagrins profonds.

Sympt. Première période. Douleurs dans différentes parties du thorax, surtout entre les épaules; toux sèche ou avec expectoration de matières visqueuses, hémoptysies par intervalles, voix rauque et quelquefois presque éteinte; chaleur et sécheresse de la peau, surtout à la paume des mains et à la plante des pieds; rougeur des joues et même des lèvres, maigreur.

Deuxième période. Augmentation des symptômes, difficulté de respirer plus marquée et augmentée au moindre mouvement; toux plus opiniâtre, sujette à des retours irréguliers; expectoration de matière blanche, opaque, visqueuse ou cendrée et fétide; disposition au vomissement après le repas; fièvre hectique le soir, progrès du marasme.

Troisième période. Fièvre hectique continue, dyspnée très-intense, œdématie des pieds, sueur colliquative, quelquefois diarrhée, dépérissement progressif. — La mort.

Durée. Variée.

Trait. On doit, dans la première période, recourir aux exutoires, à l'exercice de l'équitation,

au séjour de la campagne, aux moyens de distraction, à une nourriture douce non irritante; on doit aussi éviter tout ce qui peut accélérer la respiration et la circulation. La plupart de ces moyens doivent d'ailleurs être modifiés selon la susceptibilité individuelle. Dans les périodes subséquentes, on ne peut que modérer l'intensité des symptômes les plus fatigans. — On a préconisé le lait d'ânesse, celui de femme, les substances mucilagineuses, gélatineuses et amilacées, les crucifères, les fruits acidules, le quinquina, le lichen d'Islande, le polygala amer, l'ipécacuanha et les antimoniaux à dose nauséabonde, les térébenthines, les baumes, la myrrhe, l'inspiration du gaz oxygène, celle du gaz hydrogène, la digitale pourprée, l'acide et surtout l'alcool sulfurique, le *phellandrium aquaticum*, L., l'acétate de plomb à la dose de 5 centigrammes (1 grain), seul, ou uni à l'opium, etc. Il est facile de voir que ces différens moyens ne sauroient être employés dans tous les cas; on sait d'ailleurs ce qu'on doit en attendre.

ESPÈCE II. *Tubercules mésentériques* (carreau).

Prédisp. et causes occ. Analogues à celles des scrophules.

Sympt. Première période. Altération de la digestion, bouffissure de l'abdomen, diarrhée, urine sédimenteuse, odeur aigre de la transpiration.

Deuxième période. Augmentation graduée du volume de l'abdomen, avec des inégalités sensibles au toucher; déjections alvines de couleur cendrée ou blanche, plus molles que liquides, et alternant avec la constipation; perte de l'appétit ou voracité, digestion difficile, flatuosités.

Troisième période. Déjections de matières blanchâtres et d'alimens à demi-digérés, fièvre hectique, consomption; quelquefois ascite.

Trait. Celui des scrophules. — On a préconisé particulièrement la rhubarbe, l'acétate de potasse, les mercuriaux, les bains froids, etc.

GENRE. IX. *Cancer.*

Espèce 1re. *Cancer de l'œsophage.*

Prédisp. et causes occ. Peu connues.

Sympt. Douleur lancinante dans un point du pharynx ou de l'œsophage, tuméfaction et rétrécissement perceptibles à l'aide de la sonde, déglutition d'abord difficile, puis entièrement impossible; vomissement des alimens un moment après les avoir avalés, accompagné de dyspnée et de menace de suffocation.

Trait. Il ne peut être que palliatif lorsque l'affection est déclarée: il s'agit alors de diminuer les douleurs excessives, et de favoriser le passage des alimens dans l'estomac à l'aide d'une sonde, s'il est possible, etc. — On a préconisé la ciguë, le moxa, etc.

Espèce II. *Cancer de l'estomac.*

Prédisp. et causes occ. L'usage immodéré de boissons fermentées, de l'alcool, des acides; une compression habituelle sur l'épigastre; des affections morales tristes.

Sympt. Douleur plus ou moins vive et lancinante dans l'estomac; tuméfaction du pylore, quelquefois perceptible à travers les parois abdominales; anxiétés, rapports acides, puis vomissement de matières alimentaires et de substances d'abord visqueuses, puis brunâtres, noires et fétides, lequel survient trois ou quatre heures après le repas.

Trait. Il consiste à calmer les douleurs, et à éloigner tout ce qui peut accélérer la marche de la maladie. — On a préconisé la ciguë.

Espèce III. *Cancer intestinal.*

Prédisp. et causes occ. Souvent inconnues. — Son siége est souvent dans le colon.

Sympt. Douleur lancinante, sentiment de dureté et de pesanteur dans une partie de l'abdomen; tuméfaction inégale dans un des points de cette cavité, quelquefois perceptible au toucher; flatuosités, borborygmes, constipation ou déjections alvines muqueuses, sanguinolentes et sanieuses; vomissement de matières visqueuses, colorées, inodores ou fétides, plusieures heures après le repas.

Trait. Comme ci-dessus.

Espèce iv. *Cancer utérin.*

Prédisp. et causes occ. L'époque de la cessation des menstrues, l'infection syphilitique, l'abus des plaisirs vénériens.

Sympt. Orifice utérin gonflé, rénitent, d'abord indolent, puis douloureux au toucher; sentiment de pesanteur dans le bassin, surtout lorsqu'on est debout et lorsqu'on marche; dureté au-dessus du pubis, quelquefois perceptible à travers les parois abdominales; douleurs lancinantes, lésion de la menstruation, écoulement de sanie et de sang par le vagin. — Couleur jaune, plombée de la face.

Trait. Comme ci-dessus. — On a préconisé des injections avec l'opium, la ciguë, la morelle, etc.

GENRE X. *Gangrène.*

Sympt. Couleur livide et noire; flaccidité, diminution de température; formation d'une escarre, quelquefois accompagnée de phlyctènes, et entourée ou non d'une aréole inflammatoire; lésions générales variées, comme syncope, sueur froide, coma, etc.

Trait. Il varie suivant que la maladie dépend d'une inflammation violente, d'un froid rigoureux, d'une cause interne délétère, etc.

ORDRE II.

Lésions organiques particulières.

1er SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du cœur et des vaisseaux.*

GENRE XI. *Anévrysme du cœur.*

Sympt. Premier degré. Très-fugaces; palpitations plus ou moins vives et fréquentes, pouls très-développé, fort ou foible; respiration haute, courte et essouflée; étourdissement et céphalalgies fréquentes.

Deuxième degré. Palpitations plus fortes et plus fréquentes; son obscur rendu par la région du cœur lorsqu'on la percute; pouls varié selon l'espèce d'anévrysme, face bouffie, joues et lèvres colorées en rouge vif, ou tirant sur le violet; respiration gênée, très-difficile dans une position horizontale; toux fréquente, urine rare par intervalle, membres inférieurs œdématiés, surtout après la marche; peau pâle et flasque.

Troisième degré. Bruissement étendu, ou tumulte obscur et profond qu'on ressent en appliquant la main sur la région du cœur, ou battemens très-précipités; son obscur rendu par la région du cœur lorsqu'on la percute; pouls petit, fréquent, inégal, intermittent, insensible, et comme linéaire; veines gonflées, face bouffie,

lèvres, joues et nez bleuâtres, violets, livides; inspirations extrêmement difficiles, et suffocation imminente; toux fréquente et sèche, expectoration ordinairement puriforme; état d'anxiété continuelle; urine épaisse, sédimenteuse, très-rare; tuméfaction et infiltration des tégumens de toutes les parties du corps, des muscles, du tissu cellulaire, etc.; cavités abdominale et thorachique remplies de sérosités.

ESPÈCE 1re. *Anévrysme avec épaississement des parois.*

Prédisp. et causes occ. Un tempérament sanguin, une constitution robuste, la vigueur de l'âge, un caractère colère, un effort violent, un exercice immodéré long-temps continué, la course, la lutte, l'acte vénérien, l'équitation, le port de fardeaux, l'usage des instrumens à vent, le chant, les cris, une contusion extérieure, des affections morales vives.

Il affecte rarement toutes les cavités du cœur; il se borne le plus souvent au ventricule aortique, plus rarement au ventricule pulmonaire et aux oreillettes.

Sympt. Battemens de cœur brusques, secs, violens, sensibles à la vue, et soulevant la main qu'on applique sur la région du cœur; son obscur rendu, à l'aide de la percussion, dans un espace peu étendu; pouls fréquent, dur, vibrant; face rouge, gonflée; yeux injectés.

Trait. On ne peut promettre de secours efficaces que dans le premier degré ; les moyens doivent alors varier selon les causes. Le traitement ne peut être que palliatif dans les deux autres : c'est dans cette espèce que le traitement de Valsalva et d'Albertini a pu être de quelque utilité. Il consiste à affoiblir le malade, à l'aide de saignées multipliées et d'une diète rigoureuse et prolongée, de manière qu'il ne puisse plus mouvoir ses membres. On ne reprend l'usage des alimens que graduellement, et lorsqu'on présume que les parties affectées ont passé à leur état primitif.

Espèce ii. *Anévrysme avec amincissement des parois.*

Prédisp. et causes occ. Un tempérament lymphatique, une constitution foible, un obstacle quelconque qui se forme dans le cours de la circulation, et surtout dans la circulation pulmonaire.

Il affecte le plus souvent le ventricule pulmonaire et les oreillettes, et surtout celles des veines caves ; quelquefois cependant tout le cœur, et même le ventricule aortique.

Sympt. Palpitations foibles, rares, lentes, se faisant ressentir lorsqu'on applique la main sur le cœur ; impression d'un corps mou qui vient soulever les côtes ; son obscur rendu dans une grande étendue à l'aide de la percussion ; pouls foible, plus ou moins fréquent, mou, souvent peu sensible, fa-

cile à étouffer par la moindre pression; face pâle, fatiguée, quelquefois injectée et violette.

Trait. Il ne peut être que palliatif. On éloigne tout ce qui accélère la marche de la maladie, et on fortifie en même temps l'individu.

GENRE XII. *Rétrécissement des orifices du cœur.*

Prédisp. et causes occ. Peu connues.

Cet état est presque toujours compliqué de l'anévrysme; il peut avoir lieu dans les cavités droites et gauches : il peut être déterminé par l'endurcissement et l'ossification des cercles et des valvulves des ventricules : il est alors permanent; ou bien par des excroissances et des végétations situées sur les valvulves sigmoïdes et sur celles des ventricules : il est alors momentané, et reparoît à des intervalles variés. — Nous n'avons point de signes positifs pour reconnoître le rétrécissement des orifices des cavités droites.

Symptômes du rétrécissement des orifices des cavités gauches. Ceux des anévrysmes en général; bruissement particulier, sensible au pouls et à la région précordiale lorsqu'on y applique la main. — Lorsque l'obstacle provient de l'endurcissement ou de l'ossification des valvulves sigmoïdes de l'aorte, le pouls est très-irrégulier, dur et roide, mais nullement plein; les palpitations sont fortes et fréquentes. — Lorsque le rétrécissement n'est que

momentané, il présente alors momentanément les symptômes indiqués ci-dessus, et en outre des lipothymies fréquentes et incomplètes.

Trait. Inconnu.

GENRE XIII. *Anévrysme de l'aorte.*

Prédisp. et causes occ. L'augmentation de la force musculaire du cœur; un obstacle au cours du sang, situé au-delà du point dilaté; tout ce qui peut déterminer ou favoriser une désorganisation ou un affoiblissement des parois de l'aorte, telles que les maladies aiguës ou chroniques des poumons, les virus psorique et syphilitique, le scorbut, des contusions d'une portion de l'aorte, une toux violente et prolongée, etc.

Il peut avoir lieu dans des points différens de l'aorte, et faire ou non saillie au-dehors; de là des difficultés plus ou moins grandes dans le diagnostic.

Sympt. Lorsque l'anévrysme ne fait pas saillie au-dehors. — Espèce de sifflement, bruissement qui se fait sentir au-dessus du lieu où le cœur se trouve ordinairement (les battemens du cœur ayant lieu dans le lieu ordinaire); son obscur de la partie supérieure et moyenne de la poitrine lorsqu'on la percute; pouls petit et irrégulier.

Lorsque l'anévrysme fait saillie au-dehors. Tumeur avec des battemens isochrones à ceux du cœur et du pouls, ou avec un bruissement parti-

culier; battemens du cœur dans leur lieu ordinaire, pouls petit et irrégulier.

Trait. Il ne peut être que palliatif; les moyens sont un exercice modéré, un régime sévère, la tranquillité de l'esprit, des saignées fréquentes, des bains tièdes de pieds et de bras; et lorsque l'anévrysme fait saillie au-dehors, des topiques astringens, l'eau à la glace, l'oxycrat, la poudre d'écorce de chêne, celle de quinquina, et d'autres substances astringentes, etc. Il faut s'abstenir de toute compression forte sur le lieu de la tumeur.

GENRE XIV. *Hémorroïdes.*

Sympt. Tumeurs situées au bord de l'anus ou dans l'intérieur du rectum, de grandeur variée, de forme arrondie, ovale ou allongée, de couleur rouge, noirâtre ou livide, sessiles ou pédiculées, isolées ou rapprochées, lesquelles restent intactes ou se rompent, et donnent issue à une quantité plus ou moins grande de sang.

Espèce 1re. *Hémorroïdes accidentelles.*

Prédisp. et causes occ. Une constitution robuste, la bonne chère, une vie sédentaire, des emportemens de colère, une compression mécanique exercée sur les veines, la grossesse, l'abus des purgatifs, la suppression d'une autre hémorrhagie, des vers intestinaux.

Sympt. Ecoulement sanguin qui n'est précédé ni accompagné d'aucune douleur, d'aucun senti-

ment de lassitude ou de pesanteur, et qui ne débilite guère que lorsque la quantité de sang rejetée est trop considérable.

Trait. Il doit consister uniquement dans l'emploi de boissons mucilagineuses, la diète et le repos.

ESPÈCE II. *Hémorroïdes constitutionnelles.*

Prédisp. et causes occ. L'âge adulte, le sexe féminin, une disposition héréditaire, la bonne chère, l'excès des alcooliques, et des boissons chaudes et aqueuses ; des saignées trop répétées, une tristesse habituelle, une affection mélancolique ou hypochondriaque.

Inv. Douleurs gravatives dans le dos et dans les lombes, quelquefois sentiment de stupeur dans les cuisses et dans les jambes, horripilations, pâleur, pouls dur et serré, urine moins abondante, flatuosités ; quelquefois excrétion de mucosités blanches par l'anus immédiatement avant l'écoulement sanguin.

Sympt. Ecoulement plus ou moins abondant de sang, diminution des accidens indiqués ci-dessus. —Si le flux hémorroïdal est arrêté, se manifestent alors des affections variées, tels qu'un resserrement spasmodique de la poitrine, des coliques fréquentes, des vertiges. — S'il est excessif et fréquent, surviennent un dépérissement lent, la couleur plombée de la face, la consomption.

Trait. Il faut le modifier selon les causes. On

doit se garder de supprimer brusquement le flux hémorroïdal. S'il s'est arrêté subitement, on le rappelle à l'aide de bains de vapeurs locaux et de sangsues appliquées à l'anus, etc. S'il est excessif, il faut éviter de trop affoiblir et de trop exciter. En général on doit s'en tenir aux moyens simples de l'hygiène; tels sont un air pur, l'usage d'alimens restaurans, l'éloignement de tout ce qui peut exciter trop fortement, et surtout les vaisseaux hémorroïdaux; un exercice modéré, des distractions variées, des affections gaies, etc.

2e SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du système lymphathique, ou hydropisies.*

GENRE XV. *Anasarque.*

Prédisp. et causes occ. La constitution lymphatique, un état de débilité générale, le séjour prolongé dans une atmosphère humide et à l'abri de la lumière, une mauvaise nourriture, des excrétions abondantes, une vie sédentaire, des chagrins profonds, des suppressions d'affections cutanées, de la transpiration, de fièvres intermittentes; la scarlatine, la variole, la gale, la lésion de quelque organe abdominal ou thorachique.

Sympt. Tuméfaction de la peau qui commence par les parties inférieures, qui est d'un blanc de lait, froide, et non douloureuse au toucher, et conserve l'impression du doigt.

Trait. Il doit être subordonné aux causes. — On a conseillé le vomissement, la purgation, la sueur et l'excitation de la peau à l'aide de l'insolation, de frictions sèches et aromatiques. Les mouchetures sont ordinairement suivies de gangrène, surtout à une époque avancée.

GENRE XVI. *Hydropisie crânienne ou vertébrale.*

ESPÈCE Ire. *Hydrocéphale avec distention du crâne.*

Prédisp. et causes occ. L'état de fœtus.

Sympt. Volume extraordinaire de la tête avec une sorte de transparence, surtout à l'endroit des fontanelles; écartement des sutures, affoiblissement des sens, vertiges, extinction graduée de l'entendement; convulsions, engourdissement, paralysie des membres supérieurs et inférieurs.

ESPÈCE II. *Hydropisie des ventricules.*

Prédisp. et causes occ. Peu connues. En général, l'enfance, des coups sur la tête, la suppression de maladies variées, la scarlatine, la variole, la rougeole, l'abus des vomitifs, le refroidissement subit.

Sympt. Première période. Nulle augmentation du volume de la tête, céphalalgie continue et forte, ayant son siége au-dessus des orbites, aux tempes, ou à l'occiput; douleur et engourdissement dans les membres; lésions variées de la vue, telle

qu'une sensibilité extrême à la lumière, de légers mouvemens convulsifs de l'œil, le strabisme, la dilatation de la pupille, du prurit au nez, le grincement des dents, un sommeil interrompu par des rêves et des cris. — Durée de plusieurs jours à plusieurs mois.

Deuxième période. Affoiblissement de la vue, assoupissement d'abord léger, puis profond et continu; foiblesse et irrégularité du pouls. Rémissions irrégulières. — Durée d'un septénaire environ.

Troisième période. Oblitération de la vue et de l'ouïe, perte de la parole, délire, mouvemens convulsifs des yeux, de la face et des membres; paralysie. — Mort.

Trait. Vésicatoire à la nuque ou à l'occiput, séton à la nuque. — Usage intérieur des toniques et des diurétiques. — On a préconisé les mercuriaux, et entre autres le muriate de mercure doux et le nitrate de mercure. — On fait porter un bonnet de cuir dans la première variété, afin de ne pas comprimer le cerveau.

ESPÈCE III. *Hydrorachis* (*spina bifida*).

Prédisp. et causes occ. Peu connues.

Cette affection est le plus souvent réunie à la précédente.

Sympt. Tumeur molle, arrondie et transparente vers la région lombaire avec fluctuation, écartement des vertèbres, ou usure d'une portion

4

plus ou moins étendue de leur partie annulaire (quelquefois ni usure ni dilatation), paralysie des membres abdominaux.

Trait. Comme ci-dessus. — La ponction est ordinairement suivie d'une mort prompte.

GENRE XVII. *Hydrothorax.*

Prédisp. et causes occ. L'habitation dans une atmosphère humide, des boissons à la glace, l'abus de liqueurs alcooliques; des hémorrhagies excessives, la suppression de la transpiration; des lésions variées, inflammatoires ou organiques des parties voisines, une vie sédentaire, etc.

Sympt. Thorax œdématié et bombé du côté de l'épanchement; son mat produit, par la percussion, dans tout le côté qui est le siége de l'épanchement, et jusqu'à la hauteur à laquelle le liquide s'élève; *decubitus* possible sur tous les côtés, et même dans une position horizontale; respiration gênée, courte, tranquille; toux sèche. — Battemens du cœur mous, foibles, tranquilles, réguliers; point de palpitations; pouls plein, mou, tranquille, régulier; face pâle, fatiguée, amaigrie; les yeux ternes et languissans; lèvres pâles; l'œdématie des membres séparée de celle du côté affecté; point de réveils en sursaut.

Ces symptômes varient lorsque l'hydrothorax coexiste avec un anévrysme du cœur, avec l'hydropéricarde, etc.

Trait. Les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques, et entre autres l'oxymel scillitique, la digitale pourprée. — On préconise l'insolation, l'excitation de la peau par des frictions sèches et aromatiques, la position verticale des jambes, et enfin l'application de rubéfians aux pieds, afin de détourner la sérosité qui est épanchée dans la cavité de la plèvre. — Le traitement ne peut être que palliatif, lorsque l'hydrothorax est symptomatique.

GENRE XVIII. *Hydropéricarde.*

Prédisp. et causes occ. Celles des hydropisies en général; les affections du cœur, des poumons, du médiastin et de la plèvre.

Sympt. Le côté gauche quelquefois élevé et arrondi; anxiétés, poids incommode dans la région du cœur; dyspnée qui menace de suffocation quand on veut prendre une position horizontale; son mat dans la région du cœur, produit par la percussion; battemens du cœur tumultueux et obscurs, lesquels se font sentir dans différens points d'un cercle très-étendu, tantôt à droite et tantôt à gauche. — Syncopes; pouls petit, foible, fréquent, concentré, irrégulier; face violette, lèvres noires et livides; œdématie des membres inférieurs.

Trait. Celui de l'hydrothorax. — La ponction ne sauroit être employée.

GENRE XIX. *Ascite.*

Prédisp. et causes occ. Des boissons abondantes d'eau froide lorsque le corps est échauffé, ou dans la chaleur de la fièvre; la suppression de fièvres intermittentes, de maladies cutanées, de la sueur ; des lésions organiques variées.

Sympt. Tuméfaction élastique qui commence au-dessus du pubis, et s'accroît d'une manière égale et uniforme ; fluctuation facile à sentir lorsqu'on applique une main sur un des côtés de l'abdomen, et que de l'autre on percute le côté opposé.—OEdématie des membres inférieurs et des parties internes de la génération ; lésions plus ou moins grandes de la digestion, de la circulation, de la respiration, de la nutrition et des sécrétions. Soif ; urine rare, épaisse et brûlante.

Trait. On a préconisé les purgatifs drastiques, les sudorifiques, les diurétiques, les toniques, la ponction.—L'emploi de ces moyens est subordonné aux causes de la maladie.

3e SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du tissu cellulaire.*

GENRE XX. *Endurcissement du tissu cellulaire.*

Sympt. Dureté très-grande et froide d'une portion ou de tout l'extérieur du corps du nouveau né, ne cédant point à la pression du doigt.

Trait. Bains chauds de feuilles de sauge, d'après les expériences de M. Andry; les vésicatoires, etc.

4ᵉ SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du système pileux.*

GENRE XXI. *Plique.*

Sympt. Epaississement et entortillement des cheveux, de manière à prendre différentes formes.

ESPÈCE Iʳᵉ. *Plique multiforme.* Cheveux mêlés et agglutinés en masses plus ou moins grosses et longues.

ESPÈCE II. *Plique à queue ou solitaire.* Cheveux réunis en une seule masse ordinairement très-longue.

ESPÈCE III. *Plique en masse.* Cheveux mêlés en une seule masse informe, très-volumineuse et ordinairement très-lourde.

Trait. Dès que les phénomènes précurseurs ont lieu, le développement de la maladie doit être favorisé à l'aide des vomitifs et des diaphorétiques antimoniaux, quelquefois à l'aide des vésicatoires, des sinapismes, des frictions avec la teinture de cantharides, avec une plique fraîche, etc.; on abandonne ensuite la maladie à elle-même jusqu'au moment où les cheveux malades commencent à se séparer de la tête, et qu'on voit pousser de nouveaux cheveux parfaitement sains.

5e SOUS-ORDRE *Lésions organiques particulières du cerveau.*

Leurs signes ne sont pas assez connus pour qu'on puisse en établir les différens genres.

6e SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du poumon.*

Leurs signes sont encore trop peu déterminés pour qu'on puisse les distinguer les unes des autres pendant la vie.

7e SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du foie.*

GENRE XXII. *Ictère des nouveaux nés.*

Prédisp. et causes occ. Changement de la circulation qui s'opère à l'époque de la naissance; embarras gastrique causé par la rétention du méconium, le lait d'une nourrice anciennement accouchée, l'abus des huileux ou spiritueux ; une maladie antérieure de la mère pendant la grossesse. — Quelquefois un vice organique du foie.

Sympt. Teinte jaune de toute l'habitude du corps, souvent avec tension des hypochondres, vomissemens, cris aigus, sécheresse de la peau.

Trait. Quand la maladie n'est pas accompagnée de la tension abdominale ni d'aucun autre accident, on se borne aux légers laxatifs. On donne les antispasmodiques, quand ils sont indiqués.

GENRE XXIII. *Concrétions biliaires.*

Sympt. Ces concrétions ne donnent souvent lieu à aucun symptôme remarquable ; quelquefois elles produisent un sentiment de pression dans la région épigastrique, des coliques, des éructations acides, des vomissemens, des chaleurs passagères dans l'estomac, la constipation ou la diarrhée.

Trait. On a préconisé un mélange de trois parties d'éther sulfurique et de deux parties d'essence de térébenthine à la dose de deux scrupules, et une boisson adoucissante. Mais le diagnostic des concrétions biliaires étant très-incertain, il est probable que les effets de ce traitement se bornent à calmer les accidens qu'on attribue souvent à tort à leur présence.

GENRE XXIV. *Hydropisie enkystée du foie.*

Sympt. Pesanteur et douleur sourde à la région du foie, où l'on sent une tumeur rénitente, quelquefois inégale; souvent ictère, teint pâle, émaciation progressive. Le kyste se forme ordinairement aux dépens de la membrane extérieure du foie, et contient quelquefois des hydatides qui nagent dans un liquide séreux.

Trait. Cette maladie est incurable. On en ralentit la marche par les diurétiques et les légers apéritifs.

8e SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières de la rate.*

Les signes des lésions de ce viscère sont trop obscurs pour permettre de les distinguer les unes des autres.

9e SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières des voies urinaires.*

GENRE XXV. *Diabètes.*

Prédisp. et causes occ. Un état de débilité provenant d'hémorrhagies excessives, de saignées fréquentes, de suppurations abondantes et de maladies chroniques; l'abus de liqueurs fermentées, de boissons tièdes ou chaudes; une nourriture peu succulente, une vie sédentaire, des affections morales tristes.

Sympt. Première période. Excrétion abondante d'une urine inodore, limpide, non sédimenteuse, qui devient opaque par le refroidissement; langue blanche et muqueuse, gencives gonflées, soif grande, appétit ordinaire, sentiment d'une chaleur mordicante dans l'abdomen; débilité.

Deuxième période. Urine plus abondante que la boisson; elle est blanchâtre ou jaunâtre, inodore et douceâtre; elle dépose un sédiment, ne contient ni urée, ni acide urique, ni acide benzoïque, peu de phosphates; elle ne dégage point

d'ammoniaque à l'aide de la chaleur, et passe à la fermentation vineuse et acétique. — Dents chancelantes, salive visqueuse, fade; appétit vorace, soif très-grande, digestion pénible, flatuosités, déjections alvines rares, sécheresse de la peau, fièvre, amaigrissement, débilité, ennui de la vie, sommeil troublé par des rêves effrayans.

Troisième période. Excrétion continuelle d'une urine abondante, sécheresse de la bouche insupportable, fétidité de l'haleine, pouls petit, irrégulier, intermittent; marasme, horreur de la vie, délire. — Mort.

Trait. On a préconisé la nourriture animale, les sulfures et les hydro-sulfures alcalins; l'hydro-sulfure d'ammoniaque à la dose de quelques gouttes.

GENRE XXVI. *Concrétions urinaires.*

Prédisp. et causes occ. L'enfance et la vieillesse; les tempéramens lymphatiques dans les climats tempérés, dans les lieux dont l'air est ordinairement humide, stagnant, et dans le voisinage des marais. Le repos, le sommeil prolongé, la goutte.

Sympt. Ils varient suivant que les calculs ont leur siége dans les reins ou la vessie. Lorsqu'ils ont leur siége dans les reins, douleurs vives dans la région lombaire augmentant par l'exercice; urine teinte de sang; stupeur dans la cuisse du même

côté; rétraction des testicules ; nausées et même vomissemens. Lorsqu'ils ont leur siége dans la vessie, pesanteur douloureuse au périnée, ténesme, émission difficile de l'urine, corps étrangers perçus dans la vessie à l'aide du cathétérisme.

Trait. On a conseillé l'usage de boissons alcalines dans le cas où les calculs sont composés d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque, et celui des liqueurs acides, lorsque les calculs sont composés de phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésin, ou d'oxalate de chaux.

10ᵉ SOUS-ORDRE. *Lésions organiques particulières du conduit alimentaire.*

GENRE ANNEXE. *Vers intestinaux.*

ESPÈCE 1re. *Ascarides (ascarides vermiculaires).* (1)

Prédisp. et causes occ. Peu connues. Le tempérament lymphatique.

Sympt. Sentiment d'irritation sourde ou piquante et prurit insupportable au rectum, sortie

---

(1) *Caractères génériques de l'ascaride.* Corps allongé, cylindrique, aminci aux deux extrémités ; tête munie de trois tubercules.

Caractères spécifiques de l'ascaride vermiculaire. Corps très-grêle, court (10 à 15 millimètres, 4 à 6 lignes) ; queue en scie ; tête munie de deux vésicules latérales et transparentes, ou de trois tubercules.

d'ascarides avec les excrémens. — Les symptômes généraux varient à l'infini.

Trait. On a préconisé le muriate de mercure doux, le soufre et l'aloès administrés par la bouche ou en suppositoire; des lavemens d'eau de chaux, des suppositoires de coloquinte, de cévadille et d'ail.

ESPÈCE II. *Lombrics* (*ascarides lombricoïdes*). (1)

Prédisp. et causes occ. Peu connues. Un état de foiblesse générale, le tempérament lymphatique, l'enfance.

Sympt. Sentiment de prurit et de douleur pongitive dans un ou plusieurs points du conduit alimentaire, et particulièrement vers l'ombilic; sortie d'un ou de plusieurs lombricoïdes par la bouche ou par l'anus. — Les symptômes généraux varient à l'infini.

Trait. Les moyens les plus usités sont:

La décoction aqueuse de mercure, par verres.

La mousse de Corse. — La poudre, 1 à 10 grammes (18 grains à 2 gros et demi). — L'infusion pré-

---

(1) *Caractères spécifiques de l'ascaride lombricoïde.* Corps rond, long de 15 à 20 centimètres (4 à 6 pouces), très-élastique; queue obtuse, légèrement courbée; fente de l'anus transversale; intestin de couleur d'orange un peu verte.

parée avec 4 à 8 grammes (1 à 5 gros), pour un à 2 hectogrammes (3 à 6 onces) d'eau.

La coraline officinale, *idem*.

Le cina. — La poudre, 1 à 4 grammes (18 grains 1 gros). — L'infusion, comme ci-dessus.

Les graines de tanaisie, *idem*.

La cévadille. — La poudre, un demi, 1 à 2 grammes (9 à 36 grains).

Le brou de noix vert. — La poudre, 1 à 4 grammes (18 grains à 1 gros).

Le camphre. — Dose excitante.

Le muriate de mercure doux. — Dose purgative.

Le muriate de soude. — Dose excitante.

Le muriate d'ammoniaque, *idem*.

Le muriate de baryte, *idem*.

Les amers. — Dose tonique.

L'huile de ricin, 30 à 60 grammes (une à 2 onces, etc.

Sont moins employés :

L'herbe de *spigelia anthelmia*, L.

Les graines de *chenopodium anthelminthicum*, L.

L'écorce de *Geoffroya Surinamensis*.

ESPÈCE III. *Ténia* (1).

Prédisp. et causes occ. Peu connues. Un état de foiblesse, le tempérament lymphatique.

---

(1) *Caractères génériques du ténia.* Corps applati, très-long, articulé ; tête tuberculeuse, placée à l'extrémité la plus

Sympt. Très-variés. Sentiment de tournoiement et de pesanteur dans l'abdomen, de piqûre ou de morsure dans le voisinage de l'estomac; gonflement et affaissement ondulatoire du bas-ventre; appétit très-grand; sortie d'une ou de plusieurs articulations d'un ténia par le vomissement ou avec les déjections alvines. — Ptyalisme, lipothymies fréquentes, amaigrissement.

Trait. Les moyens les plus usités sont :

La fougère mâle. — La poudre, 4 à 12 grammes (1 à 3 gros).

La cévadille, comme ci-dessus.

La poudre d'étain, 1 à 30 grammes (18 grains à une once).

L'éther sulfurique, 4 grammes (1 gros).

Méthode curative de M. Nouffer.

Pr. Fougère mâle pulvérisée, 12 grammes (3 gros).

Trois heures après, administrez le purgatif suivant :

---

mince, à quatre suçoirs, munie ou non de crochets rétractiles; un ou deux pores à chaque entre-nœuds.

Espèce I. *Ténia armé* (*tænia solium*, L., *tænia cucurbitina*, *vers solitaire*, *ténia vulgaire*).

Caract. Tête munie de crochets rétractiles.

Espèce II. *Ténia inerme* (*tænia lata*, L.).

Caract. Tête non armée de crochets rétractiles, corps plat, rubané, blanc ou gris-verdâtre.

Pr. Muriate de mercure doux,
Résine de scammonée, de ch. 60 centigr. (12 grains).
Gutte, 25 centigr. (5 grains).
Miel, q. s.

Mêlez ; faites des bols.

On peut remplacer ce purgatif par de l'huile de ricin. On répète l'emploi alternatif de ces moyens jusqu'à ce que le ver soit expulsé.

Méthode d'Alston.

Pr. Limaille d'étain, 30 grammes (une once);
Miel, q. s.

Mêlez ; faites un électuaire.

On prend ce médicament six jours de suite, et le septième on fait usage d'un purgatif drastique.

Méthode de M. Bourdier.

Elle consiste à administrer 4 grammes (1 gros) d'éther sulfurique dans un hectogramme (3 onces) d'eau, ou de décoction de fougère mâle ; et à faire prendre, une heure après, 30 à 60 grammes (une à 2 onces) d'huile de ricin. On fait administrer l'éther en même temps par la bouche et en lavement.

CLASSE INDÉTERMINÉE.

Morsure de vipère (1).

Sympt. Douleur, rougeur, gonflement. — Frisson, abattement, pouls petit et irrégulier; syncopes, mouvemens convulsifs; couleur jaune de la conjonctive, et quelquefois de toute la peau; nausées, vomissement. Bientôt après, augmentation de la chaleur, sueur générale plus ou moins abondante, et disparition de tous les accidens.

Trait. On fait dégorger la morsure avec quelques sangsues et une ventouse; et on y détermine ensuite de la suppuration à l'aide des cantharides, ou bien on la cautérise à l'aide de l'ammoniaque. On prescrit à l'intérieur des sudorifiques, et entre autres de l'ammoniaque.

Piqûre des insectes.

Insectes. La tarentule (*aranea tarentula*, L.), le scorpion (*scorpio rufus et europæus*, L.), l'abeille (*apis mellifica*, L.), la guêpe (*vespa vulgaris*, L.) le frelon (*vespa crabro*, L.), le cousin (*culex pulicaris et pipiens*, L.), etc.

Sympt. Douleur, rougeur et gonflement.

---

(1) *Caractères génériques de la vipère.* Le dessous du corps garni de plaques ou d'une suite de bandes transversales, le dessous de la queue en ayant deux rangées de petites; des crochets à venin à la mâchoire supérieure.

Trait. Dès l'imminence de l'inflammation, on conseille l'application de l'alcool, du vinaigre, du muriate de soude, de l'acétate de plomb, de l'ammoniaque, etc. Lorsque l'inflammation est déclarée, on a recours à l'huile fixe et aux mucilagineux.

Empoisonnemens.

Poisons. Les acides minéraux.

Les alcalis caustiques, la chaux.

Le nitrate de potasse, à la dose de 30 grammes (une once).

Le muriate de baryte.

Les carbonates alcalins.

L'oxyde d'arsenic (arsenic blanc).

Les oxydes et sels antimoniaux, et surtout le muriate et le tartrite.

Les oxydes et sels de mercure, et surtout l'oxyde rouge, le nitrate fait à chaud et le muriate corrosif.

Le sulfate de zinc.

Les oxydes et sels de plomb. (*Voyez* pag. 352).

Les oxydes et sels de cuivre.

Le nitrate d'argent fondu.

L'hellébore blanc (*veratrum album*, L.).

Les hellébores noir et fétide (*helleborus niger et fœtidus*, L.)

L'*agaricus necator*.

L'*agaricus bulbosus*.

Le garou (*daphne mezereum*, *laureola*, *cneorum*, L., etc.)

Le nerprun (*rhamnus catharticus*, L.).

La cévadille (*veratrum sabadilla*, L.?)

La coloquinte (*cucumis colocynthis*, L.).

La staphisaigre (*delphinium staphisagria*, L.).

La gutte.

Les euphorbes ou tithimales (*euphorbia*, L.).

Les cantharides (*cantharis vesicatoria*, Oliv.).

Les graines de ricin (*ricinus communis*, L.).

La noix vomique (*strychnos nux vomica*, L.).

La coque du Levant (*menispermum cocculus*, L.).

La gratiole (*gratiola officinalis*, L.).

L'aconit (*aconitum anthora*, *cammarum*, *lycoctonum*, *napellus*, L.).

La brione (*bryonia alba*, L.).

La colchique (*colchicum autumnale*, L.).

La pulsatille (*anemone nemorosa*, L., *pulsatilla*, L., *pratensis*, L., *palmata*, L., *ranunculoïdes*, L., *sylvestris*, L.)

Le dompte-venin (*asclepias vincetoxicum*, L.).

L'herbe aux gueux (*clematis vitalba*, *flamula*, *recta*, *integrifolia*, L.).

La digitale (*digitalis purpurea et lutea*, L.).

La dentelaire (*plumbago europæa*, L.).

Le poivre d'eau (*polygonum hydropiper*, L.).

La rue (*ruta graveolens*, L.).

La nielle (*nigella arvensis* et *damascena*, L.).

L'herbe à la goutte (*drosera rotundifolia*, L.).

Le bonnet-de-prêtre (*evonymus europœus*, L.).

Les renoncules (*ranunculus acris*, *arvensis*, *ſlamulus*, *ficaria*, *gramineus*, *repens*, *scleratus*, *thora*, L.).

Le toxicodendron (*rhus radicans* ou *toxicodendron*, L.)

Le *rhus vernix*, L.

Le pain d'oiseau (*sedum acre*, L.).

L'iris, glayeux ou flambe (*iris germanica* et *pseudo-acorus*, L.).

La pivoine (*pæonia officinalis*, L.).

L'herbe aux pous (*pedicularis arvensis*, L.).

Le genet (*spartium purgans*, L.).

Le glayeul (*gladiolus communis*, L.).

Le lierre (*hedera helix*, L.).

La sabine (*juniperus sabina*, L.).

Le *lobelia urens*, L.).

Le pain de pourceau (*cyclamen europæum*, L.).

Le pied-de-veau (*arum maculatum*, *dracunculus*, et *esculentum*, L.).

Le cabaret (*asarum europœum*, L.).

L'*adonis vernalis*, L.

L'*heliotropium europœum*, L.

L'*hordeolum causticum*, L.

Le concombre sauvage (*cucumis elaterium*, L.).

La grande chélidoine (*chelidonium majus*, L.).

Le *calla palustris*, L.

L'*impatiens noli me tangere*, L.

Le tabac (*nicotiana tabacum*, L.).

Le sureau et l'yèble (*sambucus nigra*, *ebulus*, et *racemosa*, L.).

L'ortie (*urtica urens* et *dioica*, L.) et page 360.

Sympt. Variés, selon qu'il y a simplement inflammation ou désorganisation des voies alimentaires, et en même temps affection comateuse ou convulsive. — On ne peut décider qu'il y a empoisonnement que lorsqu'on rencontre le poison dans le conduit alimentaire ou dans le produit du vomissement ou des déjections alvines.

Trait. Il faut recourir aussitôt à l'usage abondant de l'eau tiède, de l'eau mucilagineuse, du lait coupé avec cinq parties d'eau, toutes les fois que l'empoisonnement a lieu par des substances propres à enflammer et à cautériser promptement. Si le poison n'agit que lentement, il faut aussitôt provoquer le vomissement à l'aide du tartrite de potasse antimonié, ou mieux, à l'aide du sulfate de zinc ($\frac{1}{2}$ gramme, 9 grains); à l'aide de la titillation de la luette et de l'eau tiède. — La magnésie ne sauroit convenir dans les empoisonnemens acides que lorsqu'on peut l'administrer aussitôt. L'hydrogène sulfuré ne sauroit être utile dans les empoisonnemens par l'oxyde d'arsenic et les oxydes et sels métalliques en général, que lorsque ceux-ci sont à l'état liquide.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE. *Pharmacopée.*

SECT. Ire. *Tableau général des Médicamens*, *page* 1
Principes, *ibid.*
Corps indécomposés, 5
Acides, 8
Bases salifiables, 17
Savons, 20
Sulfures, *ibid.*
Sels, 22
Métaux, 34
Eaux minérales, 47
Médicamens tirés des corps organisés, 56
Substances mucilagineuses, gélatineuses et albumineuses, *ibid.*
Substances sucrées, 59
Huiles fixes, 62
Substances adipeuses, 63
émulsives, 64
mucilagineuses ou amilacées, et extractives ou acerbes, 66
extractives, 67
acidules, 68
Huiles volatiles, 69
Camphre, 70
Térébenthines, 71
Poix, *ibid.*
Baumes, 72
Substances amères, *ibid.*
amères et aromatiques, 74

Substances acerbes, *page* 75
amères et acerbes, 77
amères, acerbes et aromatiques, 78
âcres, plus ou moins volatiles, 80
odorantes, peu sapides, 85
odorantes, douces et huileuses, 86
odorantes et de saveur chaude, 87
odorantes et de saveur acerbe, 89
odorantes, de saveur amère et acerbe, 90
odorantes et de saveur âcre, *ibid.*
odorantes et de saveur amère, âcre et acerbe, 91
d'une odeur forte et désagréable, *ibid.*
d'une odeur de térébenthine, 94
d'une odeur de marée, 95
d'une odeur et d'une saveur nauséabondes, *ibid.*
d'une odeur vireuse, 96
Liqueurs fermentées, 98
Ethers, 101

SECT. II. *Préparations des Médicamens*, 102
Préliminaires. Récolte des plantes, *ibid.*
Dessiccation des plantes, 103
Pulvérisation, 104
Chap. I. Préparations indépendantes des organes avec lesquels on met les médicamens en contact, 105
Art. I. Pulpes, *ibid.*
Art. II. Sucs, 107
Art. III Emulsions, 110
Art. IV. Mélanges, 111
Art. V. Solutions, 121
aqueuses, 123
alcooliques, 135
vineuses, 144
acétiques, 148
éthérées, 150

Solutions huileuses, page 151
adipeuses, 154
Art. VI. Extraits, 156
Art. VII. Fumigations, 160
Chap. II. Préparations relatives aux organes avec lesquels on met les médicamens en contact, 162
Pastilles, ibid.
Pâtes gommées, 164
Tablettes, 165
Sirops, 166
Miels, 175
Electuaires, 177
Bols, 178
Pilules, 179
Potions, 180
Boissons, 181
Bains, ibid.
Douches, fomentations, lotions, injections, collyres, lavemens, gargarismes, ibid.
Onguens, 182
Emplâtres, 188
Pâtes, 194
Cataplasmes, 195
Linimens, 197

SECT. III. *Usages et doses des Médicamens*, 198
Toniques, ibid.
Astringens, 201
Excitans, 203
Excitans et toniques, 211
astringens, 212
Rubéfians, ibid.
Escarrotiques, 214
Atoniques, 216
Sédatifs, 219

Hématagogues, page 222
Rafraîchissans, 223
Moyens pour accélérer la respiration, 226
pour ralentir la respiration, 227
pour provoquer la toux, ibid.
Sternutatoires, ibid.
Sialagogues, 228
Errhins, 229
Expectorans, ibid.
Sudorifiques, 230
Diurétiques, 231
Suppuratifs du derme, 233
Vomitifs, 234
Antémétiques, 236
Purgatifs, ibid.
Eméto-cathartiques, 242
Désinfectans, 243

DEUXIÈME PARTIE. *Nosographie interne.*

CLASSE Ire. *Fièvres*, 245
Ordre I. Fièvres inflammatoires, ibid.
Genre I. Fièvre inflammatoire continue, ibid.
Ordre II. Fièvres bilieuses, 246
Genre II. Fièvre bilieuse continue, 247
Genre III. rémittente, 248
Genre IV. intermittente, 249
Ordre III. Fièvres muqueuses ou pituiteuses, 250
Genre V. Fièvre muqueuse continue, 251
Genre VI. rémittente, 252
Genre VII. intermittente, 253
Ordre IV. Fièvres adynamiques ou putrides, 254
Genre VIII. Fièvre adynamique continue, 255
Genre IX. rémittente, 257
Genre X. intermittente, 258

Ordre V. Fièvres ataxiques ou malignes, page 258
Genre XI. Fièvre ataxique continue, 259
Genre XII. Fièvre ataxique pernicieuse rémittente, 260
Genre XIII. intermittente, 261
Ordre VI. Fièvres pestilentielles ou adénonerveuses (pestes), 262
Genre XIV. Peste continue, ibid.
Genres XV et XVI. Pestes rémittente et intermittente, 264

Appendice aux Fièvres essentielles.

Fièvres hectiques ou lentes, ibid.
Genre XVII. Fièvre hectique continue, ibid.
Genre XVIII. rémittente, ibid.

CLASSE II. *Phlegmasies*, ibid.
Ordre I. Phlegmasies cutanées, ibid.
Genre I. Variole, 265
Genre II. Varicelle, 267
Genre III. Rougeole, ibid.
Genre IV. Scarlatine, 268
Genre V. Erysipèle, 269
Genre VI. Zona, ibid.
Genre VII. Miliaire, 270
Genre VIII. Urticaire, ibid.
Genre IX. Pemphigus, 271
Genre X. Dartres, ibid.
Genre XI. Teigne, 273
Genre XII. Gale, 275
Genre XIII. Psydracia, 277
Genre XIV. Pustule maligne, ibid.
Ordre II. Phlegmasies des membranes muqueuses, 279
Genre XV. Ophthalmie, ibid.
Genre XVI. Corysa, 280
Genre XVII. Otite, ou catarrhe de l'oreille, ibid.
Genre XVIII. Angine gutturale, 282

Genre XIX. Angine trachéale, page 283
Genre XX. Catarrhe pulmonaire, 285
Genre XXI. Gastrite, 286
Genre XXII. Entérite, 287
Genre XXIII. Catarrhe intestinal, 288
Genre XXIV. vésical, 290
Genre XXV. Blennorrhagie urétrale, 292
Genre XXVI. Leucorrhée, 293
Genre XXVII. Aphtes, 294
ORDRE III. Phlegmasies des membranes séreuses, 296
Genre XXVIII. Phrénésie, ibid.
Genre XXIX. Pleurésie, 297
Genre XXX. Péricardite, 299
Genre XXXI. Péritonite, 300
ORDRE IV. Plegmasies du tissu cellulaire et des organes parenchymateux, 302
Genre XXXII. Phlegmon, ibid.
Genre XXXIII. Oreillons, ibid.
Genre XXXIV. Péripneumonie, 303
Genre XXXV. Cardite, 305
Genre XXXVI. Hépatite, ibid.
Genre XXXVII. Néphrite, 307
Genre XXXVIII. Métrite, 309
ORDRE V. Phlegmasies des tissus musculaire, fibreux et sinovial, 311
Genre XXXIX. Rhumatisme musculaire, ibid.
Genre XL. fibreux, 312
Genre XLI. Goutte, 313

CLASSE III *HÉMORRHAGIES*, 315
ORDRE I Hémorrhagies des membranes muqueuses, ibid.
Genre I. Epistaxis, ibid.
Genre II. Hémoptysie, 317
Genre III. Hématémèse, 319
Genre IV. Flux hémorroïdal, 320

Genre V. Hématurie, page 321
Genre VI. Hémorrhagie utérine, 323

Nota. *Les autres ordres des hémorrhagies ne sont pas assez connus pour être déterminés.*

CLASSE IV. *Névroses*, 326
Ordre I. Névroses des sens, *ibid.*
Genre I. Dysécie (dureté de l'ouïe), *ibid.*
Genre II. Paracousie, 327
Genre III. Tintouin, *ibid.*
Genre IV. Surdité complète, *ibid.*
Genre V. Berlue, 328
Genre VI. Diplopie, *ibid.*
Genre VII. Héméralopie, *ibid.*
Genre VIII. Nyctalopie, *ibid.*
Genre IX. Amaurose, 329
Ordre II. Névroses des fonctions cérébrales, 330
Genre X. Apoplexie, *ibid.*
Genre XI Catalepsie, 332
Genre XII. Epilepsie, *ibid.*
Genre XIII. Hypochondrie, 334
Genre XIV. Mélancolie, 336
Genre XV. Manie, 337
Genre XVI. Démence, 338
Genre XVII. Idiotisme, 339
Genre XVIII. Somnambulisme, 340
Genre XIX. Hydrophobie, *ibid.*
Ordre III. Névroses de la locomotion et de la voix, 342
Genre XX. Névralgie, *ibid.*
Genre XXI. Tétanos, 346
Genre XXII. Convulsions, 347
Genre XXIII. Paralysie, *ibid*
Genre XXIV. Voix convulsive, 348
Genre XXV. Aphonie, 349
Ordre IV. Névroses des fonctions nutritives, *ibid.*

Gnere XXVI. Spasme de l'œsophage, *page* 349
Genre XXVII. Cardialgie, 350
Genre XXVIII. Pyrosis, *ibid.*
Genre XXIX. Vomissement, *ibid.*
Genre XXX. Dyspepsie, 351
Genre XXXI. Boulimie, 351
Genre XXXII. Pica, *ibid.*
Genre XXXIII. Colique nerveuse, *ibid.*
Genre XXXIV. Colique de plomb, 352
Genre XXXV. Iléus, 355
Genre XXXVI. Asthme convulsif, *ibid.*
Genre XXXVII. Coqueluche, 357
Genre XXXVIII. Asphyxie, 358
Genre XXXIX. Palpitations, 361
Genre XL. Syncope, *ibid.*
ORDRE V. Névroses de la génération, 363
Genre XLI. Anaphrodisie, *ibid.*
Genre XLII. Dyspermasie, *ibid.*
Genre XLIII. Satyriase, 364
Genre XLIV. Priapisme, *ibid.*
Genre XLV. Nymphomanie, 365
Genre XLVI. Hystérie, 366

CLASSE V. *LÉSIONS ORGANIQUES*, 367
ORDRE I. Lésions organiques générales, *ibid.*
Genre I. Syphilis, *ibid.*
Genre II. Yaws, 370
Genre III. Scorbut, *ibid.*
Genre IV. Scrophules, 372
Genre V. Rachitis, 374
Genre VI. Eléphantiasis des Grecs, 375
Genre VII. Eléphantiasis des Arabes, *ibid.*
Genre VIII. Tubercules, 376
Genre IX. Cancer, 379
Genre X. Gangrène, 381

Ordre II. Lésions organiques particulières, *page* 382
Genre XI. Anévrysme du cœur, 382
Genre XII. Rétrécissement des orifices du cœur, 385
Genre XIII. Anévrysme de l'aorte, 386
Genre XIV. Hémorroïdes, 387
Genre XV. Anasarque, 389
Genre XVI. Hydropisie crânienne ou vertébrale, 390
Genre XVII. Hydrothorax, 393
Genre XVIII. Hydropéricarde, 395
Genre XIX. Ascite, 394
Genre XX. Endurcissement du tissu cellulaire, *ibid.*
Genre XXI. Plique, 395
Genre XXII. Ictère des nouveaux nés, 396
Genre XXIII. Concrétions biliaires, 397
Genre XXIV. Hydropisie enkystée du foie, *ibid.*
Genre XXV. Diabètes, 398
Genre XXVI. Concrétions urinaires, 399
Genre annexe. Vers intestinaux, 400

CLASSE INDÉTERMINÉE.
Morsure de vipère, 405
Piqûre des insectes, *ibid.*
Empoisonnemens, 406

FIF DE LA TABLE.

…utres par-
…r définiti-
…rétendus,
…s.

… après la
…s pour en
…dement de
…lieres qui
…s des deux
…rangemens
…notamment
…s Commu-
…ſau, pour
…, la forme
…uf, au cas
…en conteſ-
…es qui ont
…les Com-
…ivement à
…principale.

… expédiées